

DE LA DISTRIBUTION DES MAISONS DE PLAISANCE, ET DE LA DECORATION DES EDIFICES EN GENERAL.

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL.

Ouvrage enrichi de cent ſoixante Planches en taille-douce, gravées par l'Auteur.

TOME SECOND.



A PARIS, RUE DAUPHINE,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roy pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. XXXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

AVANT-PROPOS.

LA varieté des exemples qu'offre ce ſecond Volume, auroit demandé que je me fuſſe étendu davantage, & que même j'en euſſe donné un troiſiéme, qui m'auroit permis d'approfondir certaines matieres que je n'ai pû qu'effleurer; mais je me ſuis trouvé obligé de renfermer dans celui-ci une grande partie de la décoration extérieure & intérieure, & de n'en parler par conſéquent qu'aſſez légerement, tant par la crainte de faire trop attendre le Public, à qui cet ouvrage eſt promis depuis long-tems, que par les engagemens que j'avois contracté avec mon Libraire, qui de ſon côté ſe trouve preſſé de ſatisfaire à nombre de perſonnes qui paroiſſent le deſirer.

Je me flatte qu'on me le paſſera d'autant plus que toutes les parties de cet ouvrage ſont liées de façon qu'elles ne peuvent que paroître enſemble à cauſe des citations qui ſont reciproquement renvoyées de l'un à l'autre Volume, & qu'ainſi ne pouvant les détacher, le tems de pouvoir mettre au jour un troiſiéme Volume avec les deux autres, auroit laſſé l'attente du Public.

S'il trouve que mon travail n'ait pas été pouſſé aſſez loin, du moins j'aurai eu l'avantage de preſſentir ſon goût, & de l'aſſurer de mon zele pour l'avenir, ſi cet eſſai a quelque ſuccès. Je ſçais que mon projet eſt auſſi entreprenant qu'il eſt élevé, l'objet principal de cet ouvrage étant d'inſpirer aux amateurs du Bâtiment un juſte dégoût pour tout ce qui n'a qu'une médiocre beauté dans l'Architecture, dont ſouvent les productions n'étant nullement néceſſaires pour l'uſage ordinaire de la vie, ne doivent être eſtimées que lorſqu'elles ſont portées juſqu'à l'excellence; mais je m'attens aux objections qu'on pourra me faire: bien loin de me deſobliger, j'oſe même preſ-

ſer les perſonnes qui en auront le loiſir de me communiquer leurs ſentimens avec ſincerité ; n'ayant été excité à produire les miens que par un véritable déſir de m'inſtruire, & non par la préſomption de les faire paſſer pour des loix.

L'obligation où j'ai été, ainſi que je l'ai dit, de hâter cette édition, ne pouvoit manquer de me faire paſſer plus ſuperficiellement ſur la correction générale des gravures de ce ſecond Volume, vers la fin duquel je me ſuis trouvé obligé de me faire aider par différentes perſonnes : mais du moins on pourra s'appercevoir que les reflexions ſont également ſoutenues, & les exemples variés, ſans avoir trop donné dans le goût du ſiécle.

Le détail en plus grand des décorations extérieures & le developement des intérieures, ayant été reſervé pour ce ſecond Volume, on y verra dans la premiere partie ce qui regarde l'extérieure, j'ai crû devoir l'offrir d'abord au Lecteur, avec une partie du Jardinage & divers exemples des décorations qui ſont en uſage drns les Jardins de propreté, parce qu'elles font dans les dehors une de ces beautés principales qui attirent les yeux avant le Bâtiment.

La décoration intérieure & les developemens des parties qui la compoſent, font l'objet de la ſeconde Partie, auſquelles j'ai donné toute la grandeur que ce Volume m'a permiſe.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

PREMIERE PARTIE.

Contenant divers exemples, tant ſur les Décorations extérieures des Bâtimens que ſur le Jardinage.

SECONDE PARTIE.

Contenant divers exemples de la Décoration intérieure, avec le developement de ses parties.

Fin de la Table.

AVIS AU RELIEUR.

Pour bien placer les cent onze Planches de ce Volume.

TOME SECOND.



TRAITÉ DE LA DECORATION DES EDIFICES, ET DE LA DISTRIBUTION DES MAISONS DE PLAISANCE.

PREMIERE PARTIE.

Contenant divers exemples, tant ſur les Décorations extérieures des Bâtimens, que ſur le Jardinage.

CHAPITRE PREMIER.

De la Décoration des Jardins de propreté.



N peut par les exemples que la Nature & l'Art réunis enſemble offrent à la vûe en beaucoup de lieux renommés, recevoir les meilleures leçons ſur le jardinage; mais la difficulté de ſe tranſporter dans ces divers endroits, devient ſouvent un obſtacle pour bien des perſon-

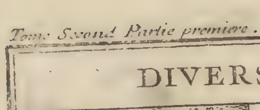
nes, dont on ne peut ſe dédommager que par la lecture & les exemples qui ont rapport à cette matiere. Quelques Auteurs s'étant particulierement attachés à écrire de la nature des arbres, de leur culture & de la conſtruction des Jardins, j'ai cru ne devoir parler ici que de la partie qui concerne la décoration, comme appartenant le plus à l'Architecture.

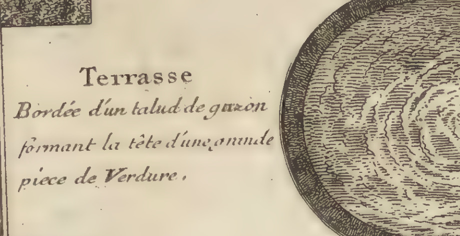
Des Eſcaliers de maçonnerie, des Talus de gazon, & des Terraſſes.

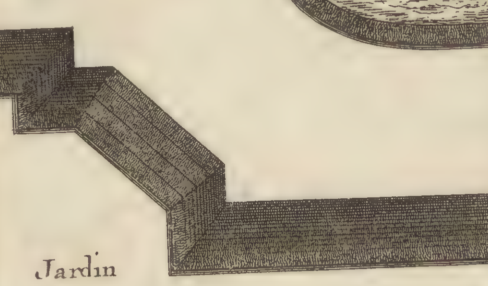
La plus grande partie des terrains que l'on deſtine aux Jardins de propreté, ne ſe trouvent pas toujours de niveau, & c'eſt ce qui oblige ſouvent à mettre les Terraſſes en uſage. Cette maniere de redreſſer un terrain offre beaucoup d'agrément par les différents points de vûe dont on peut jouir, ſoit dans les fonds, ſoit ſur les éminences; mais outre que la promenade en devient bien plus fatiguante que lorſqu'elle ſe trouve de plain pied, le tranſport des terres & le revêtement des murs de maçonnerie jettent dans une dépenſe conſidérable.

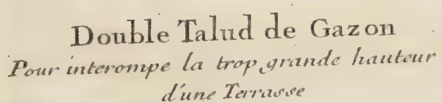
Pour éviter les frais dans leſquels jette la conſtruction de ces murs, lorſqu'on eſt indiſpenſablement obligé de pratiquer des Terraſſes de peu d'élevation, on met en uſage les Talus de gazon, comme il s'en voit à la Planche premiere; & lorſque la hauteur des Terraſſes excede ſix pieds, on les coupe par une double Terraſſe qui leur donne de l'aſſiette, & en même tems les rend agréables par la varieté qu'on peut faire prendre à leurs contours. Néanmoins lorſqu'on eſt en état d'en ſoutenir la dépenſe, j'eſtime que les Terraſſes de maçonnerie décorées de membres d'Architecture, comme à la Planche deuxiéme, & les grands Eſcaliers de pierre ou de Marbre qui leur ſer-

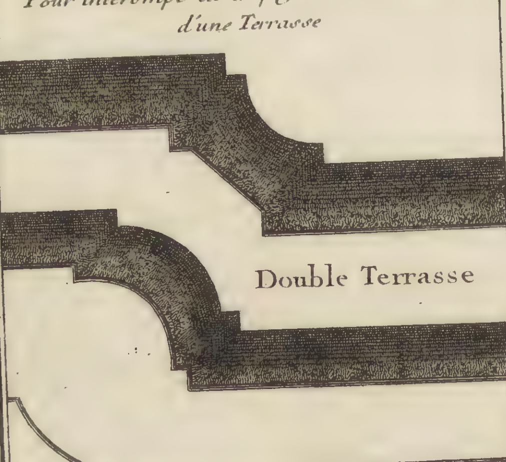
DIVERS GRADINS ET TALUDS DE GAZON











PLAN ET ÉLÉVATION DE DEUX ESCALIERS DE PIERRE OU DE MARBRE POUR DES JARDINS

vent d'iſſue, donnent à un Jardin un air de grandeur qui le met bien au-deſſus de ceux où l'œconomie en a fait employer de gazon. Il arrive aſſez ſouvent que pour diverſifier on place de ces derniers dans les lieux écartés d'un grand Parc, & principalement aux extremités des grandes allées ; quelquefois à la tête des grandes pieces de verdure, ou à l'entrée des Amphithéâtres, ainſi qu'on y met auſſi des gradins & des degrés de pareille matiere ; mais on doit obſerver que leur conſtruction demande beaucoup de ſoin, & qu'il ne faut pas moins d'attention pour leur entretien. La premiere Planche offre quatre exemples de ces Terraſſes & Eſcaliers de gazon, que j'ai fait exécuter en différens endroits avec ſuccès, & la ſeconde Planche repréſente deux Eſcaliers de pierre avec l'arrachement des Terraſſes auſquelles ils ſont adoſſés. Celui A eſt exécuté à quatre lieues de Paris dans un Parc que je fis planter en 1727 ; il eſt placé à l'extremité d'une grande allée, à laquelle le Perron X fait face, tandis que les deux degrés H deſcendent aux contre-allées paralleles à la Terraſſe.

Le ſecond B eſt en forme de Fer-à-cheval : ſa profondeur eſt priſe aux dépens d'une large Terraſſe dans laquelle il eſt enclavé : ſon Palier eſt ovale, & il laiſſe le choix de deſcendre dans le Parc par l'un ou l'autre de ſes côtés. J'ai pratiqué entre ces deux rampes une Caſcade G, qui eſt vûe de fort loin, cet Eſcalier étant placé à l'extremité d'un Canal dans lequel cette Fontaine a ſa décharge. Ces deux exemples ſont ici d'une grandeur aſſez diſtincte pour juger de leur ordonnance. Les Plans qui ſont audeſſous, feront connoître leur forme, & l'Echelle de leurs proportions.

Ces Eſcaliers n'ont rien d'extraordinaire pour la richeſ

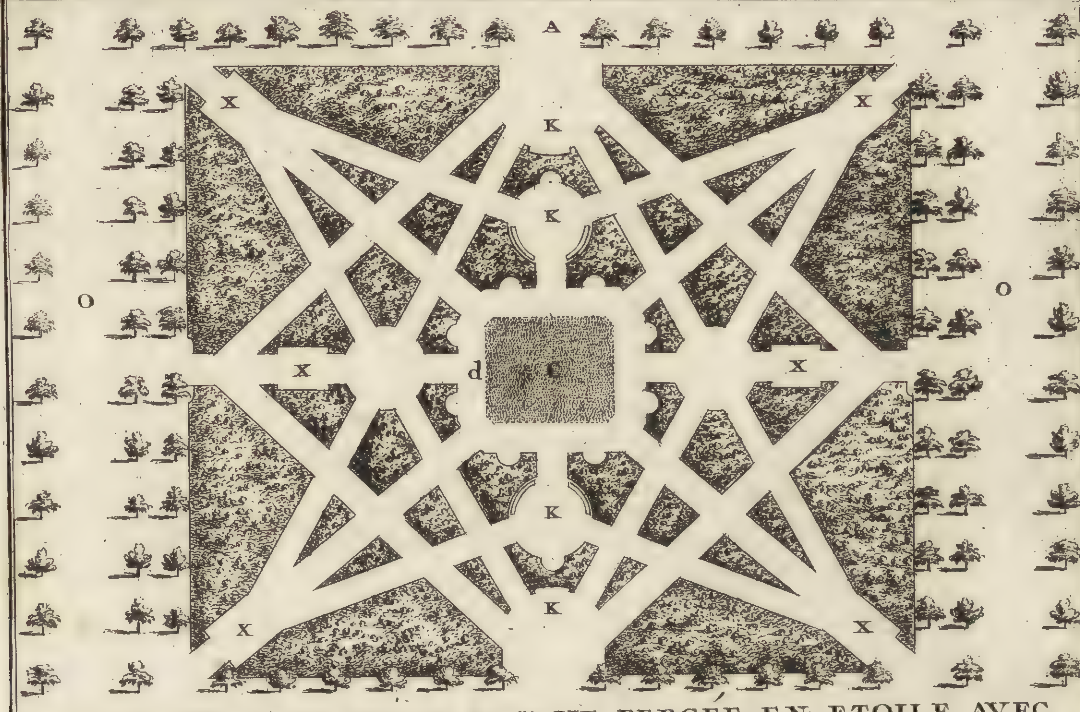
ſe; mais rarement les orne-t'on davantage, à moins qu'on ne les décore de figures ou de vaſes, & que l'on ne revêtiſſe les tablettes des Terraſſes de Balcons de fer ou de Baluſtrades de pierre, de même qu'il s'en voit à Marli, qui ſont exécutés en fer, afin que la vûe puiſſe paſſer à travers. Quant aux rampes de ces Eſcaliers, on les revêtit peu ſouvent de Baluſtrades ou d'autres appuis, étant fort peu élevés, & ayant au moins neuf pieds de longueur de marche. Il s'en voit cependant un exemple V dans le premier Volume, *dont les Terraſſes ſont ornées de Baluſtrades, & les échifres des Eſcaliers de rampes de fer.

Des différentes pieces de verdure à l'uſage des Parcs & Jardins.

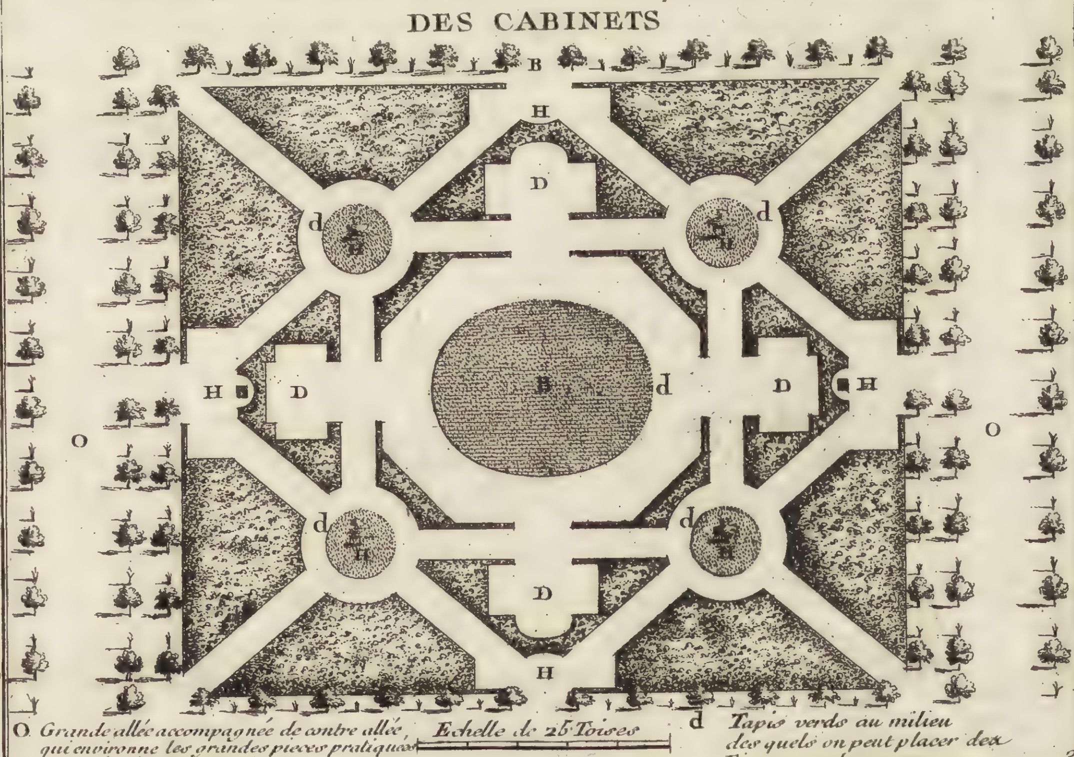
Comme l'exercice que donne la promenade dans les grands Jardins, & la néceſſité de ſe garantir des ardeurs du Soleil, invitent à chercher les Boſquets, & les Salles de verdure pour s'y repoſer à l'ombre, on doit s'attacher à rendre ces lieux champêtres auſſi gracieux qu'il eſt poſſible, & éviter les petites parties dans leurs contours. La beauté des formes générales doit être un des premiers ſoins; il faut les percer d'une maniere heureuſe & agréable, & les planter, quand le terrain le permet, de façon qu'ils ne ſoient pas trop voiſins l'un de l'autre, afin qu'il puiſſe s'y élever entr'eux quelque futaye pour leur procurer de la fraîcheur.

Comme on trouve dans le premier Volume quelques exemples de la diſtribution générale des Parcs & des Jardins, & que l'arrangement des différentes parties qui les compoſent, y ſont exprimés, je donne ſeulement ici quelques deſſeins ſéparés de ces diverſes pieces, dont on pourra faire choix, ſoit pour replanter à neuf celles qui ſeroient ruinées dans un grand Jardin, ſoit pour l'uſage des Mai-

* Deuxiéme partie, Planches 17 & 20, Chapitre 3, pages 111 & 112.



GRANDS BOIS DE HAUTE FUTAYE PERCÉE EN ETOILE AVEC DES CABINETS



O. *Grande allée accompagnée de contre allée, qui environne les grandes pieces pratiquées dans l'epaisseur d'un bois.*

Echelle de 25 Toises

d *Tapis verds au milieu des quels on peut placer des Figures ou des vases*

3

B. inv. et f.



ſons des particuliers. Dans cette derniere intention, j'ai rendu en général ces exemples d'une forme ſimple, & néanmoins capable de recevoir des ornemens d'une extréme dépenſe. Je ne parlerai point de la qualité des terres où il faut élever les plans, m'attachant, comme je l'ai dit, à la ſeule décoration, & ſuppoſant qu'on a ſçû ſe choiſir un Jardinier experimenté & propre à exécuter artiſtement les divers exemples qui compoſent cette partie du Jardinage, & ſur leſquels on pourra déterminer ſon goût, ſoit pour les Bois en étoile, les Cloîtres, les Quinconces, les Boulingrins, les Cabinets de verdure, &c.

La Planche troiſiéme offre deux deſſeins de grands bois de haute futaye percés différemment : celui marqué A eſt en étoile double, dans le milieu de laquelle eſt une Salle C décorée de niches pour y placer des figures. Dans les petits Cabinets K, diſtribuées aux carrefours où les allées diagonales ſe rencontrent, ſont pratiquées des niches pour recevoir des bancs ainſi que dans les renfoncemens X qui ſont formés exprès. On voit une étoile à peu près ſemblable dans le Jardin du Château de Clagny, laquelle eſt plantée d'Aubepine.

La figure B repréſente un Bois percé bien différemment de celui ci-deſſus, ayant tâché dans le premier que l'on pût être vû de toutes les allées, au lieu que ce ſecond ne forme des rencontres qu'aux carrefours H, la longueur de ſes allées étant limitée par la charmille qui détermine les formes de cette piece. Les Cabinets D ſont autant de lieux ſolitaires qu'on ne peut appercevoir que du grand Sallon B, lequel eſt à pans pour recevoir des bancs.

Des allées & contre-allées entourent ces deux grandes pieces. J'ai tenu le premier rang d'arbres éloigné d'environ quatre pieds de la Charmille qui détermine le pour-

tour de ce Bois : c'eſt ce qu'on doit obſerver dans tous les Boſquets & dans les allées d'un Jardin & d'un Parc ; parce que lorſqu'un arbre enclavé dans l'épaiſſeur d'une charmille, vient à mourir, on eſt obligé pour lui en ſubſtituer un autre, de déplanter quantité de cette charmille, ce qui défigure beaucoup une paliſſade. Lorſque les allées ſont ſi étroites qu'on n'a pas la liberté d'en uſer ainſi, je préfererois de planter les arbres dans l'épaiſſeur du Bois au-delà de la paliſſade : en effet quand il ſe trouve une contre-allée d'arbres dans un eſpace qui a peu de largeur, l'œil de celui qui ſe promene au milieu de l'allée, ne peut plus appercevoir que des troncs qui lui dérobent la vûe de la paliſſade, comme on peut le remarquer dans une partie des allées du Jardin de Trianon, & voir au contraire dans le Parc de Verſailles, que les arbres qui ſont dans le dedans du Bois, n'empêchent point l'agréable effet que produiſent les paliſſades.

La Planche quatriéme repréſente deux grands cloîtres propres à être plantés dans l'épaiſſeur d'un Bois, & qui par leur étendue peuvent ſervir à donner des fêtes champêtres.

La figure A ſur tout eſt convenable à cet uſage, étant décorée intérieurement de paliſſades de charmille C en arcades, dont les trumeaux ſont ornés d'arbres de même eſpece taillés en boules : ces arcades peuvent recevoir des luſtres, & ſur le milieu des trumeaux on peut appliquer des torcheres & des girandoles : au milieu de cette grande piece eſt un Tapis verd qui ſert à éviter l'entretien du fond, qui ordinairement ſe tient de terre labourée ; ces ſortes d'endroits devenant trop ſpacieux pour en tenir les allées battues. Aux quatre angles qui ſont à pans, ſont pratiqués des renfoncemens P pour y placer des bancs ou des buffets en cas de fêtes.

A

P C P C

C P C P

GRANDS CLOISTRE ORNÉE DE CHARMILLE EN PALISSADE

B

E E H F G F E H E

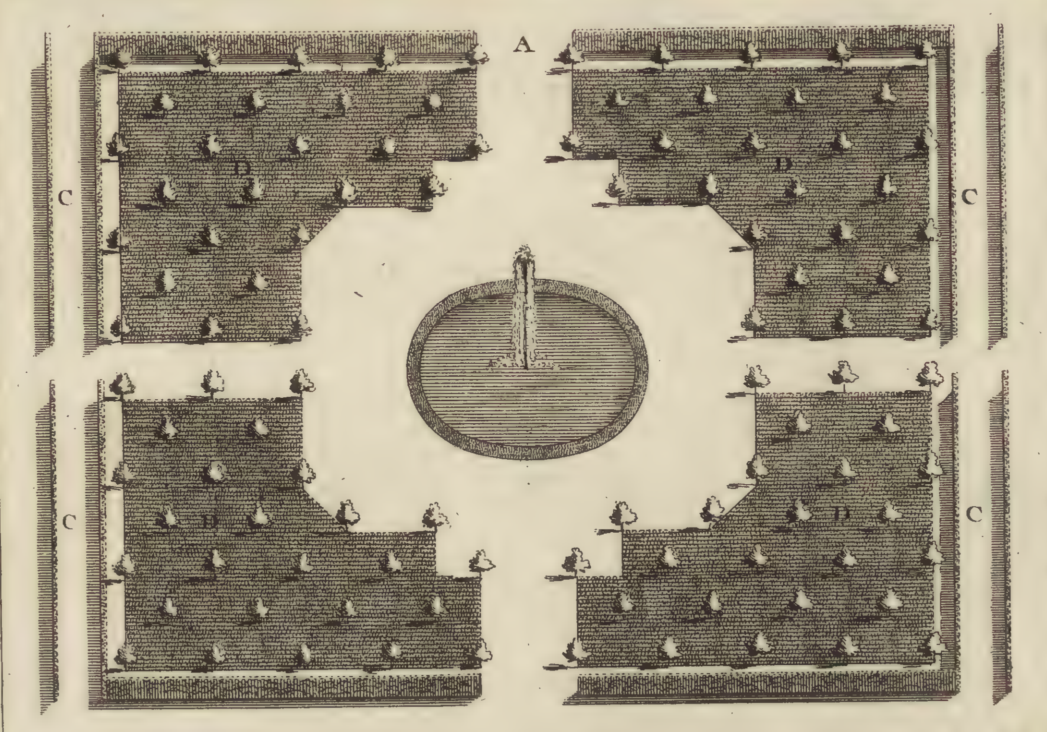
G *Grandstapis verd pratiqué dans les grandes pieces pour eviter l'entretien d'un fond battu*

Echelle 15 Toises

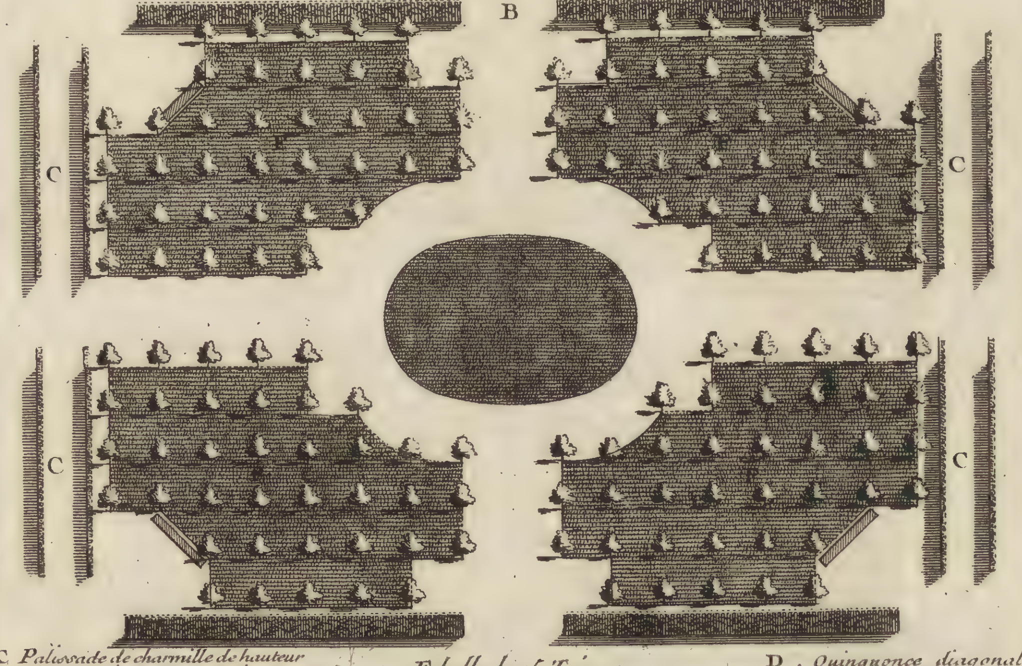
H *Charmille recépée d'hauteur d'appuy assujettie a la forme generale du Cloitre*

4

B. inv. et f.



QUINCONCES DONT LE FOND DE GAZON EST A COMPARTIMENT



C. *Palissade de charmille de hauteur d'appuy qui entoure ces quinquonces, sans en empêcher le coup d'œil.*

Echelle de 15 Toises

D. *Quinquonce diagonal.*
F. *Quinquonce à equerre.*

B. inv. et F. 5

La figure B eſt à peu près de la même grandeur que la premiere, mais ſes dedans ſont différens : elle eſt bordée d'arbres qui forment des contre-allées E, & ſon milieu eſt orné d'une piece de gazon circulaire & environnée d'une charmille de hauteur d'appui qui prend la forme générale du Cloître. Sur les deux flancs ſont pratiqués des renfoncemens F pour recevoir des bancs, les angles étant percés en étoile pour s'aſſujettir au point de vûe du Parc où cette piece eſt plantée. On place rarement des pieces d'eau dans ces ſortes de Cloîtres, parce qu'étant éloignés, cette dépenſe, qui paroît rarement ſous les yeux, devient ſuperflue. Cependant les pieces d'eau y peuvent convenir, lorſqu'elles ſervent de décharge aux autres baſſins qui ſont diſtribués dans le Parc, ainſi que le fait la Salle O dans le Plan général de la deuxiéme partie du premier Volume, Planche 15.

A la Planche 5e on voit deux ſortes de Quinconces ; pieces qu'on met en uſage, lorſque l'on veut laiſſer voir l'étendue du terrain, comme à la vingt-deuxiéme Planche* du premier Volume.

La figure A en repréſente un qui n'eſt autre choſe que des allées d'arbres paralleles & diagonales, qui s'alignent de tout ſens & font à la vûe un très-agréable effet. Le fond de ces Quinconces eſt ſemé de gazon, pour éviter l'entretien des allées & retirer quelque recolte de ces terrains écartés, où l'on n'a beſoin que du prolongement de la vûe. Quand ces pieces intéreſſent davantage, on y pratique des Salles formées par des charmilles de hauteur d'appui, & dont on aſſujettit les contours ſelon la diſtribution des arbres, afin de ne point interrompre le coup-d'œil des allées. On peut orner ces Salles de baſſins, pour don-

* Plan général de la troiſiéme Partie, Chapitre premier.

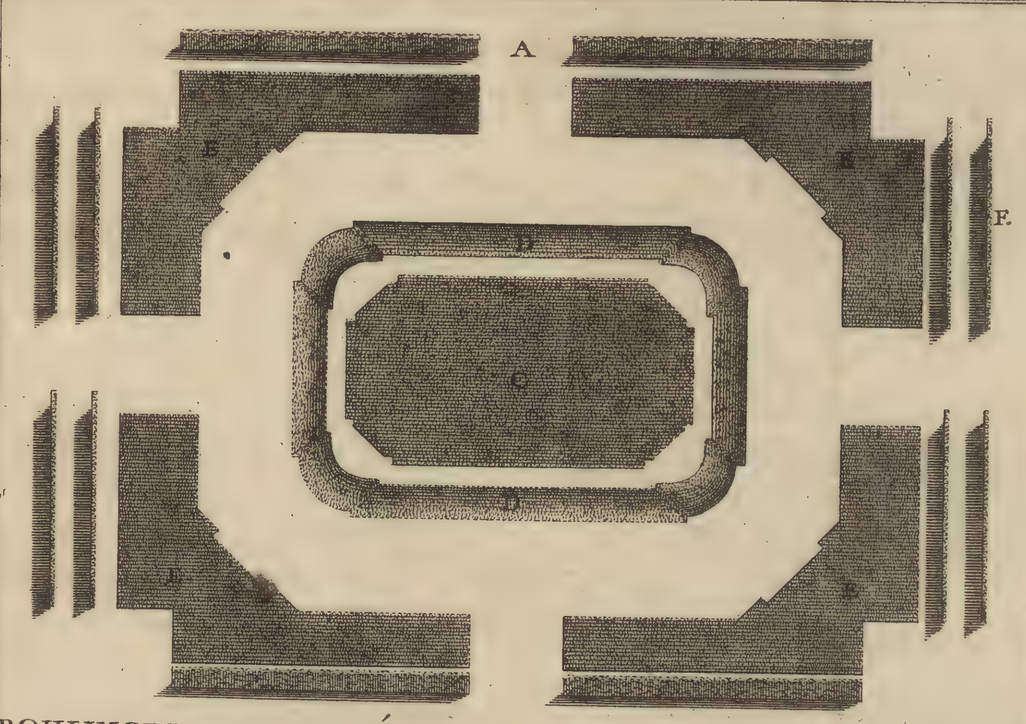
ner alors plus d'agrément à ces Quinconces, qui par eux mêmes n'offrent rien de décoré comme le font les autres sortes de Bosquets.

La figure B est composée d'arbres plantés seulement à équerre; ce qui se pratique quand on veut ménager le terrain, en les mettant plus près à près, & que ce sont des arbres de rapport, ou des pépinieres d'une certaine force, que la situation du lieu, ou l'œconomie, engage à placer ainsi. Cette piece est accompagnée, ainsi que l'autre, de palissades de hauteur d'appui, & un Tapis verd est au milieu pour diversifier.

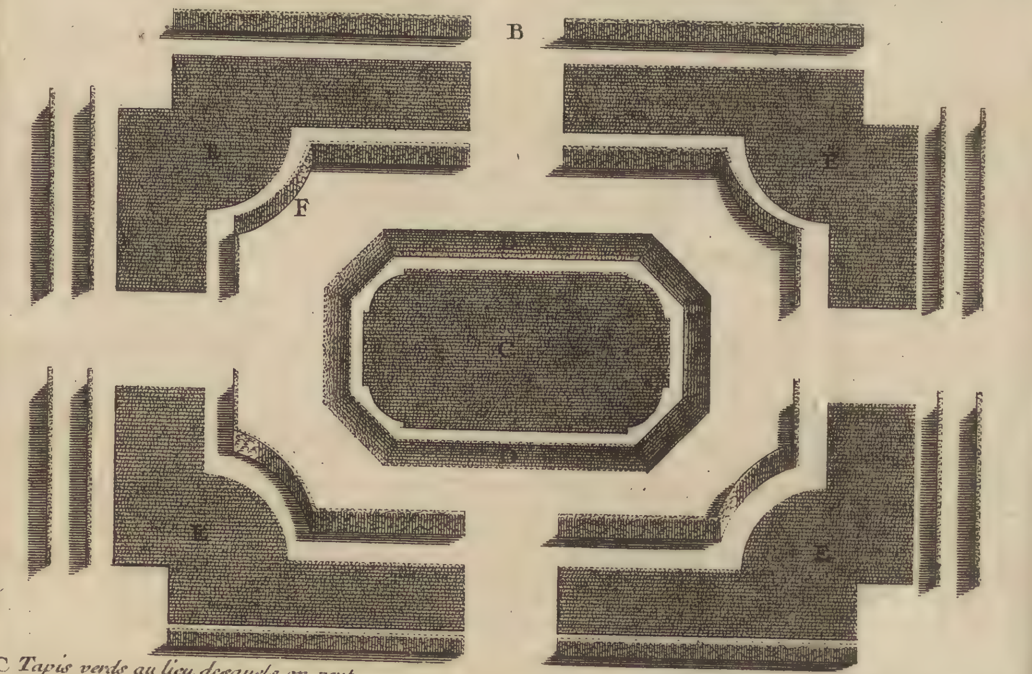
La Planche sixiéme offre deux différens exemples de Boulingrins ou renfoncemens de gazon, qui à proprement parler, sont des lieux découverts, en forme de Talus renfoncé dans un terrain de niveau, pour y prendre du repos commodément. Ces sortes de pieces sont d'usage en des Bosquets de différentes especes : ceux-ci marqués A & B, sont de gazon chantourné, qu'une charmille de hauteur d'appui environne : on pourroit orner leurs renfoncemens de bassins au lieu de tapis verd; ces Talus de gazons sont quelquefois bordés d'arbres, & quelquefois de palissades; ainsi qu'il s'en voit dans les Plans généraux du premier Volume.

La Planche septiéme présente quatre Bosquets de formes différentes, & propres à être exécutés en divers endroits d'un Parc.

Celui A est d'une forme triangulaire & convient à un terrain irrégulier : vis-à-vis l'allée par laquelle on y entre, est placé un berceau de treillage E, ceintré sur son Plan & sur son élevation; il se termine en lanterne, & est orné d'une niche. Un Tapis verd occupe le milieu du Bosquet, & l'on trouve dans les angles des bancs pour se reposer.



BOULINGRINS ENTOURÉS DE CHARMILLE D'HAUTEUR D'APPUY



C *Tapis verds au lieu desquels on peut substituer des bassins*

D *Boulingrains ou renfoncement de gazon en talud*

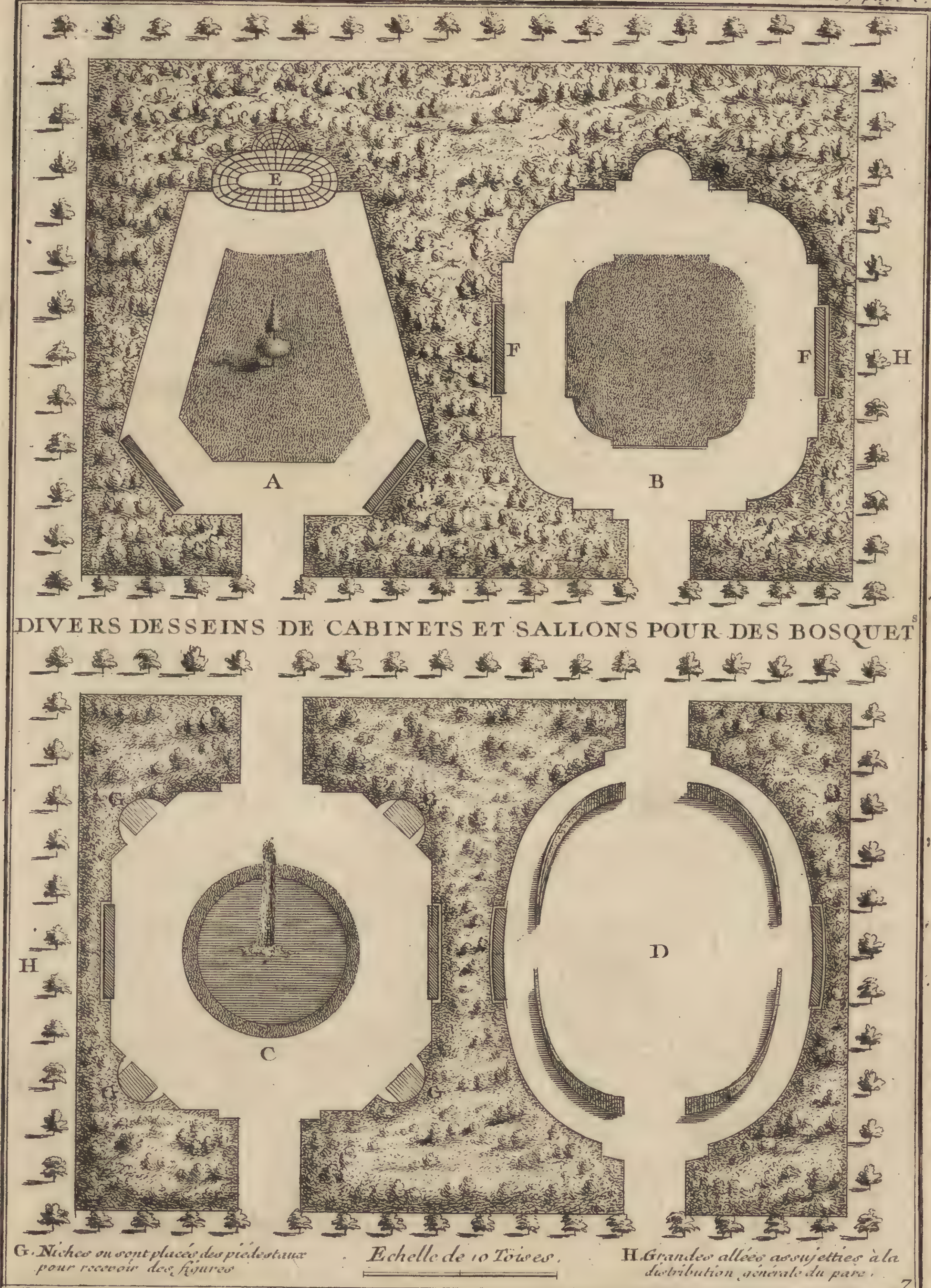
Echelle de 10 Toises.

E *Piece de gazon chantournée de formé différente*

F *Charmille de hauteur dappuy qui entoure ces boulingrains*

6

B. inv. et f.



G. Niches ou sont placés des piédestaux pour recevoir des figures

Echelle de 10 Toises.

H. Grandes allées assujetties à la distribution générale du parc.

7

B. inv. et f.

Celui B eſt d'une forme quarrée, arrondie par les angles : il eſt décoré d'une niche vis-à-vis de l'allée qui y donne entrée : des renfoncemens F où des bancs ſont placés occupent les côtés de ce Boſquet.

La figure C différe de celle B, en ce qu'elle eſt décorée de niches dans ſes quatre angles, qu'elle a deux iſſues, & que le milieu en eſt orné d'un baſſin avec jets-d'eau.

La quatriéme marquée D, offre une Salle circulaire accompagnée d'une contre-allée de charmille de hauteur d'appui : le milieu en eſt laiſſé libre pour donner à choiſir.

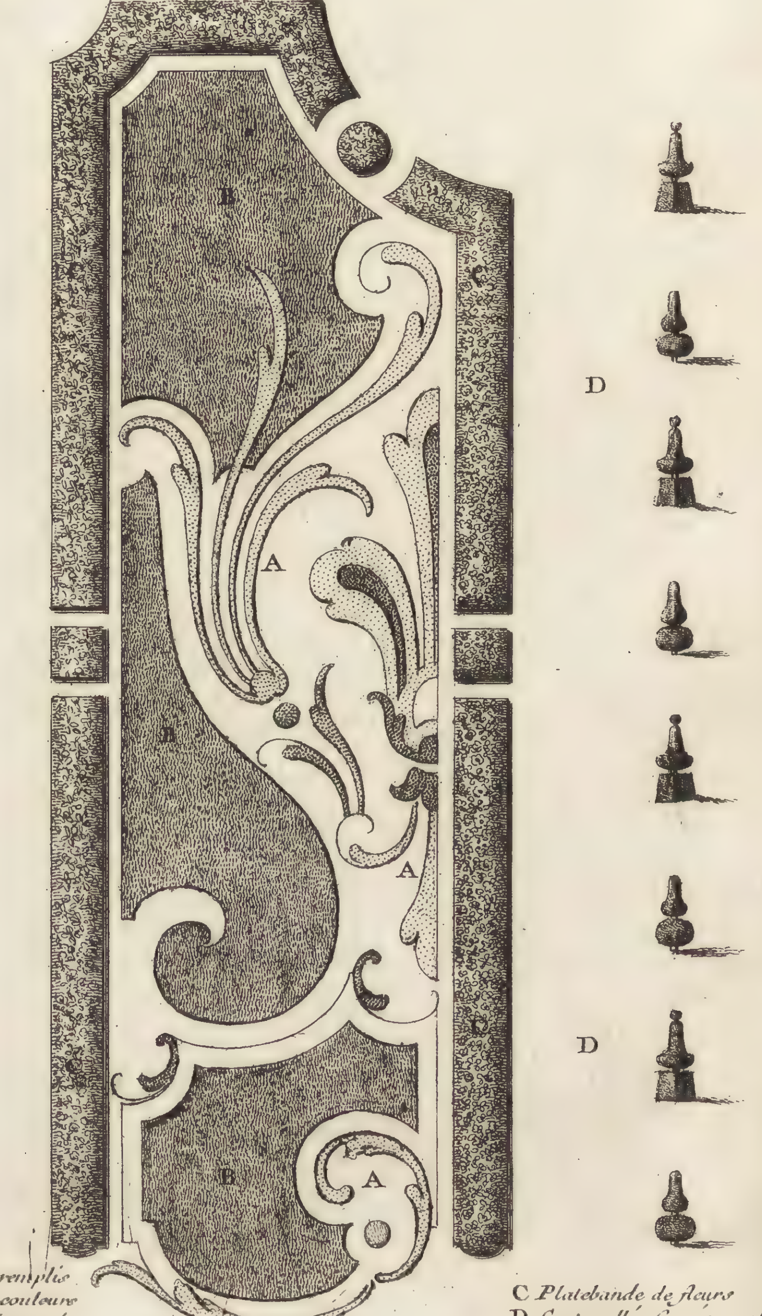
Je me borne aux exemples ci-deſſus, renvoyant pour les autres pieces, comme les Salles des antiques, les Salles de bal, les Amphithéâtres, &c. aux plans généraux du premier Volume, où l'on a décrit leurs uſages. D'ailleurs on ne finiroit point ſi l'on vouloit repréſenter toutes les formes dont les Boſquets ſont ſuſceptibles. Il ſuffit donc de dire qu'ils ſont un des plus grands ornemens des Jardins ; qu'ils tirent tout leur relief de leur diſtribution, & de l'oppoſition qu'on y doit faire voir entre les pieces découvertes & celles qui ſont enfermées de paliſſades : cette varieté fait le mérite d'un Parc & le charme de la promenade. Pour bien ſe former à cette partie du Jardinage, la fréquentation des choſes exécutées eſt l'étude la plus ſûre ; les deſſeins & les gravures, quelques bien énoncées qu'elles puiſſent être, n'offrent toujours à l'imagination qu'une idée imparfaite des beautés que la Nature répand par le ſecours de l'Art ; car dans les Jardins tout conſpire à l'agrément du coup-d'œil, tant l'exécution d'un ouvrier intelligent, qu'un entretien ſoigné par un Jardinier laborieux. On doit ſe ſouvenir en général que dans les pieces dont nous venons de parler, il faut éviter les petites parties, qui ſont toujours d'un travail dont l'œil

s'apperçoit à peine, & dont l'entretien eſt auſſi coûteux qu'inutile, lorſque les pieces deviennent un peu grandes. Cette ſimplicité recommandable dans les formes générales d'une piece de verdure, n'empêche pas que ſuivant la dignité de la perſonne pour laquelle on les met à exécution on ne les enrichiſſe de figures, de vaſes, de Fontaines, &c. Mais comme ces embelliſſemens ne deviennent qu'acceſſoires à la forme générale de la piece qui les renferme, il faut qu'ils y ſoient introduits de façon que chaque partie réponde parfaitement au tout. Les Jardins de Verſailles, de Trianon, de Marli, ſont la plus belle école où l'on puiſſe s'inſtruire, & où l'on puiſſe puiſer tout enſemble la majeſté des formes générales avec la magnificence des parties.

Des différentes eſpeces de Parterres.

Les Parterres ſont de toutes les parties du jardinage celles qui ſont le plus en uſage dans les Jardins de propreté. Il eſt peu de perſonnes qui ne croyent s'entendre à ces ſortes de deſſeins, néanmoins peu y réuſſiſſent: les uns les chargent tellement qu'on n'y voit que de la confuſion; les autres au contraire les rendent trop maigres. La différence de leurs eſpeces eſt cauſe ſouvent qu'on tombe dans ces défauts, & elle demande par conſéquent une attention particuliere. On en diſtingue principalement de trois ſortes, ſçavoir les Parterres de broderie, ceux à compartimens, & ceux à l'Angloiſe. Ces derniers ſont les plus ſimples, n'étant formés que de gazon découpé, & mêlés de quelque légere broderie qu'on entoure de platebandes de fleurs, comme à la Planche huit. On appelle encore Parterres à l'Angloiſe, ceux de gazon à compartimens qu'on accompagne de platebandes formées de bordures de buis.

PARTERRE DE BRODERIE MELÉ DE GAZON ENTOURÉ DE PLATEBANDES DE FLEURS

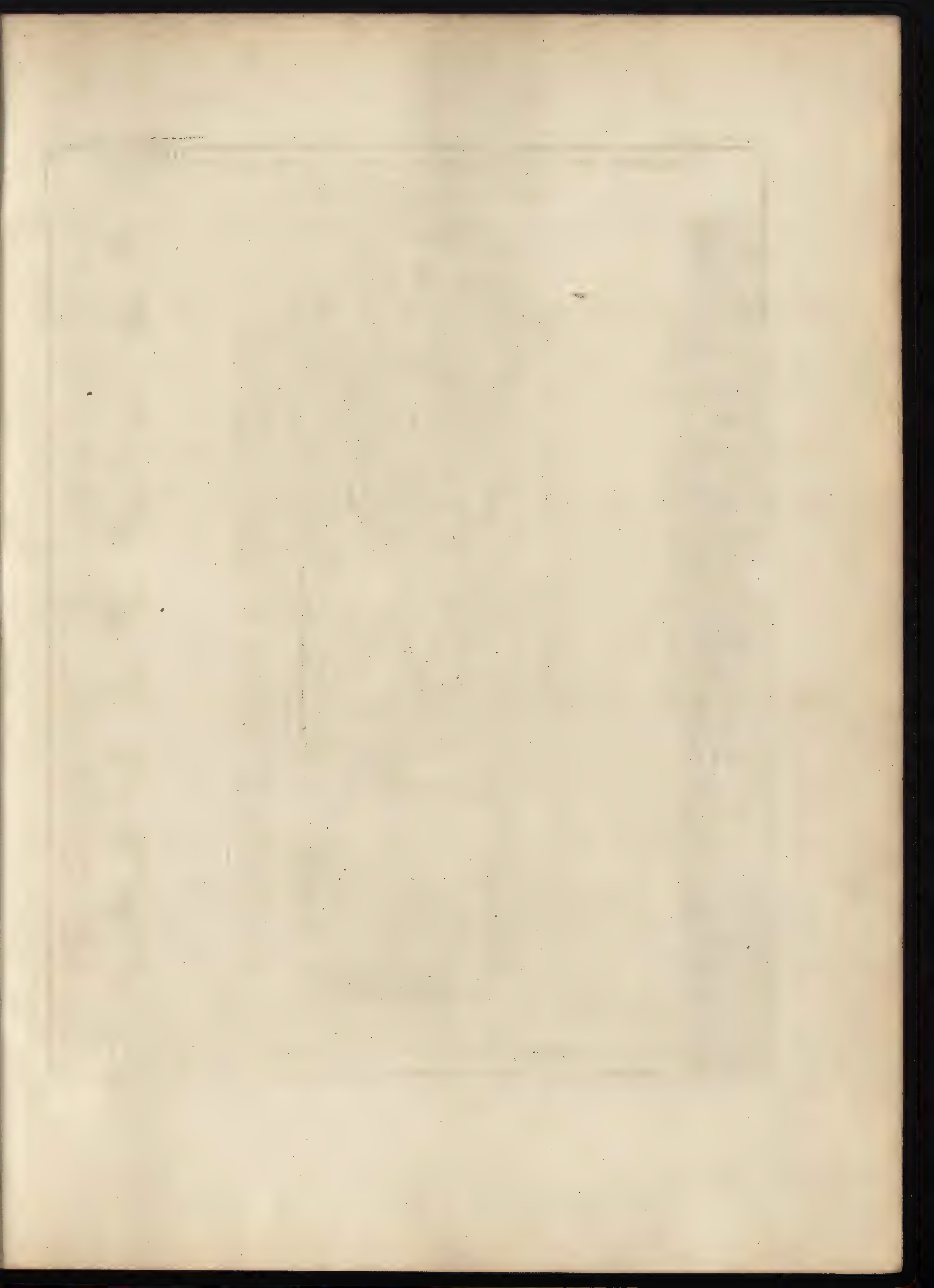


A. *Rinceaux de buis remplis de Sable de diverses couleurs*
B *Massif de gazon decoupé*

C *Platebande de fleurs*
D *Contre allée formée par les ifs*
E *Allée dont la largeur est determinée par l'epaisseur du bois*

8

B. inv. et f.



GRAND PARTERRE DE BRODERIE ENTOURÉ DE PLATEBANDES DE FLEURS



A Platebande de fleurs a laquelle on doit laisser des ouvertures, comme a la precedente

B. Autre Platebande, formant une contre allée

Echelle de 10 toises

C Massif de gazon entouré de traits de buis

D Naissance d'un bois de moyenne futaye precedé d'une rangée d'arbres.

9

B. inv. et f.

GRAND PARTERRE DE BRODERIE MELÉ DE GAZON



Echelle de 18 pieds

A, *Massif de gazon en platebande chantournée, qui determine la forme generale de ce dessein*

B, *Tapis de gazon assujetti a la forme interieure et exterieure de ce dessein.*

C *Trait de buis formant de la broderie, varriée par les diverse couleurs dont ils sont remplie*
Les points noire signifient le Sable noir, qui se fait de machefer, et ceux qui sont plus claires signifient le rouge qui se fait de brique concassée.

B. inv. et f. 10



PARTERRE A L'ANGLOISE MELÉ DE BRODERIE



A . *Massif de gazon servant de bordure a la broderie de ce parterre*

B . *Broderie mêlé de gazon formant palmette*

C . *Contr'allée dont la largeur est deter-minée par une rangée d'Ifs .*

D . *Rinceau d'ornement remplit de Sable de diverses Couleures*

B. inv et f. 11


PARTERRE DE BRODERIE A COMPARTIMENT
A
A
A
A
B
B
Echelle de 1 2 3 4 5 10 Toises.
A Massif de fleurs en forme de platebande et dont les contours sont variés
B Divers rinceaux d'ornement faisant partie de la forme generale.
12

Les Parterres de broderie ſont les plus riches, étant compoſés de traits de buis qui forment des rinceaux d'ornemens que l'on remplit d'un ſable de diverſes couleurs; on les accompagne auſſi de maſſifs de gazon, & on les environne de platebandes de fleurs, ainſi qu'aux Planches 9, 10 & 11. Ces Parterres tenant le premier rang, ſont ordinairement les plus voiſins du Château; mais la difficulté de les bien entretenir, les a fait négliger dans ce dernier ſiecle aux Maiſons Royales: on en voit peu à Verſailles, à Marli, à Trianon, à Saint-Cloud, & on les a détruit dans la plûpart des Jardins publics à Paris, * pour ſubſtituer à leur place des Parterres à l'Angloiſe.

Les Parterres de compartimens ſont faits de maſſifs de gazon, & ils ſont deſtinés pour les Jardins des Orangeries: ou bien ils ſont formés de platebandes de fleurs, qu'on découpe en palmettes, en coquilles, volutes, &c. & ceux-ci conviennent aux Jardins fleuriſtes qui ſont près des appartemens du Maître: on les accompagne quelquefois d'une légere broderie, qui variant avec les platebandes de fleurs, produit un effet très-agréable: celui de la Planche douziéme eſt de cette derniere eſpece.

Je n'ai donné que ces cinq exemples de Parterres, que j'ai fait exécuter avec ſuccès en différens endroits; ces ſortes de deſſeins, ainſi que ceux des Boſquets, empruntant la plûpart de leur forme générale de la ſituation du terrain. Les Plans généraux ** peuvent en fournir encore différentes idées.

Après avoir dit quelque choſe des parties du jardinage, à l'embelliſſement deſquelles l'art & la nature concourent enſemble, paſſons à celles dont l'art fair tous les frais.

* Au Palais Royal, & au Luxembourg.
** Premier Volume, Planche premiere, 15e, 22e, 31e & 39e.

CHAPITRE SECOND.

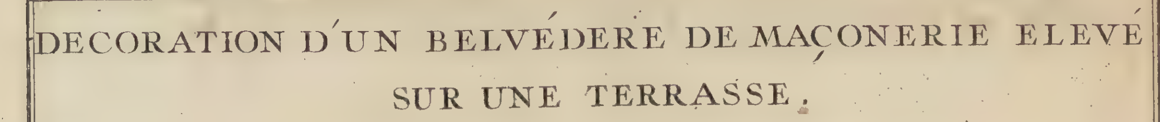
Contenant les Belveders de maçonnerie, les Berceaux de treillage, les Fontaines, les Vases, les Figures, les Sphinx & les Termes.

Des Belveders de maçonnerie.

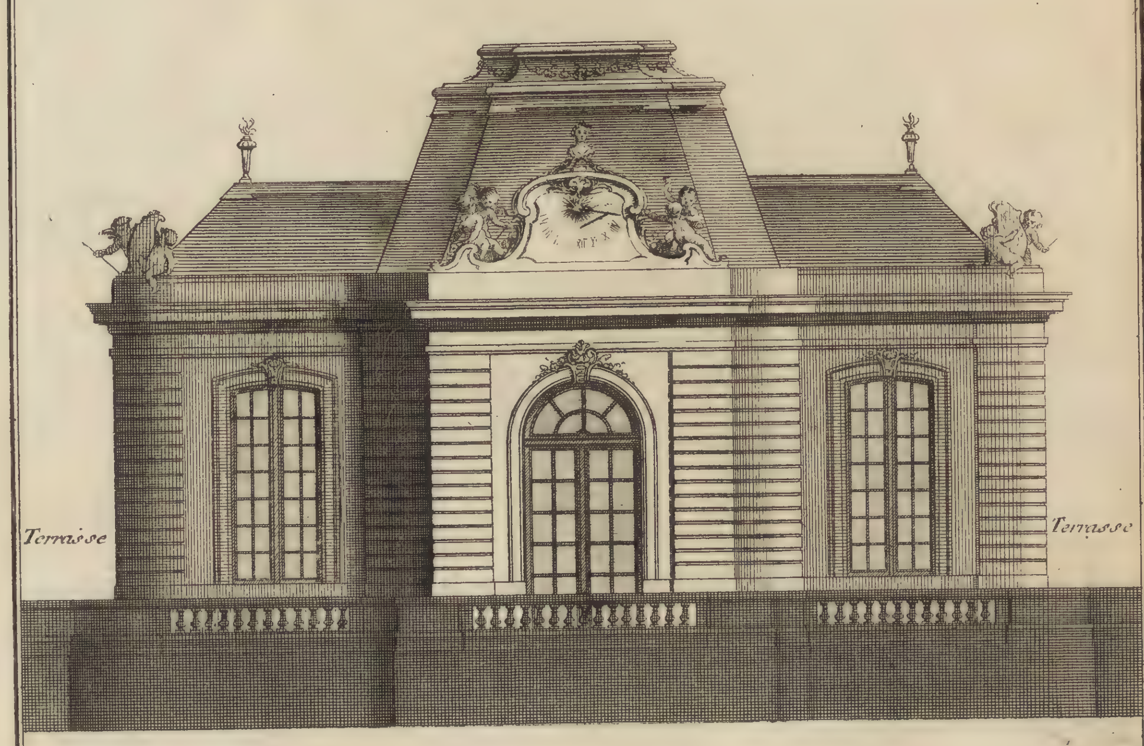
NOUS avons dit que les Bosquets servoient à se garantir de l'excès de la chaleur, à la faveur de l'ombre que leur verdure naturelle fournit dans la belle saison; mais les Belveders construits de maçonnerie sont dans les Parcs d'un bien plus grand avantage, puisque outre qu'ils procurent un beau coup-d'œil dans toutes les saisons, ils peuvent mettre à l'abri de toutes les intemperies de l'air. Le point essentiel est de les bien situer, & qu'on puisse les appercevoir au loin, leur aspect contribuant beaucoup à la décoration des Jardins. On les construit de pierre de taille ou de marbre suivant la dignité du lieu; & ces petits Bâtimens dans lesquels on distribue le plus souvent plusieurs pieces, s'élevent d'ordinaire sur quelque éminence, afin d'y mieux jouir d'une vûe satisfaisante : tel est celui que Madame la Duchesse du Maine a fait construire de pierre de taille dans les Jardins de Sçeaux * & que l'on appelle le Bâtiment de la Ménagerie.

Comme les Belveders, lorsqu'ils sont accompagnés de quelques appartemens, deviennent de petits Bâtimens qui demandent une étude particuliere; & que même ils perdent ce nom de Belveder, pour en prendre un autre suivant le lieu où ils sont édifiés, je renvoye sur leur sujet au

* On voit aussi dans les Jardins potagers un petit Belveder nommé Pavillon de l'Aurore.



DECORATION D'UN BELVÉDERE DE MAÇONERIE ELEVÉ SUR UNE TERRASSE.



Echelle de cinq toises.

Rez de chaussée de Parc

Plan

Terrasse

Terrasse



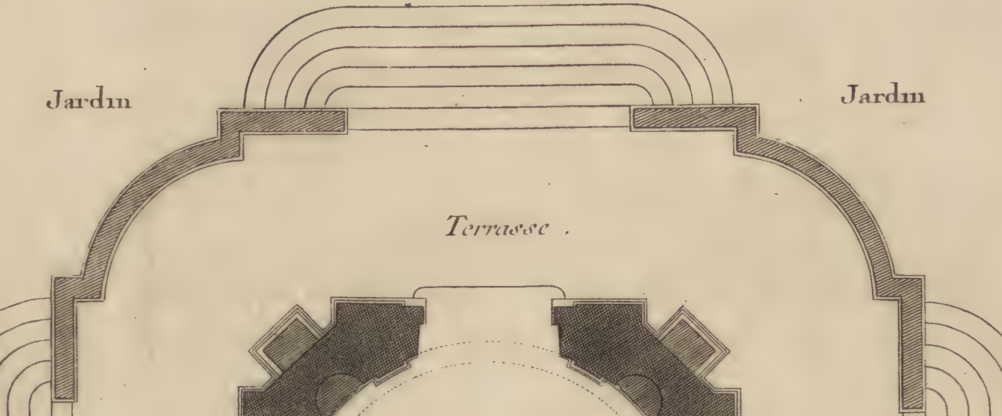
Biv et f.

ELEVATION DE BELVÉDERE PLACÉ À L'EXTREMITÉ D'UN PARC.



Echelle de 1 2 3 4 5 *Toises.*

Plan.



Binet et f.

premier Volume qui contient les diſtributions en général; mon objet n'étant ici que de préſenter ſeulement des exemples de ceux qui n'ont qu'un Sallon, comme à la Planche 14[e], ou qui tout au plus joignent à ce Sallon deux petites pieces, l'une pour lui ſervir d'Anti-chambre, l'autre de Cabinet, ainſi qu'à la Planche 13[e]. Ce dernier eſt élevé ſur une Terraſſe, le goût de ſon Architecture extérieure eſt ſimple, la forme de ſon Plan lui tenant lieu d'agrément. La ruſticité ſied bien à ces petits Bâtimens champêtres, ſur tout lorſqu'ils ne ſont accompagnés que d'une verdure naturelle & ſans artifice. J'ai affecté de couvrir celui ci d'un comble un peu élevé, afin de rendre mâle tout ce Bâtiment, dont j'ai néanmoins couronné l'entablement de quelques jeux d'enfans & d'un cadran ſolaire.

L'exemple de la Planche 14* a plus de décoration, étant environné d'une Terraſſe de maçonnerie ornée de Sphinx & de Vaſes, & de laquelle les angles ſont à pans circulaires, tandis que le Pavillon eſt à pans coupés, dont chacun eſt décoré d'une figure. Une couverture en forme de dôme, termine ce Pavillon, ſur lequel paroît un balcon de fer qui imite la Terraſſe & auquel on peut ſubſtituer un groupe de figures, ou tout autre amortiſſement, comme vaſes, trophées d'armes, &c. Quelquefois on éleve ces Bâtimens ſur des Terraſſes de gazons en talus, où l'on forme auſſi des marches de gazon, vis-à-vis des ouvertures qui donnent entrée dans le Sallon; ainſi qu'on l'a pratiqué en pierre à celui-ci.

Entre les Belveders qui n'ont qu'une ſeule piece en forme de Sallon, il en eſt qui ſont tenus entierement ouverts, & qui ne ſervent qu'à garantir d'un orage imprévu: alors

* C'eſt celui dont on a parlé de l'expoſition dans la deſcription du Plan général de la ſeconde Partie du premier Volume, pages 100 & 101, Planche 15.

ils ſont d'uſage dans les lieux écartés d'un grand Parc,* & c'eſt ce qui fait que l'on néglige de les fermer pour en éviter l'entretien, & qu'on y place ſeulement des bancs.

A l'égard de ceux qu'on conſtruit dans le voiſinage des promenades fréquentées, ils ſont ordinairement clos par des chaſſis à verres que l'on nomme portes croiſées, & qui s'ouvrent depuis le haut juſqu'au bas : on en décore les dedans de menuiſerie, ou d'étoffe qu'on a ſoin de détendre l'hyver. ** Quelquefois on les revêtit de marbre pour plus de dignité, & on orne leurs trumeaux de glaces. Souvent on y pratique des cheminées, pour y venir profiter des beaux jours qui ſe rencontrent dans la froide ſaiſon. Enfin l'uſage qu'on fait de ces ſortes d'endroits, en doit regler la décoration intérieure; mais il eſt indiſpenſable de donner à leur extérieur une forme avantageuſe & qui puiſſe ſatisfaire la vûe.

On donne encore le nom de Belveder à des lieux découverts qui ſont éminens dans un Parc, & deſquels on découvre un beau point de vûe, on chantourne leur plan ſuivant la correſpondance qu'ils ont avec ce qui les environne, & on a ſoin de mettre dans ces endroits des bancs de pierre ou de gazon.

De la diverſité des Berceaux de Treillage.

La dépenſe dans laquelle jette la conſtruction des Cabinets, Sallons, Portiques ou Berceaux de treillage n'étant pas à la portée de tout le monde, & ceux qu'on employe chez les particuliers ne méritant pas de groſſir cet ouvrage, j'en donne peu d'exemples deſtinés ſeulement pour les Jardins des grands Seigneurs.

Ces morceaux d'Architecture avoient paru être négli-

* Comme il s'en voit dans le grand Parc de Meudon. ** Ainſi qu'il s'en voit un à Choiſi-Mademoiſelle, donnant ſur le bord de la riviere.

gés dans les Jardins de propreté pendant quelques années, parce qu'on s'étoit apperçû qu'ils coûtoient beaucoup & n'étoient pas de longue durée ; mais il paroît que depuis quelque tems ils ont été remis en usage, & qu'on préfere leur agrément à l'œconomie.

Quelques personnes, à la place de ceux de treillage, mettent en pratique les Berceaux naturels à l'imitation de ceux de Marly : on en voit quelques-uns en divers endroits où le goût du dessein paroît avec assez d'avantage : pour y réussir il faut contraindre les branches des arbres de se plier suivant la forme qu'on veut donner à ces morceaux d'Architecture, & entretenir ces branches avec des échalas, des perches & des fils de fer ; mais comme il ne faut que la mort d'un de ces arbres pour défigurer tout l'ouvrage, qu'en général ils demandent une attention qui ne convient qu'à la dépense d'un Souverain, & qu'il ne s'agit pas moins de plusieurs années pour jouir d'un ombrage assuré, ces inconveniens ont rebuté les particuliers, & leur ont fait donner la préference aux Berceaux de treillage qui rendent service en très-peu de tems, & dont on prévient la ruine en les armant de barres de fer qui forment leur chassis & soutiennent tous les ceintres, les courbes, les anses de panier, &c. Les échalas dont on les construit, doivent être de chêne, bien planés, dressés & liés ensemble avec du fil de fer : on employe quelquefois du bois de chataignier; mais il n'est pas si durable & n'est bon que pour les espaliers : les ornemens que l'on employe à ces Berceaux se font de bois de tilleul ou de boisseau, & les bâtis, les corniches, les ceintres & les socles se font de chevrons de chêne bien corroyés.

Tous les membres d'Architecture & les ornemens ne sont pas propres au treillage, à cause des vuides formés

par les mailles dont ces ſortes d'ouvrages ſont compoſés ; car rien ne ſeroit ſi mal entendu que d'y voir des corniches, des entablemens, des amortiſſemens, &c. qui ſans être évuidés, porteroient ſur un travail percé à jour qui paroîtroit ſoutenir ces fardeux avec peine. Il faut auſſi prendre garde que pour donner dans un goût particulier d'Architecture, on ne tombe dans le meſquin : en un mot ce genre demande un certain génie & la pratique du deſſein : les ornemens en doivent être legers, les contours extrêmement coulans, les formes piramidales, & il doit regner dans toute leur compoſition une agréable ſymétrie.

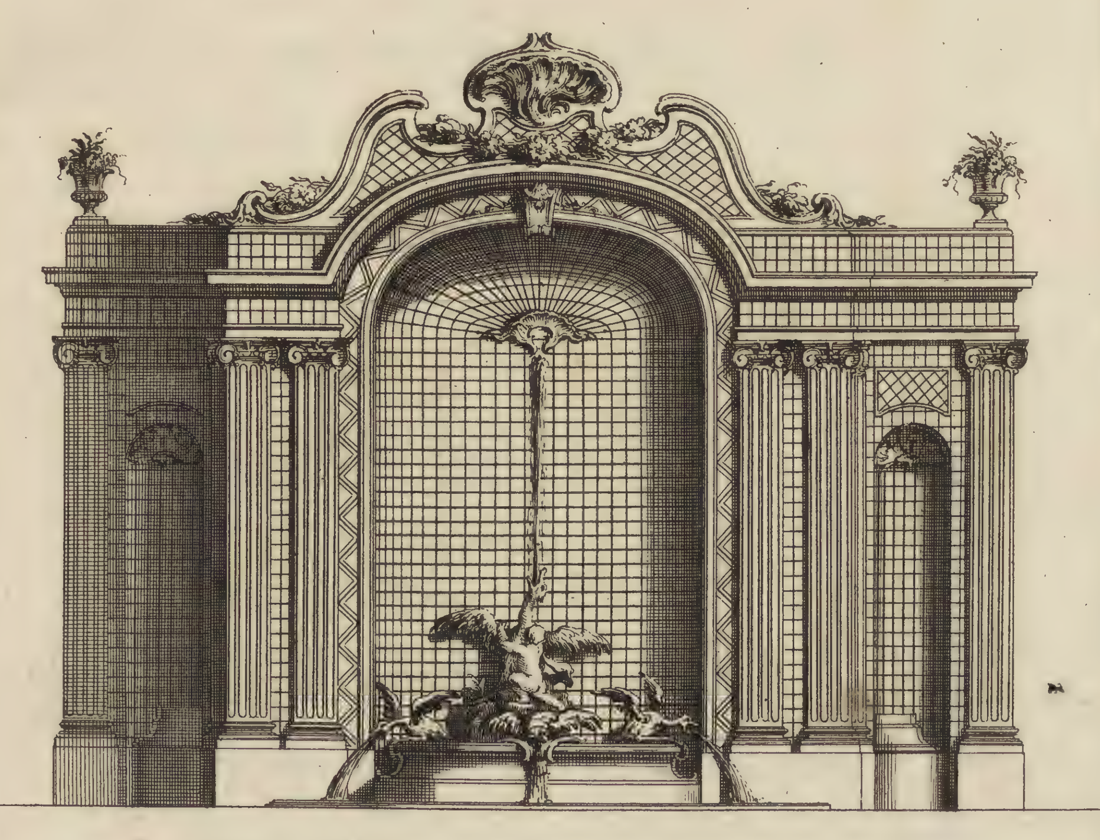
Souvent on orne ces pieces de treillage, de Fontaines accompagnées de figures Maritimes; on y place des bancs dans des niches, ou des figures ſur des piédeſtaux, vis-à-vis de quelque allée ou contre-allée. On décore auſſi le dedans de ces Cabinets d'ornemens relatifs à l'eſpece dont ils ſont compoſés & à leur deſtination. Car il en eſt d'iſolés, c'eſt à-dire, de placés dans le carrefour d'un bois, ou au milieu d'une étoile. D'autres terminent une allée, & ſervent par leur décoration extérieure à embellir le coup-d'œil d'un Jardin : alors on les appelle renfoncement ou buffets. Il eſt enfin des portiques qui ne ſaillent du nud du mur que de quatre pieds, auſquels on donne le nom de berceaux en niche ; on les orne de tables portées par des conſoles, ou de Fontaines en napes-d'eau avec des baſſins.

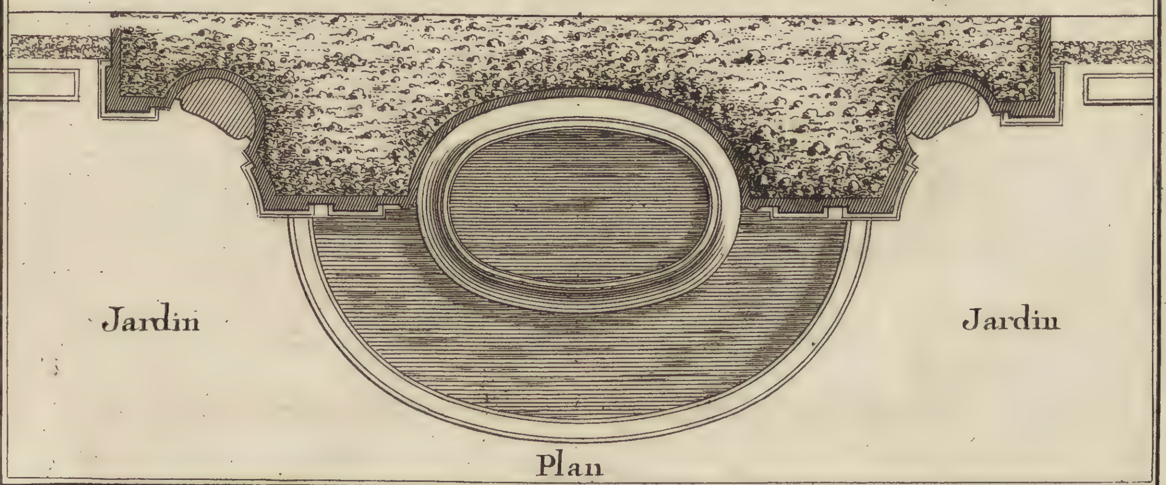
L'exemple de la Planche 15 eſt de cette derniere eſpece : il peut ſervir de buffet & être placé à l'extrémité d'une Terraſſe. Celui de la Planche 16 eſt un Cabinet à lanterne * qui peut être iſolé, à cauſe qu'étant compoſé de

* Qui a été propoſé dans le premier Volume, Chapitre premier, page 17, pour la décoration des extrémités de la grande allée en terraſſe L, dans le Plan général, Planche premiere.

quatre

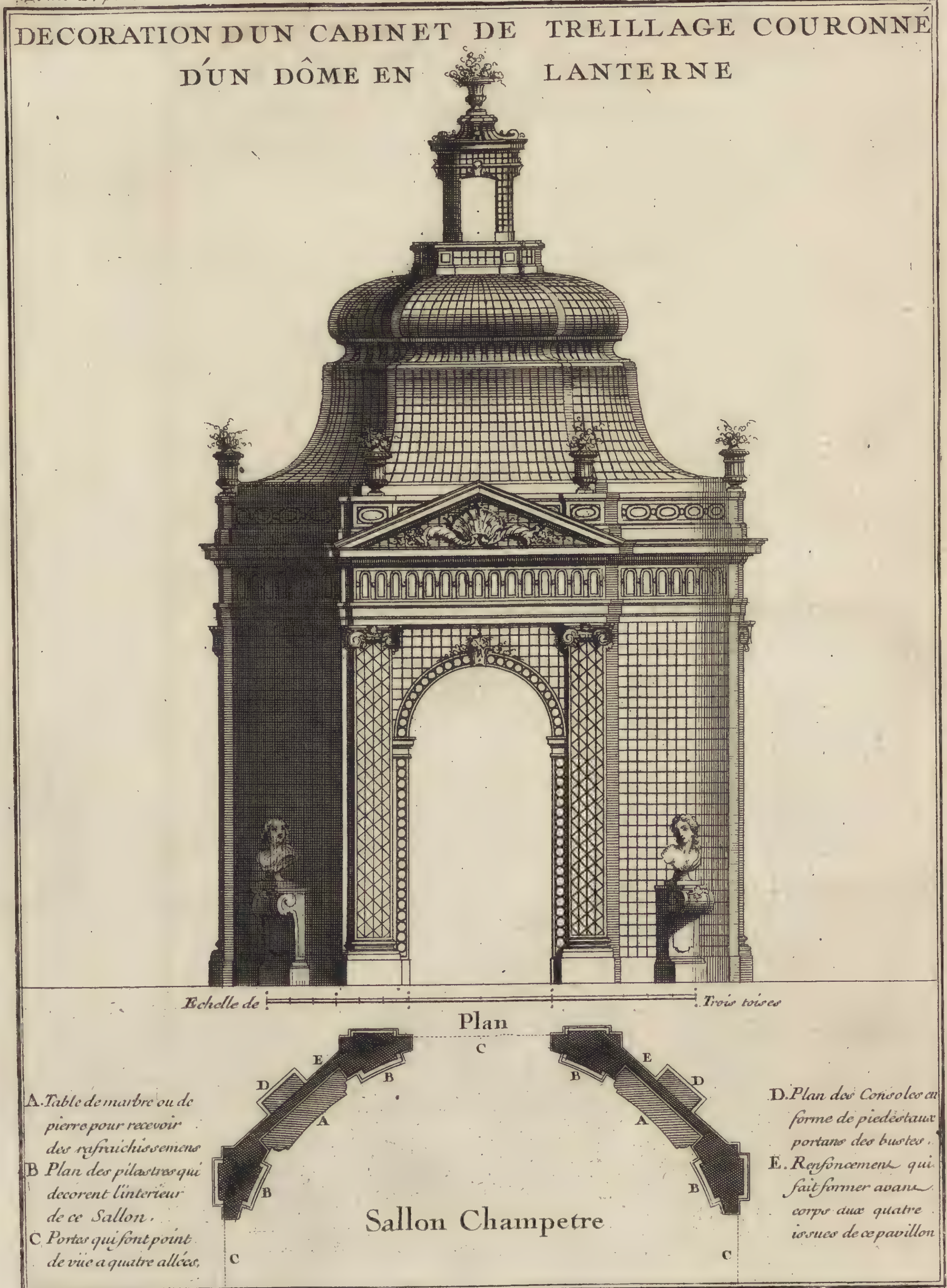
DECORATION D'UN BERCEAU DE TREILLAGE EN NICHE ORNÉ D'UNE FONTAINE





Plan

B inv et f


DECORATION D'UN CABINET DE TREILLAGE COURONNÉ D'UN DÔME EN LANTERNE
Echelle de Trois toises
Plan
A
B
C
D
E
A. Table de marbre ou de pierre pour recevoir des rafraichissemens
B Plan des pilastres qui decorent l'interieur de ce Sallon.
C Portes qui font point de vüe a quatre allées.
D. Plan des Consoles en forme de piedestaux portans des bustes.
E. Renfoncement qui fait former avant corps aux quatre issues de ce pavillon
Sallon Champetre

B. inv. et f.

quatre arcades il peut donner iſſue à pluſieurs allées.

Il eſt bon de faire enſorte que ces décorations ſoient l'objet de pluſieurs points de vûe : une telle dépenſe ne doit pas être cachée dans un lieu ſolitaire, ni dans le riſque d'être ignorée des perſonnes qui ſe proménent dans un Parc : il faut éviter de les placer dans des lieux trop humides, tant par rapport à leur converſation, que pour pouvoir y élever quelque verdure qui leur donne de l'ombrage, telles que le Jaſmin, le Chevrefeuil & autres.

L'amour pour ces ſortes de morceaux d'Architecture, ne doit pas engager à les repeter trop ſouvent dans un Jardin, où la varieté cauſe toujours un extrême plaiſir : il faut y faire paroître une agréable diverſité dans laquelle peuvent entrer les Sallons couverts, * & les Fontaines : ces derniers agrémens ſont plus durables & tiennent plus de la grandeur ; quoiqu'il en ſoit les berceaux de treillage ont leur mérite.

Quelquefois on en forme des Galeries couvertes, & ils y font un fort bon effet. Pour donner plus de grace à leur ceintre, on doit le tenir ſurbaiſſé, & pour procurer de l'ombre à ceux qui s'y promenent, il faut y élever de la verdure qui produiſe un feuillage épais : à Marly & à Sceaux on en voit de ſemblables qui ſont très-bien entretenus. ** Comme ces Berceaux n'exigent aucune décoration, n'étant compoſés que d'échalas maillés de cinq a ſept pouces, & ſoutenus de diſtance en diſtance par des montans & des traverſes de fer, on n'en rapporte ici aucun exemple, & l'on s'eſt borné aux deux Planches 15 & 16, où l'on voit la décoration d'un Cabinet à lanter-

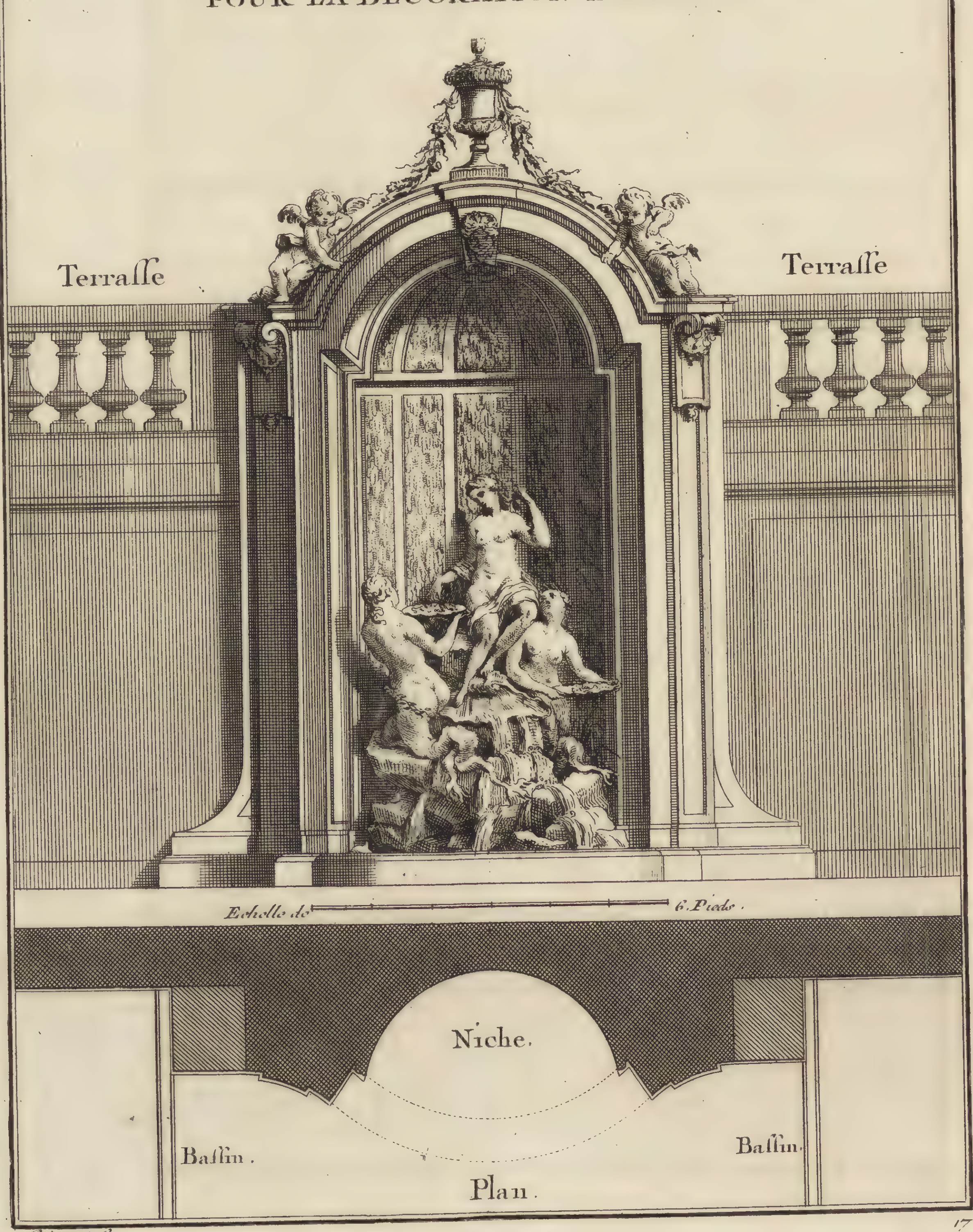
* Tels que ſont les Belveders percés dont nous avons parlé, ou les Pavillons des dômes qui ſe voyent dans l'un des Boſquets du Parc de Verſailles.

** Il s'en voit auſſi dans le Parc de Chantilly, au Jardin de Silvie, qui ſont d'une beauté admirable.

ne & d'un Portique en niche, qui ſont les pieces les plus ſuſceptibles d'ornemens. J'ai ombré ces deux exemples comme des corps d'Architecture de ronde boſſe, afin de faire ſentir la forme de leur plan & la réuſſite de leurs contours dans l'exécution. J'ai auſſi exprimé, autant que me l'a pû permettre la grandeur du deſſein, les divers ornemens qui compoſent les compartimens des différentes parties de ces morceaux d'Architecture, tels que ſont les vaſes, les conſoles, les fleurons, les graines, &c. L'échelle qui ſe trouve au bas fera juger de leurs proportions, & il ne reſte plus qu'à dire qu'auſſi-tôt que ces ſortes d'ouvrages ſont exécutés, ils doivent être couverts de deux ou trois couches de couleur verte en huile, tant pour les préſerver des accidens que cauſent l'humidité que pour leur donner de l'agrément.

Des Fontaines.

Les Fontaines ſont de toutes les décorations des Jardins celles qui leur donnent le plus de gayeté, elles ſemblent même leur prêter de la vie : le brillant éclat de leurs eaux, & le bruit que forment leur rejailliſſement & leur chute, réveillent dans la ſolitude des promenades; & ſouvent auſſi leur murmure & leur fraîcheur invitent à venir chercher de l'ombre auprès d'elles, pour s'y repoſer. On comprend ſous le nom de Fontaines toutes les eaux qui ſervent à la décoration d'un Jardin ou d'un Parc, comme les Baſſins, les Parterres d'eau, les Caſcades, les Grottes, les Buffets d'eau, & les autres pieces qui empruntent leur nom de leur ſituation, ou des principaux attributs qui les décorent. La premiere attention qu'elles demandent, ceſt de les diſtribuer à propos, & d'en ménager ſi bien le


DESSEIN D'UNE FONTAINE EN NICHE ADOSSÉE A UNE TERRASSE
POUR LA DECORATION D'UN PARC.
Terrasse
Terrasse
Echelle de 6. Pieds.
Niche.
Bassin.
Bassin.
Plan.

B inv. et f.

coup-d'œil qu'on puiſſe les appercevoir de divers endroits. Il en eſt cependant qu'il faut tenir cachées au point de vûe général ; telles que ſont celles, qui compoſées de ſujets allégoriques, empruntent la plus grande partie de leur beauté, de la perfection des ornemens & de la délicateſſe des ouvrages qui les décorent, & qui par conſéquent méritent de n'être pas expoſées aux accidens que pourroit cauſer un concours public. Pour les garantir de l'indiſcretion de la multitude ; on les renferme dans des boſquets auſquels on donne pluſieurs iſſues qui doivent être fermées par des grilles. Marly, Verſailles & Trianon offrent tout ce qu'il y a de plus magnifique & de plus ingénieux dans ce genre, & peuvent par la ſeule vûe beaucoup mieux inſtruire que ne le pourroit faire un long détail ; c'eſt pourquoi je renvoye aux beaux exemples dont ils ſont remplis, & je donne ſeulement deux différens deſſeins de Fontaines, afin que ceux qui ſont éloignés d'une école auſſi ſçavante, puiſſent concevoir une legere idée de ces décorations.

Je ne parlerai point ici de la conduite des eaux ni de la maniere de les amener dans un Parc ; le ſecond Volume de la 1re partie de l'Architecture Hydraulique * peut offrir à ce ſujet des avis plus utiles que ne le ſeroient quelques reflexions fort courtes & réduites aux bornes que je me ſuis preſcites dans ce Livre, dont la matiere d'ailleurs appartient particulierement à la décoration.

La Planche 17e fait voir. le deſſein d'une Fontaine propre à être miſe en face d'une allée, ou au bas d'une Terraſſe, & qui doit être exécutée en marbre, ou du moins en pierre. Le groupe de figures qui compoſe le fond de la niche, repréſente une Venus à ſa toilette, & j'ai aſſujetti les napes d'eau qui l'accompagnent, aux rocailles ſur leſ

* Par Monſieur de Belidor.

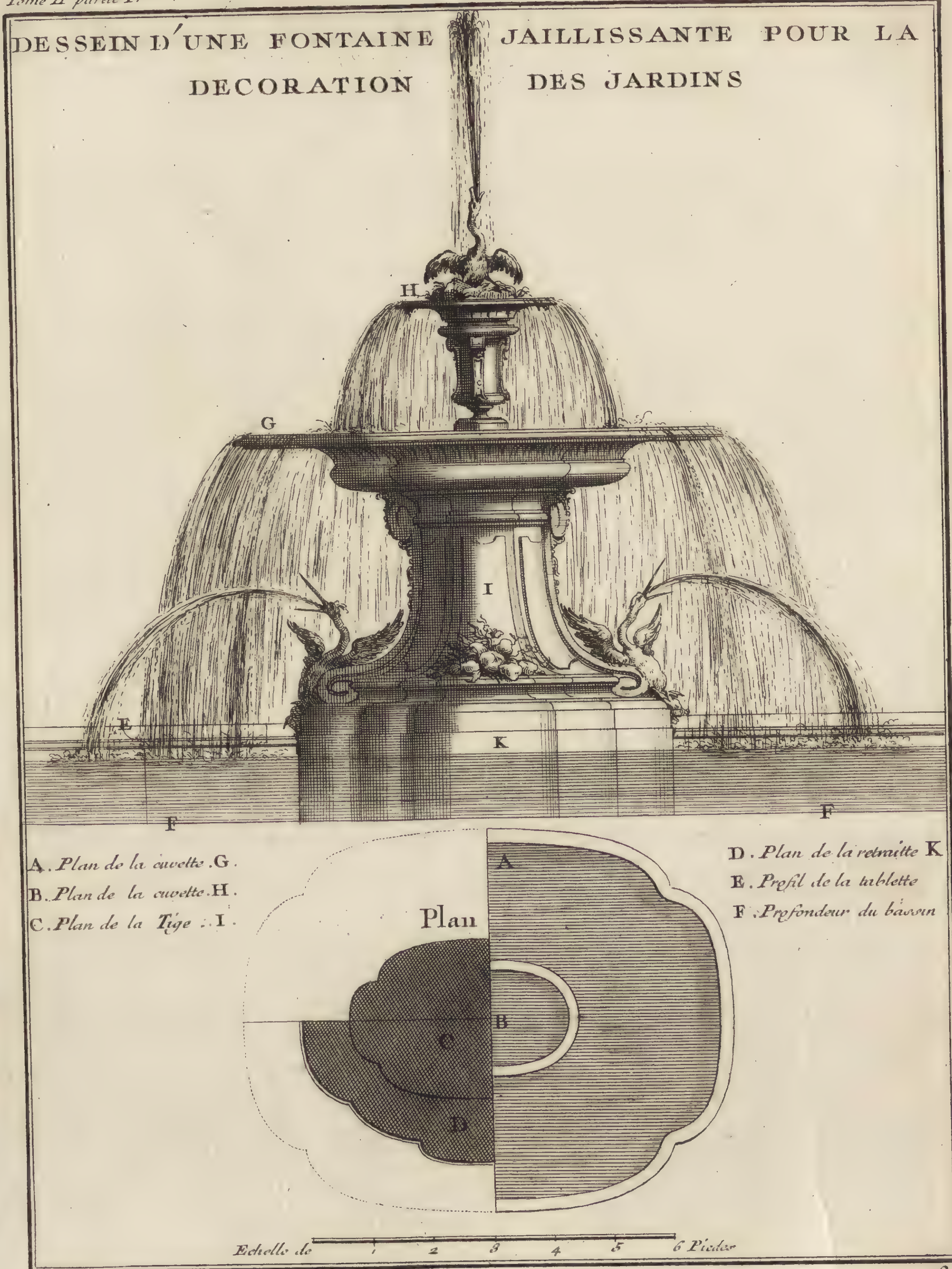
quelles ce groupe eſt aſſis : l'Architecture qui le renferme étant d'un goût mâle, peut être variée de couleurs dans ſes divers compartimens, & alors les figures doivent être en blanc ; ou ſi l'Architecture eſt de marbre blanc, les figures peuvent être de bronze ou de plomb doré. Je n'ai pas affecté dans ce deſſein trop de nouveauté, trouvant que pour faire valoir ces ſortes de décorations aux dépens des formes, on néglige ſouvent l'Architecture qui en doit être le ſoutien, ſur tout dans ce genre de Fontaines.

A l'égard de celles qui ſont dans le goût de l'exemple qui eſt à la Planche 18, la forme générale doit y décider par préference à l'Architecture ; & la beauté du Galbe & des Profils qui le compoſent, ſont les parties auxquelles on doit alors principalement s'attacher. C'eſt dans cette occaſion qu'on ne doit pas négliger de ſe ſervir d'un Sculpteur habile pour déterminer le contour des figures, des cuvettes, des conſoles, & de tout ce qui doit former l'ordonnance de ces Fontaines, qui le plus ſouvent ſe placent au milieu d'une étoile, afin qu'elles ſoient apperçûes de divers endroits, ou dans quelque niche de verdure en face d'une allée principale.

La diverſité des exemples que contient ce Volume m'empêche de m'étendre ſur cette partie de la décoration, qui en exigeroit elle ſeule un grand nombre ; mais je me reſerve à en donner dans la ſuite au Public, ſi celle-ci paroiſſoit être reçûe avec quelque ſuccès.

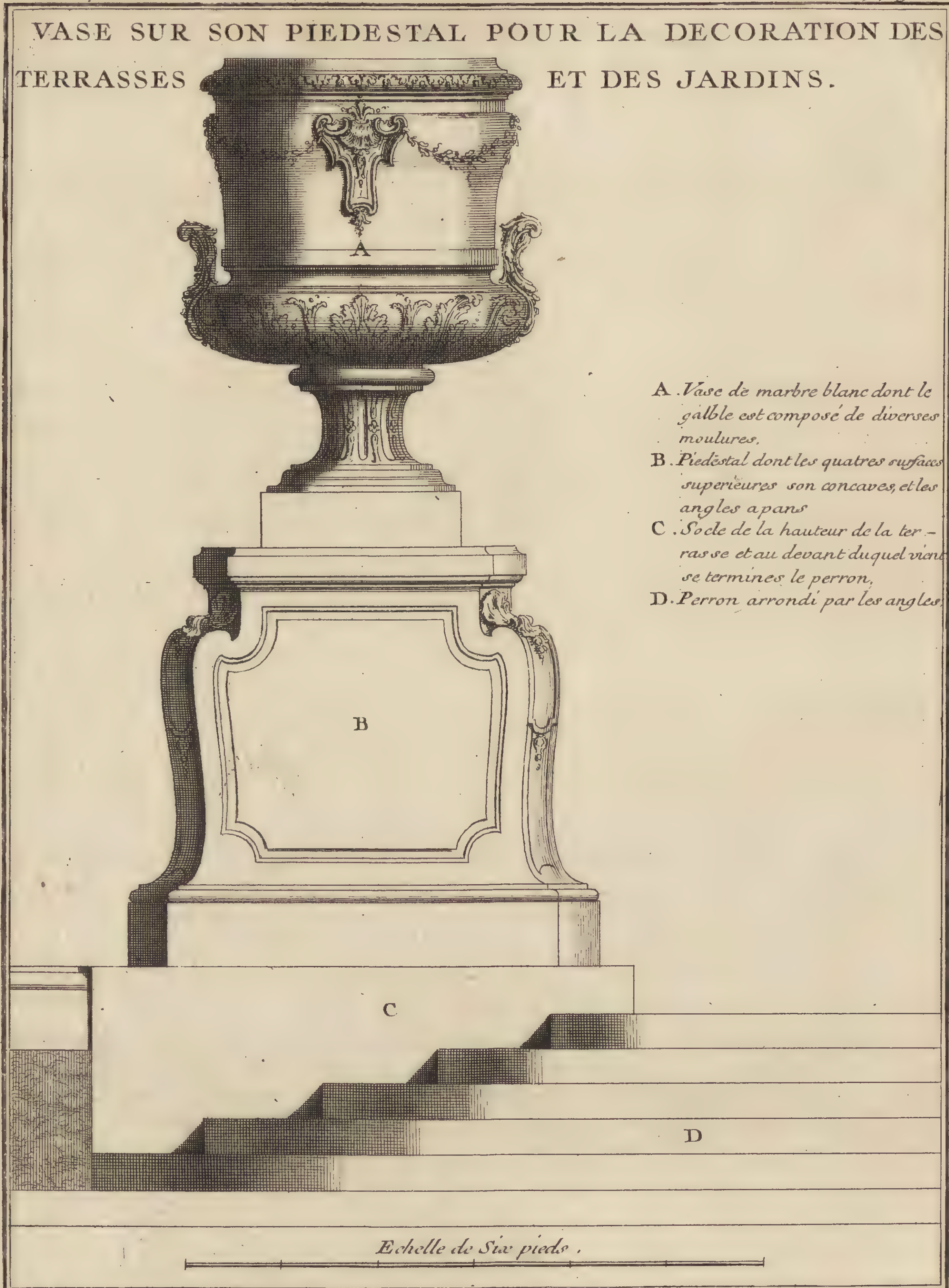
Des Vaſes.

Les Vaſes ſont une des beautés qu'on recherche dans les Jardins, & ils y produiſent une agréable varieté avec les Figures, les Ifs, les Berceaux de treillage, les Termes,


DESSEIN D'UNE FONTAINE JAILLISSANTE POUR LA DECORATION DES JARDINS
H
G
I
E
K
F
F
A. Plan de la cuvette G.
B. Plan de la cuvette H.
C. Plan de la Tige I.
Plan
A
B
C
D
D. Plan de la retraitte K
E. Profil de la tablette
F. Profondeur du bassin
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds

B inv et f

VASE SUR SON PIEDESTAL POUR LA DECORATION DES TERRASSES ET DES JARDINS.



A. *Vase de marbre blanc dont le galble est composé de diverses moulures.*

B. *Piedestal dont les quatres surfaces superieures son concaves, et les angles apans*

C. *Socle de la hauteur de la terrasse et au devant duquel vient se termines le perron.*

D. *Perron arrondi par les angles.*

B inv et f.



VASE POSÉ SUR SON PIÉDESTAL PLACÉ A L'EXTREMITÉ D'UNE TERRASSE.



A. Vase dont le tambour est decoré de guirlandes de fleur, et dont les principales moulures sont enrichies d'ornemens taillez en relief.

B. Piedestal dont les angles sont a pans enrichis de consoles.

C. Socle qui porte le piedestal, et qui forme le revetissement de la terrasse.

D. Perron vû par le retour.

B. inv et f.

&c. La plus grande difficulté n'eſt pas de leur choiſir une place heureuſe, la ſituation des lieux ſuffiſant pour l'enſeigner; ce qui demande plus de ſoin & d'habileté, c'eſt de leur donner une forme gracieuſe & de diverſifier avec ſuccès les parties qui les composent. Le lieu où ils ſeront placés doit déterminer leurs proportions, & c'eſt par elles qu'on doit meſurer la force qui leur convient, & faire choix de leur matiere. On en fait de bronze, de marbre, de fonte, de plomb, de pierre, &c. Ceux de marbre tiennent le premier rang en faveur de leur travail; & comme ils ſont les plus eſtimés, on les place dans les endroits d'où ils peuvent être le mieux apperçûs des appartemens. Aux Maiſons Royales, on les employe dans les grandes allées, aux Parterres & aux Boſquets: on en voit un grand nombre de cette eſpece & de parfaitement beaux dans les Jardins de Verſailles, de Trianon, de Marly & autres. J'ai donné aux Planches 19 & 20, deux exemples qui ſont d'une forme aſſez nouvelle, & qui peuvent s'exécuter en marbre, pour être placés comme nous venons de le dire.

Ceux de plomb ſont ordinairement deſtinés pour les Fontaines & les bords des baſſins, à cauſe qu'on peut leur faire prendre la couleur qu'on donne aux rocailles, aux buffets, aux groupes d'enfans, &c. dont on orne les Jardins.

On met quelquefois ces vaſes ſur des piédeſtaux ou ſur des dez, que l'on éleve & orne ſuivant la proportion & la richeſſe du Vaſe; mais en général cette élevation eſt reſervée pour les Vaſes de marbre, ceux de métail ſe poſant ſur des tablettes de pierre au bord de quelque Fontaine, ainſi qu'il s'en voit à la piece de Neptune dans les Jardins de Verſailles.

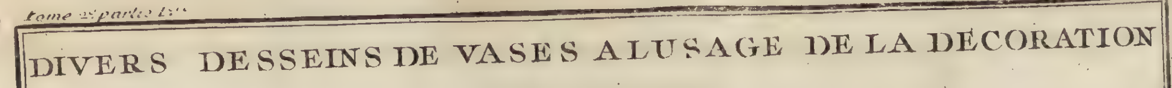
Quelques-uns pouſſent le ménagement juſqu'à faire exécuter en pierre ces Vaſes pour la décoration des Jardins; mais ils deviennent difformes, à moins qu'on ne paſſe deſſus une couleur en huile, pour empêcher que les intemperies des ſaiſons ne les noirciſſent & ne les défigurent.

Ces Vaſes de pierre ne conviennent que lorſqu'on les employe à couronner des Edifices conſtruits de leur même matiere, alors il faut s'attacher à la forme générale de ces Vaſes; parce qu'étant au deſſus de la portée de la vûe le détail n'y pourroit faire leur beauté, comme il la fait de ceux qui décorent les Jardins, & où le grain de la pierre ne permettroit pas d'énoncer toutes les petites parties qui compoſent leurs ornemens. A la ſuite des deux exemples dont nous avons parlé ci-deſſus, on trouvera à la Planche 21ᵉ quatre deſſeins de ces Vaſes deſtinés à décorer les Bâtimens; & l'on pourra en faire choix pour les dehors, ſoit pour couronner les piédroits des grilles dans les Parcs & Jardins, ſuivant la Figure A; ſoit pour orner les baluſtrades d'un Bâtiment à un étage, comme la Figure B, dans le goût de ceux de Trianon; ſoit enfin pour la décoration d'un Edifice à pluſieurs étages, dans le goût des Figures C, D.

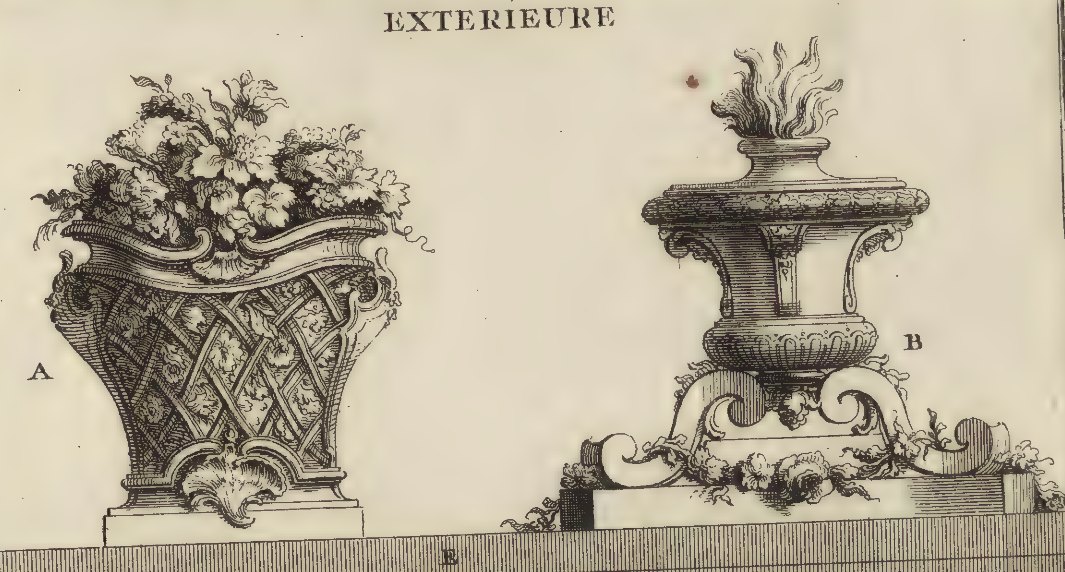
Il ſe fait des Vaſes de bronze, dont on décore les tablettes des Terraſſes; ainſi qu'on en voit à celle du Jardin de l'Orangerie de Verſailles; la Planche 22ᵉ en fournit quatre exemples.

On en fait auſſi de porphire, d'agathe, d'albâtre, &c. mais alors ils doivent être reſervés pour le dedans des appartemens, étant trop fragiles pour faire partie des décorations extérieures.

Quelquefois l'œconomie en fait faire de fer fondu, dont

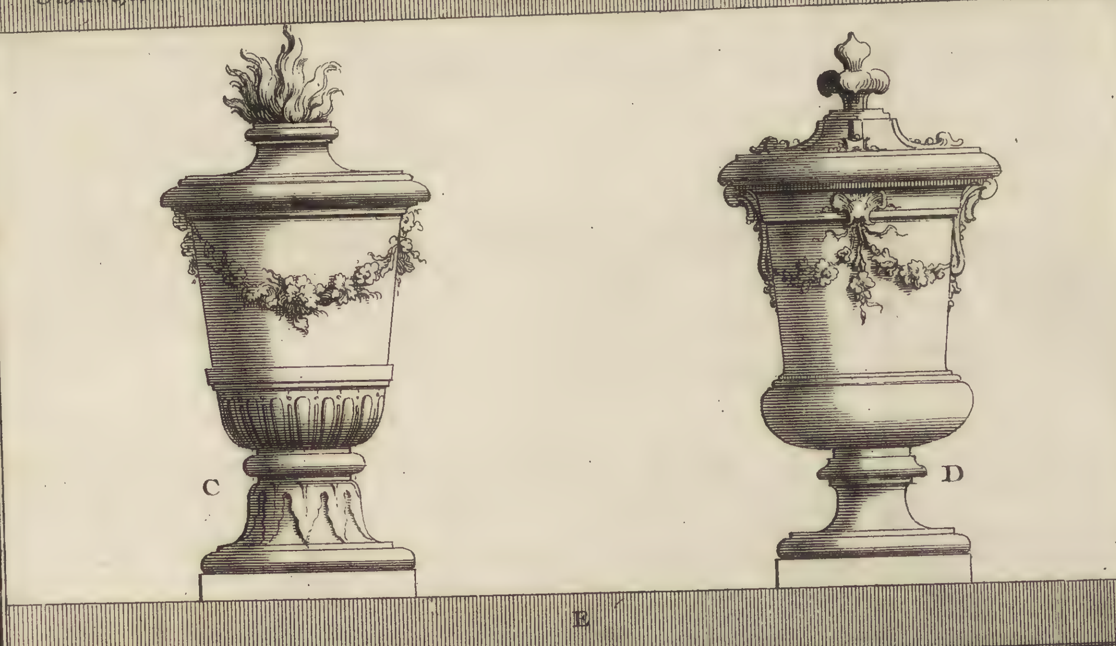


DIVERS DESSEINS DE VASES A L'USAGE DE LA DÉCORATION EXTERIEURE



A. *Vase ou Corbeille de fleurs pour la decoration des piedroits des portes de Jardin, cour ou avantcour*

B. *Vase a l'usage de la decoration des batimens a l'Italienne.*

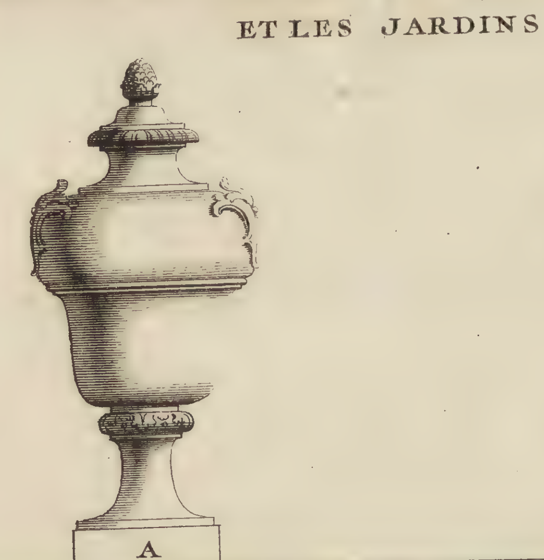


C, D. *Vase de forme variée pour la decoration des façades de Batiment.*

E. *Tablette d'appuy ou balustrade qui doit regner sur les vases.*

Echelle de Six pieds.

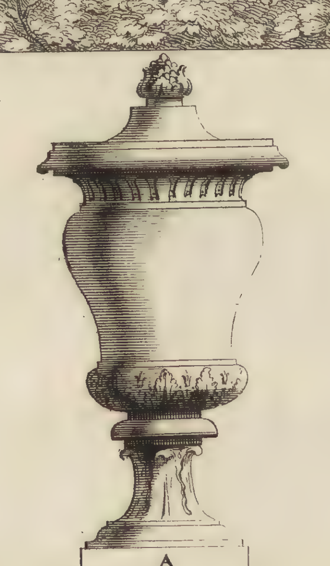
DIVERS VASES DE BRONZE POUR LES TERRASSES ET LES JARDINS

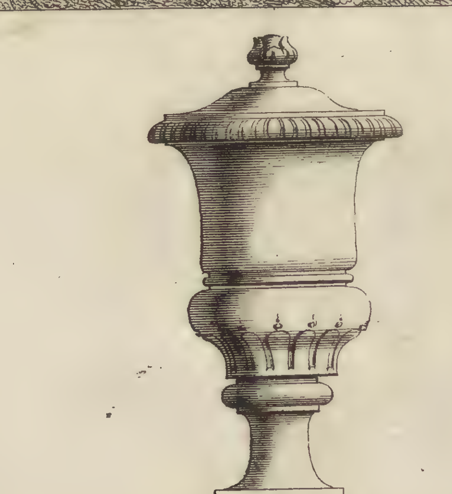




B

C





D

A *Vases de bronze a l'usage de la decoration des terrasses, ou de marbre precieux pour la decoration des appartemens,*

B *Tablette,*

C *Appuy revêtu de charmille*

D *Appuy de maçonnerie.*

Echelle de 1 2 3 4 5 6 *Pieds.*

les particuliers ornent leurs Jardins, après avoir paſſé deſſus quelque couleur en huile.

On en voit enfin de fayance ; mais ainſi que ceux de fonte, ils ne ſont bons que pour des petits Jardins qui demandent peu de dépenſe, & où ils font néanmoins un agréable effet.

Des Figures, des Sphinx, & des Termes.

Ces ornemens demandent de la diverſité dans la maniere de les diſtribuer dans les Parcs & Jardins : leur ſtructure eſt tantôt de bronze, de métal, ou de marbre, & quelquefois de pierre, ainſi que celle des Vaſes dont nous venons de parler ; * mais comme cette partie de la décoration des Jardins appartient plûtôt à la Sculpture qu'à l'Architecture, on doit en laiſſer le ſoin principal au Sculpteur, qui ſe charge de faire les modeles de ces ouvrages, & de les exécuter après que l'Architecte a aſſigné leurs places ſuivant la correſpondance qu'ils doivent avoir avec le tout.

Les exemples de ces ſortes d'embelliſſemens mis en exécution, ſont beaucoup au-deſſus de la ſpeculation ; ainſi pour s'en former une connoiſſance parfaite, il faut viſiter les lieux où il s'en voit dans tous les genres. Verſailles, Trianon, Marly, que je ne me puis laſſer de citer, offrent avec profuſion les morceaux les plus excellens & les plus dignes d'être imités ; le Château des Thuilleries en a de fort eſtimés, ainſi que des Vaſes qui ſont d'un Profil admirable. La plûpart de ces Figures ſe trouvent gravées en différens Recueils, ce qui peut ſervir à rafraîchir la mé-

* Cette œconomie n'eſt d'uſage que pour les Maiſons des particuliers, ou pour les Jardins publics de peu de conſéquence.

moire de ceux qui les ont vûes, & à en donner une notion à ceux que la diſtance des lieux prive du plaiſir de les voir. Pour donner une idée de ces décorations en général, j'offre ſeulement un exemple de Sphinx & de Termes, dont j'ai fait choix dans les Maiſons Royales; on les trouvera aux Planches 23 & 24. J'ai placé le Terme ſur un fond de charmille, pour faire ſentir le relief qu'ils reçoivent des paliſſades contre leſquelles on les adoſſe d'ordinaire. Quelquefois on en uſe de même à l'égard des ſtatues, qui néanmoins ſe trouvent le plus ſouvent iſolées, auſſi-bien que les Vaſes.

Je n'ai point donné d'exemples de ſtatues; leur genre étant infini, & leur allegorie dépendant de l'uſage auquel elles ſont deſtinées, de même que leur ſtructure dépend du plus ou moins de magnificence des autres ornemens avec leſquels elles ſont en e a tion.

Ces figures ſe poſent ordinairement ſur des piédeſtaux, auxquels on donne de l'élevation ſuivant le ſujet qu'elles repréſentent ou la place qu'elles occupent; car celles qui ſervent à décorer des Fontaines, ou à couronner quelques amortiſſemens, ne ſe poſent gueres que ſur des ſocles. A l'égard de celles qui ornent les allées des Jardins, les Parcs, les Parterres & autres ſemblables lieux, on doit obſerver que lorſqu'elles ſont en pied, elles doivent être ſur un piédeſtal dont le ſommet ſoit à la hauteur de l'œil; & que lorſqu'elles ſont couchées, on doit les placer ſur des piédeſtaux moins élevés.

Les ſtatues ſe diſtinguent ſuivant leur attitude, ou leur caractere: on donne le nom de Figures pédeſtres à celles qui ſont en pied, & celui de Figures équeſtres à celles qui ſont à cheval: faiſant attention à leur allegorie, on les appelle Symboliques, Fabuleuſes, Hydrauliques, Hiſtori

DESSEIN DE SPHINX GROUPÉ D'UN ENFANT AVEC GUIRLANDES DE FLEURS



DESSIN DE SPHINX POSÉ SUR SON SOCLE POUR LA DECORATION DES TERASSES.



Echelle de 5. pieds.

B. inv. et f.


TERME POSÉ SUR UNE PALISSADE DE CHARMILLE
Echelle de Six pieds.

B. inv et f.

ques, Grecques, Romaines, &c. Les Termes, quoiqu'à demi-corps, doivent ſe diſtinguer auſſi par leurs attributs; & cette regle doit s'appliquer généralement à tous les ornemens qui ſervent à compoſer un tout, tels que ſont les exemples qu'on vient de voir.

Le mérite de ces différens morceaux de Sculpture conſiſte dans la beauté de leur exécution, la matiere ne peut y contribuer que foiblement: on doit les examiner avec ſoin, & s'en remplir la mémoire en fréquentant les monumens publics & les Maiſons Royales, où ils ſont diſperſés avec choix, & où la vûe de ces belles choſes frappe & inſtruit mieux que toutes les leçons que la ſpeculation pourroit fournir. D'ailleurs, comme je l'ai dit, cette partie appartenant à la Sculpture, je n'en ai parlé ici que pour lui aſſigner ſa place. Ainſi je paſſe aux parties de la décoration extérieure qui regardent davantage le Bâtiment, & qui font l'objet de cette premiere Partie.

CHAPITRE TROISIE'ME.

Où il eſt parlé des Profils des Ordres d'Architecture, faiſant partie de la décoration du principal corps de Bâtiment qui compoſe la premiere partie du premier Volume: avec quelques reflexions ſur la décoration extérieure en général.

De la décoration extérieure en général.

COMME nous avons parlé de l'ordonnance générale des Edifices dans le premier Volume, & que nous avons remis à dire dans celui-ci quelque choſe des parties qui les compoſent, je tâcherai d'y donner une juſte idée

de l'application qu'on en doit faire dans la compoſition du tout-enſemble, & mon objet principal ſera de faire comprendre par des diverſes comparaiſons la préference qu'il faut donner à certaines parties plûtôt qu'à d'autres.

La décoration extérieure devant avoir une relation intime avec l'intérieure, il faut s'attacher à leur donner une ſi parfaite intelligence, que le Spectateur ne puiſſe regarder l'une avec plus d'intérêt que l'autre.

C'eſt cette union accomplie qui fait voir l'excellence d'un Architecte, ſur tout lorſqu'il a l'art de faire enſorte que la décoration extérieure annonce la diſtribution du Bâtiment; cependant on ne doit pas en cela porter le ſcrupule juſqu'à marquer par des allegories particuliers l'uſage du dedans de chaque partie de l'Edifice; cette affectation produiroit un coup-d'œil mal entendu, dont nous avons quelques exemples dans nos nouveaux Bâtimens, où l'Architecte jaloux de marquer dans les dehors la deſtination des dedans a répandu dans ſes faces extérieures autant d'attributs différens que de Pavillons.

Un bon Architecte doit avoir des vûes plus générales, & c'eſt au ſpectacle entier de ſon Edifice qu'il doit être le plus attentif; ſans cela il ſe trouveroit dans le cas du fameux de Broſſe, qui quoique plein d'une expérience conſommée, eſt tombé en bâtiſſant le Luxembourg, dans le défaut de répandre indifféremment dans ſes décorations extérieures du côté du Jardin, les allegories ſacrées & les prophanes. En effet au Pavillon du milieu, au premier étage duquel eſt placée la Chapelle, on voit ſur le dôme des figures conſacrées à la vraie Religion, pendant que dans les trigliphes de l'entablement qui porte ce même dôme, ſont repréſentés des têtes de Beliers & les uſtenciles dont ſe ſervoient les Sacrificateurs pour offrir leurs

victimes aux faux Dieux ; & que ſur les Pavillons des aî les ſont placées des figures fabuleuſes qui n'ont aucun rapport avec le caractere que doit avoir un Bâtiment de cette eſpece.

Lorſqu'on éleve un Palais, il me ſemble qu'on en doit orner la façade d'attributs qui expriment la dignité du Seigneur pour qui on le bâtit : les anciens nous en ont donné l'exemple, & ç'a été très-ſouvent par une partie de ces ornemens que l'on a pû reconnoître la proprieté des monumens dont il nous eſt reſté quelque veſtige. On ne doit pas inferer de là qu'il faille en répandre un grand nombre : il faut au contraire en éviter la profuſion, & ſur tout ne pas confondre des ornemens qui n'ont aucun rapport entre eux. Il eſt à propos de choiſir ceux qui doivent dominer & de s'en ſervir avec prudence : même dans les Maiſons des Grands le repos ſied toujours bien, & les connoiſſeurs lui donnent toujours la préference ſur cette richeſſe indiſcrete, qui par la multiplicité de ſes parties met hors d'état d'admirer les formes générales, & ne ſert ordinairement qu'à corrompre ce que l'Architecture a de plus majeſtueux.

Cette ſageſſe ſi fort en recommandation chez les anciens, & les monumens que nous ont laiſſés les plus habiles d'entre nos modernes, doivent être l'objet de notre étude & de notre imitation : ce n'eſt qu'en les gravant dans ſa mémoire qu'on peut ſe garantir des vices qui ſe ſont introduits dans notre maniere de décorer, & principalement dans la décoration intérieure, dont nous parlerons dans ſon lieu.

Afin que ce que je viens de dire devienne plus ſenſible par la comparaiſon, je paſſerai aux exemples des parties qui compoſent la décoration extérieure, & que j'ai tenues

d'une grandeur à pouvoir juger des proportions, après que j'aurai dit quelque chose * des Profils des Ordres qui entrent dans la décoration du principal corps du Bâtiment contenu dans la premiere Partie du premier Volume. Comme ces Profils appartienent entierement à l'Architecture, & que c'est elle qui assigne la place des ornemens, j'ai crû devoir commencer par ce qui les regarde & par quelques reflexions au sujet de ces mêmes Ordres; mais je dois faire ressouvenir que je les donne moins pour en traiter, que pour rassembler dans ces deux Volumes une idée générale de ce qui concerne la décoration d'un Edifice.

De l'Ordre Dorique qui regne au rez-de-chaussée du principal corps de Bâtiment qui compose la premiere Partie du premier Volume.

La Planche 26e donne la proportion de l'Ordre Dorique qui regne au rez-de-chaussée du premier des cinq Bâtimens dont on a fait la description dans cet ouvrage, & qui est employé tant du côté de l'entrée que de celui du Jardin & des faces latérales. Il contient deux pieds de diamétre par en bas, & huit diamétres de hauteur, non compris la base & le chapiteau, qui ont chacun un demi diamétre. Son entablement a un peu moins du quart de la hauteur de la colonne; cet Ordre n'étant pas élevé sur un piédestal, mais seulement sur un dé, dont la hauteur est souvent interrompue par les perrons qui donnent entrée au Bâtiment. Vignole donne le quart à l'entablement de son Ordre Dorique; & je suis de cet avis, lorsqu'il est élevé sur son piédestal.

* Ainsi que je l'ai promis au Chapitre troisiéme de la premiere Partie du premier Volume, pages 49 & 50.

PROFILS DE L'ORDRE DORIQUE

Qui regne au rez de chaussée du principal Corps de Batiment qui compose la Iere partie du Ier Volume Plan. 3. 4. 5. et 6.

Noms des moulures des differentes parties de cet Ordre

Corniche

- A. *Cavet ou quart de rond couronné de son filet*
- B. *Astragale*
- C. *Larmier*
- D. *Second larmier ou prennent naissance les mutules*
- E. *Mutules couronnés du talon qui regne sur le second larmier*
- F. *Quart de rond porté par un filet*
- G. *Bandelette qui couronne les triglifes*

Frise et Architrave.

- H. *Demi Metope formé par le nud de la frise*
- I. *Triglife*
- K. *Goutes des triglifes*
- L. *Bandelette ou Cymaise*
- M. *Platebande aplomb du fust de la Colonne*

Chapiteau.

- N. *Reglet*
- O. *Talon.*
- P. *Larmier ou goutiere. Ces trois dernieres moulures forment le tailloir.*
- Q. *Quart de rond ou eschine.*
- R. *Cordon substitué a la place des annelets que Vignole met a son chapiteau.*
- S. *Gorge ou Collarin.*

Colonne.

- T. *Astragale.*
- V. *Filet ou Congé.*
- X. *Fust de la Colonne.*

Base.

- Y. *Tore superieur.*
- Z. *Scotie entre deux filets.*
- &. *Tore inferieur.*
- a. *Plinthe de la base.*
- b. *Dé servant de piedestal.*

A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T V X Y Z & a b

Corniche. 19°

Frise. 16° ½

Architrave. 11°

Entablement. 3; 10° ½

Chapiteau. 1; ou ½ Diametre.

Hauteur du Fust de la Colonne. 16; ou 8 Diametres.

Base Attique. 1; ou ½ Diametre.

1; ou ½ Diametre. Archivolte.

1; ou ½ Diametre. Imposte.

Profil des Impostes et Archivoltes des portes croisées placées au rez de chaussée des Avant corps du premier Batiment du Ier Volume.

* *Cette base Attique, Selon le Sentiment de Vitruve, a eté inventé par les Atheniens, qui l'ont mis en usage les premiers, et depuis nos Architectes modernes l'ont employe indifferemment aux autres ordres excepté le Toscan, et c'est a leurs exemple que je l'ay attribué a celui cy.*

Echelle de trois Pieds.

B inv et f

Je n'ai point mis de canelures à cet Ordre. La plûpart des Auteurs ſont partagés ſur ce ſujet : ceux qui paroiſſent le plus généralement approuvés, comme Scamozzi, Palladio & Vignole, les y ont admiſes, tandis que Philibert de Lorme, J. Bullant & Viola les y ont ſupprimées. Je crois devoir être de l'avis de ces derniers, trouvant que les cannelures ſont plus convenables à ceux des autres Ordres qui reçoivent plus d'ornemens dans leur ordonnance, & qu'elles s'accordent peu avec la ſimplicité de celui-ci, ſur tout lorſqu'il n'eſt employé que dans des Bâtimens particuliers. On peut cependant les mettre en uſage lorſqu'on employe cet Ordre aux Bâtimens publics ; & quoique l'on voye pluſieurs monumens antiques & très-renommés où il eſt ſans cannelures, comme à Rome au Théâtre de Marcellus, je penſe qu'on a raiſon de s'en ſervir lorſqu'on veut leur donner de la légereté ; ce qui convient beaucoup mieux que de les rendre trop matériels, & d'y mettre des boſſages tels que ceux qui paroiſſent au Palais du Luxembourg.

Je ne parlerai point ici des membres qui compoſent chacune des parties des Ordres, ni de leurs proportions ; l'échelle que j'ai miſe au bas de chaque exemple, ſervant à les faire connoître ; d'ailleurs les principales parties s'y trouvent cottées. Je me ſuis ſervi du nom de pied & de pouce, ainſi que l'a fait Abraham Boſſe, afin d'être mieux entendu des perſonnes qui ne s'étant attachées que ſuperficiellement à l'Architecture, n'auroient pas été familieres avec les termes de module & de parties. Au ſurplus mon objet dans l'exécution des Ordres dont je donne ici les Profils, a été plûtôt de faire voir quelle correſpondance ils doivent avoir avec le tout-enſemble du Bâtiment, & quel doit être l'aſſemblage du Dorique avec l'*Ionique* qui

en est soutenu, que de détailler toutes les particularités qui déterminent le plus ou le moins de beauté de ces Ordres, cette matiere ayant été épuisée par plusieurs Auteurs, ainsi je passe à l'Ordre Ionique qui fait partie de la décoration du premier étage du même Bâtiment.

De l'Ordre Ionique.

J'ai donné à cet Ordre la hauteur de neuf diamétres qui n'ont que vingt-un pouces, afin qu'il soit d'une proportion plus déliée que le Dorique dont le diamétre est de deux pieds, & qui devant le porter, doit aussi avoir plus de solidité. Son entablement a un peu plus du quart, à cause que devenant plus éloigné de l'œil par son élevation, il perd de sa force : cette attention, aussi-bien que celle qu'on doit faire à la différence du solide au délicat, est très-importante, & la force des membres d'Architecture, ainsi que de la Sculpture, doit toujours se mesurer sur leur situation, sur leur hauteur & sur l'éloignement dans lequel ils seront vûs.

J'ai appliqué à cet Ordre le chapiteau Ionique moderne, qui fait beaucoup mieux que l'antique, sur tout aux colonnes isolées, où sa beauté symetrisée peut être apperçûe de tous côtés, & l'emporte sur l'autre dont les côtés sont dissemblables entre eux.

Scamozzi est le premier qui ait mis en usage la maniere de donner quatre faces pareilles au Chapiteau Ionique, laquelle a été depuis approuvée presque généralement par nos Architectes, qui n'en employent point d'autres dans leurs Edifices. J'ai aussi imité cet Auteur en supprimant les denticules à la corniche, & y laissant seulement le second larmier qui me paroît bien faire, malgré l'opinion de Palladio qui l'a entierement ôté. Plusieurs Auteurs, tels

PROFILS DE L'ORDRE IONIQUE

Qui regne au premier etage du principal Corps de bâtiment qui compose la Iere partie du Ier Volume Planche 3. 4. 5. et 6.

Noms des moulures des differentes parties de cet Ordre.

Corniche

A. *Doucine couronnée de son filet.*
B. *Cavet avec filet.*
C. *Premier Larmier.*
D. *Second Larmier couronné d'un talon.*
E. *Quart de rond.*
F. *Astragale.*
G. *Troisieme Larmier que quelques Autheurs ornent de denticules*
H. *Talon couronné d'un filet*

Frise et Architrave

I. *Frise*
K. *Cavet couronné de son filet*
L. *Troisieme face*
M. *Seconde face*
N. *Premiere face*

Chapiteau

O. *Tailloir*
P. *Quart de rond taillé d'Oves*
Q. *Astragale qui determine la hauteur du chapiteau*
R. *Volute oblongue Selon Scamozzy*
S. *Naissance du fust de la Colomne*

Base

T. *Cordon couronné d'un filet*
V. *Premier Tore*
X. *Scotie*
Y. *Second Tore*
Z. *Plinthe*
&. *Déz servant de Piedestal*

Profil des Impostes et Archivoltes des portes croisées placées au premier etage des Avant corps du premier Batiment du Ier Volume.

Archivolte — 11: — Imposte — 1:

A — 2° ½ — B — 1° ½ — C — 3° — D — 3° — E — 2° — F — G — 2° — H — 1° ½ — 17° ½ — Corniche
I — 14° — Frise — 3: 7° ½ — Entablement
K — 3° ½ — L — 2° ½ — M — 2° ½ — N — 2° — 1: — Architrave
O — P — 4° — 3° — Q — 2° — 9° — Chapiteau dans le goust de celui de Scamozzy.
R — S — S — 14: ou 9 Diametres — Hauteur du Fust de la Colomne.
T — V — X — Y — Z — 1° ½ — 2° ½ — 1° ½ — 2° ½ — 3° ½ — 1: — Base a l'imitation de Palladio.
& — 2: — Retraite ou Socle servant de piedestal a cet Ordre.

Nota *J'ay designé le nom de pieds par deux points, et celuy de pouces par un petit Zero placé au dessus du chiffre j'ay negligé de donner les mesures de bien des petits filets, dont on peut se rendre compte par les cottes generales et par l'Echelle.*

Echelle de quatre pieds

que L. B. Alberti & Viola, en ont usé ainsi à l'exemple de Scamozzi, qui s'est contenté d'orner sa corniche de modillons qui y conviennent d'autant plus qu'elle demande quelque richesse, sur tout étant portée par un Ordre Dorique dont la corniche est ornée de mutules, ainsi que L. B. Alberti l'a fait dans cet Ordre, & qu'il s'en voit dans quelques monumens antiques de Rome.

La base de la colonne de cet Ordre est semblable à la base Attique, au petit cordon près que j'ai ajouté, & qui regne sur le premier tore, ce qui la rend aussi pareille à celles de Palladio & de Scamozzi.

Tout cet Ordre est élevé sur un socle de deux pieds de haut, servant de retraite à tout le premier étage du Bâtiment, lequel se trouve couronné par l'entablement du même Ordre qui regne tout autour de l'Edifice & qui est orné d'une balustrade dont nous donnerons les Profils après avoir donné ceux de l'Ordre Attique qui termine la hauteur des avant-corps du milieu, tant du côté de l'entrée que de celui du Jardin. Avant que d'y passer, je dois dire qu'en général j'ai tenu ler deux Ordres dont je viens de parler d'un Profil assez simple, & que j'ai voulu que les moulures en fussent unies, par la raison qu'on n'a que trop expérimenté que les ornemens que l'on tailloit autrefois sur les Ordres d'Architecture & dans les décorations extérieures, ne servoient qu'à défigurer l'Edifice par l'ordure qui s'y amassoit, & que d'ailleurs ces ornemens ne pouvoient à cause de leur délicatesse être apperçûs à une certaine hauteur, comme on peut le remarquer à Paris au Château des Thuilleries. La Sculpture répandue avec profusion sur les faces des Bâtimens y produit le même effet, ainsi qu'on peut le voir au Portail des Jesuites de la rue Saint Antoine.

On ne peut donc trop s'attacher à mettre tout le méri-

te & toute la richesse de la décoration extérieure dans la beauté des Profils, la proportion des membres d'Architecture qui les composent, & la varieté des contours qui les déterminent. Peu de personnes atteignent à cette excellence : l'Art de profiler est une des plus difficiles parties de l'Architecture, & c'est celle qu'on néglige le plus, par la facilité qu'on trouve à puiser dans les Edifices déja faits ; mais cette facilité ne sert pour l'ordinaire qu'à faire produire un assemblage difforme, parce que ainsi que je l'ai déja dit, * les imitateurs ne pénétrent pas dans les vrais motifs qui ont porté les Auteurs à donner à leurs Profils telle ou telle proportion.

De l'Ordre Attique.

On entend ordinairement par l'Ordre Attique, un certain Ordre racourci, composé de diverses parties des autres Ordres : on donne aussi ce même nom à tout morceau d'Architecture, quand il se trouve dans une proportion plus petite que celle de l'ordonnance générale d'un Edifice. Cette maniere de décorer nous vient des Athéniens, & plusieurs de nos Modernes l'employent dans leurs Bâtimens, pour les exhausser & les couronner, ainsi qu'on l'a pratiqué au Château de Versailles du côté des Jardins. On en voit un exemple aux avant-corps du premier Bâtiment du premier Volume, & l'on trouve dans celui-ci à la Planche 28e, la proportion de l'Ordre qui y est employé. On doit observer que lorsqu'on couronne d'un étage Attique un Bâtiment, il ne faut point qu'on voye de comble au-dessus, parce qu'il paroîtroit accabler ce petit étage. On appelle faux Attique un entablement irrégulier & plus haut que la proportion ordinaire. Lorsqu'on décore des pilastres un

* Dans le premier Volume, troisiéme Partie, Chapitre 3, pag. 132.

PROFILS DE L'ORDRE ATTIQUE.

Qui couronne les Avant corps des façades du côté de l'entrée et du côté du Jardin du principal corps du Batiment qui compose la I.ere partie du I.ere Volume Planches 3. et 4.

Noms des moulures des différentes parties de cet Attique.

Entablement.

- A. *Doucine couronnée de son filet.*
- B. *Astragale.*
- C. *Larmier formant son plafond.*
- D. *Quart de rond entre deux filets.*
- E. *Premiere face qui se termine en adoucissement.*
- F. *Talon.*
- G. *Seconde face.*

Chapiteau.

- H. *Tailloir.*
- I. *Tambour.*
- K. *Astragale.*
- L. *Nud du pilastre.*

Base.

- M. *Petit tore couronné d'un filet.*
- N. *Gros tore.*
- O. *Plinthe.*

Profil du bandeau des croisées de l'étage attique

A 5°
B
C 4° 1/2
D 4°
E 8°
F 1° 1/2
G 5°
2: 4°
Entablement ou j'ay Supprimé la Frise et l'Architrave pour en rendre les parties plus Superieures étant fort élevé.

H
I 4°
23°
Chapiteau composé de feuilles d'acanthe et de Caulicoles d'où sortent les palmes qui se terminent en volute.

K 2°
L
L
7: 8° ou 4 Diametres
Hauteur du pilastre attique.

M 2°
N 4°
O 5° 1/2
11° 1/2
Base que Vignole donne a son ordre dorique.

22° 1/2
Socle ou retraite sur laquelle cet Ordre est élevé.

Echelle de quatre Pieds.

B inv et f

étage Attique, on donne quelquefois une baſe à cet Ordre, & quelquefois on l'éleve ſeulement ſur un ſocle qui ſépare le fût par un filet: j'ai donné au mien la baſe que Vignole a donnée à ſon Ordre Dorique, ayant fait ſervir à l'Ordre Dorique celle que Vitruve nomme Attique.

Le Chapiteau de l'Ordre Attique eſt ſouvent orné des feuilles du Corinthien, auxquelles on peut ajouter des Volutes & des Caulicoles. On en compoſe auſſi de ſimboliques qui déſignent les ſujets du Fronton & s'accordent avec les allegories répandues ſur la façade du Bâtiment.

La Corniche que j'ai donnée à cet Ordre, eſt d'un Profil aſſez ſingulier, elle forme un plafond qui couronne d'une façon aſſez avantageuſe toute la hauteur de l'avant-corps pour lequel il a été compoſé. Selon moi, un entablement architravé placé à un dernier étage, perd de ſon agrément; parceque alors la diſtance en fait paroître les parties trop égales à la vûe, ſur tout quand on eſt obligé de garder une correſpondance de proportion entre les Ordres de deſſus & ceux de deſſous & d'y obſerver de la dégradation; au lieu que cette Corniche, dont un même Profil fait la hauteur, a des parties plus mâles & qui deviennent plus ſenſibles.

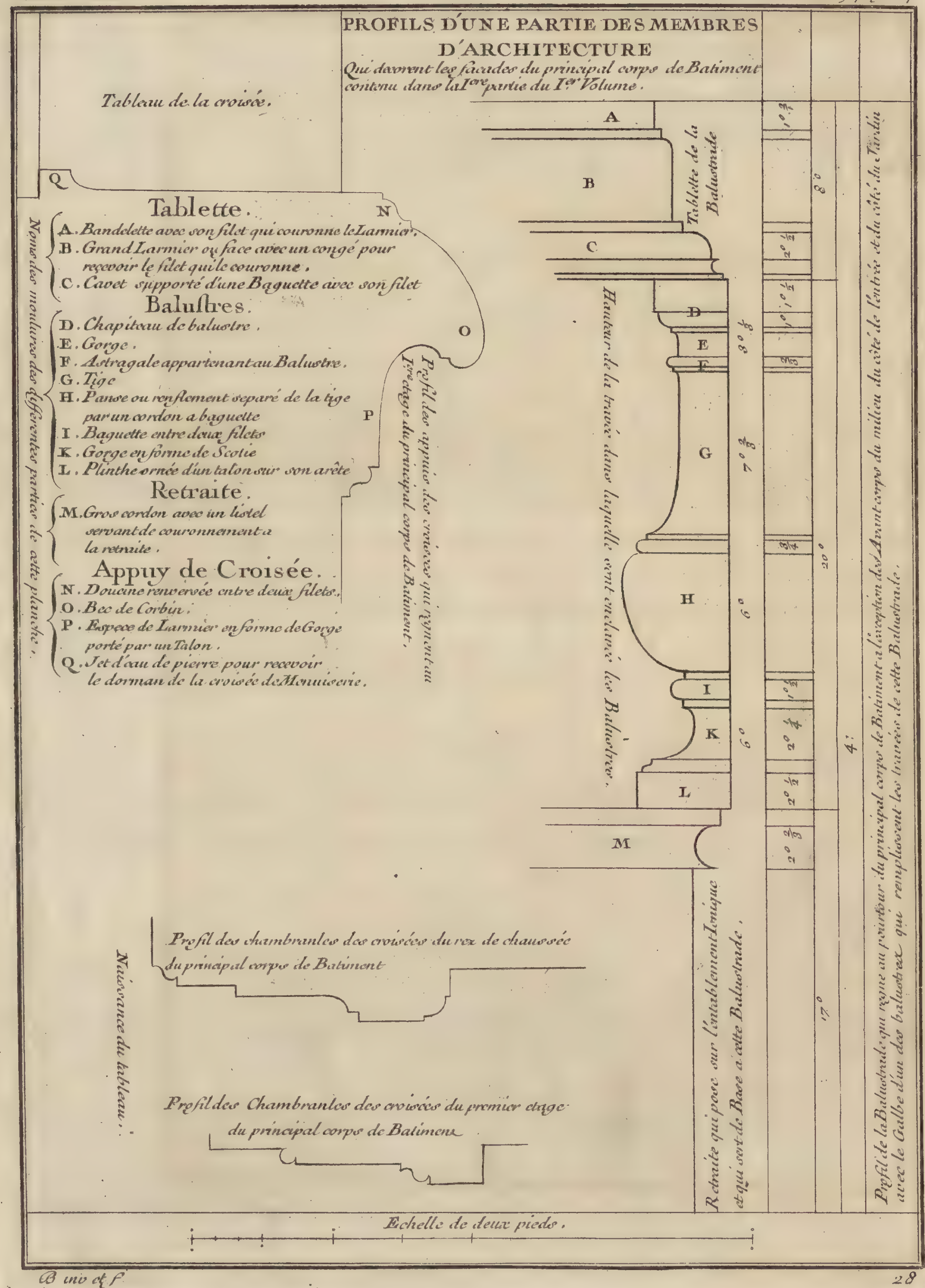
On ne ſçauroit donner de regles certaines pour la hauteur de cet Ordre, les exemples qui nous en reſtent des anciens étant trop diſſemblables. Ils ne l'ont même mis en uſage que dans les Arcs de triomphe, dans l'intention d'avoir une place aſſez grande pour contenir les inſcriptions néceſſaires à ces ſortes de Bâtimens: le Tableau de l'inſcription de l'Arc de Tite eſt d'environ le quart de l'Ordre de deſſous y compris le piédeſtal. L'Attique de l'Arc de Septime Severe n'eſt que d'un tiers de tout l'Ordre; celui de Verone a ſon Attique entre le quart & le cinquié-

me, toutes ces différentes proportions nous font voir qu'on ne pouvoit faire ses Attiques plus hauts que du tiers, cependant à l'égard des Attiques employés au dernier étage des Bâtimens, nos Modernes l'ont tenu dans une proportion plus élevée, tel qu'il se peut voir au Louvre à Paris, dont l'Attique est tenu de la moitié de la hauteur de l'Ordre Composite qui est au-dessous.

Cette différence d'opinions rend en général la proportion de cet Ordre assez arbitraire ; la distance dont il est apperçû, & la force ou l'élegance de l'étage qui le reçoit sont ordinairement ce qui le détermine : la proportion de celui que je donne a de hauteur quatre fois sa largeur, non compris son Chapiteau & sa base dont les mesures peuvent se remarquer à la Planche 28e. Celui de la façade du côté des Parterres, * a cinq diamétres de hauteur, parce que, selon moi, lorsqu'un Attique couronne un rez-de-chaussée & lui tient lieu d'un premier étage, il doit avoir plus d'élevation que lorsque l'Edifice est composé de plusieurs étages.

La Planche qui suit offre le Profil de la Balustrade qui regne sur l'Ordre Ionique, & donne une idée du galbe des balustres qui remplissent les travées. Cette balustrade, qui tient lieu d'Attique, sert à cacher la couverture des combles, & doit être plus ou moins haute, suivant l'étendue du Bâtiment & le plus ou moins de légereté de l'Ordre sur lequel elle est posée ; car rien ne choqueroit plus la vûe qu'une lourde Balustrade assise sur un Ordre Svelte, & ce seroit pécher contre ce que la Nature fait voir dans ses productions. Cette observation cependant on ne doit pas être prise à la rigueur, lorsqu'un Bâtiment qui n'a qu'un étage reçoit cette Balustrade ; parce qu'alors quel que puisse être

* Cinquiéme Partie du premier Volume, Planche 41.


PROFILS D'UNE PARTIE DES MEMBRES D'ARCHITECTURE
Qui decorent les facades du principal corps de Batiment contenu dans la I.re partie du I.er Volume.
Tableau de la croisée.
Tablette.
A. Bandelette avec son filet qui couronne le Larmier.
B. Grand Larmier ou face avec un congé pour recevoir le filet qui le couronne.
C. Cavet supporté d'une Baguette avec son filet
Balustres.
D. Chapiteau de balustre.
E. Gorge.
F. Astragale appartenant au Balustre.
G. Tige
H. Panse ou renflement separé de la tige par un cordon a baguette
I. Baguette entre deux filets
K. Gorge en forme de Scotie
L. Plinthe ornée d'un talon sur son arête
Retraite.
M. Gros cordon avec un listel servant de couronnement a la retraite.
Appuy de Croisée.
N. Doucine renversée entre deux filets.
O. Bec de Corbin.
P. Espece de Larmier en forme de Gorge porté par un Talon.
Q. Jet d'eau de pierre pour recevoir le dorman de la croisée de Menuiserie.
Noms des moulures des differentes parties de cette planche.
Profil des appuis des croisées qui regnent au I.er etage du principal corps de Batiment.
Tablette de la Balustrade
Hauteur de la travée dans laquelle sont enclavés les Balustres.
Retraite qui pose sur l'entablement Ionique et qui sert de Base à cette Balustrade.
Profil de la Balustrade qui regne au pourtour du principal corps de Batiment a l'exception de l'Avant corps du milieu du côté de l'entrée et du côté du Jardin avec le Galbe d'un des balustres qui remplissent les travées de cette Balustrade.
Profil des chambranles des croisées du rez de chaussée du principal corps de Batiment
Naissance du tableau.
Profil des Chambranles des croisées du premier etage du principal corps de Batiment
Echelle de deux pieds.

l'Ordre qui le décore, il eſt bon de donner à cette Baluſtrade aſſez de hauteur pour qu'elle puiſſe lui ſervir d'Attique & lui donner plus de majeſté.

Sur la même Planche eſt exprimé le Profil des appuis des croiſées qui regnent au premier étage dans les arriere-corps du même Edifice dont on vient de parler: on y trouvera auſſi celui des chambranles des croiſées du rez-de-chauſſée & du premier étage; & les Planches précedentes contiennent celui des impoſtes & des archivoltes: je m'en tiens à ces exemples pour donner ſeulement une idée générale des parties de ce premier Bâtiment, n'ayant pas eu deſſein d'entrer, à l'égard des Ordres d'Architecture, dans un détail plus circonſtancié, qui m'auroit jetté dans la néceſſité de parler des cinq Ordres: les raiſons que j'ai eues de m'y ſouſtraire, peuvent être rappellées par le Lecteur: * outre que je l'ai averti que j'aurois pris un ſoin ſuperflu en m'étendant ſur une matiere déja traitée par plus d'un Auteur; j'ai dû m'y appliquer d'autant moins que l'Académie d'Architecture travaille à mettre inceſſamment cette partie au jour, avec autant de ſcience que de clarté. Je paſſe donc aux autres parties extérieures du Bâtiment qui appartiennent à la ſculpture: ce ſecond Volume étant entierement conſacré à la décoration.

* Voyez ce que j'ai dit dans le premier Volume, Chapitre troiſiéme, pages 49 & 52.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

Où il est parlé de la proportion des Frontons, de la décoration qui leur est propre, & des Armortissemens qui peuvent tenir lieu de Frontons.

J'AI renvoyé dans le premier Volume à ce Chapitre ci * pour la proportion des Frontons; mais avant que d'en parler, je dois dire que les anciens Auteurs, ainsi que nos Architectes modernes, sont d'un avis contraire à leur égard. J'estime que la situation du lieu, la hauteur où ils sont placés, & la force de l'Architecture qu'ils couronnent, guide celui qui les met en usage. L'expérience a fait connoître qu'il faut tenir dans une proportion plus élevée ceux qui sont placés à une hauteur plus considérable & que ceux qui ne sont qu'à une hauteur ordinaire, doivent être plus surbaissés. Il faut entendre que je parle seulement ici des Frontons triangulaires qui conviennent aux grands Edifices, desapprouvant absolument ces petits Frontons en triangles ou circulaires, que plusieurs Architectes employent dans leurs Bâtimens pour la seule décoration: j'en trouve la multiplicité desagréable, & quoiqu'elle fût fort en usage dans l'ancienne Architecture, elle ne devroit pas en être mieux reçûe chez nos modernes. Aussi un Architecte prudent doit-il se dépouiller de tout préjugé, tant pour les manieres dont les anciens décoroient leurs Edifices, que pour les nouveautés qu'il plaît à certains Décorateurs de notre siécle de mettre en pratique. Pour parvenir à l'excellence qu'exige la bonne Architecture, il est nécessaire d'éviter la partialité, & de puiser égale-

* Premiere Partie, Chapitre troisiéme, page 59.

ment les lumieres de ſon Art dans l'une & l'autre maniere de bâtir ; d'emprunter les formes générales de la premiere, & d'imiter les beautés du détail de la ſeconde, ce qui ne peut manquer de former un beau tout. Le fameux Manſard n'a point pris d'autre route pour parvenir à élever des modeles de la vraie Architecture dans le Bâtiment de Clagny & dans une partie du Château de Verſailles ? Peut-on y voir ſans admiration la nobleſſe qui y regne, & cette juſte correſpondance de l'Architecture avec la Sculpture, qui y ſemblent ne pouvoir ſe paſſer l'une de l'autre, ſans que néanmoins il paroiſſe qu'en les ſéparant, l'une des deux dût reſter imparfaite. Peut-on trouver rien à déſirer dans la façade du Château de Verſailles qui ſe préſente du côté des Jardins ? L'Architecte, ſans bleſſer l'ancienne Architecture, n'a t-il pas accoutumé les yeux à ſe paſſer de voir dans la décoration, des Frontons ſans leſquels ils n'euſſent pû auparavant regarder avec ſatisfaction une façade ? Je ne rapporte pas cette reflexion dans le deſſein de les blâmer : j'ai déja dit qu'ils appartenoient à l'Architecture ; mais qu'il falloit ne les employer qu'à propos. Je penſe en effet qu'un Fronton ſuffit pour un grand Bâtiment, qu'il en a plus de dignité lorſqu'il eſt ſeul ; qu'il ne doit ſervir qu'à faire diſtinguer la partie ſupérieure d'un Edifice ; & qu'enfin pour qu'il puiſſe être approuvé, il faut que l'Architecture qui le porte paroiſſe faite pour le recevoir, de même qu'il doit être fait pour la couronner. Tel eſt celui que le célebre Monſieur Perrault a mis à la façade du Louvre, & celui dont le fameux Manſard a orné les façades du Château de Clagni. Sans des circonſtances auſſi judicieuſes, il vaut mieux les ſupprimer & leur ſubſtituer tout autre amortiſſement. Si par exemple un Fronton ſe trouvoit avoir trop de portée par

la grande largeur d'un avant-corps qui doit en déterminer la proportion, & ſi pour retreſſir cet avant-corps il falloit corrompre l'ordonnance d'une façade & déranger la diſtribution intérieure, je ſerois d'avis de ſupprimer ce Fronton, & je crois que cette ſuppreſſion feroit plus d'honneur à l'Architecte qu'elle ne lui attireroit de blâme.

Je leur applaudis au contraire, lorſqu'ils ſervent ainſi que je l'ai dit, à diſtinguer le milieu d'un avant-corps, comme dans les faces du premier Bâtiment du premier Volume ; * parce qu'alors le Fronton fait pyramider avec le reſte de l'Architecture, & qu'étant ſoutenu par l'Attique, il ſe trouve dominer avec ſuperiorité ſur les Ordres qui en ſont l'appui. Ce couronnement d'ailleurs tient plus de l'Architecture que tous les contours qui forment un amortiſſement, qui emprunte de l'ornement la plus grande parrie de ſa grace, & qui pour lors n'eſt propre qu'à une façade dont les Ordres de colonnes ne font pas l'ordonnance générale, telle qu'eſt celle qui ſe préſente du côté de l'entrée à la troiſiéme Partie du premier Volume. **

J'ai dit ci-deſſus que les Auteurs ſont partagés ſur la hauteur qui convient aux Frontons : Vitruve les fait un peu bas, Scamozzi leur donne beaucoup d'élevation, & Serlio qui tient un milieu entre eux deux, les fait encore un peu trop hauts. La Figure premiere de la Planche 32 offre la maniere dont ce dernier trace les ſiens ; laquelle eſt de décrire le cercle ABCD, dont le diametre AC eſt la largeur du Fronton, & de l'endroit D où ce cercle coupe la ligne BE qui deſcend par le milieu du Fronton, décrire comme d'un centre, un autre cercle AGCE qui paſſe par les extrémités du Fronton, & alors l'en-

* Premiere Partie, Planche 4 & 5.
* Chapitre troiſiéme, Planche 25.

DIVERS EXEMPLES DE PROPORTIONS DE FRONTONS

Figure Ière

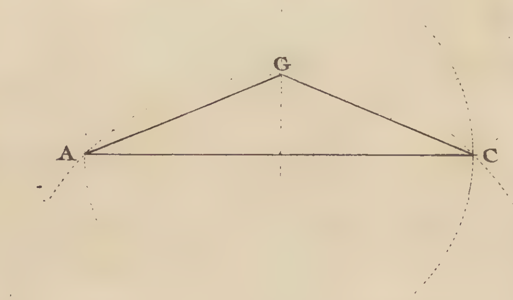
B

Figure IIe

F

H

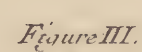
A C D B



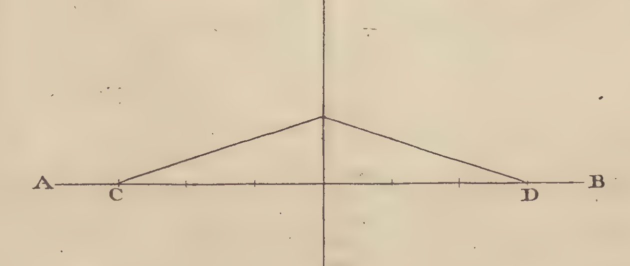
D

G

F



E



droit G où ce ſecond cercle coupe la même perpendiculaire BE, marque la hauteur du Fronton, laquelle ayant deux neuviémes de ſa longeur, devient un peu élevée.

La maniere au contraire de trouver ſa proportion du Fronton avec un triangle équilatéral, la donne trop baſſe, ſur tout pour de grands Frontons; comme on peut le remarquer à la ſeconde Figure de la même Planche. Tirez une ligne AB ſur laquelle vous deſignez la largeur de votre Fronton par les points CD, portés d'un de ces points cette largeur totale ſur la ligne perpendiculaire EF, & à l'endroit où touchera une des extrémités de cette largeur, formez y la ſection G qui vous ſervira de centre pour décrire la portion de cercle CHD. Cette derniere maniere dé décrire le Fronton approche de celle de Vitruve & le rend, comme je l'ai dit, un peu bas.

Pour tenir le milieu entre les deux hauteurs ci-deſſus, voyez la troiſiéme Figure de la même Planche, & ſur la ligne horiſontale AB marqués par les points C, D la largeur qui convient à votre Fronton par rapport à celle de l'avant-corps qui doit le recevoir, & partagez cette largeur en ſix parties, dont une ſera la hauteur de votre Fronton: c'eſt ſelon moi de toutes les proportions la plus gracieuſe. Au reſte, c'eſt, ainſi que je l'ai dit, la place où on les employe qui doit déterminer leur plus ou moins d'élevation.

Leur principale beauté dépend auſſi des ornemens qu'on leur donne: * on peut en voir divers exemples en petit dans le premier Volume, & j'en ai rendu quatre plus en grand, qu'on trouvera ci-après. Les deux premiers, qui

* Je n'entens pas parler ici des Modillons, Denticules, Roſes & autres ornemens qui appartiennent aux Ordres; mais ſeulement des groupes de figures, bas reliefs & autres allegorie de la derniere magnificence.

ſont à la Planche 30, repréſentent les Frontons qui couronnent les avant-corps du premier Bâtiment du premier Volume, * & la figure premiere offre celui qui décore la façade du côté de l'entrée. J'avois deſſein de lui donner plus de grandeur, ainſi qu'à ceux qui ſuivent, en ayant fait des études particulieres, & ayant conſulté à ce ſujet ce que nous avons de plus celébre dans la Sculpture; ** mais il a fallu les conformer à la grandeur du Volume, qui ſeroit devenue incommode ſi je l'avois augmentée. Au ſurplus quelque bien qu'on trouve la compoſition de ces Frontons, il ne s'enſuit pas de-là qu'on puiſſe les imiter à la lettre, il ſuffit qu'ils puiſſent donner une idée générale de la forme pyramidale & des repos qu'il faut obſerver dans leur compoſition.

J'ai placé une Minerve ſur le ſommet du Fronton du premier exemple, avec des Eſclaves à ſes pieds & des inſtrumens de guerre qui groupent avec ces Figures, pour répréſenter la valeur des grands hommes & la ſoumiſſion qui leur eſt dûe par leur ſujets: au-deſſous & dans le timpan ſont les armes du Maître; *** parce que ce Fronton étant du côté de l'entrée, elles ſervent à annoncer aux Etrangers la dignité du Prince & le reſpect qui lui eſt dû.

L'exemple B repréſente le Fronton qui décore la façade du côté du Jardin du même Bâtiment. J'ai placé au-deſſus une renommée qui ſemble publier les exploits du Souverain; & divers génies s'y empreſſent de former des faiſceaux d'armes pour en élever des trophées. Sur les acroteres, aux extrémités de ce Fronton ſont repréſentés

* Plannche 4 & 5, premiere Partie.

** Ainſi que je l'ai dit dans la Préface.

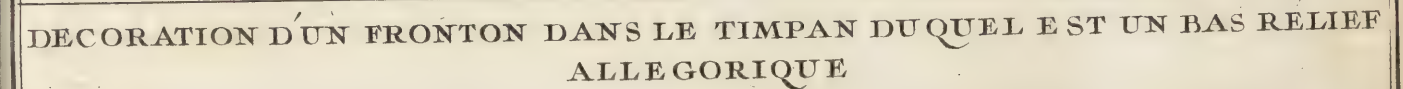
*** Les armes qui ſe voyent dans ce Fronton ſont celles de Monſieur Turgot, Prevôt des Marchands, à qui j'ai conſacré cet ouvrage.

des

DECORATION D'UN FRONTON DONT LE TIMPAN EST OCCUPÉ PAR DES ARMES

Figure Iere

Frontons qui couronnent l'étage attique des avant corps du milieu des façades du premier Bâtiment du I.er Volume I.er partie planches 4. et 5.



DECORATION D'UN FRONTON DANS LE TIMPAN DU QUEL EST UN BAS RELIEF ALLEGORIQUE

Figure IIe

B inv. *Soubeyran Sculp. 29*

DECORATION D'UN FRONTON COURONNÉ DE DEUX FIGURES

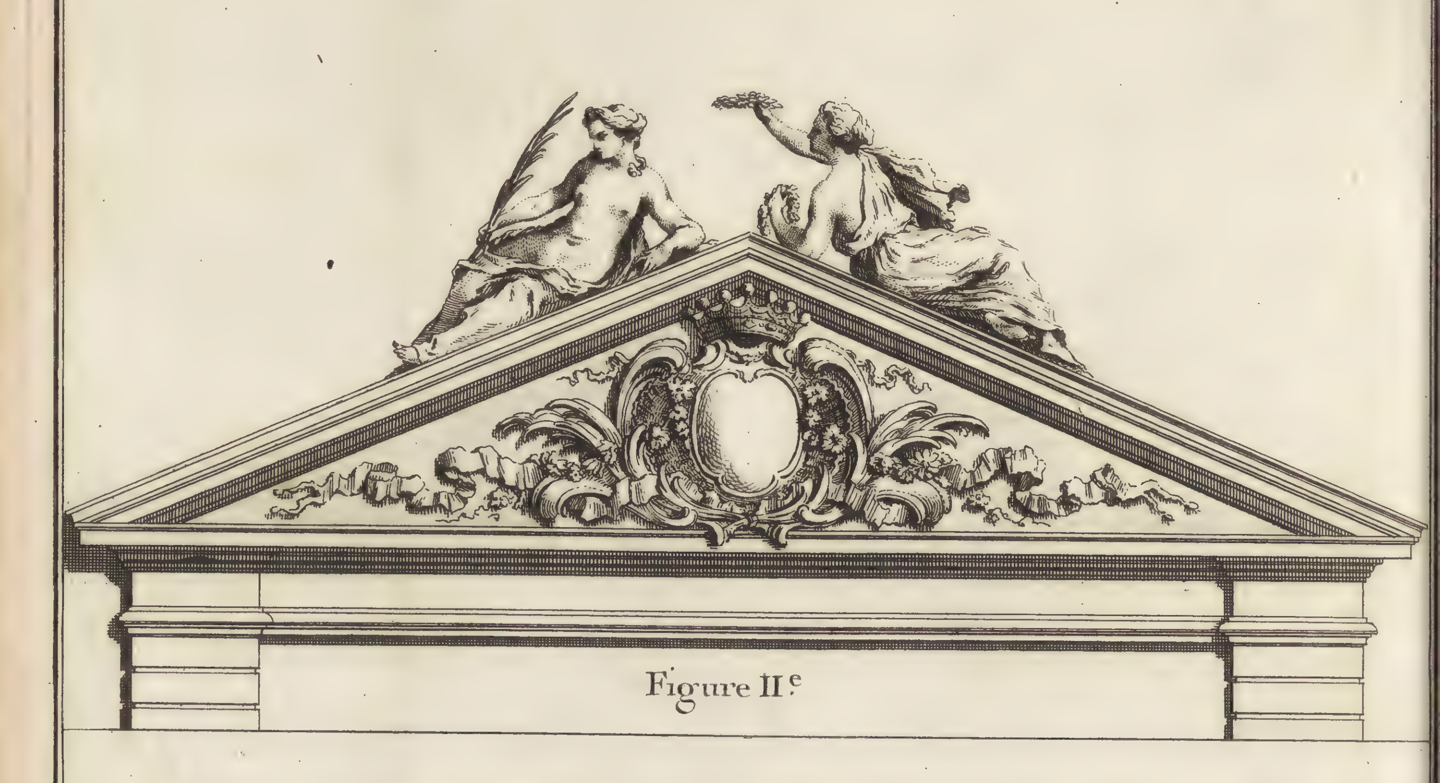


Figure IIe

DECORATION D'UN FRONTON DONT LE TIMPAN EST ENRICHI D'UN SUJET DE FIGURES



Figure Ire

B inv   Soubeyran Sculp 30

des hommes vaincus que la clemence du Grand qui habite ce Palais fait délivrer par des éleves de Mars. Le timpan eſt occupé par une deviſe allegorique au ſujet dont il eſt couronné, ce que j'ai fait pour donner du repos au groupe de figures. Ce bas-relief traité avec legreté, me paroît y faire mieux qu'un ſujet de figures, & les armes du maître n'y pouvoient être bien placées, étant déja du côté de l'entrée qui eſt leur véritable lieu. J'ai fait échaper les attributs ſur la corniche du Fronton, pour rendre l'Architecture moins ſéche. Cette licence ſe rencontre en différens endroits exécutée par les Sculpteurs les plus en reputation, & lorſqu'on en uſe avec ménagement, elle produit un heureux effet.

Les deux exemples de la Planche 31 ſont d'une ordonnance moins riche, & peuvent être employés aux faces latérales d'un grand Edifice, ou aux faces ſupérieures d'un Bâtiment de moindre conſéquence. Le Fronton de l'exemple premier eſt couroné de deux figures qui ſoutiennent les armes du Maître, & un bas-relief & un cadran orne le timpan, quoique, comme je m'en ſuis expliqué, je n'approuve ces ſortes de figures en bas-reliefs que lorſqu'il n'y a point de figures iſolées au-deſſus, a cauſe de la diſproportion qui ſe trouve à une hauteur égale entre ces figures & celles du timpan, & qui peche contre la vraiſemblance. Ce n'eſt que parce que j'ai été borné par le petit nombre des exemples que je donne, que j'ai fait voir celui-ci au-deſſous de ce groupe de figures, afin de donner ſeulement une idée du ſujet que l'on peut appliquer ailleurs en lui ſubſtituant telle allegorie que l'on ſouhaitera. *

Le Fronton du ſecond exemple eſt auſſi couronné de deux figures plus iſolées que les précédentes, & qui ſont

* Le timpan du Fronton de la façade de S. Cloud eſt de ce genre.

propres pour un Bâtiment de moyenne hauteur, la composition des groupes devant être traitée suivant la distance d'où ils doivent être apperçûs. Au-dessous & dans le timpan sont des armes qui ne laissent pas douter que ce Fronton ne soit pour la façade d'un Bâtiment du côté de son entrée. J'ai orné les extrémités des acrotéres du premier exemple de divers attributs suivant la place que la corniche du Fronton m'a laissée & la hauteur des acrotéres qui accompagnent l'Architecture de dessous. Mon avis est cependant de ne pas trop affecter d'orner les extrémités d'un Fronton, afin que le sommet en puisse mieux pyramider: du moins doit-on donner beaucoup de varieté à ces ornemens, & les rendre relatifs aux allegories qui dominent dans le timpan & le couronnement du Fronton, ainsi qu'on le peut remarquer à la précedente Planche 30.

Des Amortissemens.

On entend quelquefois par le nom d'Amortissement de Bâtiment, le couronnement & la décoration des Frontons; mais il s'applique en général à tout groupe de figures, de trophées, de vases & autres morceaux de sculpture qui servent à couronner quelque partie supérieure d'une façade. C'est de ces derniers dont il nous reste à parler, ayant décrit les Frontons.

Les Planches 33 & 34 fournissent quatre exemples différens de ces sortes d'Amortissemens. Les Architectes qui affectent dans leurs décorations une grande simplicité, les desapprouvent absolument & les regardent comme la production d'un esprit déreglé; en effet il n'en faut pas faire un trop grand usage, mais j'estime ces sortes de couronnemens, lorsque, comme je l'ai dit, * ils sont placés

* Page 56 du premier Volume.

avec choix; qu'ils ſont d'accord avec l'Architecture qui les reçoit; que les contours qui les déterminent ſont coulans, & qu'enfin il s'agit d'éviter par leur ſecours la repetition de pluſieurs Frontons, & de diſtinguer en même tems tous les différens avant-corps d'une façade de Bâtiment d'une grande étendue. Les façades des Bâtimens du premier Volume peuvent donner une idée de leur rapport avec l'Architecture, & de la diverſité qu'ils forment quand ils font partie de la décoration.

Lorſque dans une façade * on eſt obligé pour varier, d'employer des Amortiſſemens avec des Frontons, il faut avoir attention de donner la ſuperiorité à ces derniers les Amortiſſemens ne devant commander au reſte de la Sculpture que lorſqu'ils couronnent quelque face de Bâtiment où les Frontons ſont obmis: quand on uſe de ces Amortiſſemens, & qu'on y introduit des renommées, des groupes de figures qui ſoutiennent des armoiries, ou des faiſceaux d'armes, ou des cartels, on doit auſſi prendre garde de ne pas tomber dans ce goût pictoreſque qui autoriſe, la plûpart du tems, à incliner ces ornemens. De pareilles licences ne ſont bonnes que pour la Peinture Arabeſque; au lieu que les contours uniformes appartiennent à l'Architecture, & qu'il n'y faut rien ſouffrir que de perpendiculaire & d'horizontal; ſans quoi on donneroit une fauſſe idée de ſes principes, & l'on riſqueroit d'offrir la reſſemblance de quelque partie d'un Bâtiment que la vetuſté fait pancher, & qui ſe trouveroit enté ſur un Edifice moderne.

Pour éviter un tel inconvenient il faut poſer ces Amortiſſemens ſur des ſocles, qui les élevent au-deſſus des parties qu'ils couronnent, & les faire répondre à l'Architec-

* Voyez ce que j'ai dit dans le premier Volume, page 135.

ture de deſſous : il eſt bon auſſi d'affecter de faire entrer dans la compoſition de ces couronnemens, quelque membre d'Architecture ou d'ornement qui prenne naiſſance ſur le ſocle qui les reçoit & qui paroiſſe leur ſervir de ſoutien.

Au reſte on ne doit point uſer trop fréquemment de ces Amortiſſemens, leur multiplicité ſeroit un déſorde dans l'Architecture, auſſi-bien que celle des Frontons ; & d'ailleurs la dépenſe qu'ils demandent pour être bien exécutés, ſeroit ſouvent au-deſſus de la portée de bien des perſonnes qui aiment le Bâtiment.

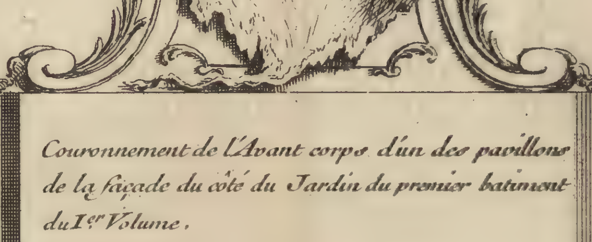
Il eſt des Amortiſſemens qui ne ſont compoſés que de ſimples contours d'ornemens qui ſervent à recevoir des cartels dans leſquels les armes du Maître peuvent être avantageuſement placées, & qui font un bon effet, ainſi qu'il s'en voit à la façade du côté de l'entrée du troiſiéme Bâtiment du premier Volume, & ſur la façade d'une des aîles du côté de la grande cour de l'Edifice qui fait la premiere partie du même Volume ; la Planche 33 donne plus en grand ceux qui ſe voyent en petit aux façades du principal corps de Bâtiment de la premiere partie. *

La Planche 34 offre deux amortiſſemens plus riches, le premier A eſt dans le goût de celui qui couronne l'avant-corps du milieu du Château de Verſailles du côté de la cour ; & celui B peut être employé aux décorations des façades qui ſont d'une certaine élevation. Les figures qui le compoſent, ſont plus pictoreſques que celles de l'exemple A, & j'en ai tenu le cartel renverſé ; afin de faire reſſentir la différence de ces Amortiſſemens que le goût du ſiecle a introduits, leſquels ne laiſſent pas quelquefois de faire aſſez bien quand ils ſont exécutés par nos habiles Sculpteurs, & qu'ils ſont placés à propos.

* Premier Volume, Planche 4 & 5.

DIVERS AMORTISSEMENS DE SCULPTURE A L'USAGE DE LA DECORATION EXTERIEURE DES BATIMENS





Couronnement d'un des angles des pavillons du I.er batiment du premier Volume.

Couronnement de l'Avant corps d'un des pavillons de la façade du côté du Jardin du premier batiment du I.er Volume.

A *Vase posé a plomb d'un pilastre angulaire groupé avec des enfans.*

B *Peau ou draperie propre a recevoir un cadran Solaire.*

A

B B B

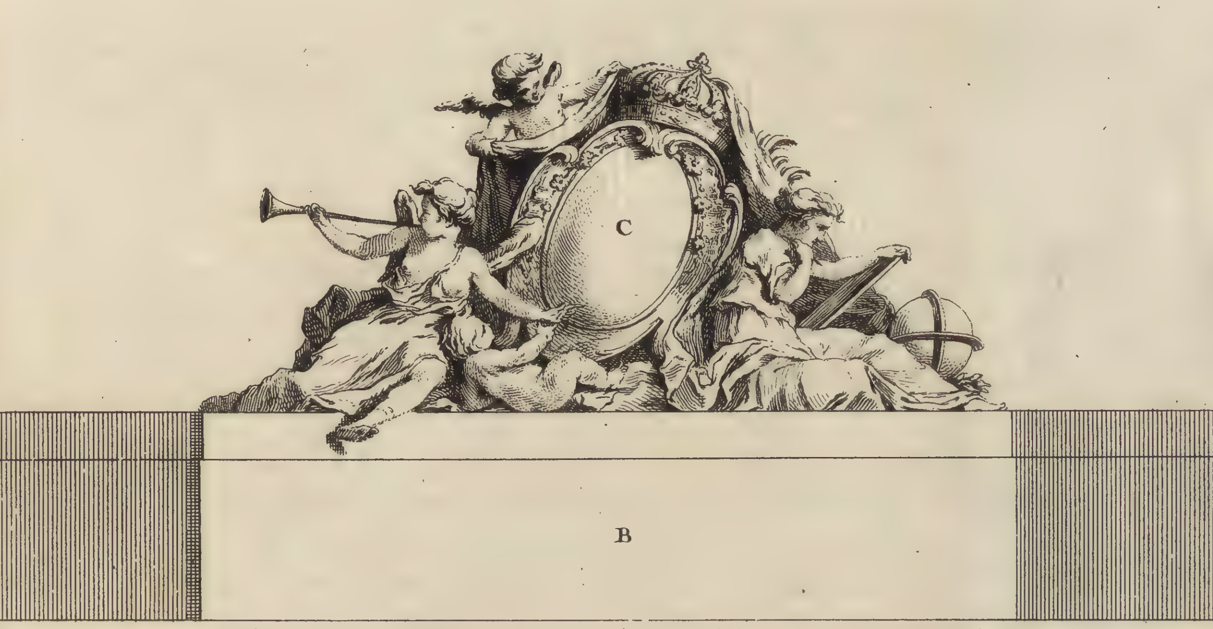
Couronnement de l'Avant corps d'un des pavillons de la façade du côté de l'entrée du premier batiment du premier Volume, planche 4.

A *Lunette ou se peut placer un cadran Solaire.*

B *retraite ou appuy de Balustrade*

B iro et f

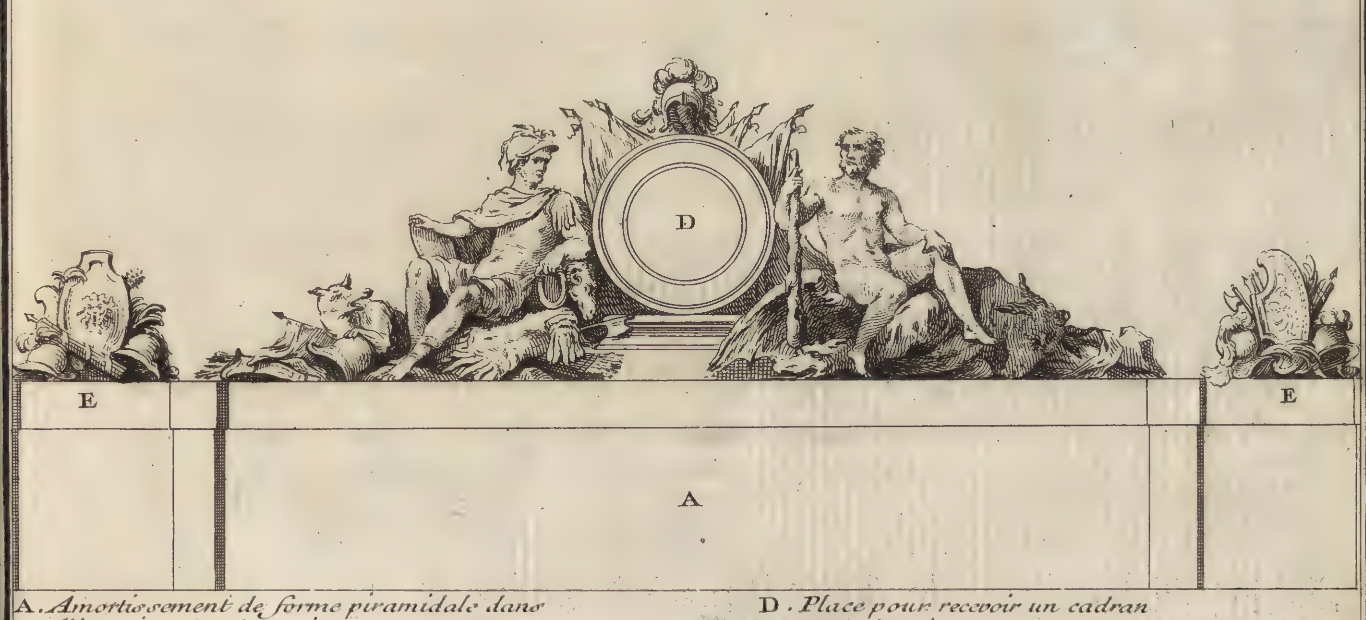
AMORTISSEMENT PICTORESQUE POUR LA DECORATION DES FAÇADES DE BATIMENT



B. Amortissement composé de groupes de figures dont les attitudes variées forment un contraste

C. Cartel renversé propre a reçevoir des armes.

AMORTISSEMENT DE SCULPTURE SIMETRISÉ POUR COURONNER DES FAÇADES DE BATIMENT



A. Amortissement de forme piramidale dans l'intention de celuy qui couronne la façade de Versailles du côté de la cour.

D. Place pour recevoir un cadran

E. Trophées qui couronnent les angles de l'avant-corps.

B inv Soubeyran Sculp 33

Dans un Palais de conséquence, dont la hauteur pourroit faire échapper à l'œil le détail d'un Amortissement, & où l'ordonnance générale ne permettroit pas d'en construire un d'une certaine force, il vaut mieux pour le couronner se servir d'une balustrade dont on peut orner les acroteres de trophées, comme au Château de Versailles du côté des Jardins. On peut mettre des figures à la place de ces trophées; mais comme elles n'y sont bien qu'en pied, & que l'élevation les fait paroître gresles, on doit les reserver pour l'ornement des Bâtimens à un étage, tel qu'est celui à l'Italienne, à la cinquiéme partie du premier Volume; n'étant à propos de les admettre aux grands Bâtimens, que lorsqu'elles peuvent être placées sur un deuxiéme Ordre, & qu'un dernier étage leur sert de fond: on en voit dans les élevations de la premiere partie du premier Volume, aux Planches 4 & 5. C'est enfin suivant le plus de convenance & les différentes circonstances, qu'un Architecte doit se déterminer sur le choix & l'usage de ces ornemens.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Où se trouvent divers exemples des ornemens qui servent de clef aux Arcades & aux Croisées extérieures des Bâtimens, & des Consoles aussi à l'usage de la décoration des dehors.

Des Agrafes.

CETTE partie de la décoration est souvent la moins étudiée, quoiqu'elle soit la plus ordinaire dans les Bâtimens, & qu'elle fasse presque tout le mérite des mai-

ſons particulieres; c'eſt de ce peu d'application qu'on lui donne, que naît le mauvais choix que l'on fait de ces ornemens, & c'eſt auſſi ce qui fait que les Etrangers, qui n'ont encore qu'une connoiſſance ſuperficielle de Paris, conçoivent d'abord un mauvais préjugé de notre décoration. Que peuvent-ils penſer en effet du bizarre aſſortiment de ces Agrafes qu'il a plû de mettre de travers, & dont on a retranché la ſymétrie depuis quelque tems ? Il eſt vrai qu'on en voit quelques-unes d'un goût très-ſingulier & qui font admirer l'eſprit fecond de l'inventeur ; mais ſous prétexte que ces ornemens demandent de la vivacité, doivent-ils être employés dans ce que l'Architecture a de plus ſolide ? La décoration de ces Agrafes n'exprime-t-elle pas le claveau qui forme la platebande d'une croiſée ou le plain ceintre d'une Arcade ? Rien exige-til plus de précaution que ce claveau, & peut-on s'aſſurer d'une pareille conſtruction, ſi l'Appareilleur n'en a pas mis la clef dans un équilibre parfait ? Or quelle idée peut on ſe former à la vûe de la décoration d'une Agrafe dont le deſſein eſt bizarre & de travers ? Ne fait elle pas douter de la ſolidité de l'Architecture qui l'accompagne ? On doit donc avoir pour regle conſtante, même dans les faces qui ſont ravalées de maçonnerie, de ne jamais ſe prévaloir de ce que l'imitation n'a pas beſoin de la ſolidité de la choſe même ; au contraire il en faut affecter toute la réalité, & la licence d'en ſupprimer quelque partie, ne peut être tolerée tout au plus que dans la Peinture. Auſſi voyons-nous que nos Architectes habiles & qui ont puiſé leurs lumieres dans l'Architecture Romaine, s'éloignent des caprices de la nouveauté, & conſervent dans leurs Edifices la ſimplicité naturelle qui eſt le vrai caractere de l'Architecture, laiſſant aux nouveaux venus le ſeul moyen

qu'ils ont de plaire par un pillage d'ornemens frivoles & mal entendus. En évitant le défaut où tombent ces derniers, je n'ai pas affecté non plus de ces desseins pesans, & dont la froide composition n'a pour mérite que la symétrie : j'ai puisé une partie des exemples que je donne dans les Bâtimens les plus célébres, & je leur en ai joint quelques-uns de mon invention.

Le Claveau d'une arcade peut également recevoir pour décoration un mascaron, une console, un trophée ou un cartel : la différence de ces ornemens sert à varier les façades, à distinguer les avant-corps d'avec les arriere-corps, & à marquer par leurs divers attributs la destination de chaque Bâtiment. On doit les tenir simples ou riches à proportion de la simplicité ou de la magnificence de la façade où ils sont employés ; & leur force doit dépendre de celle du membre d'Architecture qui les reçoit. Il ne faut ni leur donner trop de relief, ni les rendre trop plats ; ces deux défauts étant contraires à leur agrément. Le galbe des cartels qui renferment les têtes ou les ornemens, doit être assujetti au Profil des bandeaux ou archivoltes, afin que l'Architecture & les ornemens paroissent être faits l'un pour l'autre : il faut aussi que le cartel embrasse l'archivolte, & vienne jusqu'au dessous du tableau de la croisée ; & faire s'il se peut, que ce même cartel lie la frise ou la corniche qui le couronne avec ce bandeau ou archivolte ; c'est de là que ces ornemens ont été nommés en général Agrafes ; en effet ils semblent alors agrafer le bandeau au nud du mur, & le nud du mur à la corniche ou frise. Cette observation doit s'étendre jusqu'aux clefs de pierre qu'on laisse en bossage ou qu'on orne seulement d'une tête. On n'affecte même de ces clefs apparentes qu'afin qu'elles servent d'accompagnement aux têtes qui deviendroient

trop nues, ſi on les appliquoit ſeulement ſur le nud du mur ou ſur le bandeau d'une croiſée. Les exemples des Planches 35 & 36 ſont de cette eſpece: la Planche 35 offre deux figures qui ferment le plain ceintre de deux arcades, dont l'une eſt accompagnée de réfend, & l'autre ſeulement quarderonnée ſur l'arête.

Il arrive quelquefois que lors qu'on met une tête pour claveau, à des arcades ornées de réfend, on fait ſervir de clef le morceau de réfend qui repréſente le claveau; mais il vaut mieux faire faire reſſault à cettte clef, parce qu'elle marque davantage le milieu, & que cette ſaillie qui la détache du nud du mur, regne au-deſſus de l'arcade & s'étend dans toute l'épaiſſeur du tableau de la croiſée. J'ai ſuivi cette regle aux deux Planches 35 & 36, & je n'ai changé dans la derniere que la forme des croiſées que j'ai tenues bombées & ornées d'un chambranle ou bandeau.

La Planche 37 offre deux Agrafes, où un cartel orné d'une tête, tient lieu de clef; elles ſont poſées ſur des arcades où regne une archivolte, & qu'accompagne une partie de pleinthe qui leur ſert de couronnement.

A la Planche 38 ſont deux deſſeins de têtes avec des attributs, l'un de chaſſe, l'autre de guerre: elles ſont poſées ſur des clefs en demi-conſoles qui font l'effet du claveau; & conviennent à des façades de Bâtimens très-ornées.

La Planche 39 repréſente deux Agrafes en cartel compoſées d'ornemens: elles peuvent être placées alternativement entre des croiſées décorées de têtes, où un grand nombre d'ornemens uniformes ne produiroient pas autant d'agrément que la varieté. Elles peuvent être auſſi à l'uſage des Bâtimens particuliers, où l'on ne veut affecter aucune allegorie déterminée.

CLEF ORNÉE D'UNE TÊTE DE BACCHUS

Formant le Claveau d'une Arcade en plein ceintre, dont le nud du mure est refendû



CLEF ORNÉE D'UNE TÊTE DE SATURNE

Formant le Claveau d'une Porte croisée dont l'arrête est quartderonnée



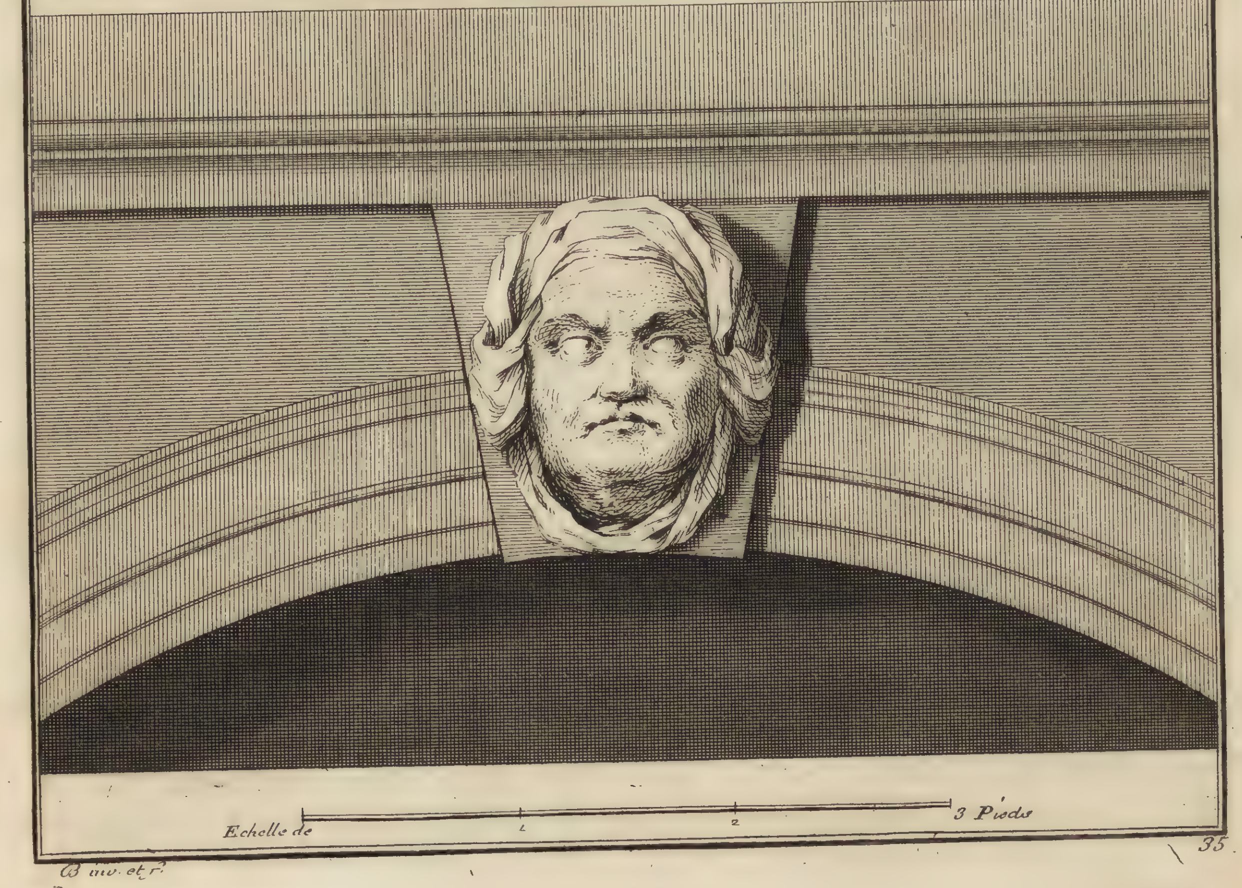
CLEF ORNÉE D'UNE TÊTE

Formant le Claveau d'une croisée decorée de son chambranle.



CLEF ORNÉE D'UNE TÊTE

Formant le Claveau d'une croisée bombée



Echelle de 1 2 3 Pieds

B inv. et f.

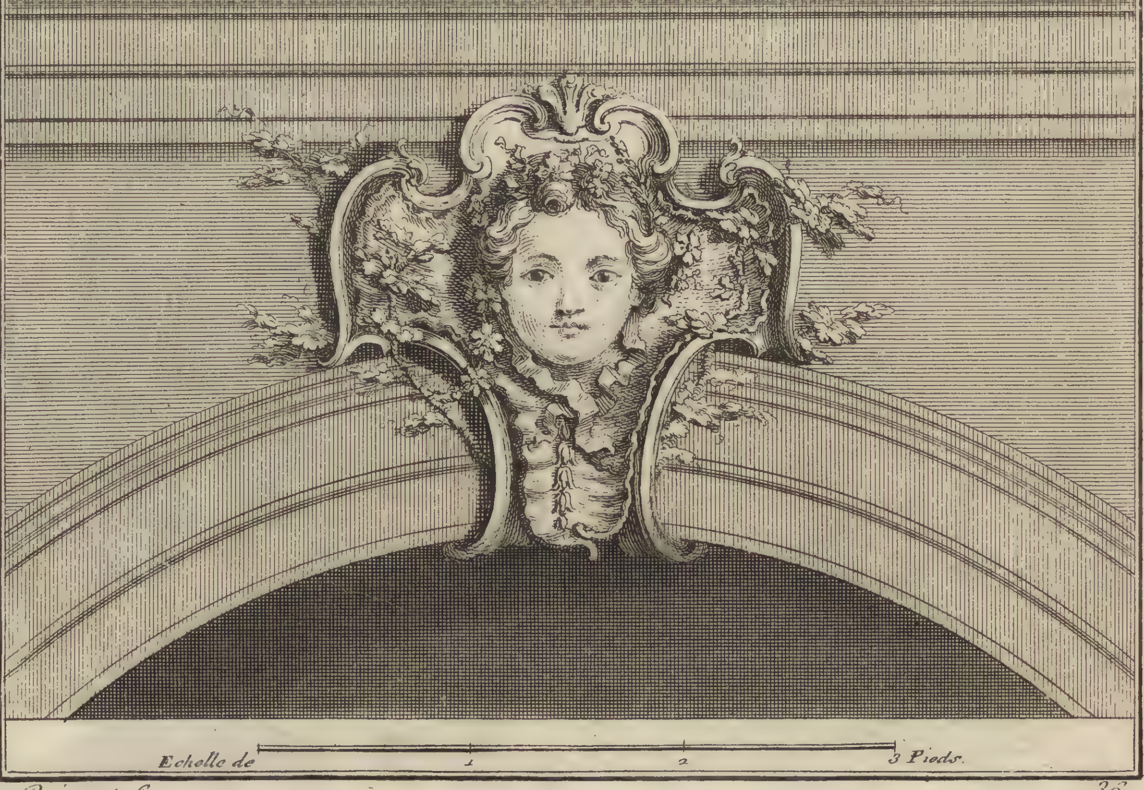
TÊTE DE FLEUVE DANS UN CARTEL

Servant de Claveau a un Arcade ornée de son Archivolte



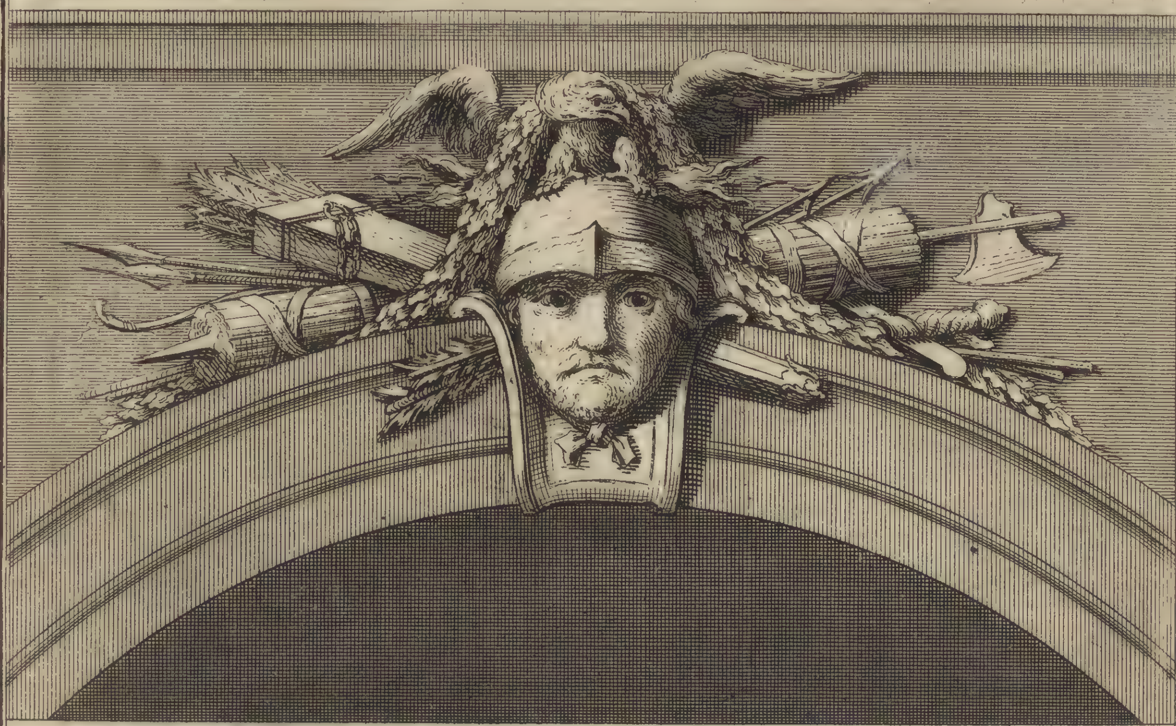
TÊTE DE FLORE DANS UN CARTEL

Formant le Claveau d'une Porte decorée de son bandeau.



Echelle de 1 2 3 Pieds.

B. inv. et f.


TÊTE DE MARS AVEC ATTRIBUTS DE GUERRE


TÊTE DE DIANE AVEC ATTRIBUTS DE CHASSE
Echelle de 1 2 3 pieds.

B. inv. et fec.

AGRAFFE EN CARTEL
Couronnant l'Archivolte d'une Arcade en plein cœintre



AGRAFFE EN CARTEL
Formant le Claveau d'une Porte croisée

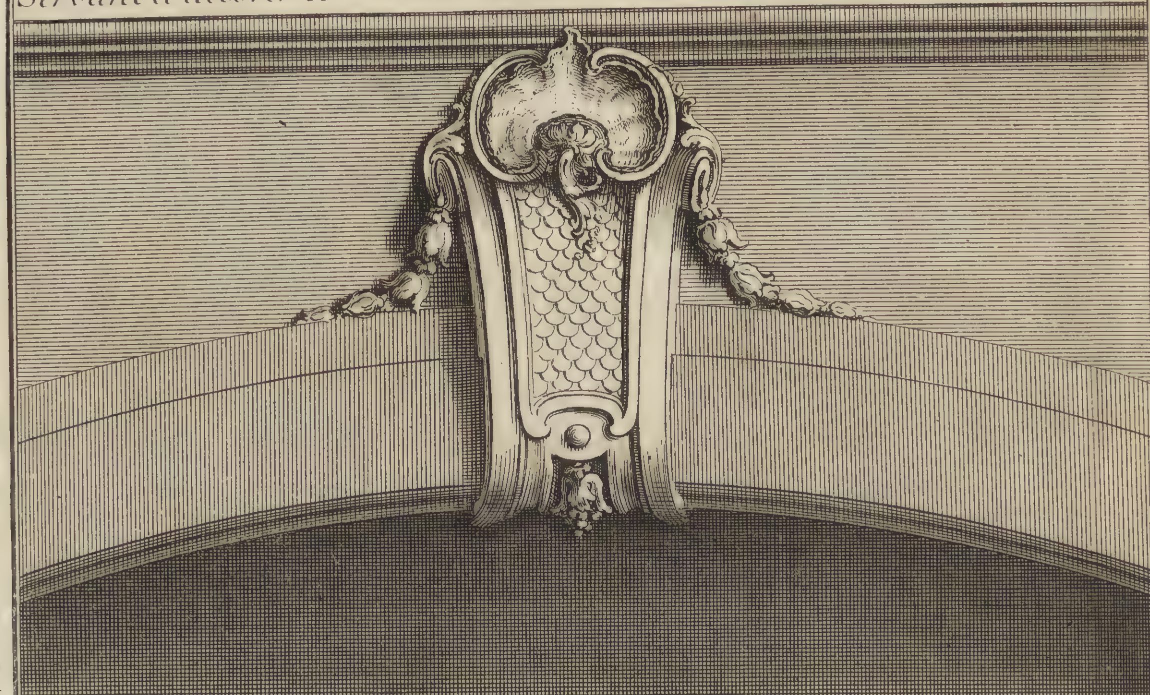


B inv et f.

1 2 3 4

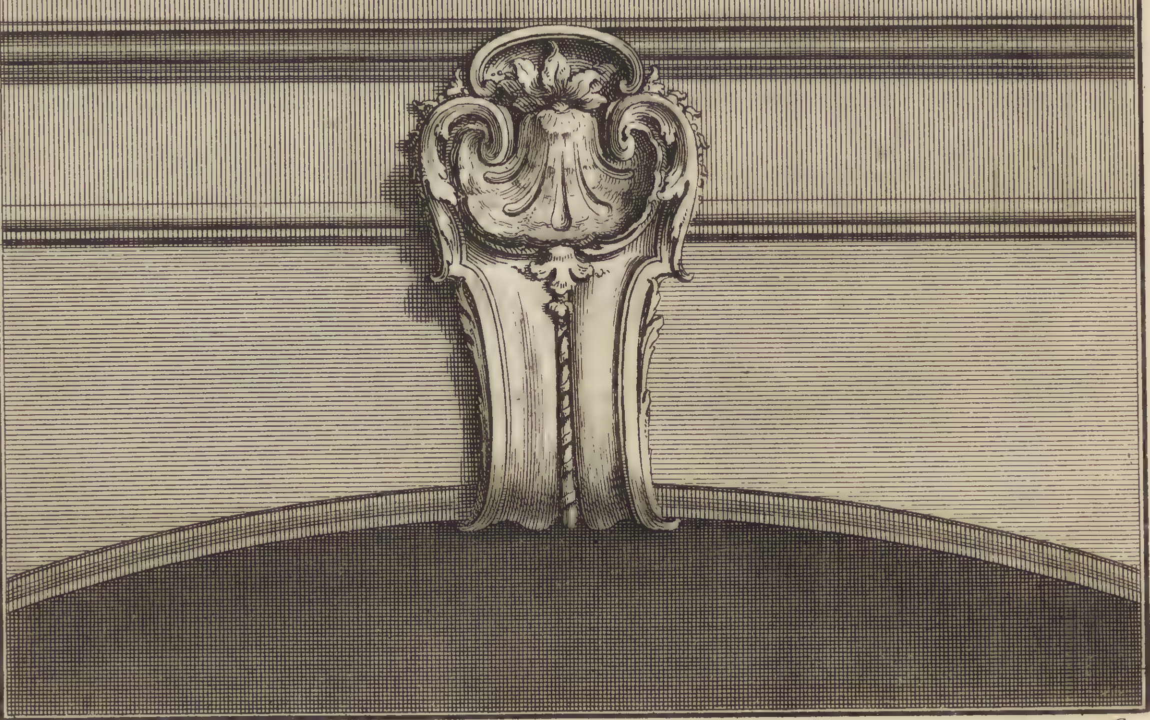
AGRAFFE EN CONSOLE

Servant à décorer le claveau d'une croisée ornée de son bandeau



AGRAFFE EN CONSOLE

Liant une plinte avec l'arreste d'une croisée laquelle est quarderonnée



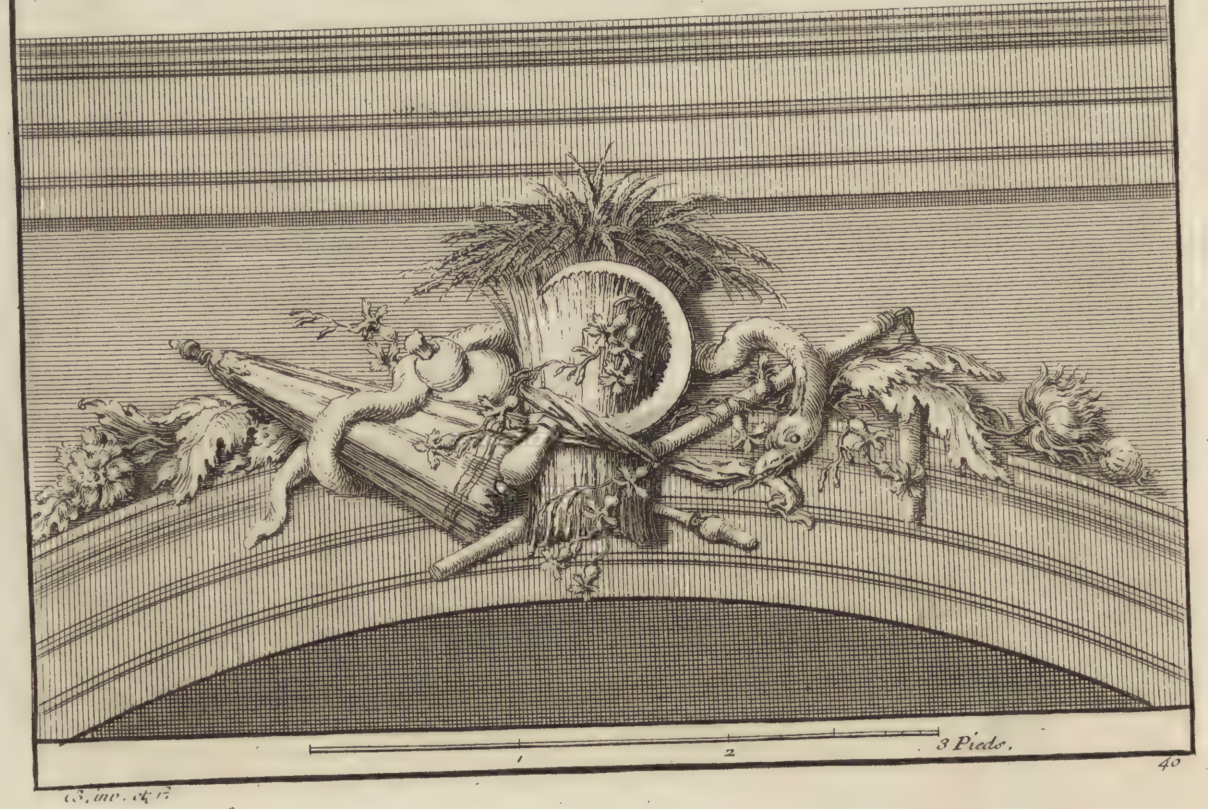
B. inv. et f.

TROPHEE REPRESENTANT LE PRINTEMS

Servant de Claveau à un croisée

TROPHÉE REPRSENTANT L'ÉTÉ

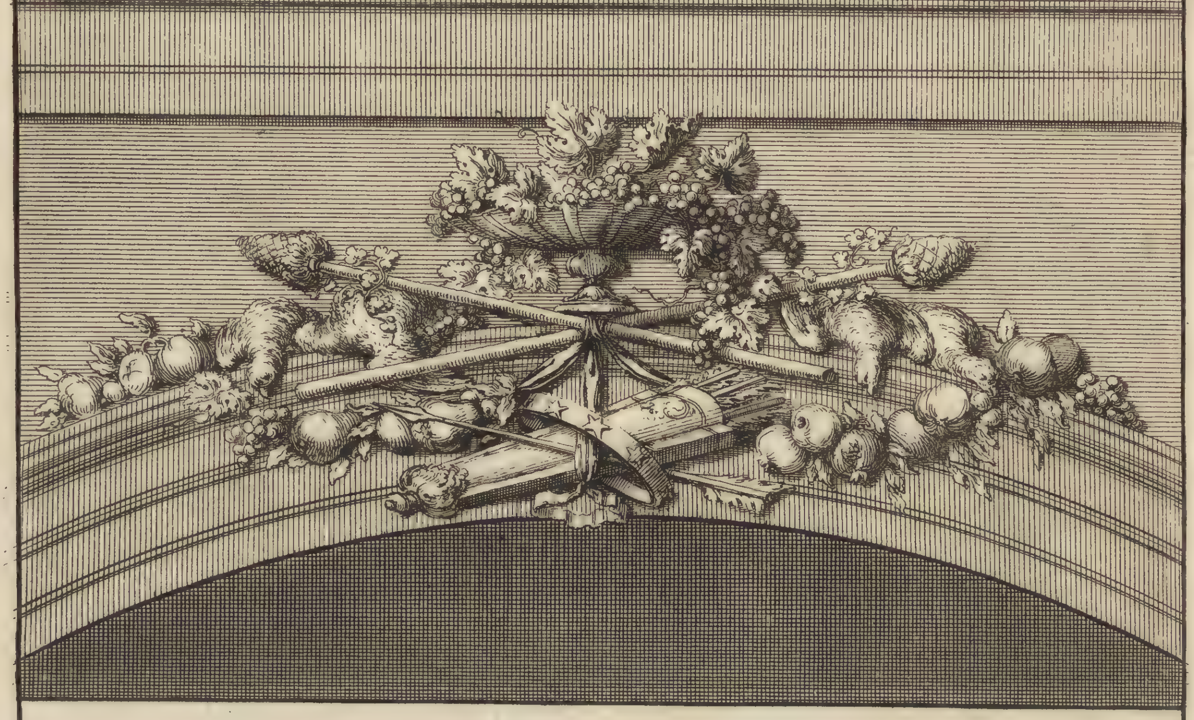
Servant de Clef à une croisée Bombée.



B. inv. et f.

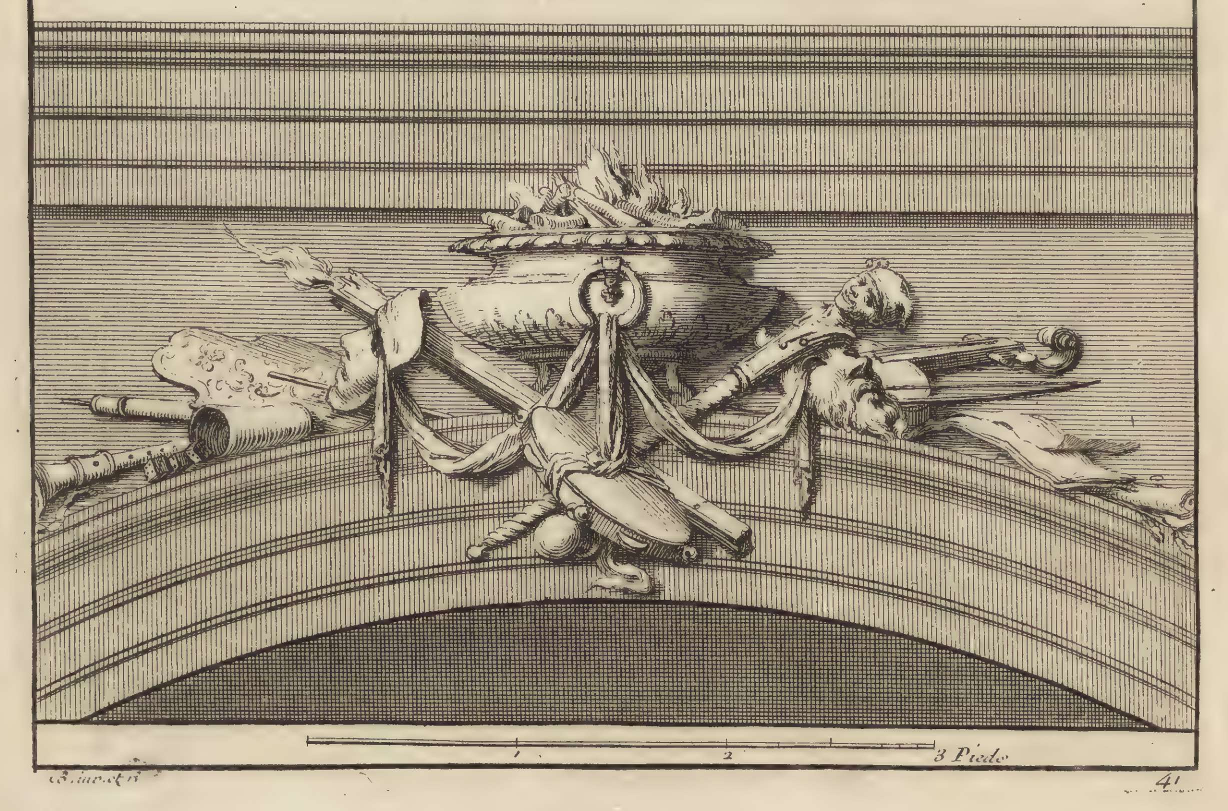
TROPHÉE REPRESENTANT L'AUTOMNE

Servant d'agraffe à une croisée ornée de son chambranle

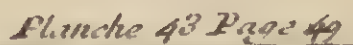


TROPHÉE REPRESENTANT L'HYVER

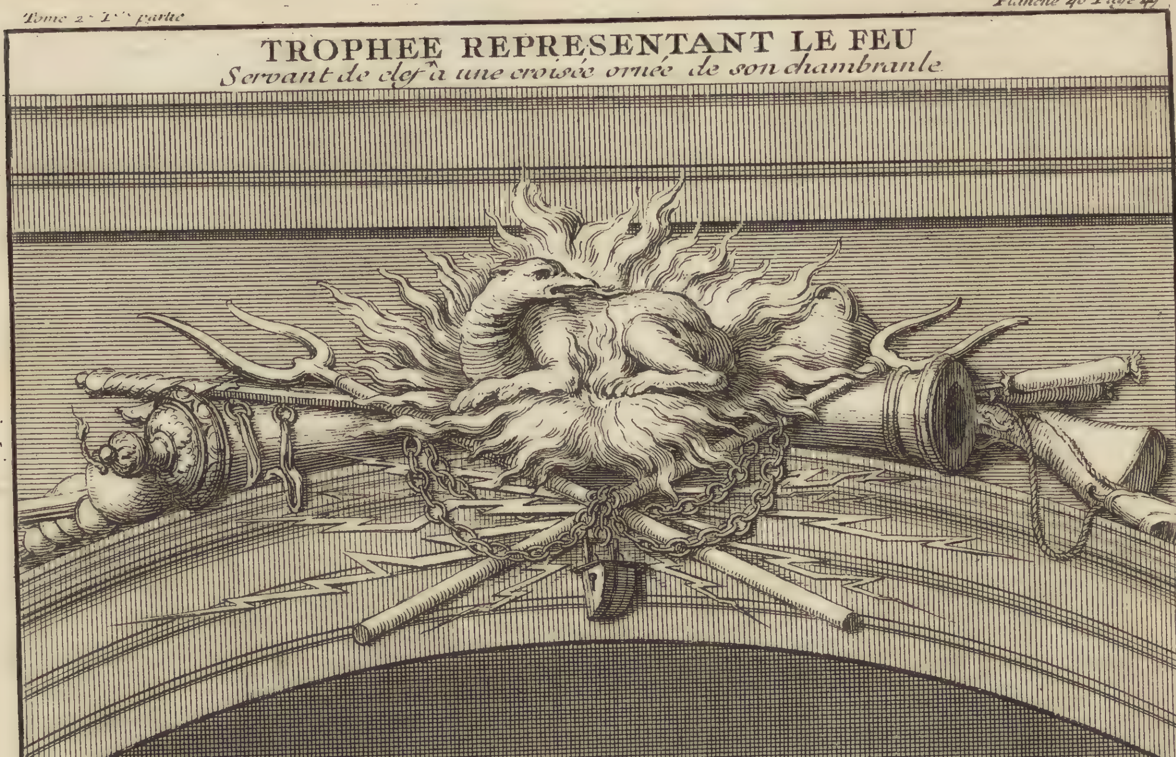
Servant de couronnement à une croisée Bombée.



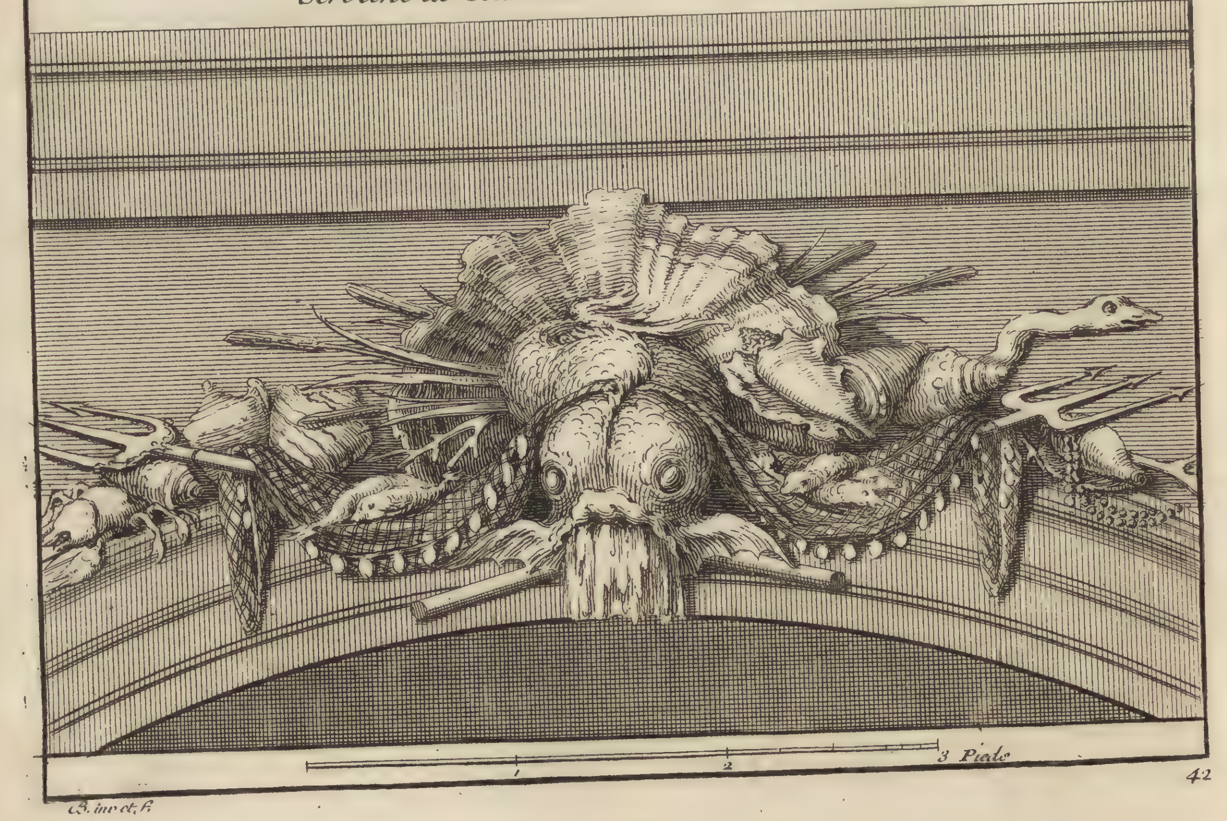
B. inv. et f.



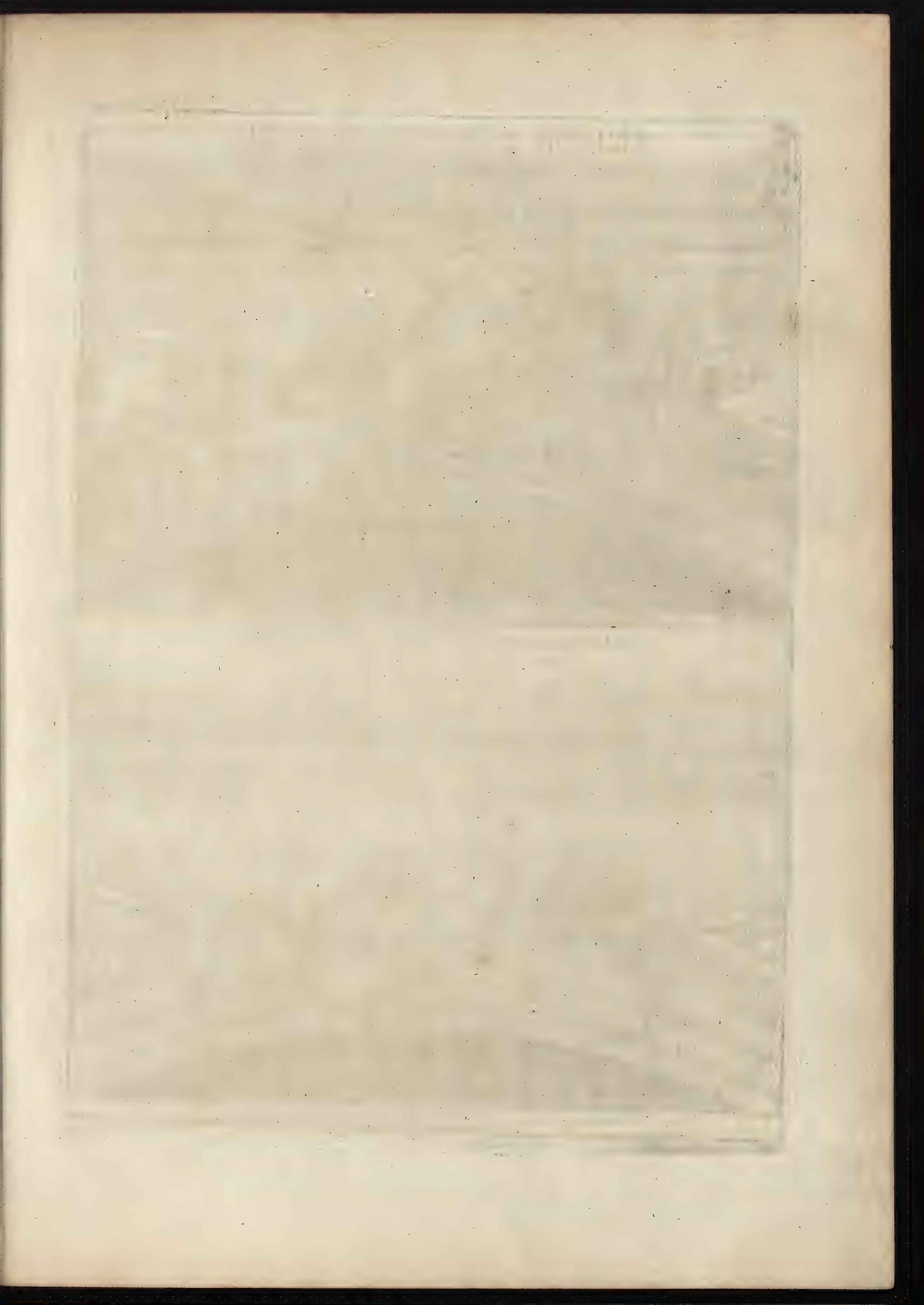
TROPHEE REPRESENTANT LE FEU
Servant de clef à une croisée ornée de son chambranle.



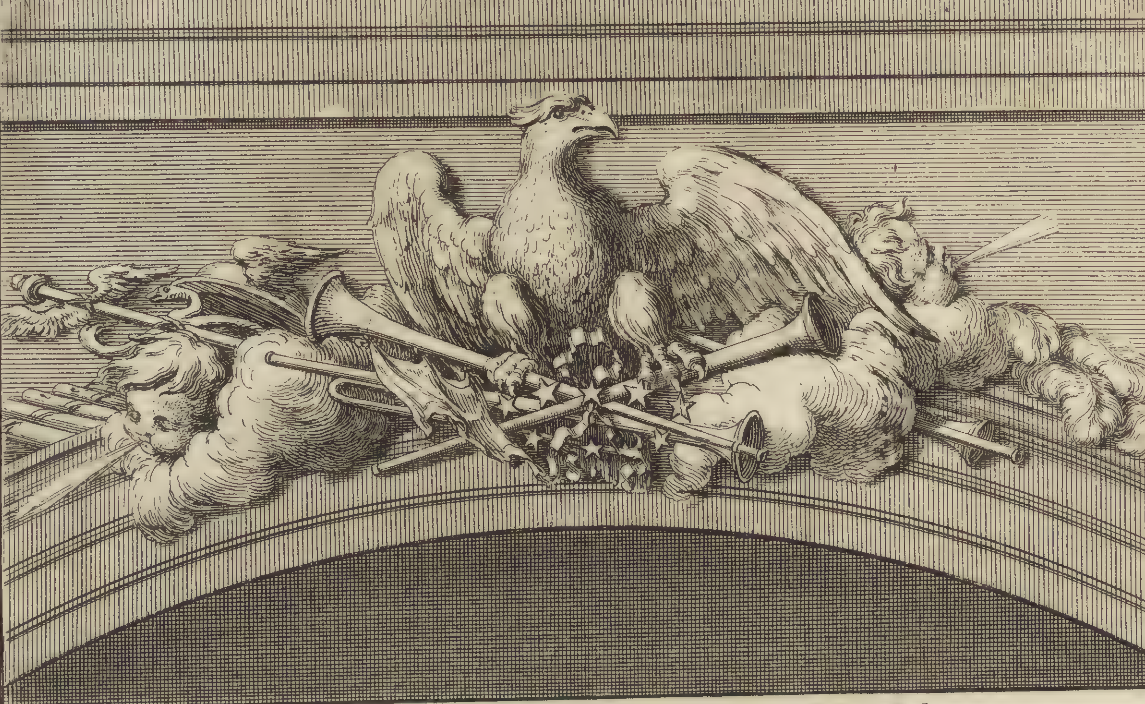
TROPHEE REPRESENTANT L'EAU
Servant de Claveau à une croisée Bombée.



C.B. inv et f.



TROPHÉE REPRESENTANT L'AIR
Servant de couronnement à une croisée Bombée



TROPHÉE REPRESENTANT LA TERRE
Servant d'agraffe à une croisée.



Bruno et f.

A la Planche 40 on voit des Agrafes en conſoles, leſquelles conviennent à des Bâtimens où regne la ſimplicité : on peut auſſi les placer dans des aîles de Bâtimens qui ont peu de relief. La figure d'enhaut accompagne un bandeau qui couronne une croiſée bombée, & reçoit des graines qui tombent des volutes de la conſole. Je dois avertir ici que lorſqu'on place des Agrafes à des croiſées ſans bandeau, comme il ſe voit à la Figure d'en bas, il faut ſe donner de garde de faire tomber aucun feſton, parce que n'étant ſoutenu d'aucune ſaillie, il paroîtroit alors porter ſur rien ; ce qui n'arrive pas lorſqu'il eſt reçû par l'épaiſſeur du bandeau. Il en eſt de même de toutes les autres ſortes d'ornemens pareils, qui ſans cette précaution ſortent de la vraiſemblance.

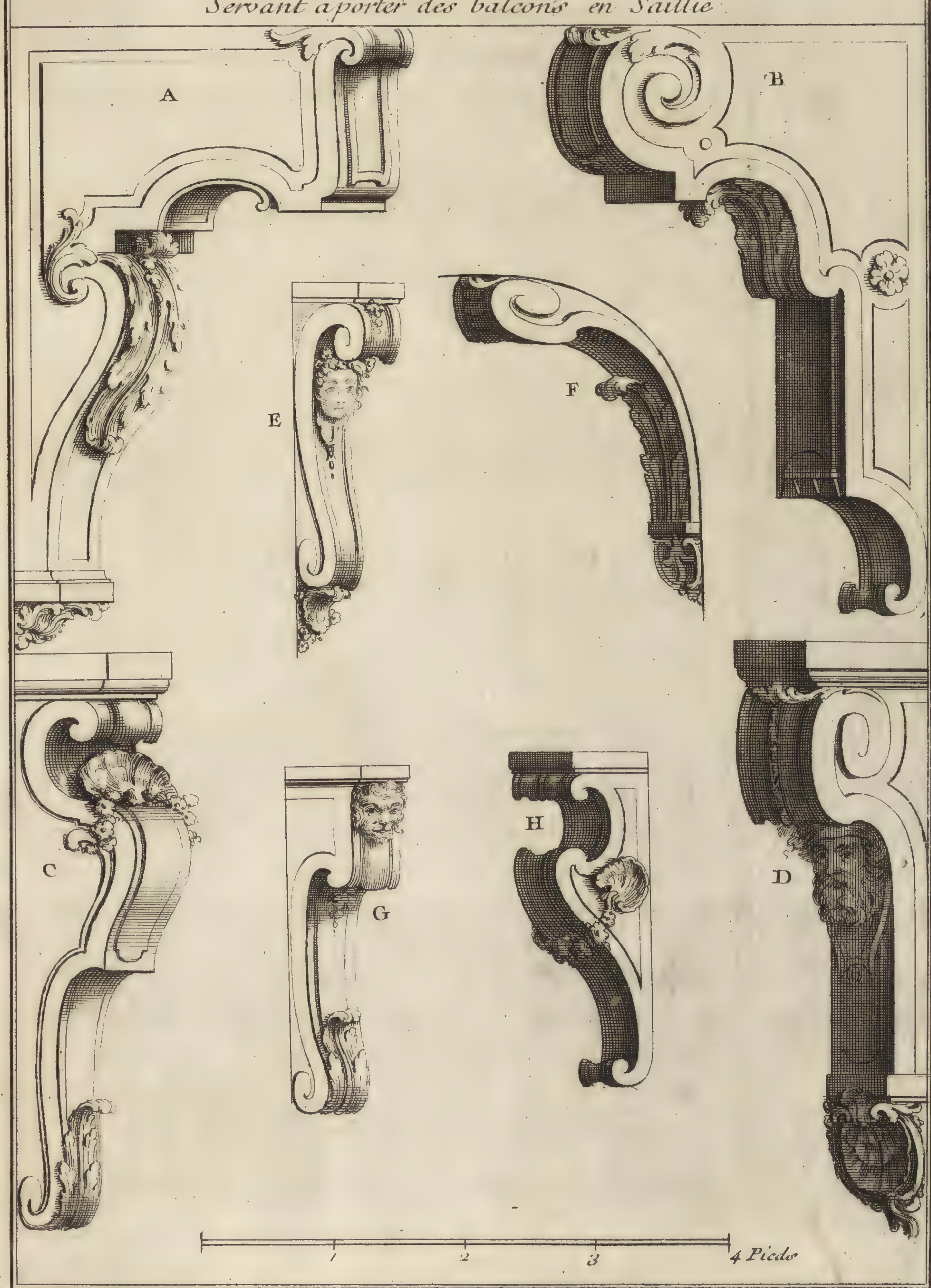
Les quatre Planches qui ſuivent, repréſentent des trophées compoſés des attributs des élémens & des ſaiſons : on en peut faire uſage dans la décoration des claveaux des portes & des croiſées. Ils ſont d'un deſſein aſſez ſingulier, & j'ai affecté de mettre dans leur milieu, le ſujet principal & qui détermine la ſignification de chacun de ces trophées. Leurs attributs font aſſez connoître à quoi ils ſont propres, & d'ailleurs les titres que je leur ai donné, m'exemptent d'une répétition inutile : je paſſe donc préſentement aux Conſoles qui ſervent à la décoration des façades.

Des Conſoles qui ſervent à la decoration extérieure.

Cette partie de la décoration étoit autrefois beaucoup plus en uſage dans les Bâtimens, parce qu'on affectoit de décorer leurs façades avec plus de ſaillie qu'on n'en voit dans celles d'aujourd'hui, où au contraire on péche ſouvent en ne donnant pas aſſez de relief aux membres d'Ar-

chitecture, ni aux ornemens. Néanmoins les Consoles ont d'un usage nécessaire dans les Maisons des particuliers où l'on introduit rarement les Ordres d'Architecture, & où elles tiennent lieu de supports pour recevoir la saillie des balcons. On les employe aussi à racheter des courbes, à terminer des amortissemens & à recevoir la saillie des entablemens. On en distingue de deux sortes; les unes servent, comme nous venons de le dire, à porter des fardeaux saillans; les autres sont propres à retenir la chute de quelque partie d'Architecture rampante, & s'appellent Consoles renversées, telles que sont celles de la Planche 46. Les premieres sont plus en usage dans les faces des Bâtimens, & les secondes appartiennent davantage à la décoration des Jardins, servant à y terminer quelque rampe de balustrade, ou tenant lieu d'arcboutant à un mur d'appui. Ces dernieres s'exécutent quelquefois en marbre, suivant la construction du mur auquel elles sont attachées; mais communément on les fait de pierre, ainsi que celles de la Planche 45, dont j'ai tenu les exemples mâles, à dessein de les faire servir de supports à de grandes saillies au-dessus de l'œil.

Le galbe de ces Consoles fait toute leur richesse, & je me suis attaché ici plûtôt à ce qui concerne l'Architecture qu'à ce qui regarde la Sculpture: d'ailleurs ces parties de décoration étant destinées aux Bâtimens particuliers bien plus qu'aux Edifices un peu considérables, loin d'y affecter trop d'ornement, on doit éviter d'y employer la plûpart de ces Arabesques qu'on exécute à Paris, & qu'une mode ridicule y a introduits avec aussi peu de convenance qu'aux agrafes des croisées. Il vaut mieux paroître stérile en fait d'ornemens qui semblent porter quelque fardeau, que de faire briller trop de fécondité aux dépens

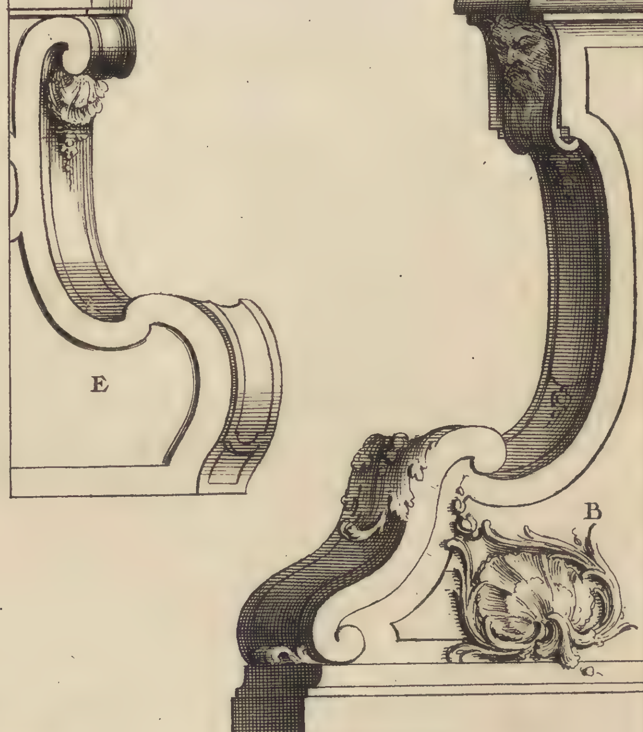

DIVERSES CONSOLES DE PIERRE
Servant a porter des balcons en Saillie
A
B
E
F
C
G
H
D
1
2
3
4 Pieds

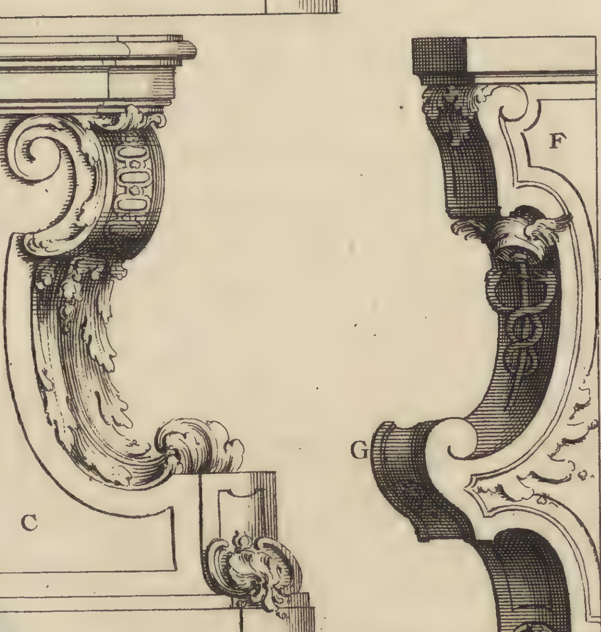
B. inv et f.

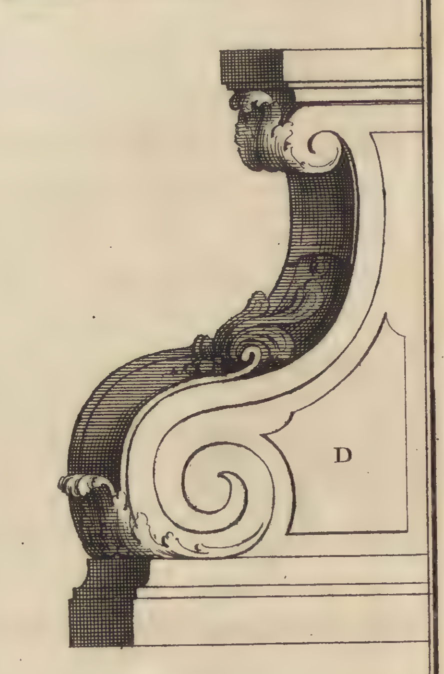


DIVERSES CONSOLES DE PIERRE À L'USAGE DE LA DECORATION EXTERIEURE.









B. inv. et fec.

de la ſolidité & de la vraiſemblance. J'ai donc fait conſiſter tout le mérite de ces Conſoles dans le contour de leurs profils, ainſi qu'on le voit à la Planche 45.

Les deux exemples A,B ſont deſtinés à porter de grands balcons, ceux C,D à recevoir la ſaillie de quelque entablement, & ceux E, F, G, H ſont pour des corniches qui font reſſault ſur des avant-corps & qui ſoutiennent quelque appui ou balcon.

A la Planche 46 on trouve quatre exemples de Conſoles renverſées A,B,C,D, qui n'ayant que peu de Sculpture, peuvent cependant être employées en marbre & dans des Jardins de la derniere conſéquence. L'exemple E eſt tenu plus ſimple, & peut ſervir d'appui à une baluſtrade, ou terminer un mur de terraſſe & lui tenir lieu d'éperon. La figure F peut convenir à la ſaillie de quelque balcon en terraſſe au rez-de-chauſſée, & je l'ai faite, à ce deſſein, d'un profil propre à être à la hauteur de l'œil, parce qu'à un étage un peu élevé la portion G en cacheroit une partie.

Il me reſteroit bien des exemples à donner, ſi j'entreprenois de détailler toutes les parties qui entrent dans la décoration des façades; mais comme la diverſité des Bâtimens en rend le nombre infini, & que tel morceau de Sculpture qui fait bien dans un Edifice, ne ſied pas dans un autre, les exemples que j'aurois pû ajoûter, ne feroient que groſſir ce Volume ſans être d'aucun ſecours. Tels ſeroient les trophées qu'on place ſur les façades & qu'on rend plus ou moins riches & ornés d'attributs differens, ſuivant l'eſpece de Bâtiment qu'ils caractériſent. Les differens Edifices qui ſe trouvent dans le premier Volume, peuvent en donner une idée aſſez diſtincte & offrir en général le rapport qu'ils doivent avoir avec l'Architecture

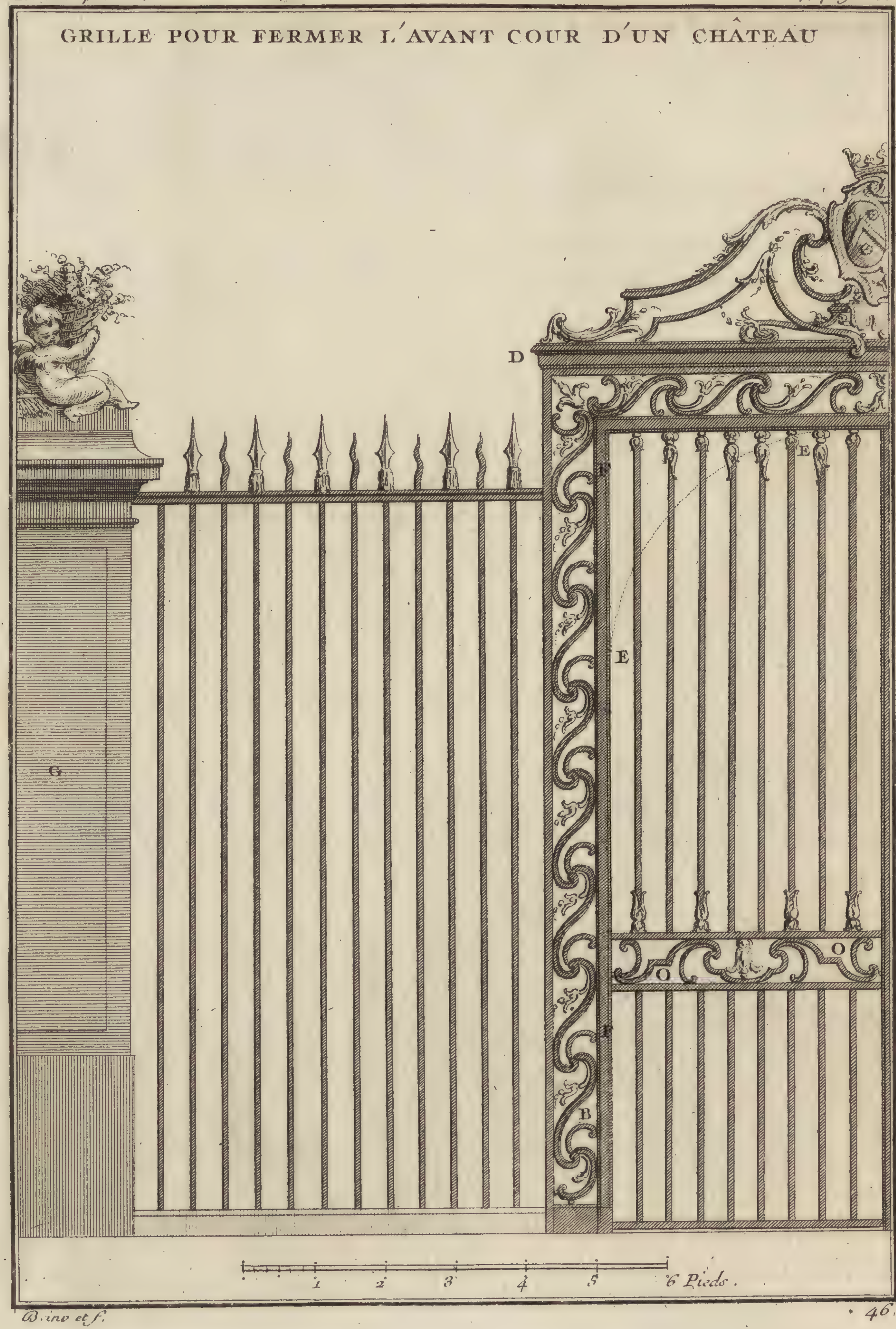
qui eſt la ſeule qui ait droit de déterminer leur force & leur élégance.

CHAPITRE SIXIÉME.

Concernant les divers ornemens de Serrurerie qui ſervent aux décorations intérieures & extérieures des Bâtimens.

SOUS le nom de Serrurerie, on comprend non-ſeulement les gros fers qui ſervent à la conſtruction des Bâtimens, mais auſſi tout ce qu'elle fournit à la décoration tant intérieure qu'extérieure. Son utilité en décorant les dehors, eſt d'autant plus grande, qu'outre l'air de nobleſſe qu'elle donne, elle ſert à garantir de l'importunité & des accidens dangereux auxquels les grands chemins pourroient expoſer, ſans en ôter le coup-d'œil amuſant, & qu'elle ſépare les Jardins les uns d'avec les autres, ſans priver de l'agrément de les voir. Cette partie qui regarde les dehors, & dont la diſpoſition ménagée avec art ſert à faire découvrir l'étendue d'un terrain ſpacieux, eſt celle qui appartient le plus à l'Architecture.

La partie de la Serrurerie qui concerne les dedans, eſt plus du reſſort de l'ornement, comme le ſont les verrouils, les pannetons de Serrures, les entrées, les boutons, les targettes, les baſcules, les eſpagnolettes, &c. qui le plus ſouvent dans les Maiſons des grands Seigneurs s'exécutent plûtôt en bronze qu'en fer; au lieu que dans l'autre partie, les grilles, les appuis de terraſſes, les balcons, les rampes, &c. ſe font ordinairement de fer qu'on embellit quelquefois d'ornemens de taule relevée, ou de métal de différente eſpece, ſur leſquels on paſſe, ainſi que ſur le fer, une couleur en huile, pour les préſerver de la rouille


GRILLE POUR FERMER L'AVANT COUR D'UN CHÂTEAU
D
E
E
G
O
O
B
1 2 3 4 5 6 Pieds.

B. inv et f.

que leur cauferoit l'eau du Ciel, ou l'humidité.

Les grandes grilles qu'on pratique à l'extrémité des Jardins, dans les cours & avant-cours, font quelquefois élevées fur le rez-de-chauffée, & quelquefois pofées fur des murs d'appui de maçonnerie: ainfiqu'on en voit aux cours & avant-cours du Château de Verfailles. L'une & l'autre forte de grilles fervent à fermer auffi les ouvertures des murs que l'on tient percés aux endroits qui font face à de grandes allées placées dans l'étendue d'un Parc, comme je l'ai fait remarquer en parlant dans le premier Volume, des plans généraux.

La Planche 47 repréfente une grille qui fépare l'avant-cour d'avec la cour d'un Château. Quoiqu'elle foit traitée avec affez de fimplicité, elle ne laifferoit pourtant pas de faire un affez bel effet dans fon exécution, fes ornemens étant de bronze, & fes barreaux étant peints en verd. Le chambranle qui enferme les ventaux des portes, eft orné de poftes fleuronnés B d'un goût affez nouveau, & qui paroiffent foûtenir avantageufement le couronnement de cette grille, lequel fe trouve affez bien porté par la corniche D. Je n'ai donné que très peu de faillie au profil de cette corniche, parce qu'on n'eft plus dans le goût de rendre ces fortes de membres trop faillans; ce qui ne fervoit qu'à les rendre en même tems plus lourds & moins folides. On eft auffi revenu de la maniere de charger ces fortes d'ouvrages d'ornemens confus, qui ôtoient la liberté du coup-d'œil.

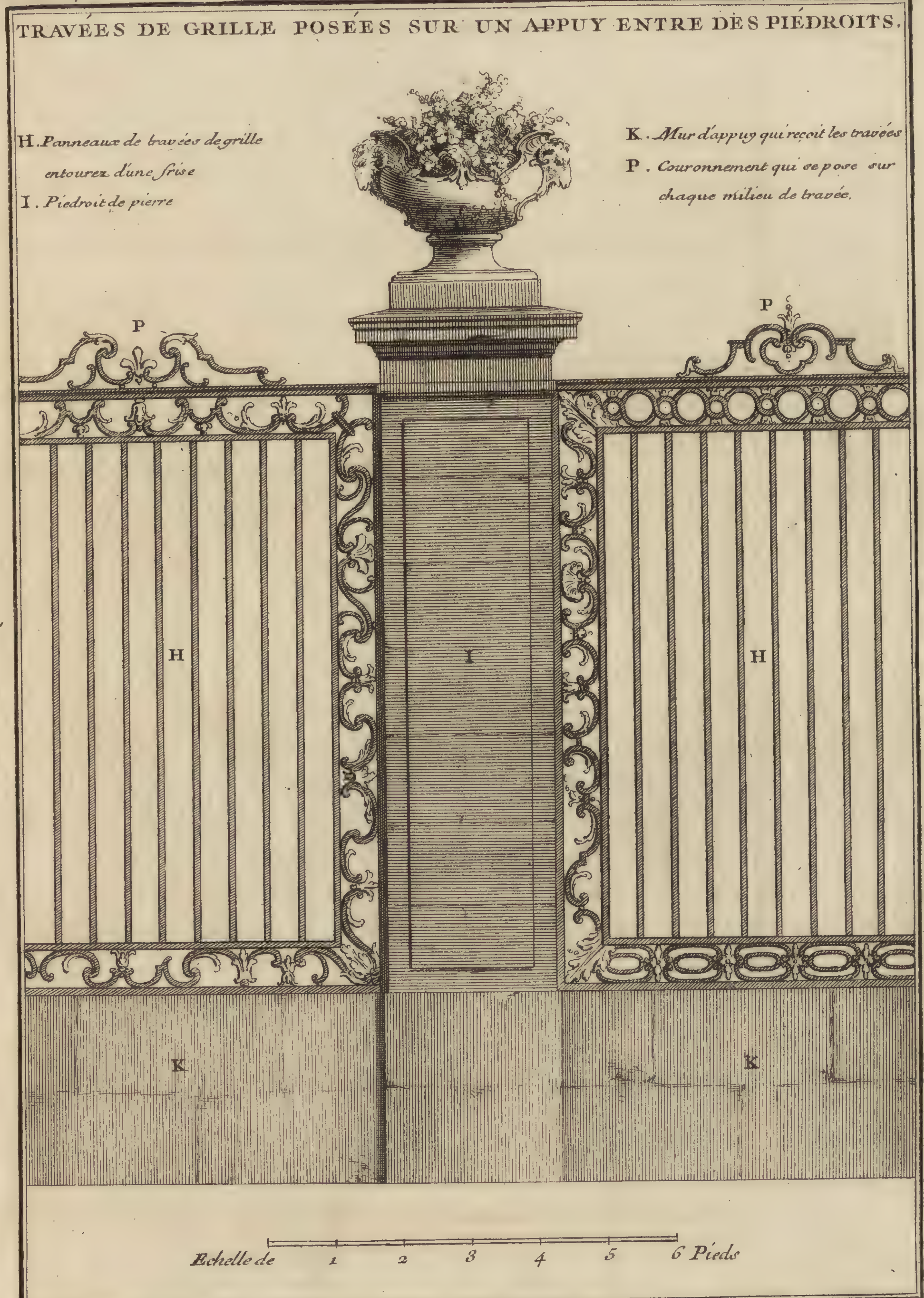
Pour interrompre la hauteur des ventaux de ces portes, qui eft ordinairement de dix-huit à vingt pieds, on les partage par une frife O qui leur tient lieu de traverfe & que l'on place vers le bas, environ à un tiers de toute la hauteur. Souvent pour plus de folidité on forme une

équerre circulaire, tel que celle de la ligne ponctuée E; mais comme elle produit un mauvais effet à l'œil, on s'en passe en prenant la précaution de faire les bâtis de la porte d'une bonne force & en faisant ouvrir les ventaux par des pivots reçus dans des crapaudines scellées dans le seuil de la porte, & en les entretenant par des fiches à vases. On doit pour plus de propreté, mettre en dehors une plate-bande F, qu'on attache sur le bâti du chambranle, & qui sert de battement pour recevoir le bâti des ventaux, & pour en cacher le jeu qui ne peut alors être apperçû qu'en dedans.

Le Piédroit de pierre G est mis en usage lorsqu'on veut soutenir des travées de grilles qui ont de l'étendue; mais il ne faut pas qu'ils soient trop fréquents, crainte de boucher la vûe. On les décore de vases, de groupes d'enfans, de corbeilles de fleurs, &c. & alors on fait continuer un appui de la hauteur de la retraite, comme à la Planche 48, pour recevoir ces travées.

Cette Planche 48 représente deux parties de travées de grilles H, à barreaux droits, enfermés dans des cadres X, variés de desseins différens: le petit couronnement P marque le milieu de chaque travée. Il est bon d'avertir que quand la longueur des travées passe le double de leur hauteur, il ne faut point y mettre de couronnement; il y paroîtroit trop petit, & alors on peut faire monter les barreaux au-dessus de la travée, comme dans la figure précédente, & les décorer de fers de fleches, de piques, &c. Il y en a de cette espece aux travées des grilles de l'Orangerie de Versailles, dont l'exécution est très-belle.

A la Planche 49 on trouve quatre exemples de grilles qu'on appelle grilles d'appui, à cause que leur élévation


TRAVÉES DE GRILLE POSÉES SUR UN APPUY ENTRE DES PIÉDROITS.
H. Panneaux de travées de grille entourez d'une frise
I. Piédroit de pierre
K. Mur d'appuy qui reçoit les travées
P. Couronnement qui se pose sur chaque milieu de travée.
P
P
H
I
H
K
K
Echelle de 1 2 3 4 5 6 Pieds

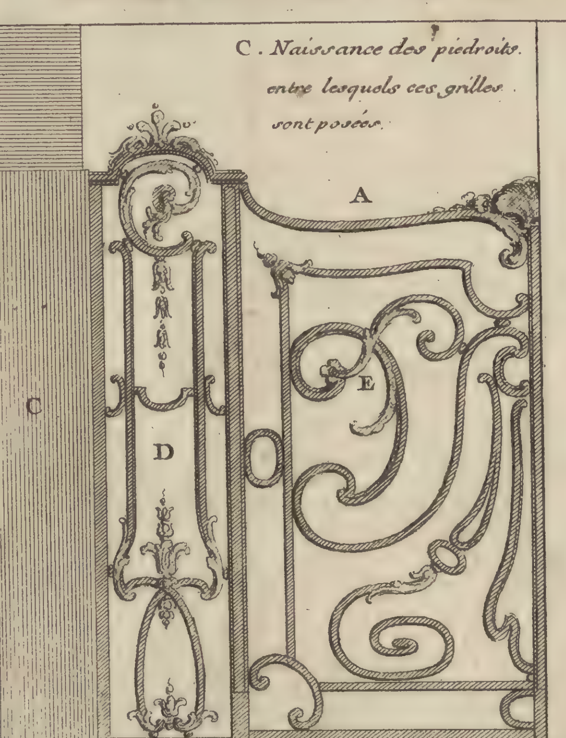
B. inv. et f.

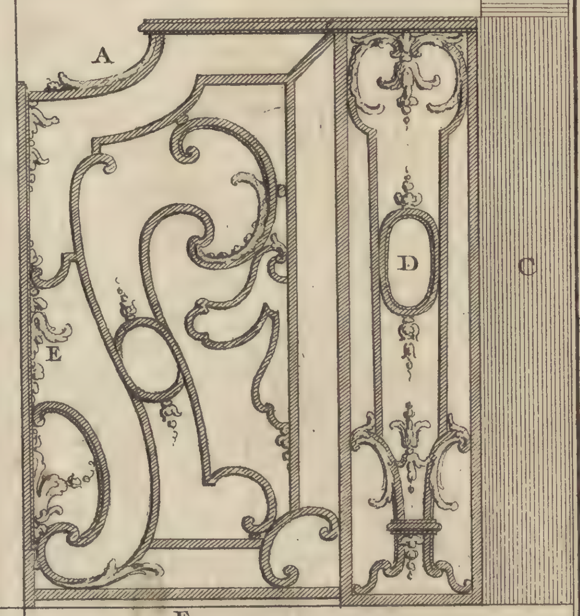


DIVERS DESSEINS DE GRILLES À HAUTEUR D'APPUY.

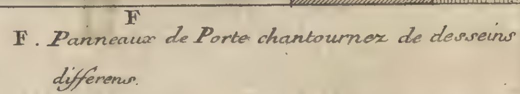
C. *Naissance des piedroits entre lesquels ces grilles sont posées.*

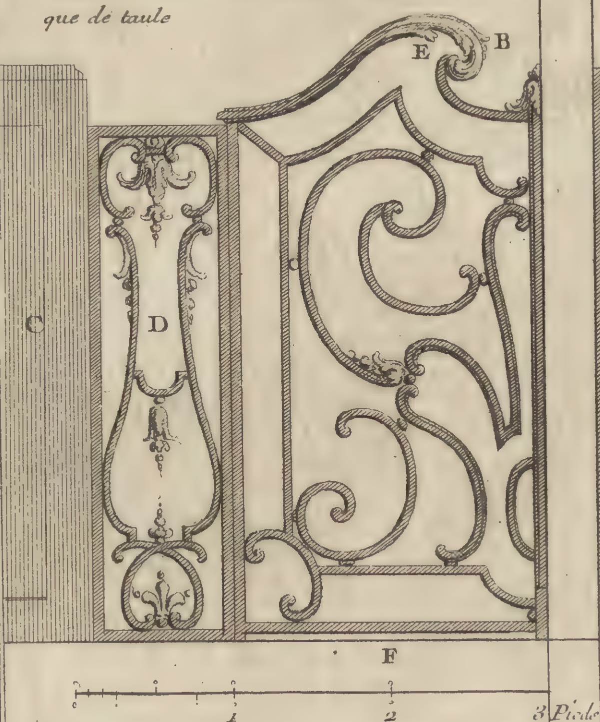
D. *Pilastre faisant avant corps de l'epaisseur de sont fer, et sur lequel les vantaux des portes sont ferrés.*

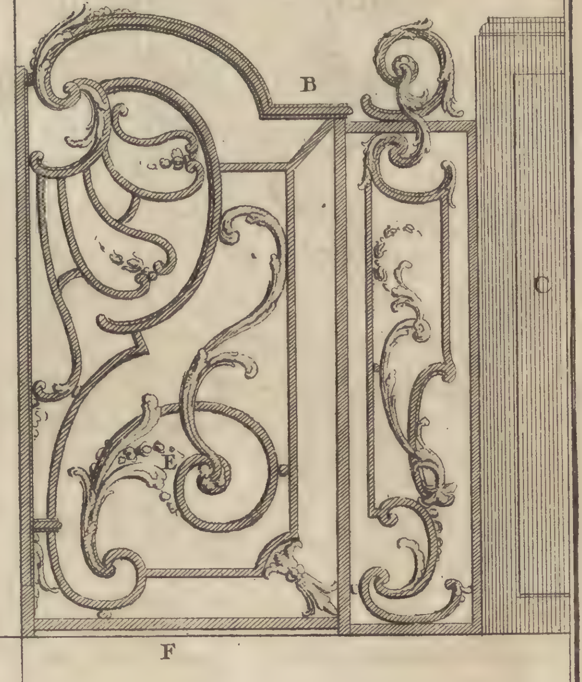




E. *Ornemens sur lesquels on passe une couleur uniforme au compartiment lorsqu'ils ne sont que de taule*


F. *Panneaux de Porte chantournez de desseins differens.*





1 2 3 *Pieds*

eſt déterminée par la hauteur des retraites qui ſervent de ſoubaſſement à l'Edifice au bas duquel elles ſont poſées. Ces grilles ne ſont en uſage que depuis quelques années : elles ſont propres à défendre l'entrée d'un lieu ſans en ôter le coup-d'œil. Cette facilité ne ſe trouve pas dans les grandes grilles, ſur-tout lorſqu'elles ſont chargées de beaucoup d'ouvrage, comme celles de Notre-Dame de Paris, où la multiplicité des ornemens ne permet pas de jouir de l'agrément de voir les céremonies qui ſe font dans le Chœur ; les grilles baſſes au contraire peuvent être d'une forme très-riche, ſans rien dérober au coup-d'œil. Quelques perſonnes penſent qu'elles n'impriment pas aſſez de reſpect dans des lieux ſacrés ; apparemment dans l'idée qu'elles ont que le Sanctuaire doit être abſolument ſéparé de l'endroit où ſe doit tenir le peuple, ainſi qu'on le voit encore dans quelques-unes de nos anciennes Egliſes. Malgré leur ſentiment, il paroît que les grilles baſſes font un très-bon effet, ſur-tout lorſque le lieu eſt peu ſpacieux, en ce qu'elles ne ſemblent pas le diviſer en pluſieurs parties comme les autres grilles, & qu'elles laiſſent appercevoir par deſſus leur hauteur, ce qu'elles renferment d'intéreſſant & de curieux.

Ces grilles baſſes peuvent auſſi être miſes en uſage pour ſéparer des Jardins de communication, & dont les dehors ſont d'ailleurs bien garantis : elles ne s'oppoſent point au plaiſir de la vûe, & ſont d'une médiocre dépenſe : on les aſſujettit alors à l'élevation des terraſſes, ou des charmilles de hauteur d'appui. On en voit de cette eſpece au Château de Trianon du deſſein de Mr. Manſard, qui le premier s'en eſt ſervi pour défendre l'entrée du Château. Quelque choſe que je diſe en leur faveur, j'applaudis aux grandes grilles, quand elles ſont d'une forme gracieuſe

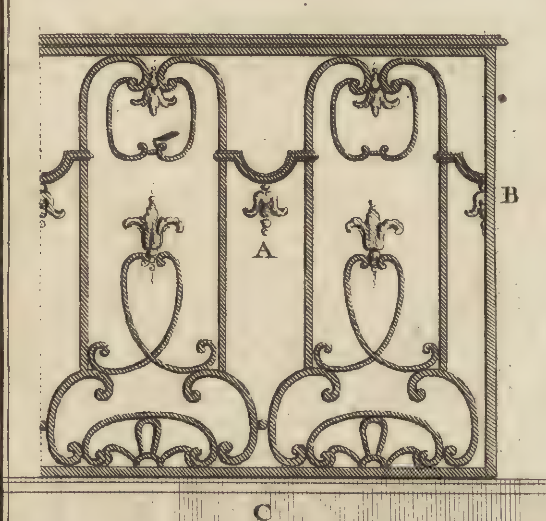
& légere, ſoit qu'on les mette en uſage dans les Jardins, ſoit qu'on les place dans les Egliſes.

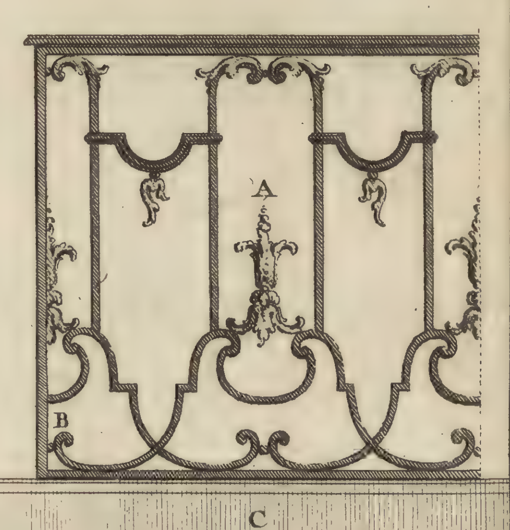
Je n'ai point donné d'exemples de celles d'Egliſe, ne parlant point des Edifices publics dans cet ouvrage, & me contentant d'y repréſenter quelques grandes grilles à l'uſage des Bâtimens particuliers, & quelques grilles baſſes, qui quoique propres à la décoration des Jardins, peuvent cependant ſervir aux Chapelles de ces derniers Bâtimens. On en pourra choiſir dans les quatre exemples de la Planche 49. Les deux figures A, A ſont placées entre les piédroits d'une arcade, & celles B, B le ſont entre des murs d'appui, auſquels on aſſujettit la hauteur de ces grilles. On les accompagne quelquefois de pilaſtres pour détacher les ventaux des portes d'avec les piédroits contre leſquels ils ſont adoſſés.

La Planche 50 offre des parties de balcons ſervant d'appui & d'ornement aux terraſſes, aux parapets, & aux hauteurs fréquentées où il eſt néceſſaire de préſerver des accidens ; ce qui a fait donner à ces balcons le nom de gardefoux. On les tient ordinairement fort ſimples, à cauſe de la grande quantité qu'on en employe, quand on veut dans les Jardins en garnir de longues terraſſes. Ces appuis ſe poſent ordinairement ſur des tablettes de pierre dure, dans leſquelles on fait des trous de diſtance en diſtance pour y ſceller les barreaux montans qui ſervent à ſéparer les panneaux de ces balcons lorſqu'ils ſont en compartimens : la plûpart ſe font de barreaux droits garnis de fil de fer.

La Planche 51 donne divers exemples de panneaux & de pilaſtres de hauteur d'appui, propres à être placés entre les grandes travées des balcons ou rampes, ſoit dans les dedans, ſoit dans les dehors. On peut auſſi les mettre

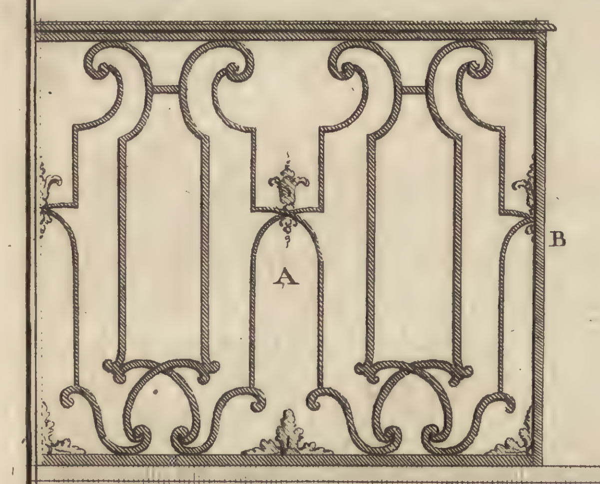
TRAVÉES D'APPUIS DE FER A L'USAGE DES TERRASSES

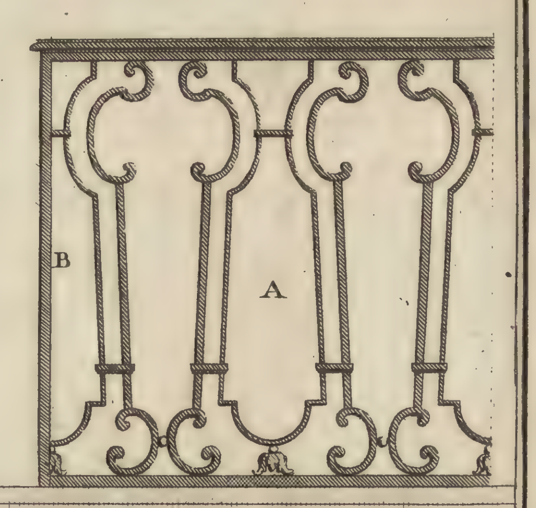




A *Travées d'appuy de balcons de terrasse composées de barreaux montans B de 12 en 12 pieds pour empecher le deversement.*

C *Tablette sur laquelle se posent les balcon et dans laquelle se scellent les barreaux montans B.*



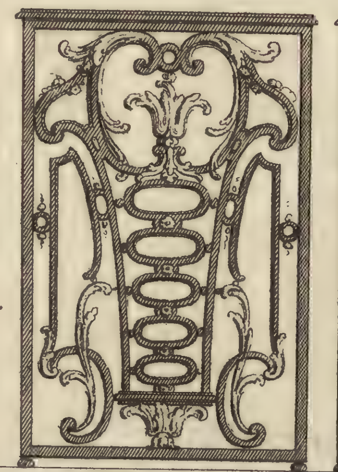


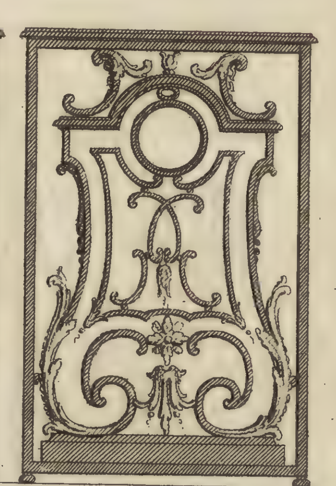
1 2 3 4 *Pieds*

B. inv et f.



DIVERS PANNEAUX DE SERRURERIE





DIVERS PILASTRES DE SERRURERIE



1 2 3 4 5 6 Pieds

B inv. et f.


DIVERS DESSEINS DE SERRURERIE POUR SUSPENDRE DES ENSEIGNES OU LANTERNES
Echelle de 1 2 3 4 5 . pieds .

B. inv et f.

GRAND PANNEAU DE SERRURERIE

DONT LES ORNEMENS SONT DE TAULE RELEVÉE



GRAND PANNEAU DE SERRURERIE DONT LES ORNEMENS SONT DE BRONZE DORÉ



Echelle de 1 2 3 4 5 6 *pieds.*

B inv et f.

indifféremment en uſage dans les angles comme dans des portions circulaires; mais il faut ſur tout obſerver de les placer avec ſymétrie, ce qui doit être reglé par l'Architecture qui les reçoit.

La Planche 52 offre pluſieurs deſſeins de potences de lanternes, propres à l'uſage des veſtibules, des cours, baſſes cours, avenues & autres lieux qu'il eſt néceſſaire d'éclairer, comme on en voit dans preſque toutes les grandes Maiſons, tant à la Ville qu'à la campagne. On fait pendre au bout de ces potences, des lanternes de différentes matieres, ſuivant l'uſage du païs & la dépenſe qu'on veut faire, & dans leſquelles on place une ou pluſieurs lumieres. Ces potences peuvent ſervir auſſi à ſoutenir des enſeignes. Le contour de leur forme eſt ajuſté à un angle d'équerre qui leur ſert de chaſſis pour plus de ſolidité; celles qui ſont chantournées étant ſujettes à ſe corrompre, ſoit par leur poids, ſoit par la longueur de leur ſervice.

La Planche 53 repréſente deux différens balcons à l'uſage des grands Edifices, ſoit pour les dehors, ſoit pour les dedans : ils ſont tous les deux d'un goût fort nouveau, & ce n'eſt auſſi que depuis peu d'années qu'on a trouvé le moyen d'executer en fer les deſſeins les plus difficiles. On eſt revenu de la gênante ſymétrie qu'on donnoit à tous les deſſeins de balcons; ce qui ne ſervoit qu'à leur donner un goût de ſéchereſſe, & à en rendre la repetition ennuyeuſe. Cependant il faut prendre garde que les contours qui en compoſent les ornemens ſoient bien liés enſemble par des boulons, & avoir ſoin de placer des pilaſtres à des diſtances raiſonnables, pour ſéparer les grands panneaux, & donner par le moyen de leurs montans de la ſolidité aux chaſſis; autrement pour ſe trop plaire à un deſſein libre & courant, on manqueroit de donner

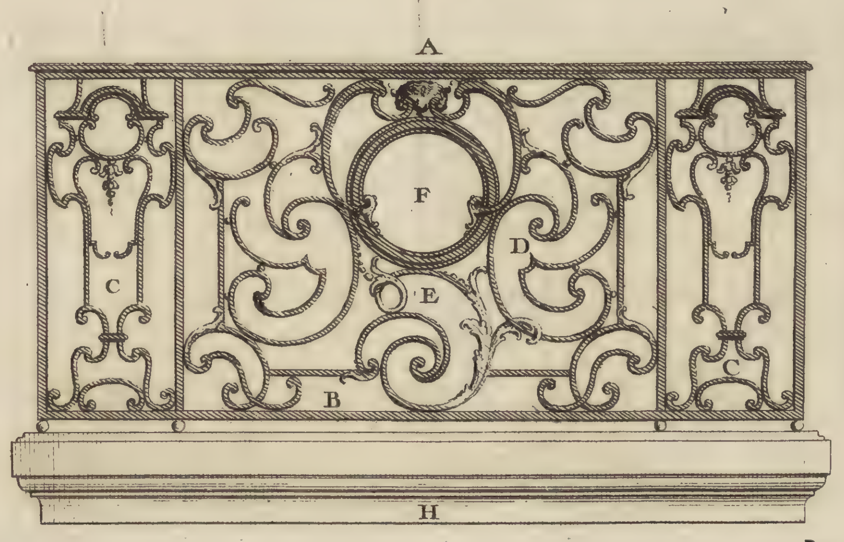
assez de stabilité à la traverse d'appui.

Le mérite de ces sortes d'ouvrages, est que les jours y soient à peu près égaux ; qu'il y ait de la varieté dans les contours & dans les formes, & que les ornemens qui les enrichissent soient exécutés de maniere qu'ils ne puissent accrocher les habits des personnes qui passent ou s'appuyent sur les traverses : pour cet effet on doit les exécuter en bronze, parce que le travail de cette matiere n'est pas si sujet à tant de petites parties que celui de la taule relevée. Si on veut épargner la dépense, on peut fondre ces ornemens en plomb ; ils auront tout l'agrément du bronze, ils pourront être dorés, ou recevoir la couleur qu'on donnera à tout l'ouvrage. A la verité l'œconomie de faire de plomb ces ornemens, n'est bonne que lorsqu'on les répand avec abondance dans les dehors.

A la Planche 54 se voyent deux balcons qui peuvent se placer à toutes les différentes especes de croisées : j'y ai mis des pilastres & j'ai observé quelque symétrie dans leur dessein. On leur donne ordinairement 2 pieds 9 pouces de hauteur, qui est celle qui est à peu près déterminée pour servir d'appui. Quelquefois lorsque les fenêtres sont à banquettes, c'est-à-dire, qu'elles ont un appui de maçonnerie d'environ seize à dix-huit pouces de haut, on pose sur ces banquettes des demi-balcons qui en empruntent le nom. Il est à observer que les appuis de cette espece, ne doivent être admis que dans des Bâtimens particuliers, devenant trop petits dans l'ordonnance générale des grands Bâtimens, ou tout au plus on n'en doit placer que dans les endroits peu apparens.

Les Planches 55 & 56 donnent les desseins de quatre rampes d'escalier. Celle 55 en offre deux assez riches & d'un dessein singulier : le milieu de leurs panneaux est assu-

DESSEINS DE BALCONS AVEC PILASTRES



A. *Platebande qui retourne d'equerre sur la saillie de l'appuy H, ainsi que son chassis.*

B. *Traverse elevée de dessus l'appuy de pierre. H par des boulons de fer pour l'ecoulement des eaux.*

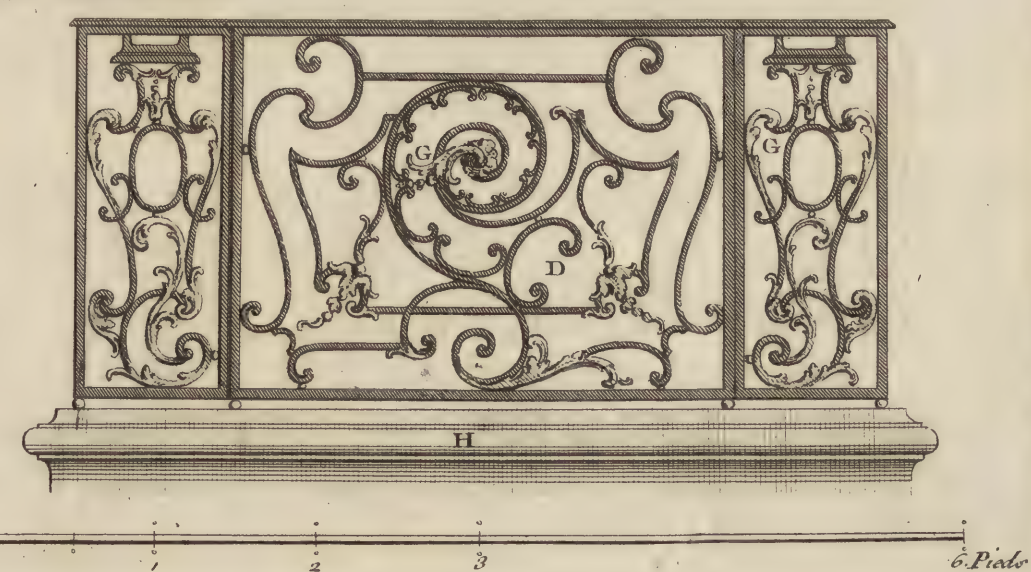
C. *Pilastres semblables a ceux qui sont en retour formant la Saillie du balcon.*

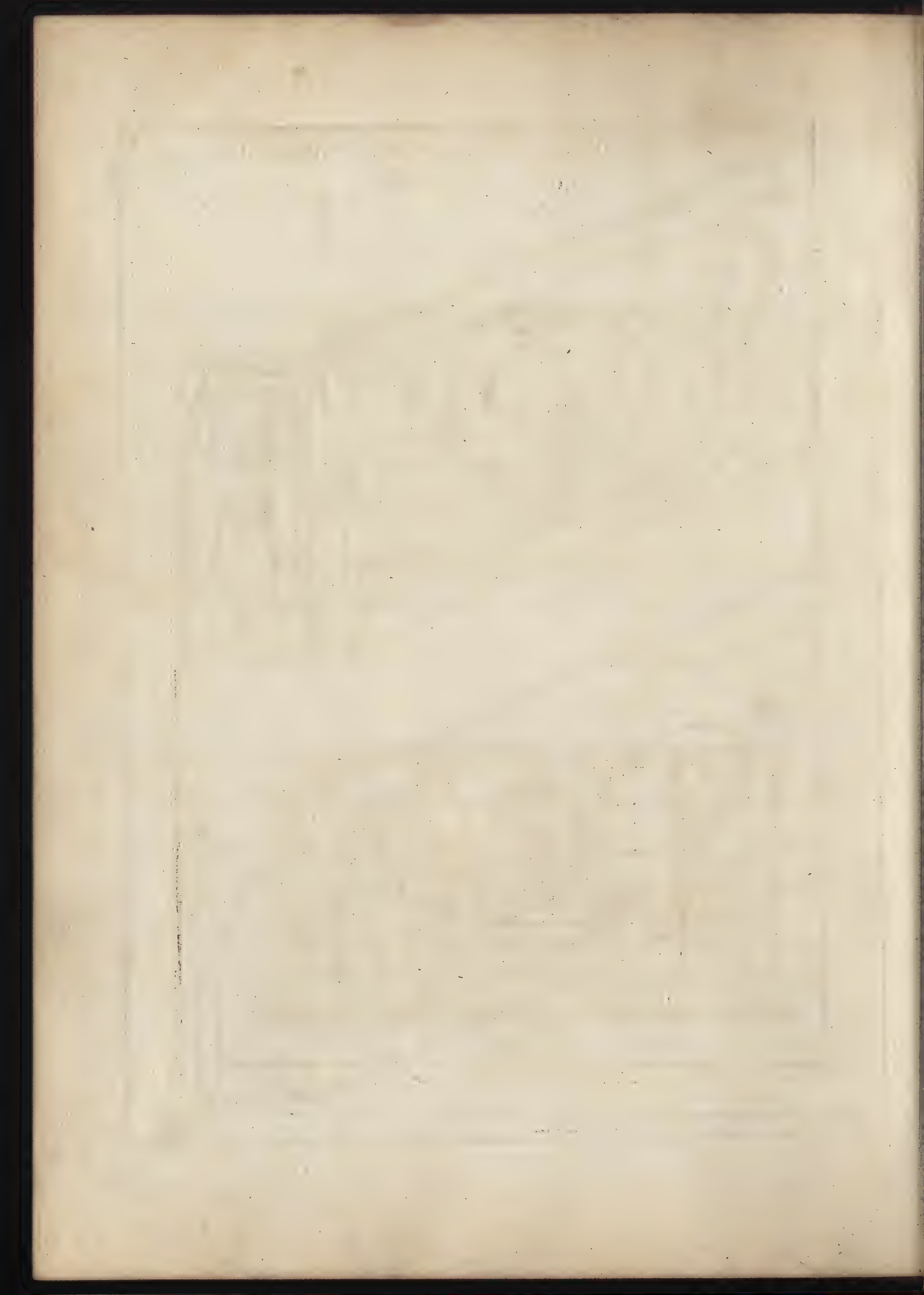
D. *Panneaux formé de fer de carillon.*

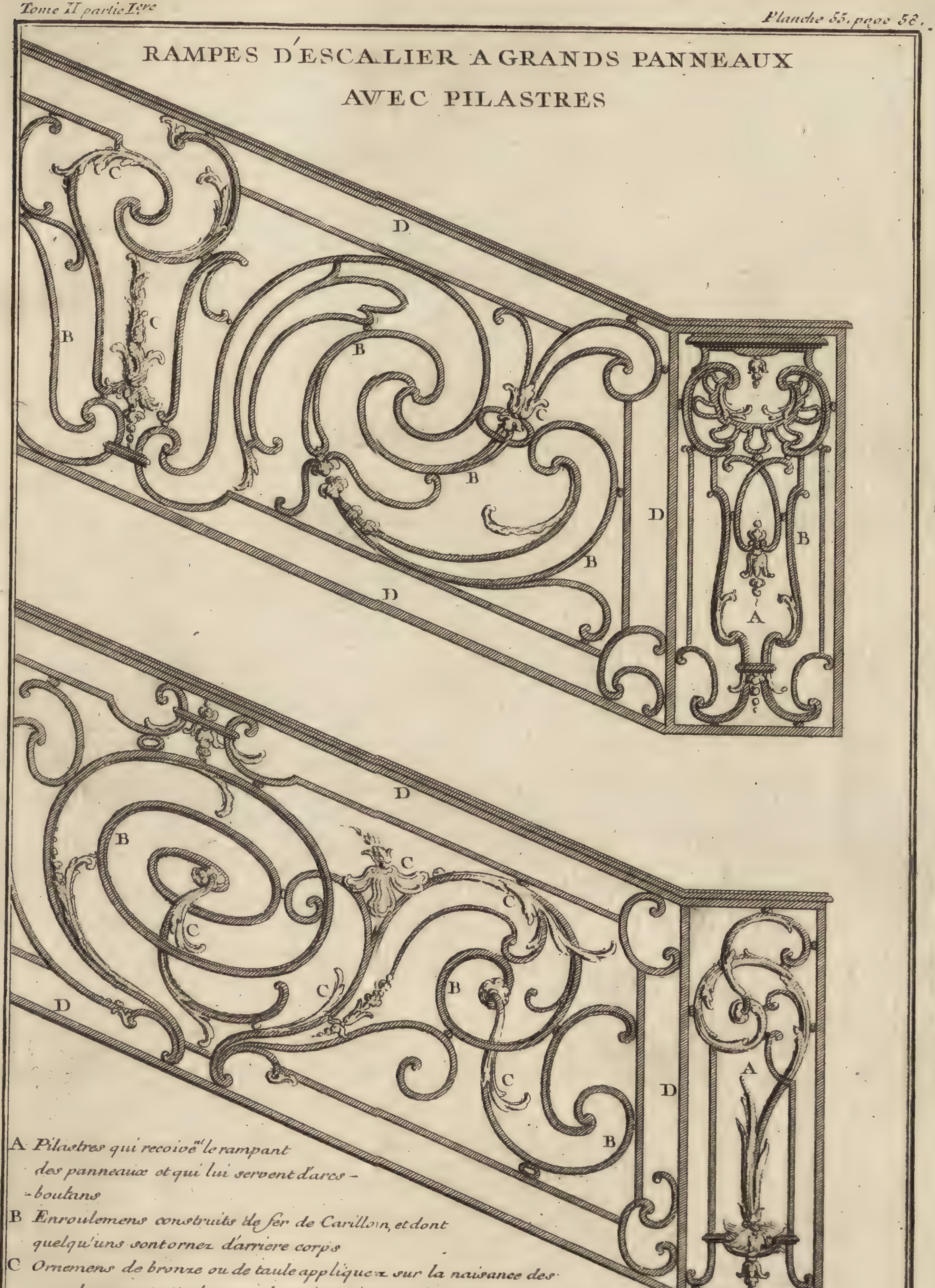
E. *Panneaux de balcon composez d'enroulemens compartis.*

F. *Rond ou lunette pour recevoir un chiffre.*

G. *Ornemens de bronze ou de taule.*







A Pilastres qui recoivẽ.nt le rampant des panneaux et qui lui servent d'arcs-boutans

B Enroulemens construits de fer de Carillon, et dont quelqu'uns sontornez d'arriere corps

C Ornemens de bronze ou de taule appliquez sur la naisance des enroulemens, et attachez avec des prisonnieres rivez des deux cotés

D Chassis de fer d'un pouce ou quatorze lignes

B. inv. et f.


RAMPES D'ESCALIER A GRANDS PANNEAUX AVEC CONSOLES
B
D
D
D
A
C
D
B
D
D
D
A
C
D
A : Traverse du chassis qui est reçüe par le limon rempant de l'escalier,
B . Traverse superieure du chassis qui reçoit une platebande ornée de moulures.
C . Batis montant qui reçoit les consoles assujetti au limon de l'escalier,
D . Double chassis qui reçoit les formes des compartimens, dont ces panneaux sont composez,

jetti au rampant de leurs chaſſis, & rachette aſſez bien le contour qui les remplit. Ces rampes commencent par des pilaſtres, qui peuvent être arrondis par leur plan, ſuivant la forme du limon de l'eſcalier auquel on les aſſujettit. On fait des rampes à conſoles, comme à la Planche 56, lorſque le limon eſt élevé ſur des marches circulaires qui tournent autour ; & alors on termine ces conſoles ſur le montant qui reçoit leurs panneaux. Le deſſein de cette derniere Planche a plus de ſimplicité que celui de la précedente, afin qu'on puiſſe choiſir. Le même égard que nous avons recommandé en parlant des ornemens des balcons, pour que les habits ne s'y engagent pas, doit être obſervé à ceux des rampes. Il faut y paſſer une couleur en huile, ainſi que ſur les fers de ces mêmes rampes, à moins qu'on ne dore les uns & les autres en plein, comme on en voit des exemples dans les Maiſons Royales nouvellement bâties. C'eſt ſur le noyau de l'eſcalier que le chaſſis de ces rampes ſe poſe, & c'eſt au-dedans que les barreaux montans viennent ſe ſceller, ainſi qu'on l'a dit au ſujet des terraſſes ; n'en étant pas de même des balcons, deſquels on tient la traverſe du chaſſis élevée d'environ un pouce & poſée ſur des boulons, à deſſein que lorſqu'ils ſont en dehors, l'eau du Ciel qui tombe ſur la tablette ſur laquelle ils ſont poſés, puiſſe s'écouler ; & que quand ils ſont en dedans, ils ayent un air plus leger.

Il reſte bien des exemples à donner ſur cette matiere, tant ſur les friſes, les pilaſtres montans, les différens couronnemens, amortiſſemens & les banquettes, que ſur les conſoles, mais comme je me propoſe de donner au public ſéparement une ſuite de ces deſſeins qui pourra être utile aux ouvriers qui travaillent dans ce genre, je m'en tiens à ceux que j'ai donnés, & je paſſe à la Ferrure.

De la Ferrure.

On diſtingue deux ſortes de Ferrures, l'une qu'on appelle groſſiere & qui s'employe aux étages ſouterrains & aux chambres des Domeſtiques, tels que ſont les gonds, les pommelles, les verrouils, les ſerrures communes, &c. L'autre qu'on nomme Ferrure ſoignée & qui eſt deſtinée aux appartemens de Maîtres. Cette derniere exige davantage le goût du deſſein, étant compoſée d'ornemens, & tenant de lui, comme nous l'avons dit, une partie de ſon agrément. Elle comprend les pannetons de ſerrure de la derniere importance, les boutons, les targettes, les roſettes, platines, gaches, entrées, baſcules, eſpagnolettes, fiches à vaſes, &c. qui la plûpart ſe font de bronze doré d'or moulu, ou qu'on met ſeulement en couleur, ſuivant la conſéquence des lieux où ils ſont employés, n'entendant pas parler ici de la Ferrure d'une médiocre dépenſe.

Il eſt encore une ſorte de Ferrure deſtinée pour les portes cocheres, & que l'on tient ſoignée proportionnellement à ſon uſage : c'eſt à peu près la même que celle qu'on employe dans les appartemens ; elle n'en différe que par le plus ou moins de force que demande la Menuiſerie qui la reçoit, & la ſuppreſſion des ornemens.

Quelquefois on néglige de faire faire exprès ces Ferrures, par la facilité d'en trouver dans les magaſins des Marchands ; mais on ne doit point avoir recours à un pareil expédient, quand il s'agit d'une Maiſon un peu conſidérable, & il eſt beaucoup mieux d'en faire faire des modelles appropriés & relatifs au lieu où on les met en uſage.

En voici quelques exemples dans les Planches qui ſuivent. Celle 57 offre divers deſſeins d'ornemens propres à être exécutés en bronze & à être employés dans les ap-

DIVERS DESSEINS D'ORNEMENS DE BRONZE A L'USAGE DE LA FERRURE POUR LA DECORATION DES APPARTEMENS



A. Platine de rosette pour recevoir le bouton.

B. Pannetons de Serrure supportez par des ornemens qui en rachetent la Saillie.

C. Entrées de Serrure de dessein varié

D. Platine qui enferme le bas d'un verou a bascule

E. Targette a l'usage des portes a placard ou des grandes croisées.

F. Bouton a olive pour les loquetons des portes

G. Conduit pour recevoir les tringles des serrures a bascule.

H. Tringle qui d'un seul tour de clef fait ouvrir ou fermer les verroux dans leurs gache ou platine.

Echelle de cinq pouces.

B. inv. f.

partemens. Les figures BB repréſentent des moitiés de pannetons de ſerrures à baſcules, leſquels s'attachent ſur la ſerrure & lui ſervent de ſurtout : on doit leur donner une forme convenable au contour des panneaux de Menuiſerie qui les renferment. L'uſage de revêtir les ſerrures d'ornemens de bronze, eſt ancien : on s'en eſt ſervi dans preſque toutes les Maiſons Royales ; mais l'idée de les chantourner ſelon la forme des panneaux eſt nouvelle, & produit un effet bien plus agréable que la forme quarrée qu'on leur donnoit autrefois, qui s'accorderoit mal avec les contours variés dont on uſe aujourd'hui dans la Menuiſerie; ils doivent être ſymétriſés, & il faut que la gache qui s'applique ſur celui des ventaux qui ſe nomme dormant, emprunte la forme de la ſerrure, & ne paroiſſe faire avec elle qu'un tout, lorſque la porte eſt fermée. Les ornemens qui compoſent ces pannetons doivent avoir peu de relief & tenir leur plus grande beauté de leurs contours extérieurs. Pour plus de magnificence on fait quelquefois porter ces ſerrures ſur des ornemens qui ſont auſſi de bronze & qui viennent en racheter la ſaillie, mais cette dépenſe qui engage à celle de la dorure d'or moulu, ne convient pas à bien des perſonnes. J'en ai fait exécuter à Paris qui ont coûté juſqu'à mille écus; auſſi ne ſçauroit-on en deſirer de plus riches. Les tringles des baſcules H ſont en couleur d'eau & viennent ſe terminer dans des platines de bronze D qui leur ſervent de gache.

On doit aſſujettir l'entrée de la ſerrure aux ornemens dont on enrichit le panneton, ſans néanmoins que cela ſoit trop remarquable ; parce qu'alors il faudroit feindre une autre entrée dans la gache, qui comme nous l'avons dit, doit être rendue conforme à la ſerrure.

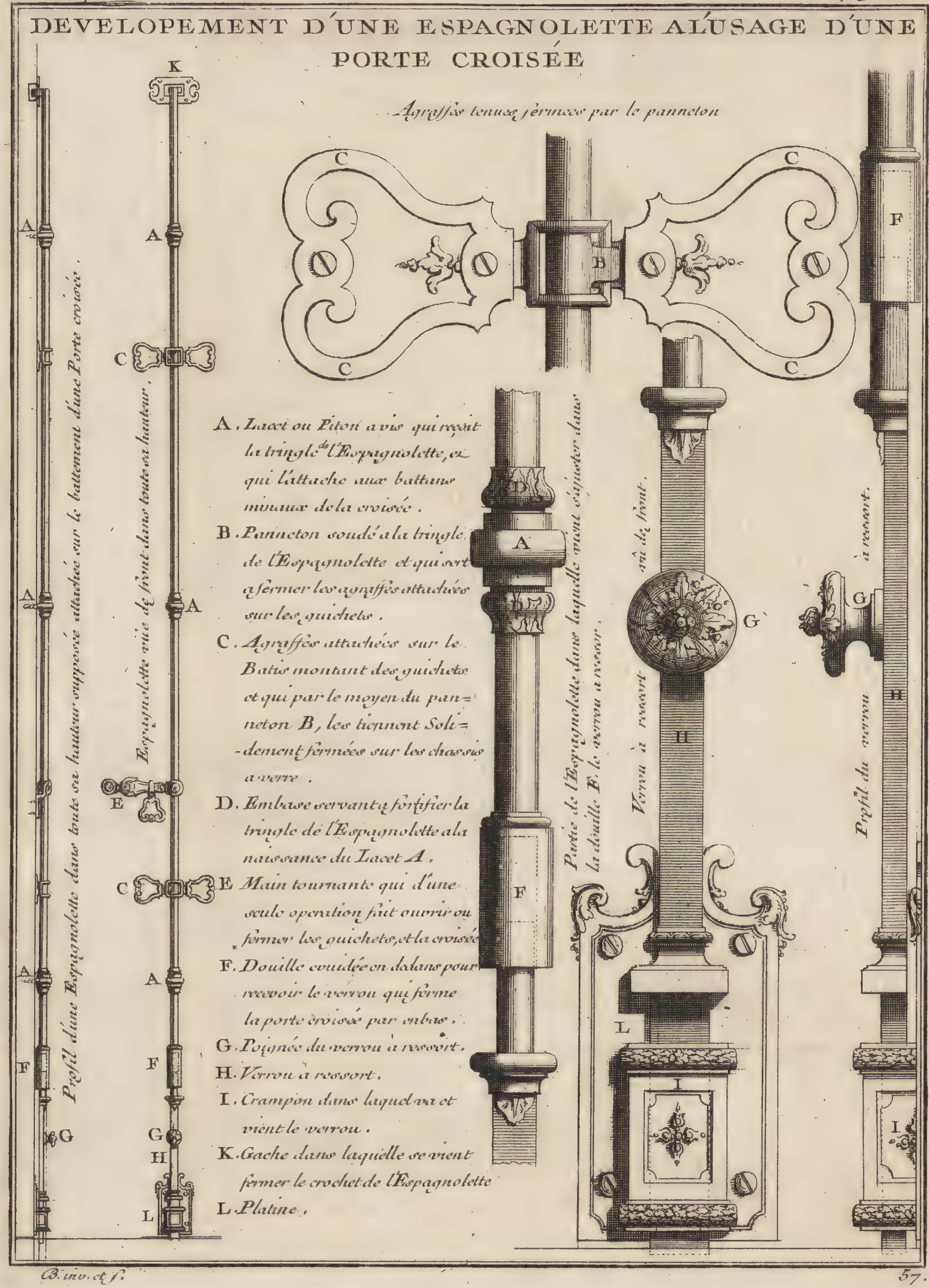
Il n'en eſt pas de même lorſque les entrées ſont d'un côté & les ſerrures de l'autre : on peut donner pour lors di-

verſes formes à ces entrées, & il ſuffit de ne les pas rendre trop lourdes & d'éviter la licence de les orner de toutes ſortes d'attributs. Celles en cartel me paroiſſent mieux réuſſir que les autres; on en ſentira la différence par les deux exemples CC.

Les boutons, les roſettes, les targettes, verrouils, platines & autres pieces de cette ſorte, doivent être traitées avec les mêmes égards qu'on vient de dire. Il ſuffira de repeter qu'en général tous ces ornemens veulent être ſoignés & placés ſans confuſion, & qu'ils ne conviennent qu'à des portes à placard ornées de moulures & de la Sculpture la plus riche.

Comme j'ai eu ſoin d'exprimer, quoi qu'en petit, la place de la Ferrure, dans une partie des décorations générales de la ſeconde Partie de ce Volume, je crois devoir paſſer bien des circonſtances qui pourroient ennuyer le Lecteur, & au fait deſquelles on ſe mettra plus parfaitement par la pratique & les exemples que fournit l'exécution.

Ceux que je viens de donner, étant, comme je l'ai dit, au-deſſus des moyens de bien des particuliers, il eſt bon d'obſerver qu'on peut exécuter ſimplement en fer une partie de ces mêmes Ferrures, qui alors peuvent recevoir le poli. Cependant l'expérience a fait connoître qu'elles étoient d'un entretien qui demande beaucoup de ſoin, ſurtout dans les appartemens à rez-de-chauſſée; ce qui fait qu'on y donne une couleur d'eau qui y réuſſit fort bien & qui les rend pratiquables, même dans des appartemens diſtingués; on en uſe également pour les Eſpagnolettes, les Ferrures qui en dépendent, les fiches à vaſes, les mentonets, les gaches, les ſupports, &c. à moins que par une plus grande œconomie l'on ſe contente ſeulement


DEVELOPEMENT D'UNE ESPAGNOLETTE A L'USAGE D'UNE PORTE CROISÉE
Agraffes tenues fermées par le panneton
Profil d'une Espagnolette dans toute sa hauteur supposée attachée sur le battement d'une Porte croisée.
Espagnolette vüe de front dans toute sa hauteur.
Partie de l'Espagnolette dans laquelle vient s'ajuster dans la douille F. le verrou a ressort.
Verrou à ressort vû de front.
Profil du verrou à ressort.
A. Lacet ou Piton a vis qui reçoit la tringle de l'Espagnolette, et qui l'attache aux battans minaux de la croisée.
B. Panneton soudé a la tringle de l'Espagnolette et qui sert a fermer les agraffes attachées sur les guichets.
C. Agraffes attachées sur le Batis montant des guichets et qui par le moyen du panneton B, les tiennent Soli=-dement fermées sur les chassis a verre.
D. Embase servant a fortifier la tringle de l'Espagnolette a la naissance du Lacet A.
E. Main tournante qui d'une seule operation fait ouvrir ou fermer les guichets, et la croisée.
F. Douille evuidée en dedans pour recevoir le verrou qui ferme la porte croisée par enbas.
G. Poignée du verrou a ressort.
H. Verrou a ressort.
I. Crampon dans lequel va et vient le verrou.
K. Gache dans laquelle se vient fermer le crochet de l'Espagnolette
L. Platine.

de passer une couleur de bronze, mais cette œconomie n'est bonne que pour les Vestibules & les premieres anti-chambres, parce qu'en très peu de tems le frottement que ces différentes pieces de Ferrure font les unes contre les autres, dépouille la bronze & rend alors au fer sa couleur dans les joints où se fait le frottement.

La Planche 58 montre le developpement d'une Espagnolette à l'usage d'une porte croisée, & qui peut également servir à une croisée en supprimant le verrouil d'en bas pour y substituer une gache comme en haut; cette sorte de Ferrure est devenue fort en usage par la facilité que d'une seule opération elle ouvre ou ferme un venteau de dix à douze pieds de haut; elle en pourroit ouvrir même de plus grands, mais comme il ne se fait point de croisée plus haute sans imposte, il arrive alors quon ne la leur fait point exceder, & que la gache de l'Espagnolette se trouve dans sa traverse.

L'on orne plus ou moins ces sortes de Ferrures selon la décoration de la piece où elles sont admises, mais leur tringle & les pitons à vis ne peuvent être que de fer, encore qu'il faut qu'il soit doux, toute autre matiere n'étant pas propre à l'usage d'une Ferrure de cette espece, par rapport au mouvement continuel qu'on lui donne pour ouvrir ou fermer les ventaux sur lesquels elle est attachée; l'on se contente seulement de former les Platines, mains, embases, de bronze enrichi d'ornemens, & que l'on dore couleur d'or, ou d'or moulu, ainsi que toute la tringle, ou bien lorsqu'elles sont sans bronze on y passe seulement, ainsi que nous l'avons dit, une couleur d'eau. La Planche sur laquelle sont developpées les différentes parties de cette Espagnolette est munie des termes propres à chacune de ses parties : j'en ai usé de même à l'égard des autres Planches

de Serrurerie, afin de ne pas interrompre le discours par un nombre de termes qui l'auroit désuni.

Passons aux parties des décorations intérieures qui composent la seconde Partie de ce Volume, & à qui ce que nous venons de dire au sujet de la Ferrure semble devoir appartenir; mais comme elle est en liaison avec la Serrurerie, qui fait partie des dehors, j'aurois craint d'en ôter la correspondance si je les eusse séparées pour les faire entrer dans la seconde Partie.

Fin de la premiere Partie.





TRAITÉ DE LA DECORATION DES EDIFICES, ET DE LA DISTRIBUTION DES MAISONS DE PLAISANCE.

SECONDE PARTIE.

Contenant divers exemples de la Décoration intérieure, avec le développement de ses parties.

CHAPITRE PREMIER.

De la Décoration intérieure en général.



SOus le nom de décoration on comprend tout ce qui sert à orner un Edifice, soit dans son ordonnance extérieure, soit dans l'intérieure. Comme nous avons traité de l'extérieure en général, nous allons maintenant nous attacher à l'intérieure, qui est celle qui paroît la plus

négligée par quelques Architectes, qui malgré leur habileté, se laissent entraîner par les charmes de la mode, & qui sacrifient leur reputation au desir de plaire à ceux pour lesquels ils bâtissent. Au lieu de cette vicieuse complaisance, qui autorise les moins expérimentés à se mêler de produire des décorations capricieuses, & qui ne méritent que le mépris des connoisseurs ; on doit avoir grand soin de demêler les véritables beautés de la décoration intérieure, & s'appliquer à la rendre relative avec les dehors par la correspondance des distributions.

Le vrai mérite de la décoration dépend de son ordonnance générale & de la relation des parties avec leur tout : on doit y observer avec un soin extrême que l'Architecture soit toujours supérieure aux ornemens, & c'est à quoi cependant on apporte souvent le moins d'attention. Ce défaut pourroit bien être la source de l'esprit de nouveauté qui regne dans le Public ; parce qu'alors il n'est plus fixé par cette admiration qui saisit les personnes les moins intelligentes à la vûe des véritables beautés de l'Architecture.

Dans la décoration d'un appartement, on doit encore avoir pour regle indispensable d'accorder les ornemens d'une piece avec son usage, & d'en proportionner la richesse avec celle de la piece qui la suit. La matiere qu'on y employe ne demande pas moins de considération ; car c'est suivant sa qualité qu'on doit déterminer son ordonnance & rendre sa décoration plus ou moins légere.

Pour donner une notion des différentes especes de décorations qui ornent les distributions d'une Maison un peu considérable, jen donne divers exemples qui seront appliqués dans leur lieu. Je n'ai point affecté de les rendre trop magnifiques, de crainte qu'elles ne fussent au-

deſſus de la portée de ceux à qui ce Traité peut convenir. D'ailleurs il auroit été dangereux d'offrir au Public des exemples d'une richeſſe indiſcrete à laquelle il n'eſt déja que trop accoutumé ; ce qui lui fait ſouvent préferer un Architecte à la mode à ceux dont la ſageſſe lui paroît froide & ſterile ; & ce qui fait auſſi que l'on trouve dans la plûpart des Edifices modernes un aſſemblage confus d'attributs placés ſans choix, & qui ſous l'éclat de l'or, reçoivent des applaudiſſemens qui ne ſont dûs qu'à une décoration judicieuſe. C'eſt ainſi que les attributs les plus reſpectables paroiſſent confondus avec des ornemens qui ne doivent leur naiſſance qu'à une imagination biſarre, & l'on trouve par tout un amas ridicule de coquilles, de dragons, de roſeaux, de palmiers & de plantes, qui font à préſent tout le prix de la décoration intérieure, & qui comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, tranſpirent juſqu'à celle des dehors.

Il ſeroit à craindre, ſi l'on continuoit ce déſordre, & ſi l'on oublioit les ſages loix de l'Architecture, que notre maniere de bâtir ne s'attirât un juſte blâme dans les ſiecles futurs, & qu'on ne la regarde avec le mépris que nous avons pour l'Architecture gothique. Mais craignant de me trop écarter des ménagemens que je me ſuis propoſé d'avoir, je vais me preſſer d'entrer dans le détail des décorations que contient cette ſeconde partie ; heureux ſi ces reflexions peuvent faire revenir le Public de ſon erreur & rendre à l'avenir nos Deſſinateurs plus circonſpects.

De la Décoration des cheminées.

Il n'eſt point de partie dans la décoration qui ſoit plus ſuſceptible d'ornemens que les Cheminées. Les particuliers s'attachent par préference à les décorer & à y placer

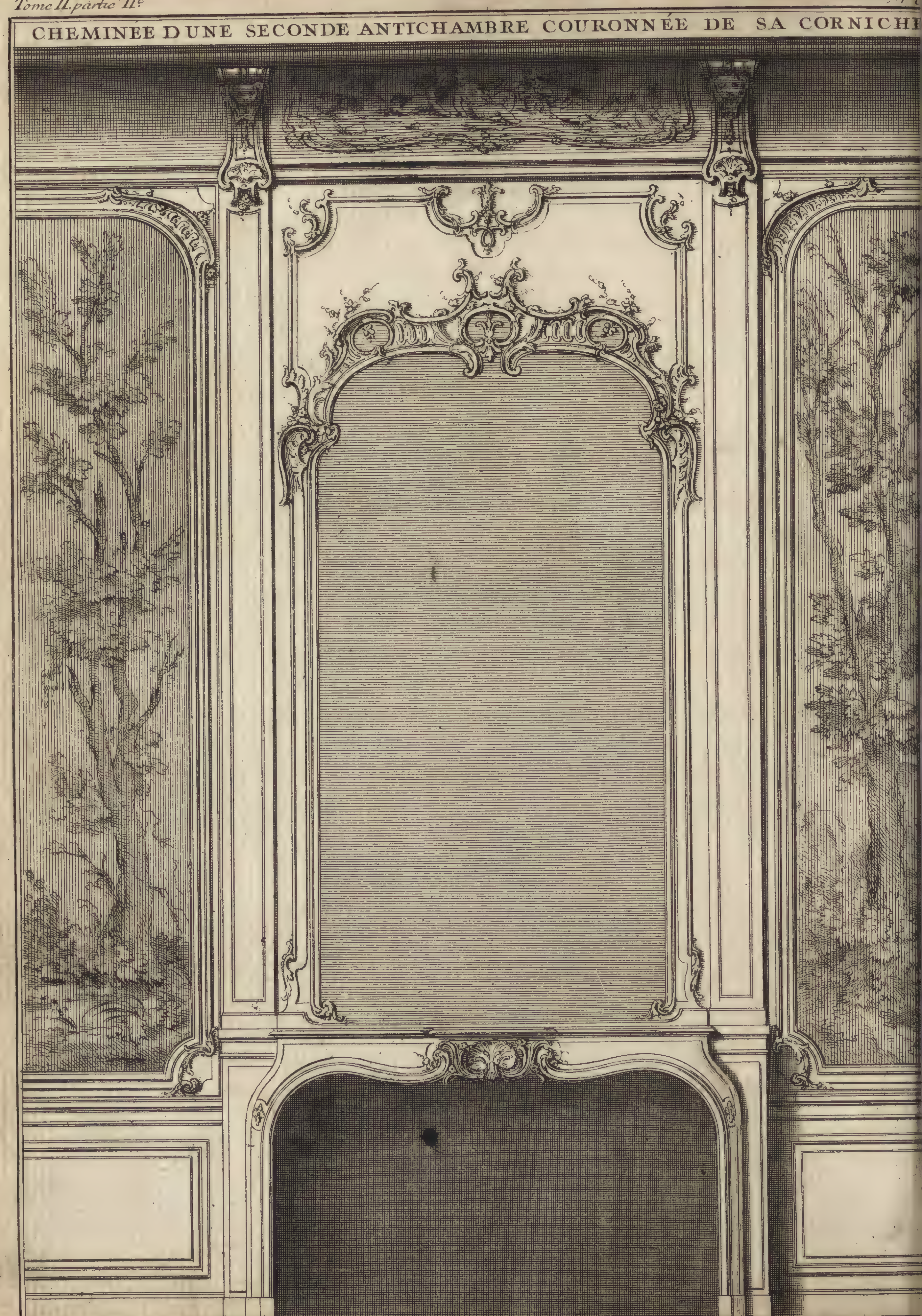
des glaces qui ſont maintenant fort en uſage. Les anciens au contraire ornoient leurs Cheminées d'une Sculpture fort materielle, tant à cauſe que les glaces étoient plus rares de leur tems, que parce qu'ils trouvoient qu'elles faiſoient une eſpece de vuide qui ne paroiſſoit pas naturel au-deſſus d'un foyer. J'ai entendu dire à feu Monſieur de Cotte, premier Architecte du Roy, qu'il avoit été le premier à les introduire ſur les Cheminées; ce qui dans la ſuite a plû de maniere que dans les Maiſons conſidérables on ne les ſupprime qu'à peine dans les premieres Anti-chambres : les perſonnes qui donnent à loyer des Maiſons de conſéquence, ſont même dans quelque obligation d'en orner leurs appartemens.

Les Palmiers ſont fort en regne aux Cheminées pour y ſervir de bordure aux glaces, & on les termine par en haut en les croiſant l'un ſur l'autre ou en les groupant avec le Profil d'une bordure qui vient ſe terminer en enroulement. Quoique l'uſage autoriſe cette maniere de décorer, je trouve qu'elle eſt hors de la vraiſemblance, & je voudrois n'appliquer à une Cheminée que des ornemens convenables à l'Architecture, & ne pas faire ſortir des palmiers du dedans de quelques plantes qui prennent leur naiſſance ſur des tablettes qui ſont de marbre. D'ailleurs il eſt difficile de terminer heureuſement par en haut l'extrémité de ces ſortes de Cheminées: les tableaux & les trophées de Sculpture que l'on y place n'y réuſſiſſent jamais bien, parce qu'ils ſe lient mal aiſement avec le deſſein des bordures. Indépendamment de cette raiſon, l'art avec lequel quelques uns de nos Sculpteurs exécutent cette maniere de décorer, en a fait introduire l'uſage à la plûpart de nos grands Bâtimens par préférence à ce que preſcrit l'Architecture & le bon

CHEMINÉE D'UNE PREMIERE ANTICHAMBRE ORNÉE D'UN TABLEAU PORTÉ SUR UN ATT



B... inv. et...


CHEMINÉE DUNE SECONDE ANTICHAMBRE COURONNÉE DE SA CORNICHE

goût du deſſein, dont cependant on ne doit jamais s'écarter, devant être l'ame de tout ce qu'entreprend un Architecte.

Il faut auſſi comparer l'Architecture du deſſus aux formes qui compoſent le chambranle, proportionner la force des membres d'Architecture aux ornemens dont elle eſt accompagnée, & regler ſa richeſſe ſur la magnificence du lieu.

Pour donner une idée de ces différens deſſeins, l'exemple de la Planche 58 offre la décoration de la Cheminée d'une premiere Anti-chambre : cette Cheminée paroît fort ſimple & n'offre rien de cette magnificence dont nous avons parlé ci-deſſus; mais il faut conſiderer qu'elle eſt deſtinée pour la premiere Anti-chambre d'un grand Edifice, où, par rapport aux Domeſtiques qui s'y raſſemblent, on doit ſupprimer les glaces, auſquelles on ſubſtitue de grands tableaux que l'on poſe ſur un Attique, afin qu'ils ſoient hors de la portée de la main.

On peut voir encore un exemple de ces ſortes de Cheminées dans la décoration générale de la premiere Anti-chambre après celle du Veſtibule, cotté 78.

Ces cheminées ſont auſſi d'uſage dans les Salles publiques & dans les grands Sallons des Palais des Princes, où ſe trouve un concours de Peuple, tel qu'eſt celui dont on vient de finir la décoration au Château de Verſailles, & dont la Cheminée eſt dans ce dernier genre.

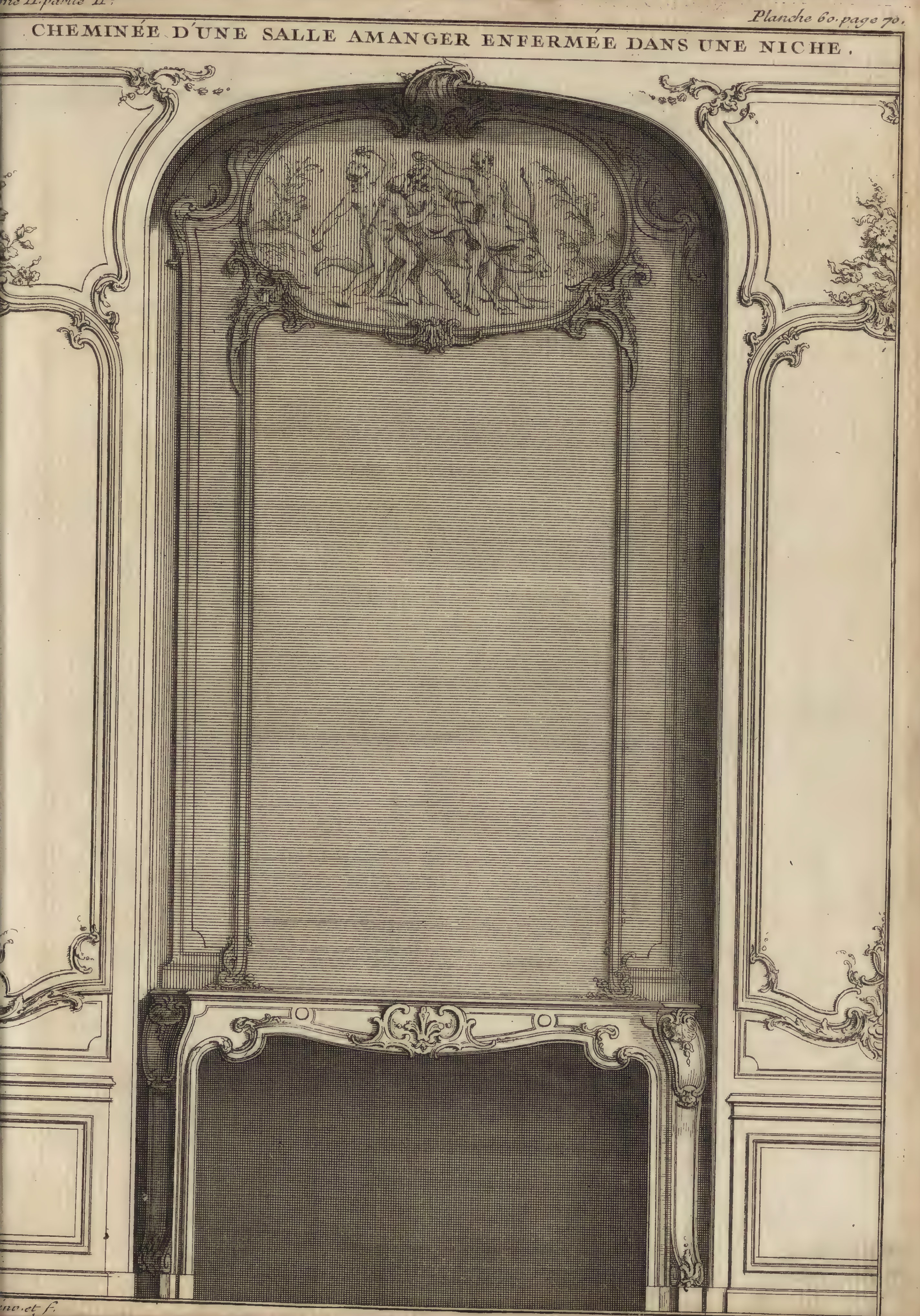
Il faut obſerver que l'Architecture & les Profils qui compoſent ces ſortes de Cheminées, ſoient mâles, ayant cependant attention qu'ils ayent quelque relation avec l'ordonnance de la piece où elles ſont ſituées. Celle de la Planche 58 eſt exécutée en Menuiſerie peinte en blanc, ainſi que tout le revêtiſſement de la piece, de laquelle on

a parlé dans les diſtributions du premier étage, dans le premier Volume, page 42.

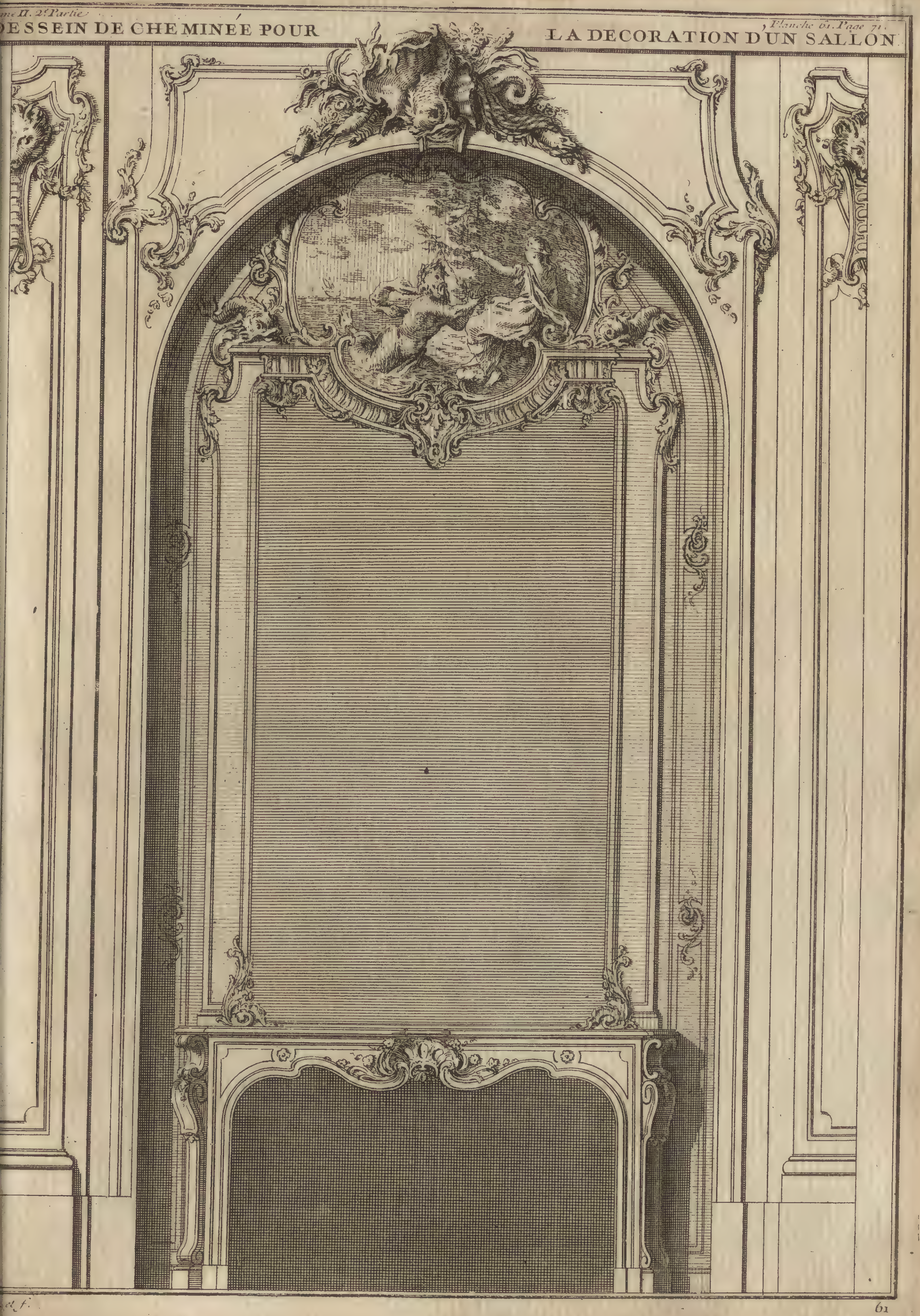
La Planche 59 offre une cheminée propre pour une ſeconde Anti-chambre : elle eſt ornée de glaces, ces ſortes de pieces étant plus ſujettes à recevoir des perſonnes qualifiées, que celles qui les précedent. Il ne faut pas affecter dans les Cheminées de cette eſpece une richeſſe qui doit être reſervée pour celles des lieux qui ont plus de dignité : leur principale beauté doit dépendre de leur forme & de la relation que la Menuiſerie de deſſus doit avoir avec le Chambranle, qui, quoiqu'il ſoit d'une différente matiere, doit paroître la porter avec ſuccès ; de façon qu'il faut que ces deux parties ne faſſent qu'un tout. Il faut encore que la corniche qui couronne toute la piece, ſemble être faite exprès pour couronner auſſi la Cheminée ; ce qui ne ſe peut qu'en faiſant faire à cette corniche un reſſault de la largeur de la Cheminée, ou en marquant les extremités de cette largeur par des Conſoles qui ſe conforment au courbe du profil de la corniche, & qui viennent s'agrafer ſur ſon architrave, auquel vient ſe terminer la hauteur de la Cheminée. J'ai ſuppoſé à côté de cette Cheminée des tapiſſeries enfermées dans des tringles de Menuiſerie qui leur ſervent de bordure, & dont la hauteur va depuis le deſſus du lambris d'appui, ſur lequel elles ſont poſés, juſqu'au deſſous de la corniche.

La Planche 60 repréſente une Cheminée enfermée dans une niche circulaire & terminée en anſe de pannier. Cette Cheminée peut être miſe en uſage dans une Salle à manger, dont on pourra faire le revêtiſſement de pierre de liais, ou de Menuiſerie peinte en blanc, à ſon imitation. C'eſt dans cette vûe que j'ai donné de grandes parties aux panneaux qui accompagnent la Cheminée & que je les ai

CHEMINÉE D'UNE SALLE AMANGER ENFERMÉE DANS UNE NICHE.



DESSEIN DE CHEMINÉE POUR LA DECORATION D'UN SALLON



...el. f.

chargés de peu d'ornemens : elle eſt tenue auſſi aſſez ſimple, & la forme de ſon plan fait ſa plus grande richeſſe. Un tableau couronne la glace, qui ſe trouve heureuſement accompagnée par des pilaſtres en arriere-corps qui ſemblent être ſoutenus par le chambranle. Ces pilaſtres peuvent recevoir des bras qui prendroient leur naiſſance ſur la tablette du chambranle, & qui y donneroient beaucoup d'ornement. La Cheminée, y compris les arriere-corps & le chambranle, pourroit être conſtruite de marbre : ſes divers compartimens feroient un bel effet ſur le fond blanc que nous ſuppoſons à la piece.

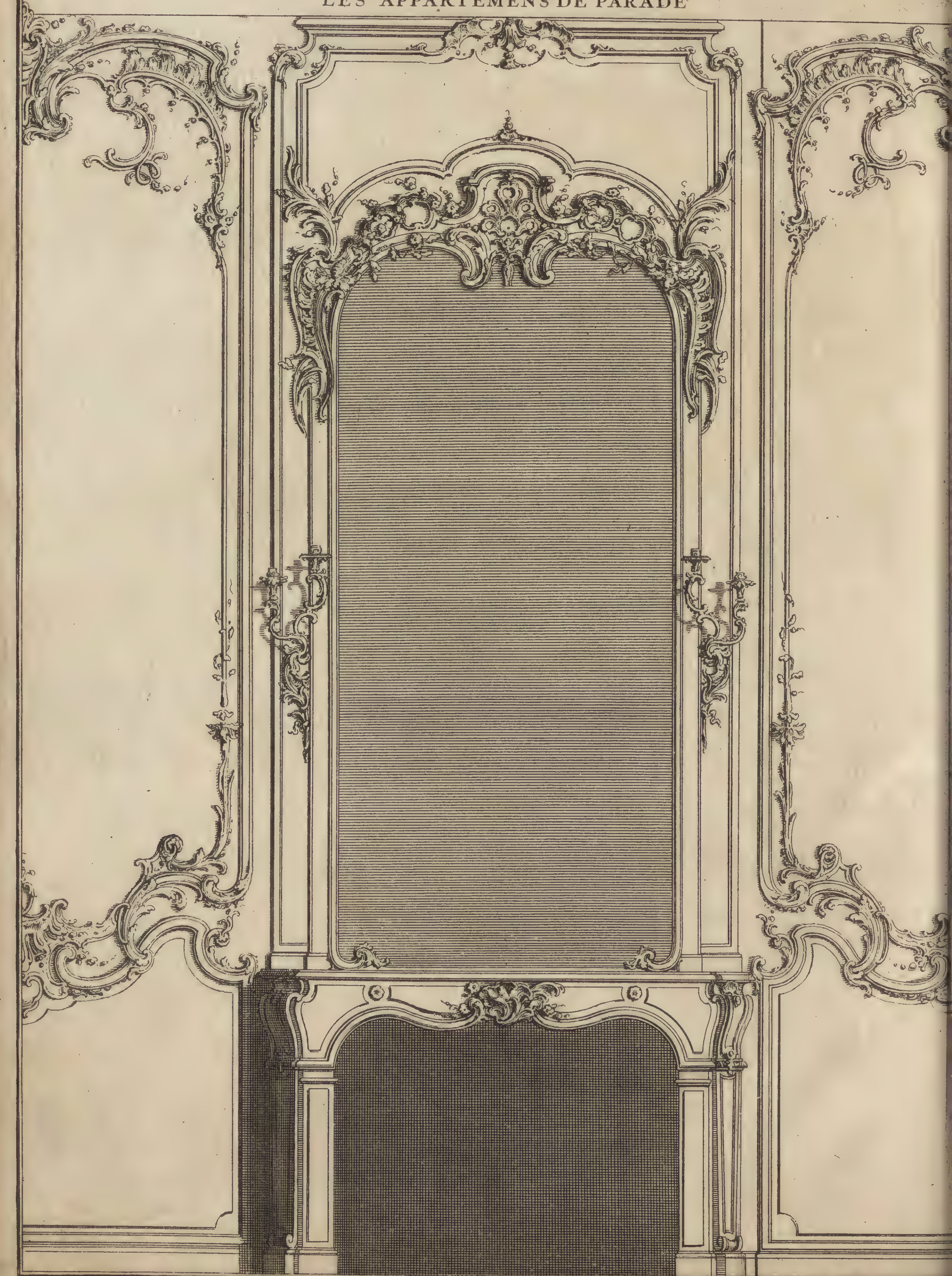
La Planche 61 donne le deſſein d'une Cheminée beaucoup plus riche que les précedentes & deſtinée pour l'uſage d'un grand Sallon, tel que celui dont nous avons parlé dans les diſtributions du rez-de-chauſſée, à la premiere partie du premier Volume. Cette Cheminée eſt contenue dans une niche quarrée par ſon plan, & fermée en plein ceintre par ſon élevation. Le lambris qui accompagne cette niche peut être de marbre, & les ornemens de bronze : la plûpart de ces ornemens ſont des ſujets maritimes, ainſi que celui du tableau qui couronne la glace. De grandes parties déterminent la forme de cette Cheminée ; & c'eſt une attention qu'il faut avoir pour celles qui ornent un lieu vaſte : alors on doit donner plus de force aux parties des membres d'Architecture qui les compoſent, en obſervant que lorſqu'elles ſont conſtruites de marbres de différentes couleurs, cette diverſité ſert beaucoup à les décorer ; & que néanmoins il faut toujours, par préférence aux ornemens, s'attacher à la forme générale, & tomber plûtôt dans une ſimplicité trop grande, mais majeſtueuſe, que d'affecter une richeſſe qui par ſa confuſion deviendroit alors mal entendue.

Les Planches 62 & 63 repréſentent deux Cheminées, qui peuvent avoir leur place dans les Galeries, les grands Sallons, les pieces d'aſſemblée & autres lieux diſtingués d'un grand appartement de parade : leur ſtructure peut être de marbre, ou de bois peint en blanc dont les ornemens ſoient dorés. Cette derniere maniere eſt celle qui eſt le plus en uſage, parce qu'elle a plus d'éclat ; & l'on reſerve le marbre pour les chambranles ſeulement, que l'on revêtit d'ornemens de bronze. On conſtruit cependant encore des Cheminées de marbre dans les Salles à manger, les Chambres des Bains & les appartemens d'Eté, dont les murs ſont ordinairement de pierre de liais ou autre matiere propre à donner de la fraîcheur : elles peuvent auſſi être admiſes dans les lieux dont la grandeur exige que leur décoration ſoit d'une matiere qui puiſſe être traitée avec de grandes parties. Il faut alors en ménager les compartimens de maniere que la diverſité des couleurs leur donne de la richeſſe, comme je l'ai dit ailleurs ; & on doit donner aux ornemens une nourriture proportionnée à la force des membres d'Architecture qui les reçoivent.

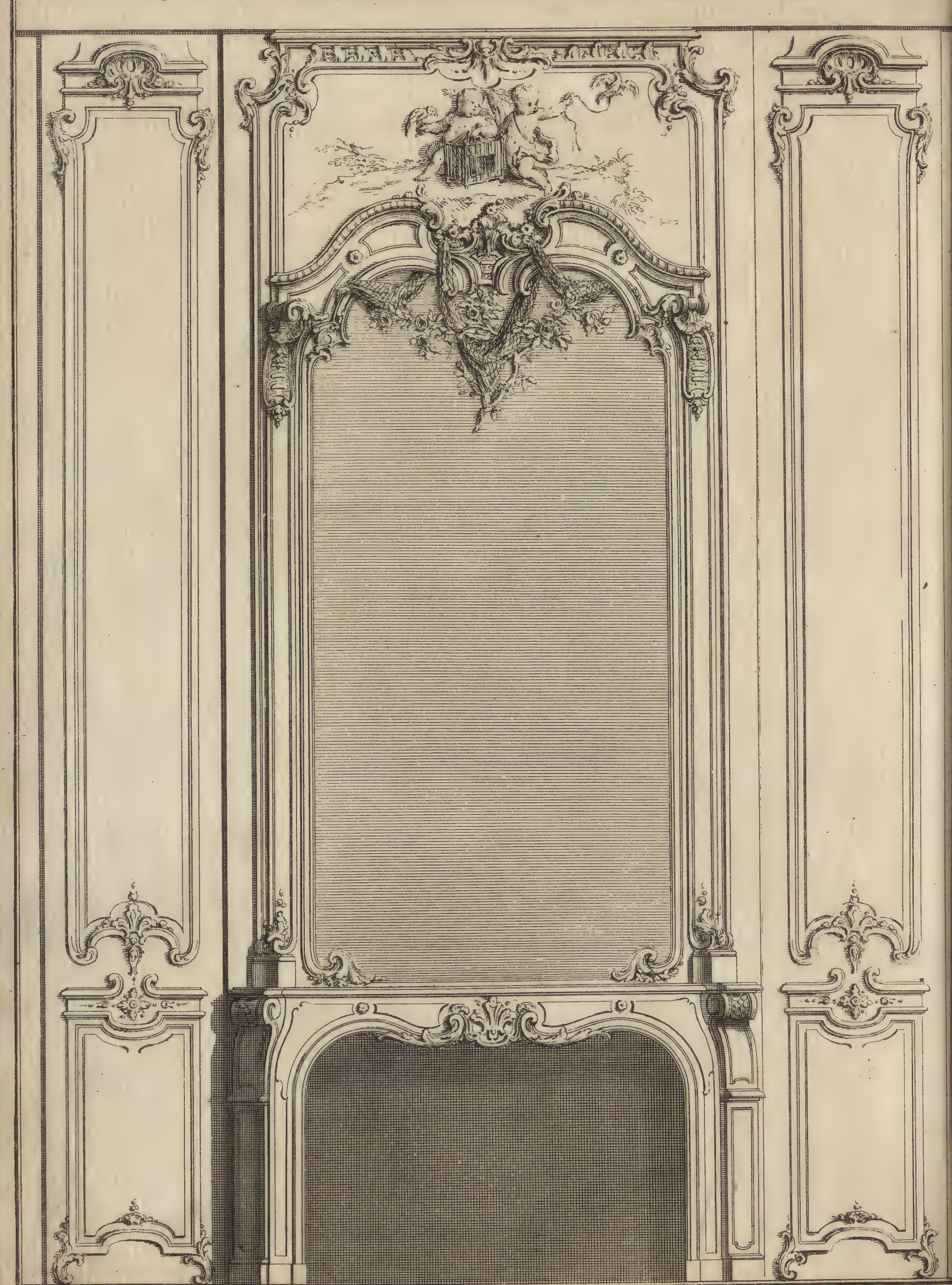
Les quatre exemples ſuivans offrent différentes parties de décorations de Cheminées & de trumeaux qui peuvent être indifféremment placées dans les uns ou les autres lieux.

La Planche 64 fait voir le couronnement d'un trumeau accompagné d'une panneau de Menuiſerie, ſur lequel eſt un trophée de Sculpture : la bordure de la glace eſt compoſée de palmiers entrelaſſés de guirlandes de fleurs, dans le goût de ceux dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre. Je ne rapporte pas cet exemple pour en recommander l'imitation ; mais ſeulement pour donner une idée de ces ſortes de bordures qui ſont tout le mérite des Cheminées d'aujourd'hui, & pour faire ſentir le peu

DECORATION D'UNE CHEMINÉE ACCOMPAGNÉE DE PANNEAU DE MENUISERIE PO
LES APPARTEMENS DE PARADE



DÉCORATION DE CHEMINÉE POUR LES APPARTEMENS DE PARADE



COURONNEMENT DE TREMEAU AVEC TROPHÉE DE SCULPTURE



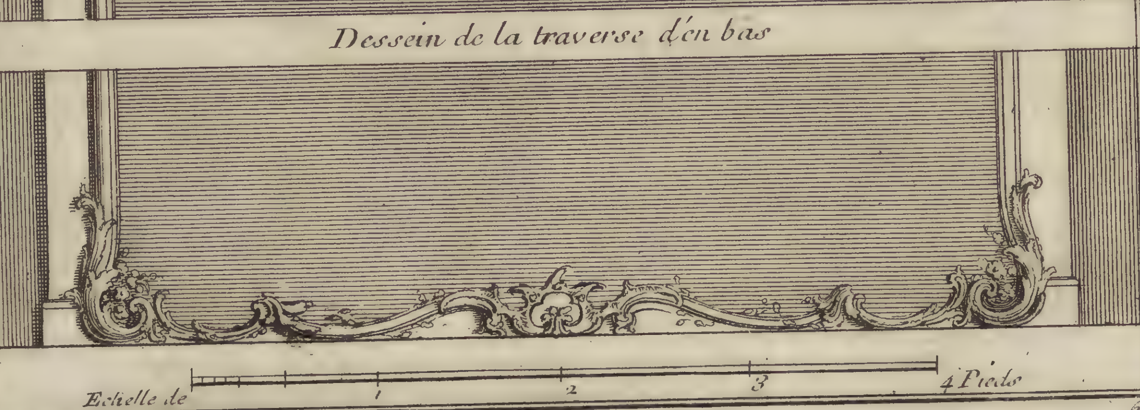
Dessein de la traverse d'en bas.

Echelle de 1 2 3 4 Pieds

B. inv. et f.

COURONNEMENT DE CHEMINÉE ORNÉE D'UN TABLEAU.

Dessein de la traverse d'en bas

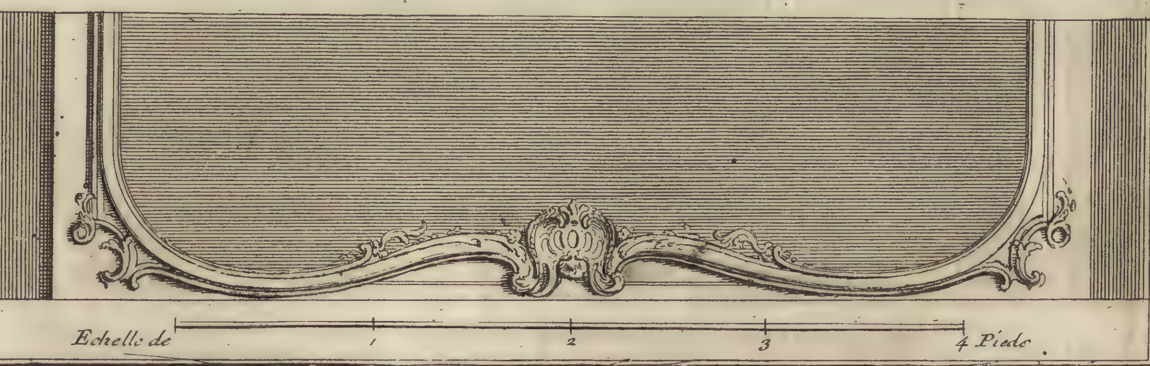


Echelle de 1 2 3 4 Pieds

Bauv. et f.

COURONNEMENT DE CHEMINÉE AVEC PANNEAU DE MENUISERIE

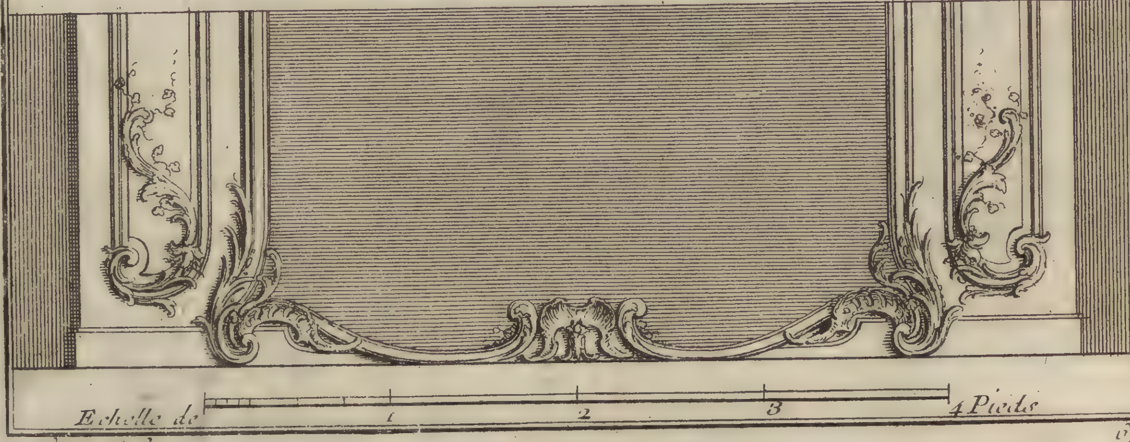
Dessein de la traverse d'en bas.



[illegible]

COURONNEMENT DE TREMEAU ORNÉ D'UN TABLEAU ET PILASTRES

Dessein de la traverse d'en bas.



de rapport que les traverses qui portent sur la tablette, ont avec les montans.

Je donne dans les Planches 65, 66 & 67, trois autres parties de décoration de Cheminées & de trumeaux, lesquelles sont moins riches que les précédentes, dans la vûe d'être utile aux différentes personnes qui s'appliquent à la décoration, ou qui la font exécuter.

A la Planche 65 on voit le dessein d'un couronnement de Cheminée orné d'un tableau, dont la bordure se lie avec la glace en formant la traverse d'enhaut : aux deux côtés du tableau sont des parties de panneaux renfoncés, dont le contour se lie aussi avec cette même bordure. J'ai exprimé le dessus de la traverse d'enbas, & j'ai interrompu la hauteur de la glace par l'espace A, afin de n'être pas obligé de donner à la Planche la hauteur de la glace dans sa véritable proportion; ce qui n'étoit aucunement nécessaire. J'en ai usé de même à l'égard des autres parties de décoration, pour avoir la liberté de donner le détail des parties plus en grand.

La Planche 66 représente le couronnement d'une Cheminée, accompagné d'un panneau de Menuiserie. Cet exemple est fort simple ; mais ses contours coulans peuvent suppléer à la richesse que plus de mouvement lui auroit donnée.

On voit à la Planche 67 le couronnement & la traverse d'enbas d'un trumeau. Un tableau fait partie de ce couronnement, & j'ai mis des pilastes aux deux côtés de la glace pour qu'elle ne fût pas d'un prix trop considérable.

Je me suis borné à ces exemples particuliers pour les Cheminées, s'en trouvant de répandus de diverses formes dans les décorations générales, lesquels pourront faire juger de la relation qu'elles doivent avoir avec les par-

ties qui les accompagnent. Avant que d'y paſſer, voyons les exemples des portes qui ſont dans le même Ordre.

CHAPITRE SECOND.

De la Décoration des différentes Portes à l'uſage des appartemens de parade.

ON donne plus ou moins d'ornemens à l'ordonnance de la décoration des Portes, ſuivant la qualité du lieu où elles ſont placées & la qualité de la matiere qu'on employe dans la conſtruction des murs qui en forment les bayes, leſquelles ſe doivent décorer à proportion que les pieces ſont élevées. A l'égard des ventaux qui en font la clôture, ils ſe font d'une Menuiſerie que l'on nomme à placard, & dont l'aſſemblage dépend des différens compartimens qu'on leur donne. La couleur que l'on donne à ces ventaux dépend auſſi de celle qui regne dans la piece, pourvû qu'elle ne ſoit pas de marbre; ce qui ne leur conviendroit aucunement. Leur richeſſe ſuit celle du lieu où ils ſont placés, & lorſqu'ils ſervent à ſéparer deux pieces dont l'une eſt beaucoup plus décorée que l'autre, on donne à leurs différens côtés des deſſeins convenables. Quant aux chambranles de ces Portes & aux ornemens qui les environnent, ils doivent être relatifs à la magnificence, ou à la ſimplicité de la piece: leurs deſſus, les pilaſtres qui les accompagnent, & la corniche qui les couronne font partie de ces ornemens: j'ai raſſemblé toutes ces parties dans les Planches ſuivantes, & même j'en ai donné des exemples particuliers: c'eſt où l'on peut en prendre une idée plus préciſe.

PORTE DE VESTIBULE ENFERMÉE DANS UNE ARCADE SURBAISSÉE,

B. inv. et f.

PORTE DE VESTIBULE DECORÉE D'UN ORDRE IONIQUE.

De la Décoration des Portes.

La Planche 68 fait voir une Porte de Veſtibule, accompagnée d'un Ordre Dorique dont le Plan général, ſe trouve dans le premier Volume, Planche deuxiéme. L'Architecture qui compoſe ce deſſein, eſt d'une grande ſimplicité, & ne doit ſon agrément qu'à la proportion de ſes parties. Elle doit être exécutée en pierre, & comme la qualité de cette matiere eſt plus ruſtique que toute autre, elle exige dans ſon exécution moins de richeſſe & de détail. On employe dans les Maiſons des grands la pierre de liais à cet uſage, parce que cette pierre ſe travaille comme le marbre. Mais comme la ſituation & l'éloignement des païs pourroient à l'égard du liais, jetter dans une dépenſe qui ſeroit au-deſſus des moyens de beaucoup de perſonnes, ce deſſein eſt fait de maniere à pouvoir être mis en œuvre avec toute autre pierre de taille. Les ventaux de la Porte ſont de Menuiſerie qui doit être peinte de la même couleur que la pierre. Le chambranle qui renferme cette Porte, eſt dans une arcade feinte, dont l'archivolte eſt en anſe de panier. La décoration & l'uſage de la piece où elle eſt ſituée, ſont décrits dans le premier Volume, pages 23 & 68.

La Planche 69 donne la décoration du fond d'un Periſtile décoré d'Ordre Ionique, au milieu duquel eſt une Porte bombée qui renferme une Porte à placart de Menuiſerie, ornée d'une impoſte, au-deſſous de laquelle s'ouvrent les deux ventaux qui ſont à grands panneaux avec un parquet au-deſſous. L'Ordre Ionique eſt couronné d'une corniche compoſée qui reçoit la vouſſure du plafond qui termine la hauteur de cette piece.

L'exemple de la Planche 70 a été promis dans le pre-

mier Volume en parlant de la décoration du grand Sallon à l'Italienne, page 65 : en effet sa richesse générale & la nouveauté de ses contours, méritent bien d'être vûs de cette grandeur & qu'on en rendît les formes plus sensibles. Le chambranle de cette porte, est terminé dans sa hauteur par une anse de panier, dont le Profil se groupe avec le trophée qui sert d'agrafe à cette Porte. Le tableau qui est au-dessous, sert à corriger la hauteur qu'on n'a pû s'empêcher de donner à la baye de cette Porte, à cause de celle qui se trouve depuis le rez-de-chaussée jusqu'au-dessous de l'entablement. L'élevation excessive des Planchers, soit qu'on édifie une piece qui embrasse plusieurs étages, soit que les dehors soient déja faits, nous jette souvent dans la nécessité d'imaginer des Portes qui par leur forme générale puissent faire des parties supérieures & qui aillent de pair avec la force des membres d'Architecture de la piece où elles sont édifiées : dans cette forme générale sont assujetties les Portes de Menuiserie, au-dessus desquelles on place alors des bas reliefs ou des tableaux qu'on enferme dans des cartels ou des bordures. Quelquefois aussi on est obligé de faire cadrer la largeur des Portes avec quelque enfilade supérieure du Bâtiment, dont le point du milieu ne s'ajuste pas toujours avec celui de la piece que l'on décore ; en ce cas on feint la moitié de ces Portes, pour obéir également à la symétrie de cette piece & à la distribution du Bâtiment. J'aurois donné des desseins de semblables Portes,* si je n'avois pas craint d'inserer ici des exemples trop licentieux & peu convenables à la sagesse qui doit regner dans la bonne Architecture.

* Mais j'ai préféré de les donner en feuille au Public séparement, non comme des exemples à suivre absolument, mais comme des morceaux généraux dans lesquels il se trouvera des parties utiles, qui pourront s'appliquer à différens

ORTE POUR LA DECORATION DU REZ DE CHAUSSÉE DU SALLON A L'ITALIENNE



orte de menuiserie a placard et a double enteau.
erruré avec sa gache dont l'on trouve le essein en grand dans les exemple de la erruverie.
ableau peint en Camayeux.

D. Pilastres de Marbre ornés de groupes d'enfans
E. Double chambranle en anse de panier
F. Trophée servant de Clef

B. inv et f. 70

ORTE POUR LA DECORATION DU PREMIER ETAGE DU SALLON A L'ITALIENNE



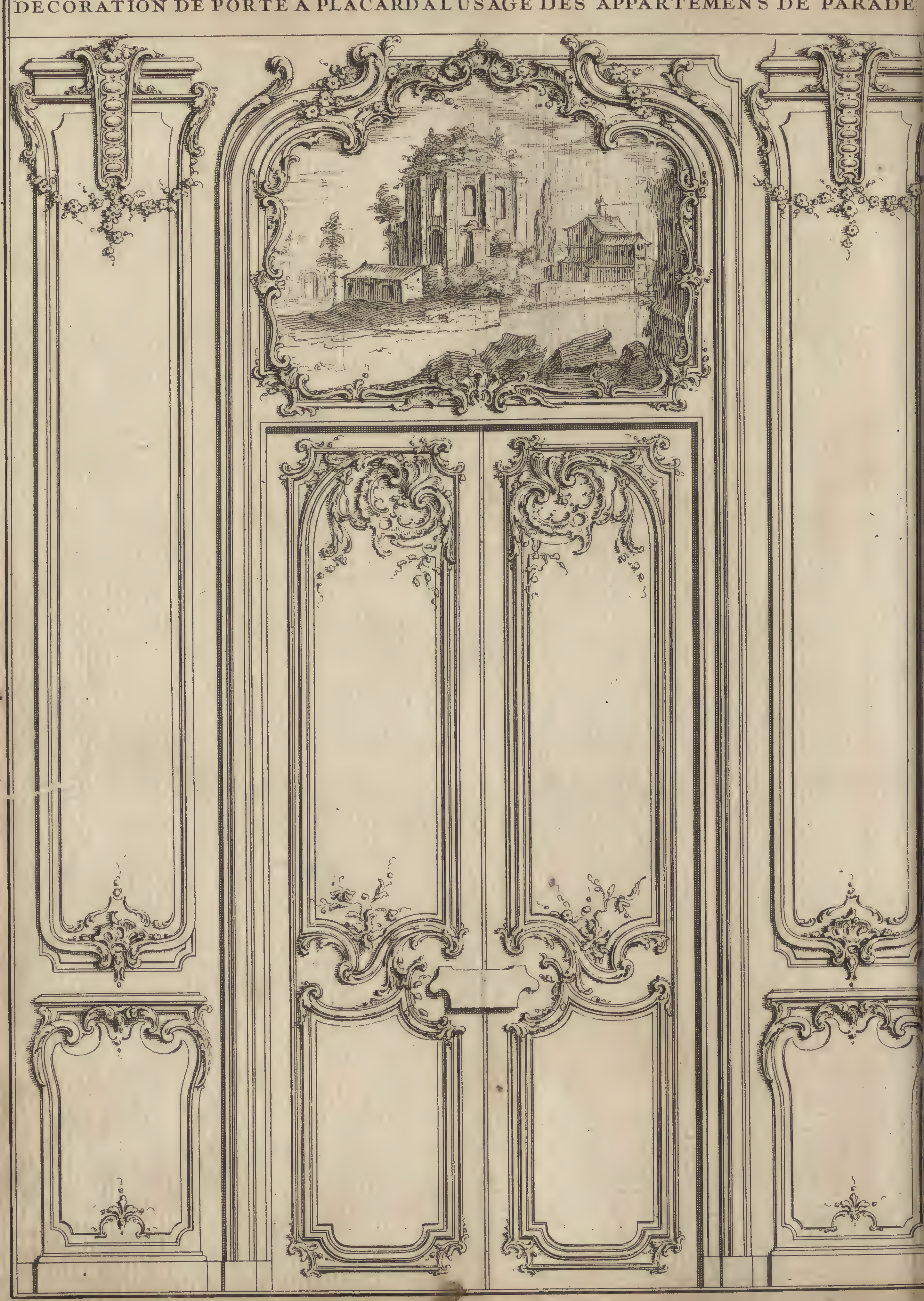
Pilastre orné de Trophée.
Chambranle, formant avant corps.
Entablement Corinthien.
Nud du mur de la piece qui doit être revetu de Marbre
Serrure a basculé a double panneton.

Echelle de 6. Pieds.

F Tringlé de la bascule, formant haut et bas
G Gache qui reçoit la bascule
H Venteaux de porte qui recoivent la ferrure.

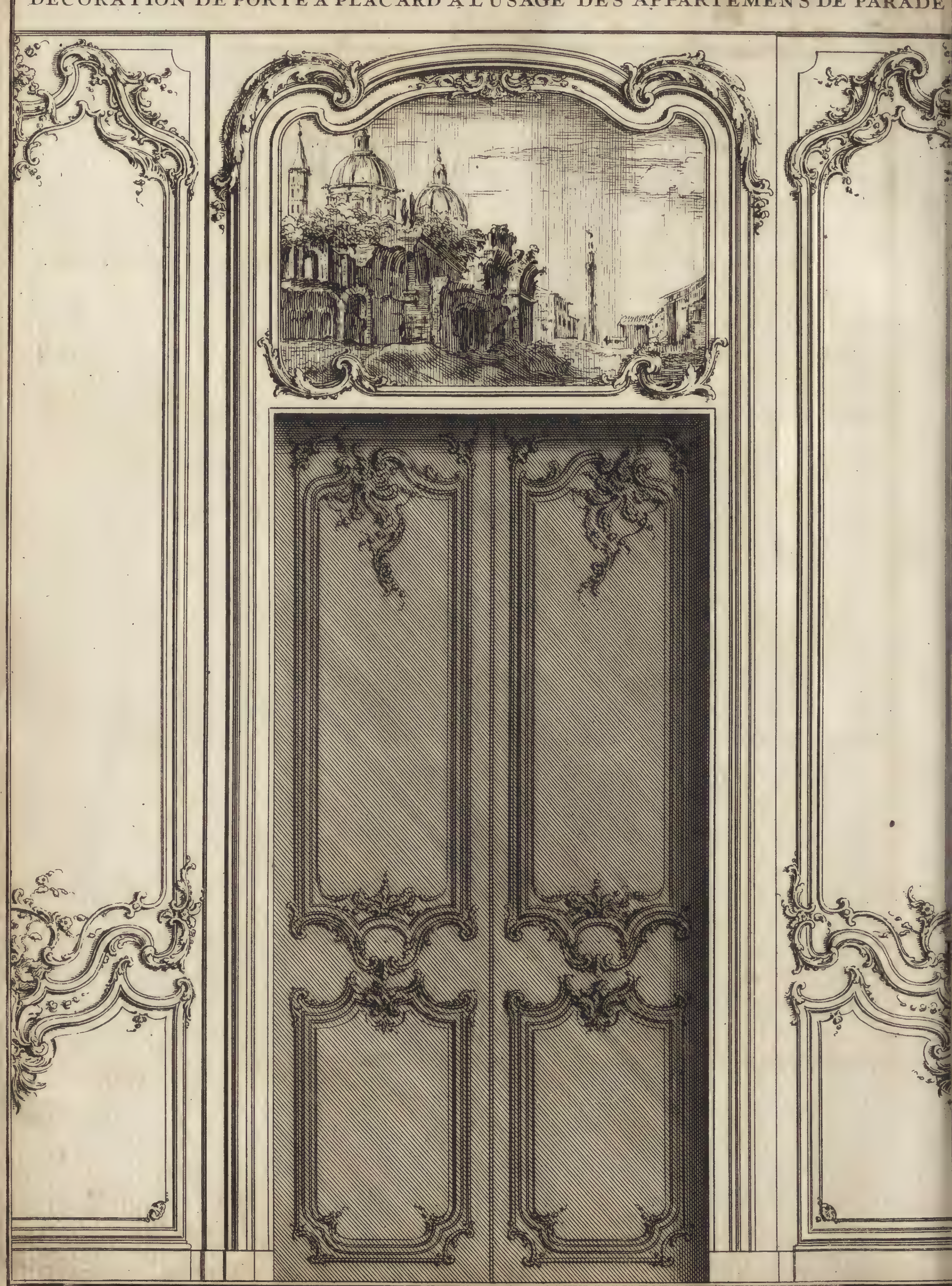
Bino et f. 71

DECORATION DE PORTE A PLACARD A L'USAGE DES APPARTEMENS DE PARADE



B. inv. et s.

DECORATION DE PORTE A PLACARD À L'USAGE DES APPARTEMENS DE PARADE



B. inv. et f.

La Planche 71 eſt compoſée dans la même intention que celle ci-deſſus : il en a auſſi été parlé dans le premier Volume, cette Porte faiſant partie des décorations du premier étage du grand Sallon à l'Italienne. Les ornemens dont elle eſt enrichie, ont relation avec la Muſique, ainſi que le ſujet du tableau, qui eſt placé ſous l'anſe de panier, & qui deſcend juſques ſur le linteau qui détermine la hauteur des Portes à placard qui ferment cette baye. La décoration de ces ventaux, & de ceux de la Planche précedente eſt d'un deſſein très-nouveau & dont la hauteur eſt compoſée de deux parties ſeulement, entre leſquelles on doit placer les ſerrures dont il a été parlé dans le Chapitre de la Serrurerie, & qui ſont propres à des décorations de cette importante. J'ai exprimé l'intention de leur forme, qui eſt aſſujettie au contour des panneaux, qui relativement leur doivent être aſſujettis ; la prudence d'un Architecte étant de mettre un juſte rapport entre les plus petites parties & les plus grandes, & de ne ſe voir pas obligé de joindre enſemble des formes qui ne ſont pas faites l'une pour l'autre, parce qu'il aura oublié d'accorder l'Architecture avec la Sculpture, la Sculpture avec la Serrurerie, &c.

Les Planches 72 & 73 donnent le deſſein de deux Portes qui conviennent à la décoration des Chambres de parade, des Salles d'aſſemblée, des Salles de compagnie,

genres de décoration ; m'étant apperçû, comme je l'ai dit, qu'il ſeroit à craindre de les donner pour exemple dans un traité d'Architecture, qui a pour objet principal de corriger la liberté du ſiécle dans la décoration intérieure ; ce même égard m'a fait changer plus d'un exemple que je donne, tels que ſont les Planches 58, 61, 70 & 71, pour les donner tels qu'on les voit ici & que j'avois gravés ci-devant avec des contours moins coulans, & qui quoiqu'ils différent peu d'avec ceux que je donne dans ce Volume, feront néanmoins ſentir la différence qui eſt obſervée entr'eux & ceux-ci. Je les donnerai auſſi en feuille dans la même grandeur que les premieres Portes.

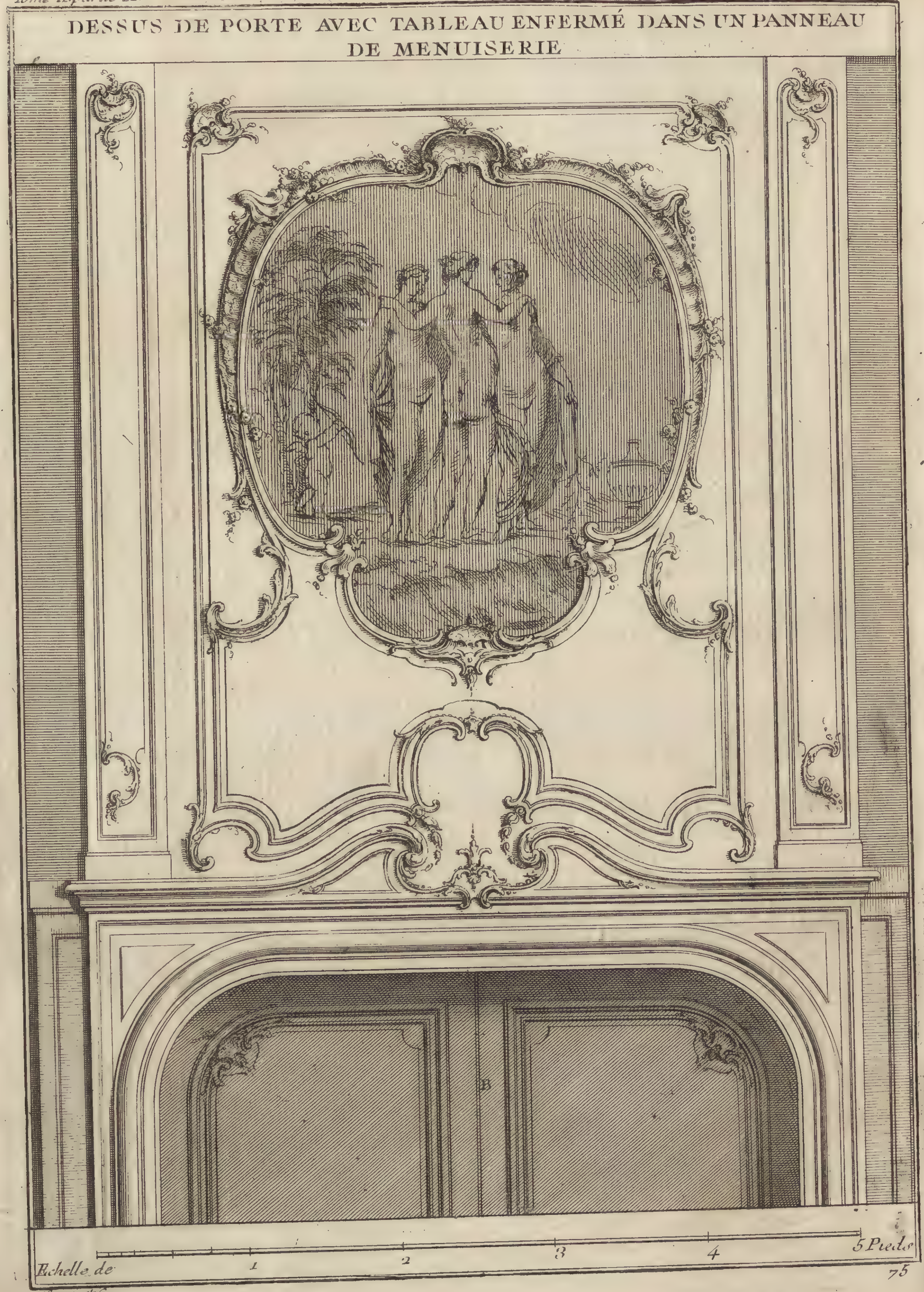
&c. Elles ſont d'une ſtructure toute différente de celle des précedentes : on leur donne cinq à ſix pieds de largeur, & environ le double de hauteur dans les grands appartemens : généralement leur forme eſt tenue quarrée par leurs linteaux, que quelques-uns ont cependant chantournés de diverſes manieres; mais on doit avoir ſoin de ne leur donner que des contours bien coulans. On occupe le deſſus de ces Portes par des tableaux de forme irréguliere ; c'eſt-à-dire, qu'on eſt ſorti de l'eſclavage auquel l'ancien uſage de faire des bordures quarrées ou rondes, avoit aſſujetti : en effet depuis quelques années on a introduit plus de vivacité & moins de ſéchereſſe dans les ornemens : je n'entens pas parler de ceux que produit le déreglement de l'imagination ; mais de ceux qui tiennent le milieu entre la ſtérilité des anciens ſiécles & la fécondité de celui-ci.

Quatre ou cinq deſſeins de panneaux qui forment les ventaux des Portes à placard, ſuffiſant à les épuiſer, je ne donnerai dans les Planches qui ſuivent que des deſſeins de deſſus de Portes, cette matiere étant plus abondante. Afin de pouvoir les mieux détailler, je les ai mis en grand autant que ce Volume l'a pû permettre, m'étant apperçû que les exemples que je viens de donner dans la nouvelle édition de Daviler ne devenoient point aſſez ſenſibles.

Les Planches 74 & 75 fourniſſent deux différens exemples de deſſus de Portes, dont l'exécution doit être de Menuiſerie : leurs formes ſont très-différentes, quoi qu'aſſujeties à la même hauteur & à la même largeur. Celui de la Planche 74 eſt d'un deſſein bien plus mâle & d'une forme moins petite que l'autre : il a pourtant été compoſé pour la même piece à laquelle le deſſein de la Planche 75 étoit deſtiné. Cette différence de proportion me donne occaſion de faire remarquer qu'il eſt dangereux de ſe


DESSUS DE PORTE POUR LA DECORATION D'UN APARTEMENT
A
Echelle de
1
2
3
4 Pieds.

B. inv. et f.


DESSUS DE PORTE AVEC TABLEAU ENFERMÉ DANS UN PANNEAU DE MENUISERIE
B
1
2
3
4
5 Pieds
Echelle de
75

ſoumettre à ce que preſcrivent la plûpart de ceux qui vous mettent en œuvre ; parce que ſouvent ils font tomber dans des diſproportions. Par exemple, ſi la grandeur du lieu exige la force des ornemens de la bordure du deſſus de la Porte A, qu'y deviendra la légereté des formes & des contours du deſſus de la Porte B? C'eſt à quoi doivent faire attention ceux qui ſont chargés de la décoration d'une piece, ou de quelqu'une de ſes parties, & il faut qu'ils ſe faſſent une loi d'y obſerver une convenance raiſonnable avec la grandeur du lieu & une parfaite relation avec les attributs qui y dominent le plus, ſans avoir égard à l'œconomie, ni écouter la foible raiſon de faire ſervir un tableau, à la forme duquel il faudroit aſſujettir le contours du deſſus de Porte; car ſi cela ne ſe peut faire ſans irrégularité, elle paroîtra inexcuſable aux yeux des étrangers, qui n'en devineront pas la cauſe ; l'exemple B eſt dans cette derniere licence, & je ne l'ai rapporté que pour faire ſentir combien ſes petites parties le font différer de celui A. Cependant cet exemple B étant exécuté dans un lieu qui eût moins d'élevation, pourroit y produire un agréable effet. Le chambranle qui ſoutient le deſſus de Porte, eſt arrondi par les angles, & couronné d'une corniche dont la forme ſe lie avec le contour des panneaux qui reçoivent la bordure du tableau. Le chambranle de l'exemple A eſt de forme quarrée, qui eſt celle que je préfere à toutes les autres. Il paroît porter avec ſuccès la riche bordure qui renferme le tableau & qui forme le deſſus de Porte.

La Planche 76 offre le deſſein d'un deſſus de Porte enfermé dans un chambranle circulaire & dont la principale moulure ſe termine en volute pour faire place à une agrafe, qui couronne ce chambranle, & qui le lie avec la forme de la bordure du deſſus de Porte, qui eſt en arriere-

corps & ſe repoſe ſur le double chambranle qui reçoit les Portes à placard, deſquelles on voit une partie dans cet exemple.

La Planche 77 repréſente un deſſus de Porte à panneaux, à l'uſage des appartemens qui ont peu d'élevation, & où la forme d'un tableau deviendroit trop baſſe: on s'en ſert néanmoins quelquefois dans des pieces d'une hauteur raiſonnable, lorſqu'il ſe trouve voiſin d'un ſujet colorié; afin qu'une peinture ne paroiſſe pas diſputer contre l'autre. On doit en effet obſerver des repos dans les décorations & avoir ſoin de ménager la ſupériorité des ornemens pour les parties d'une piece quand elles doivent l'emporter ſur les autres: cette prévoyance en fait valoir la richeſſe & donne de l'admiration au ſpectateur. C'eſt même cette prudence qui fait qu'une piece où il eſt répandu peu d'ornemens, peut offrir aux yeux autant de ſatisfaction qu'une traitée avec la derniere magnificence; nous avons recommandé cette prudence dans le premier Volume à l'égard des décorations extérieures, & en général elle doit être obſervée dans tout ce qui s'appelle décoration, telle qu'elle puiſſe être, ainſi que je me propoſe de le faire remarquer plus au long en ſon lieu.

Douze exemples de deſſeins de lambris propres à la décoration des appartemens de parade & qui compoſent le Chapitre ſuivant, pourront faire juger des repos qu'il faut garder en décorant une piece pour en faire bien reſſentir toutes les parties.



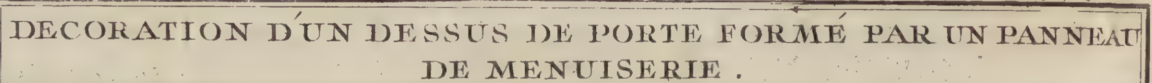
CHAPITRE

DECORATION D'UN DESSUS DE PORTE ENFERMÉ DANS UN CHAMBRANLE CIRCULAIRE



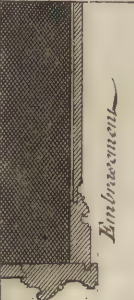
B. inv. et f.





DECORATION D'UN DESSUS DE PORTE FORMÉ PAR UN PANNEAU DE MENUISERIE.

Plan



Echelle de trois pieds.

B inv. et f.

CHAPITRE TROISIE'ME.

De la décoration des Appartemens en général, avec des exemples particuliers des pieces qui composent les Appartemens de parade.

De la décoration des Appartemens.

LA richesse de la décoration des Appartemens doit se regler sur la dignité de celui pour qui l'on édifie & sur la destination de chaque piece. Un Architecte prudent doit sur tout avoir pour objet de la faire consister dans les masses générales, & dans la beauté des formes. La symétrie ne doit pas non plus y être négligée; car l'excès des contrastes jetteroit dans un désordre dont nous avons parlé ailleurs, & qui n'est que trop ordinaire dans les décorations modernes. Mais crainte de tomber dans des repétitions, passons à divers exemples qui nous donneront chacun en particulier une idée de la décoration des différentes pieces dont un Appartement de parade peut être composé.

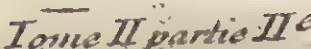
J'avois dessein de donner ces décorations sans leur plan pour éviter le nombre des Planches, dont la quantité dans les ouvrages de cette espece multiplie de beaucoup la dépense; mais le sentiment de plusieurs Artistes ayant été de les y inserer je me suis rendu à leurs invitations, dans l'idée de paroître plus intelligent aux personnes qui n'ont qu'une foible connoissance de l'Architecture. Pour cet effet j'ai fait suivre chacune des décorations par une petite Planche, sur laquelle j'ai tracé une partie en grand du Plan de chaque élevation, laquelle exprime les contours & les

formes ſur leſquelles les décorations ſont élevées géometralement ; & comme je n'ai pû offrir tous les deſſeins de chaque côté de la piece dont j'ai voulu donner l'idée, & que des raiſons eſſentielles ne permettent pas toujours de rendre d'une forme égale, j'ai joint plus en petit ſur cette même Planche un plan général de la piece, qui fera ſentir la différente diſtribution de ſes côtés oppoſés. J'ai auſſi marqué par des lettres de renvoi les termes des parties principales que forment les différens reſſauts, ſoit par rapport à leur Plan, ou par rapport à leur élevation, de même que par rapport à leur diſtribution ou décoration, afin de ſatisfaire la curioſité des perſonnes qui ont du goût pour le Bâtiment ſans avoir la connoiſſance de juger ſolidement de la relation que doivent avoir les diſtributions des formes générales d'une piece avec leur décoration.

De la décoration des Veſtibules.

On diſtingue deux ſortes de Veſtibules, ceux qu'on tient fermés du côté de l'entrée par des arcades accompagnées de chaſſis à verre, & ceux qui ne ſont ornés à leur entrée que de quelque colonnes ou pilaſtres, qui en même tems ſervent à ſoutenir le mur de face. Ces derniers ſont les plus en uſage à la campagne où l'on n'habite que l'Eté, & où l'on eſt moins obligé qu'à la Ville de ſe preſerver du froid & de l'humidité.

Lorſqu'on veut refuſer l'entrée de ces Veſtibules aux gens de dehors, on les ferme de grilles ſeulement, ainſi qu'on en voit au Château neuf de Meudon, & même à Paris dans quelques grands Hôtels, où l'étendue du terrain permet que ces Veſtibules ne ſervent par d'Antichambres, comme ils le pourroient, ſuivant ce que nous



ELEVATION GEOMETRALE D'UN VESTIB

A. Chambranle de pierre, ainsi que le revêtissement de cette piece.
B. Porte a placard de Menuiserie ouvrant le Sallon.

B. inv. et f.



C. Arcade qui donne entrée a l'escalier.
D. Porte qui mene a l'Antichambre.

avons dit au premier Volume, en parlant des distributions du rez-de-chaussée de la premiere partie, page 23.

La décoration de la Planche 78 peut être appliquée indifféremment à l'un ou à l'autre de ces Vestibules, son élevation étant prise du côté opposé aux croisées. Les angles en sont à pans dans lesquels sont formées des niches circulaires & propres à recevoir des figures. Ces niches prennent leur naissance sur la retraite où repose l'Ordre Ionique qui décore ce Vestibule : j'y ai pratiqué des piédestaux qui portent les figures & qui font qu'elles sont dans la proportion qu'elles doivent avoir par rapport à la grandeur de leur niche ; cette proportion étant que les yeux des figures soient à la hauteur du diamétre qui ferme le ceintre des niches où elles sont posées. Les piédestaux qui servent à leur donner une proportion si généralement approuvée, sont d'autant plus avantageux que les figures qu'on place pour la décoration des Vestibules ou autres appartemens, ne font jamais mieux que lorsqu'elles sont élevées au-dessus de l'œil du Spectateur.

Il en est de même, suivant mon avis, des Ordres d'Architecture, qui étant élevés sur une retraite de hauteur d'appui, ont bien plus de grace que lorsqu'ils sont posés au rez-de-chaussée de la piece. Il arrive souvent que pour menager de la relation entre les décorations intérieures & extérieures, on est obligé de donner peu d'élevation aux retraites des colonnes & des pilastres; mais lorsque la décoration d'un Vestibule est un peu considérable, & que par une nécessité indispensable on ne peut observer cette égalité de hauteur entre les retraites de dehors avec celles de dedans, je choisirois le parti d'en fermer l'entrée par des arcades, afin de faire mourir contre leurs tableaux les retraites qui reçoivent les bases des colonnes ou pilastres

qui forment les décorations extérieures, & de terminer dans leurs embrasures celles qui décorent l'intérieur du Vestibule. Alors la différence de la hauteur des retraites devient moins sensible par le ressaut que le tableau fait sur l'embrasement, qui semble autoriser cette inégalité ; car il ne faut pas conclure de ce que je recommande de garder de la relation entre ces retraites, qu'il ne faille jamais l'interrompre : il suffit de la faire regner dans les parties générales qui forment les masses d'une décoration. Par exemple, il auroit fallu que j'eusse racourci la hauteur du Chambranle A, si j'eusse voulu conserver celle des retraites pour le recevoir ; au lieu que l'ayant prolongé jusques sur son petit socle, il en devient plus proportionné. Ce chambranle A est enfermé dans une arcade feinte accompagnée de son bandeau, que j'ai tenu dans une grande simplicité ; cette porte feinte se trouve dans l'arriere corps formé de demi-pilastres, & les ressauts du Plan servent à relever la simplicité de l'Architecture de cette décoration.

Il seroit dangereux d'user trop fréquemment de ces ressauts ; ils autoriseroient quantité de petites parties, & c'est pour les éviter que j'ai fait passer la corniche qui couronne cette piece, par dessus les pilastres K, que j'ai pliés : j'ai mieux aimé qu'elle formât un plafond, tel qu'on le peut voir par le Plan, dans la Planche suivante, que de lui avoir donné des ressauts qui l'auroient rendue trop égale dans ses parties. J'en ai marqué les endroits supérieurs par des cartels ornés de bas-reliefs, afin que le reste parût plus simple ; & j'ai placé au-dessus de la porte & au-dedans de l'arcade feinte, un cartouche, dans l'intention d'y mettre les armes ou le chiffre du Maître. C'est dans ces sortes de pieces qu'on peut les faire paroître ; mais il

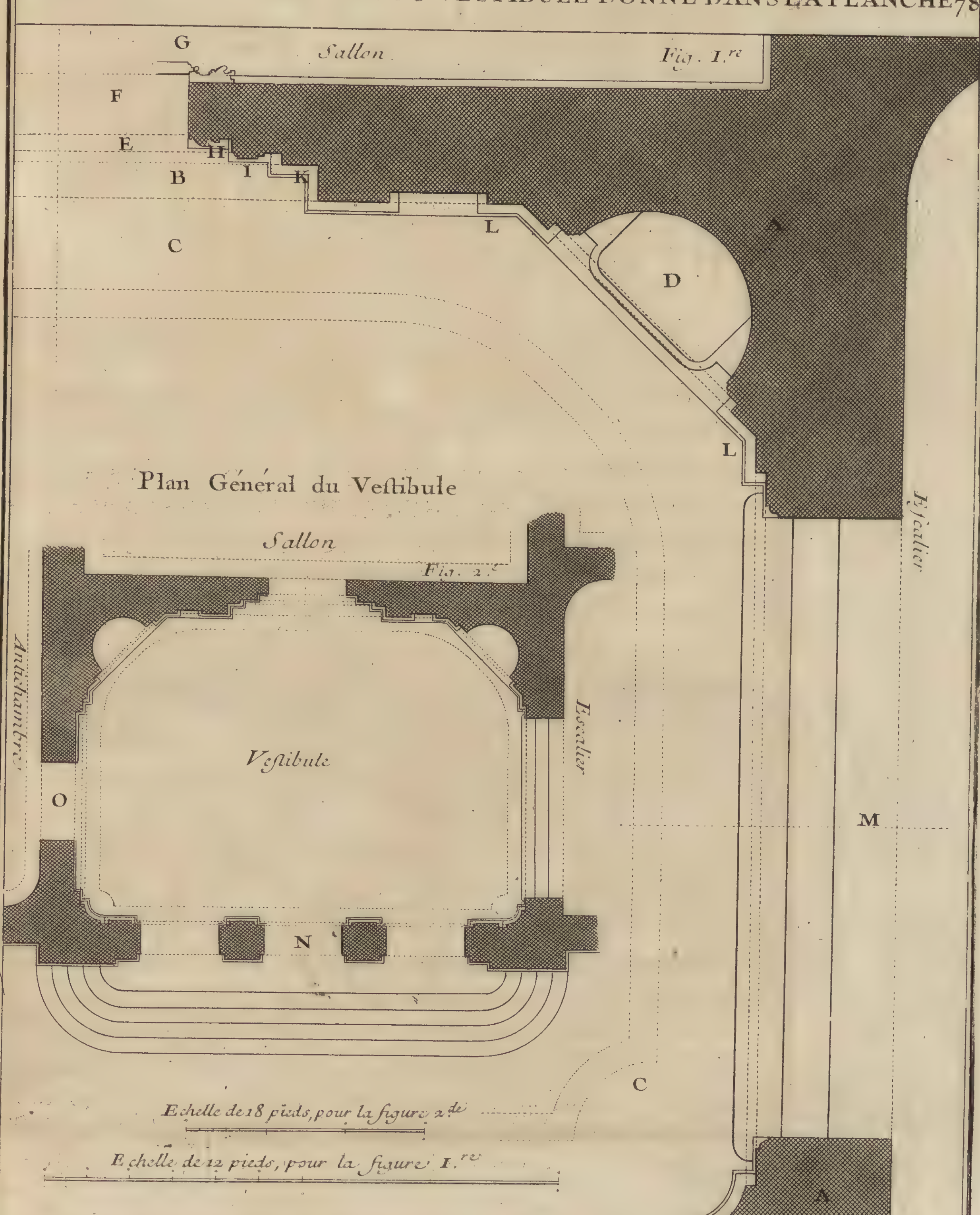
eſt de la prudence de ne les pas répandre dans toutes les autres, de crainte qu'une telle affectation n'annonce trop de vanité : cette marque de grandeur ne convient qu'aux Maiſons des Souverains, & ſur tout dans les dehors où l'on doit imprimer le reſpect qui leur eſt dû.

La Figure 1re de la Planche 78, N° 2, offre une partie du Plan en grand qui exprime les formes de la décoration du Veſtibule dont on vient de parler, laquelle fait ſentir les proportions racourcies de ſon élevation, élevée ſur ſon Plan géometralement ; l'on s'appercevra dans cette portion de Plan, des reſſauts que forment les retraites, ceux de la corniche, & des différentes parties ſuperieures qui déterminent les maſſes générales de ce Veſtibule. Comme je n'ai donné que la décoration d'un des côtés de cette piece, on voit à la Figure 2e de la même Planche le Plan général en petit de toute la piece, pour donner une idée des ſujettions que les diſtributions intérieures reçoivent des extérieures. Cette ſujettion jette ſouvent dans la néceſſité, ainſi que je l'ai dit dans le premier Volume, pages 157 & 175, de donner une décoration diſſemblable aux différens côtés d'un Veſtibule ou autres pieces : mais cette déſunion n'eſt point un vice dans la décoration lorſque l'on accorde ces diſtributions de maniere à faire concevoir à l'eſprit une uniformité générale entre les principales parties, que l'on s'eſt reſervé de la relation dans les points milieux, & que chaque angle figure avec celui qui lui eſt oppoſé, ainſi qu'il ſe peut remarquer dans la Figure 2e : on trouvera ci-derriere l'explication des termes des différentes parties qui la compoſent.

Explication des termes de la Planche 78, N° 2.

A. *Partie en grand de la décoration intérieure du Vestibule.*
B. *Plafond formé par le dessous de la corniche.*
C. *Saillie de la gorge de la corniche.*
D. *Niche circulaire dans laquelle est posée une Figure en pied, élevée sur son piédestal.*
E. *Arcade formant un renfoncement.*
F. *Embrasure de la porte.*
G. *Chambranle de menuiserie qui reçoit la porte à placard qui donne entrée de ce Vestibule au Sallon.*
H. *Chambranle de pierre.*
I. *Bandeau.*
K. *Pilastre plié.*
L. *Pilastre coudé.*
M. *Grande arcade en anse de pannier donnant entrée à l'Escalier.*
N. *Porte croisée qui éclaire & donne entrée au Vestibule.*
O. *Porte enfermée dans une arcade feinte faisant symétrie à celle vis-à-vis, & qui donne entrée à l'Escalier.*




PLANS DE LA DECORATION DU VESTIBULE DONNÉ DANS LA PLANCHE 78
G
Sallon
Fig. I.re
F
E
H
B
I
K
C
L
D
L
Plan Général du Vestibule
Sallon
Fig. 2.e
Antichambre
Vestibule
Escalier
Escalier
O
M
N
C
A
Echelle de 18 pieds, pour la figure 2.de
Echelle de 12 pieds, pour la figure I.re

B. inv. et f.

Des premieres Anti-chambres.

Ces ſortes de pieces ſuivent ordinairement les Veſtibules, & doivent être tenues en général d'un caractere ſimple. L'Architecture doit être l'objet principal de leur décoration, & la proportion jointe à la ſymétrie, doit être auſſi tout l'ornement qu'il y faut employer, & ſi l'on veut y en faire entrer quelqu'un, que ce ne ſoit que relativement aux formes générales.

Leur conſtruction eſt différente, ſuivant la dépenſe qu'on veut faire, mais ſans avoir égard à la matiere, qui le plus ſouvent eſt de pierre de liais ou de marbre, & ſuppoſant que par œconomie on en revêtiſſe les murs de menuiſerie, on doit toujours obſerver comme une loi inviolable, que les parties ſoient d'une Architecture mâle, & que leur force réponde à la grandeur du lieu & à la qualité de la matiere qui doit en compoſer la décoration, c'eſt-à-dire que la menuiſerie même doit s'y reſſentir de la force & avoir ce beau ſimple qui convient au marbre. Mais quel que ſoit le revêtement de ces pieces, l'exemple qui ſuit va nous donner une idée de leur décoration. Elle eſt aſſujettie à la forme circulaire de la piece marquée X, Planche 2e du premier Volume, * laquelle ſert de Salle à manger pour les Officiers.

S'il eſt important d'apporter une ſérieuſe attention aux formes qui conſtituent la décoration d'une piece ; il n'eſt pas moins néceſſaire avant que de la déterminer, de donner des contours heureux au Plan de cette même piece. Rien ne releve tant l'éclat de la décoration intérieure, que la liberté dont on uſe depuis quelques années, d'ar-

* Ainſi qu'on en a parlé à la page 37 du premier Volume.

rondir les angles du lieu que l'on décore. Outre que la ſymétrie en devient plus aiſée, la piece en reçoit auſſi plus de relief, & l'on trouve par ce ſecours l'agrément de ſupprimer certains angles cauſés par les biais d'un terrain & d'effacer les vuides que laiſſent les ſouches des cheminées, ſans néanmoins que le revêtemens empêche de les mettre à profit en y pratiquant des armoires. Indépendamment de ces petits ménagemens qui ne doivent pas arrêter notre attention, il eſt certain qu'une des plus grandes beautés de la décoration vient ſouvent de celle du Plan. Il ne faut pourtant pas s'abandonner trop à ces contours ; il ſeroit mal de penſer qu'une piece ne puiſſe être belle, ſans être déterminée par des lignes courbes ; il en eſt qui ne ſont compoſées que de quatre lignes droites, & qui font un agréable effet. Leur principale beauté dépend de leurs proportions & du judicieux aſſemblage de leurs parties principales, telles que ſont les portes, les croiſées & les cheminées. Lorſqu'on décore une piece, on parvient rarement à contenter les connoiſſeurs, ſi l'on n'a pas pour objet une ſymétrie parfaite ; & c'eſt ſouvent cette difficulté qui engage à donner à cette piece des contours qui ſe prêtent à la ſymétrie ; mais alors il eſt dangereux de ſe laiſſer emporter par la vivacité de ſon imagination, qui écarte ſouvent des regles fondamentales de l'Architecture. Combien en voyons-nous que l'eſprit de nouveauté a fait tomber dans le défaut de ſupprimer les lignes droites & dans les plans & dans les élevations, & qui croyant ſe faire un mérite de leur fécondité, ont fait un mêlange ſi confus de Sculpture & d'Architecture, que le Spectateur le plus attentif ne peut malgré toutes ſes reflexions, garder le ſouvenir d'aucune des formes qui compoſent ces décorations, ni

deviner

deviner le motif qui a porté l'inventeur à décorer de cette façon plûtôt que d'une autre.

De là vient ſans doute que peu de ſujets ſe rendent capables de décorer au goût des habiles gens ; la plûpart n'étant pas favoriſés d'un heureux naturel, & ne pouvant ſe diſtinguer par le ſecours d'un deſſein élegant & hardi, veulent imiter la nouveauté des formes qu'un génie abondant a produites ; & comme ils ne ſçauroient dans leur idée étroite embraſſer que de petites parties, dont même ils font un mauvais choix, ils ne peuvent auſſi en compoſer qu'un tout bizarre & mal entendu.

On riſque toujours de tomber dans ce que la nouveauté a de defectueux, lorſqu'on n'imite pas ces décorations regulieres & majeſtueuſes qui s'attirent l'admiration des plus grands connoiſſeurs, tels que ſont les ouvrages du fameux Manſard & ceux de nos premiers Architectes dont nous voyons des monumens très-eſtimables.

Pour acquérir les lumieres qui conduiſent à la vraie beauté de l'Architecture, on doit avoir pour principe de fréquenter les Edifices généralement approuvés & qui ſont du goût des plus intelligens, ainſi que le ſont la plûpart des Bâtimens du Roy, étant du ſentiment que les décorations des dehors influent indiſpenſablement ſur celles qui ſont admiſes dans les dedans,par la comparaiſon,& que le caractere de la décoration extérieure doit déterminer celle que l'on appelle intérieure. Rien à mon gré n'offre plus de grandeur & de ſageſſe que les décorations de la façade de Verſailles du côté des Jardins, une partie de ſes décorations intérieures, la Chapelle, & tout ce qu'on voit dans les Jardins de ce fameux Palais : Trianon, Marly, auſſi-bien que le Château de Clagny bâti par François Manſard, ſont dignes d'admiration & laiſſeront à cet il

luſtre génie une place glorieuſe dans la mémoire de la poſterité : Saint-Cloud, Meudon, Chantilli & beaucoup d'autres endroits ſemblables, doivent non-ſeulement exciter la curioſité des amateurs, mais faire encore l'étude particuliere de ceux qui veulent exercer l'Architecture avec diſtinction. Je citerois beaucoup d'autres monumens, comme l'Hôtel des Invalides, le Val-de-Grace & quantité d'Hôtels qui ſont l'ornement de Paris, ſi de telles citations n'appartenoient plûtôt à la deſcription de cette capitale, qu'à la matiere dont je traite. Le peu de remarques que je fais ici, ne ſont que pour tâcher d'amener les eſprits vers ce que l'Architecture a de plus accompli, & les détourner d'accorder leur admiration à des Edifices qui ne peuvent plaire que par la nouveauté, & auxquels leurs propres inventeurs trouvent même à redire quelques années après qu'ils les ont faits conſtruire. Quelque hardieſſe qu'on puiſſe trouver à ce que j'avance, je ne puis cacher des reflexions qui me paroiſſent auſſi vraiſemblables : j'en ai averti le Lecteur dans la Préface, il doit s'attendre à les voir naître ſans aucune ſuite & ſuivant que la matiere me les préſente : ce qui m'encourage à les faire paroître, c'eſt que je les crois fondées ſur des principes ſolides, & que j'ai lieu d'eſperer qu'elles ne déplairont pas aux vrais Architectes.

Mais il eſt tems de revenir à la deſcription de la Planche 79, qui, comme nous l'avons dit, peut être exécutée en marbre ou en pierre de liais, étant deſtinée à ſervir d'Anti-chambre & de Salle à manger. La ſymétrie en fait tout le mérite, les portes, les croiſées & les cheminées étant enfermées dans des arcades en plein ceintre, accompagnées d'un avant-corps qui forme une partie du chambranle, & qui monte juſqu'au deſſous de la corni-


DECORATION D'UN PREMIER ANTICHAMB
Echelle de
B. inv. et f.


E CONSTRUIT DE PIERRE DE LIAIS Premier Volume planche IIe premiere partie
6. Pieds.

che qui couronne ce revêtiſſement. J'ai fait profiler l'architrave ſur cet avant-corps, afin de détacher les arriere-corps que j'ai tenus occupés par un grand panneau, qui ſe forme une retraite de hauteur d'appui, laquelle lui donne une proportion ſimple, mais fort heureuſe. La cheminée eſt placée dans un des angles de cette piece qui eſt circulaire. J'en ai rendu l'Architecture mâle, & je n'ai point affecté de la décorer; ces ſortes de pieces, ainſi que je l'ai dit ailleurs, devant être traitées avec ſimplicité, ſur tout lorſqu'elles ſont exécutées en marbre; parce qu'alors la varieté des couleurs dans leur différens compartimens, leur donne aſſez de richeſſe : mais quand même elles ne ſeroient conſtruites que de pierre de liais, la forme & la grandeur des parties pourroient produire un aſſez bel effet, & c'eſt à quoi on doit principalement s'attacher Quelquefois on les revêtit de menuiſerie, qu'on doit peindre en couleur de pierre ou de marbre ; devant toujours avoir attention que le Profil & l'idée générale de la décoration ſoient proportionnés à la matiere qu'on a deſſein d'employer, ou même d'imiter.

La Figure premiere de la Planche 79 N° 2 donne une partie en grand des formes de la premiere Anti-chambre dont nous venons de parler ci-deſſus, où l'on peut aiſément ſentir les proportions racourcies de l'élevation géométrale cauſée par les portions circulaires dont les quatre angles de cette piece ſont composés. Nous avons dit que la ſymétrie faiſoit un des principaux ornemens de ſa décoration, & c'eſt pour en offrir une idée générale que j'ai rapporté la Figure 2e en petit, qui quoiqu'elle ſe voye marquée X dans la deuxiéme Planche du premier Volume, n'y vient ni aſſez diſtincte ni aſſez détaillée, de tous les reſſauts, chambranles, renfoncemens, tableaux,

& embraſemens, que l'on peut voir dans cette Figure qui eſt d'une grandeur ſenſible ; & comme ce ſont toutes ces différentes parties aſſujetties les unes aux autres qui compoſent la ſymétrie d'une piece, on ne ſçauroit trop s'attacher à étudier que ces différentes ſujettions ſoient agréables à l'œil & en même tems en relation aux parties apparentes des faces extérieures; ces ſujettions ſont plus fréquentes dans les pieces de forme irréguliere à cauſe des biais qu'il faut racheter pour s'accorder au point milieu des dehors qui ſont preſque toujours oppoſés à ceux des dedans, mais telles que ſoient ces difficultés il ne faut jamais qu'elles ſoient préjudiciables au coup-d'œil ſupérieur, telles que ſont les principales enfilades d'un Bâtiment, même d'un appartement, tel que l'enfilade OP, * & c'eſt en cela que l'on doit faire conſiſter cette relation étroite des diſtributions intérieures avec les extérieures. A l'égard des allignemens inférieurs, tels que ſont ceux QRST, il eſt bon, lorſque cela ſe peut, de faire que les points milieux s'alignent directement ſans interruption ; mais comme cette ſujettion coûteroit ſouvent cher à l'harmonie générale ou d'une piece ou d'une façade de Bâtiment, il ſe faut contenter de retourner d'équerre ſur les ſurfaces (ſoit qu'elles ſoient circulaires ou diagonales) les retours des arrêtes des embraſemens comme ceux Z, ou renfoncemens ou autres membres d'Architecture, ſelon l'intention de la décoration de la piece. J'ai marqué par des lettres d'Alphabet dans l'une & l'autre Figure les principaux membres d'Architecture afin de ne pas charger ces exemples d'écriture qui n'apporte ſouvent que de la confuſion : en voici l'explication à la page ſuivante.

* Voyez le Plan du rez-de-chauſſée, premier Volume, Planche 2. où cette enfilade eſt en relation avec la chambre en niche & la Salle de compagnie.

PLANS DE LA DECORATION DE LA PREMIERE ANTICH.BRE DONNÉE DANS LA PL. 79.

Explication des termes de la Planche 79, N° 2.

A. *Foyer.*
B. *Jambage.*
C. *Chambranle ou bandeau.*
D. *Champ faiſant partie du chambranle & formant avant-corps ſur le nud du mur.*
E. *Arriere-corps ou nud du mur.*
F. *Corps ſaillant formant panneaux dans la décoration, Planche 79.*
G. *Tuyau dévoyé de la cheminée, rangé ainſi, le foyer ſe trouvant dans une portion circulaire qui ne monte pas de fond.*
H. *Poële qui ſe place ordinairement dans ces ſortes de pieces & dont la fumée ſe va repandre dans le tuyau* G *par le foyer A.*
I. *Tableaux formés par les arcades fermées en plain ceintre & dans leſquelles pour la ſymétrie ſont indifféremment enfermées les croiſées, portes-croiſées, la cheminée, &c.*
K. *Partie des Ventaux des portes à placard, & vitrées qui ferment une partie de ces arcades.*
L. *Saillie de la gorge de la corniche.*
M. *Retraite ou ſocle qui regne autour du lambris, & ſur laquelle les chambranles des arcades viennent prendre naiſſance.*
N. *Partie de l'eſcalier qui ſe voit dans la Planche* 2e *du premier Volume, lequel monte au premier étage.*
Z. *Arrête d'embraſement retournée d'équerre ſur ſa ſurface.*

Des ſecondes Anti-chambres, ou Salles d'Aſſemblée.

Les ſecondes Anti-chambres ſont dans les maiſons de Grands, le lieu où l'on reçoit les perſonnes qui méritent d'être diſtinguées : elles ſervent quelquefois de Salle d'aſſemblée; & c'eſt en cette derniere conſidération que j'ai orné de glaces les trumeaux de la décoration de la Planche 80, les ſupprimant ordinairement dans les ſecondes Anti-chambres, pour y placer quelques panneaux de menuiſerie ou de ſculpture. L'étendue de ce Volume ne m'ayant pas permis de donner chacune des pieces qui compoſent un appartement complet, j'ai paſſé tout de ſuite à la décoration de celle-ci, qui peut être regardée en même-tems, ou comme ſeconde Anti-chambre, ou comme Salle d'aſſemblée.

J'en offre la vûe du côté des croiſées, afin de faire remarquer la relation qui doit être entre les trumaux & les formes des croiſées : en effet la décoration intérieure doit ſe reſſentir de la ſageſſe dont il faut uſer dans les dehors; c'eſt-à-dire, qu'il faut que les contours des formes générales qui compoſent la décoration des trumeaux, ſoient relatifs à ceux qui déterminent les contours des croiſées. C'eſt néanmoins ce qu'on obſerve rarement, parce qu'on s'éloigne des préceptes de l'Architecture pour s'abandonner aux caprices de la Sculpture, qui n'ayant pour but que la varieté, fait tomber dans des contours vicieux, qui ne s'apperçoivent que lorſque toute la machine eſt réunie & entierement achevée. Pour éviter un pareil défaut, il faut ſe reſſouvenir que l'Architecture doit commander à la Sculpture; puiſque c'eſt elle qui détermine ſa place & ſa force. J'entens ici par l'Archictûre, à l'égard des décorations des dedans, les maſſes générales, comme les cham-

branles qui renferment les portes, les croisées & les autres grandes parties; de même que tous les compartimens que forment les divers panneaux qui servent à décorer une piece. Or afin de conserver à l'Architecture sa perfection & sa dignité, il ne faut pas que la vivacité de l'esprit permette à la Sculpture d'en corrompre les contours imprudemment & de la détruire. C'est cet égarement qui nous a donné lieu de dire qu'il est impossible à un Spectateur de conserver dans sa mémoire des choses conçûes sans regle & sans principe, & que la confusion des ornemens dont les yeux d'un éleve sont frappés, l'accoutume insensiblement à négliger l'Architecture, pour ne plus composer dans la suite qu'une décoration sans ordre, sans choix & sans convenance.

Ce n'est qu'à regret que je rappelle les défauts dans lesquels on est entraîné par le goût du siécle. La crainte de passer pour critique chez mes compatriotes, & d'attirer le mépris des étrangers pour notre Architecture, me retiendroit sans doute, si je n'étois animé par l'extrême désir que j'ai de faire revenir le public d'une erreur à laquelle il ne se plaît que trop, & d'en preserver à l'avenir ceux qui s'appliquent à l'Architecture. Ce qui se trouve dans ce traité sur ce sujet, ne doit qu'encourager ces derniers, puisque je ne censure les vices qui se sont glissés dans cet art, que pour mieux en relever les beautés. Je n'ai gueres pû me dispenser d'en agir ainsi, en écrivant sur une matiere qui n'a jusqu'à ce jour été traitée que superficiellement, & qu'il m'a fallu envisager du bon & du mauvais côté. D'ailleurs mon premier dessein a été d'approfondir d'autant plus cette partie du Bâtiment, que je me suis fréquemment apperçû que la plûpart des décorations qui s'attirent de l'admiration par le coup-d'œil gé-

néral & par la richesse qui y est universellement répandue, ne paroissent après un examen sévere qu'un assemblage confus de parties qui n'ont point été faites pour le tout ensemble; défaut qui ne provient enfin que de ce qu'on oublie que l'Architecture doit déterminer la Sculpture, & lui être ce que le coloris est à l'égard de la Peinture.

Cette reflexion m'a fait tenir dans la simplicité la décoration de la Planche 80 dont nous parlons, & m'a engagé d'en faire consister la beauté dans celle des contours de chaque partie qui la composent, & dans le juste rapport qui s'y rencontre. Pour donner plus de proportion aux chambranles des croisées qui décorent cette piece, étant assujetti à la hauteur & à la forme du claveau antérieur, j'ai élevé ces chambranles en anse de panier; ce qui forme une voussure dans l'embrasure des croisées. J'ai orné ces voussures de têtes en cartel qui rachettent la saillie, & viennent agrafer le chambranle avec le nud de l'embrasure: j'ai marqué les chassis à verre dans les bayes de ces croisées, dont deux sont à banquettes, & celle du milieu en porte croisée, laquelle sort sur une Terrasse ornée d'un balcon qui se voit en demi-teinte au travers de la baye d'un des venteaux que j'ai supposé ouvert: celui qui est fermé est tenu à grands panneaux pour recevoir des glaces; ce qui donne un air de grandeur, & procure plus de lumiere dans les appartemens à cause de la supression des petits-bois. * Ces chassis se ferment comme les autres avec une espagnolette, au bas de laquelle est ajusté un verrouil à ressort. J'ai exprimé cette ferrure dans ce dessein autant que la grandeur de l'échelle me l'a permis: on la voit plus en grand dans la premiere partie de ce Volume, Plan. 58.

* On en a usé ainsi aux croisées des principaux appartemens du Palais Bourbon

Je

DECORATION D'UNE SALLE D'ASS



A. Croisée a banquette et a double parement dont les developemens se voyent a la planche 97.
B. Ventaux de parte Croisée a grands panneaux pour recevoir des glaces.
C. Partie d'un des ventaux de la Croisée a banquette.
D. Guichet ferré sur le dormant de la Croisée, et tenu fermé par l'espagnolette.

Eche

B. inv. et F.

ÉE VUE DU CÔTÉ DES CROISÉES



Pieds .

E . *Parement des guichet brisé.*
F . *Espagnolette fermée sur la Croisée et qui agraffe le guicht D sur le Dormant de la Croisée.*
G . *Banquette de menuiserie revêtue de marbre.*
H . *Embrasemens contre lesquels se vienent range les guichets lorsqu'ils sont ouverts et brisés.*

Je donne auſſi le développement de l'aſſemblage de menuiſerie de ces croiſées & de leurs guichets, à la Planche 97 du Chapitre ſuivant, où je remets à parler des différentes embraſures & revêtiſſemens qui les accompagnent.

Comme les croiſées qui ſont à grands panneaux, cauſent beaucoup de dépenſe par rapport aux glaces, & que par conſéquent elles ne conviennent pas à tout le monde, on pourra ſe ſervir de l'exemple des deux autres, & y mettre des verres blancs, ou même des glaces, qui devenant plus petites, ne monteront pas à un ſi haut prix. Les banquettes qui ſont au bas, ſont d'une grande commodité dans les appartemens : pour leur donner plus de nobleſſe on les couvre de marbre, & on peut les faire ſaillir par leur plan de quelques pouces dans la piece.

Au-deſſous des glaces des trumeaux ſont placées des tables de marbre dont les pieds ſont en conſole; elles ſervent d'entrepots & concourent à la décoration. Les angles de cette piece ſont ceintrés; c'eſt pourquoi j'y ai ſupprimé les glaces, qui ne pouvant être arrondies par leur plan, ne font jamais bien dans une portion circulaire, où l'on ne doit par conſéquent jamais en mettre. Si pour la repetition des lumieres, on s'y trouvoît comme contraint, je voudrois que pour les recevoir on fît un pan coupé au lieu de portions circulaires; autrement ces glaces droites ſe trouvant dans une partie concave, exigeroient des ornemens en cul-de-lampe qui en portaſſent la ſaillie; & dans leur hauteur, d'autres ornemens qui puſſent racheter le nud du lambris; mais cette derniere maniere quelque bien traitée qu'elle ſoit, n'offre toujours qu'un agrément imparfait & oppoſé à la beauté de la forme de la piece. Mon avis eſt donc de laiſſer l'uſage des glaces en pareille

occasion, & de leur substituer des tableaux ou des panneaux de Sculpture: ou bien je voudrois que les contours de la piece fussent assujettis de façon que l'on pût sans défectuosité y employer des glaces. C'est de cette judicieuse harmonie que j'entens parler, lorsque je recommande une parfaite relation entre les distributions du plan & les décorations intérieures, & entre celles-ci & les décorations extérieures, aussi-bien qu'une juste corresponpance des enfilades des dedans avec celles des dehors; ce qu'il faut avoir toujours en vûe.

L'on trouve dans la premiere Figure de la Planche 80, No. 2, le Plan général de la piece que nous venons de nommer deuxiéme Anti-chambre, ou Salle d'assemblée; comme je n'ai donné que la décoration du côté de ces croisées, il est bon de faire observer, ainsi que je l'ai dit dans le premier Volume, pages 24 & 25, qu'à l'égard de ces sortes de pieces on n'y admet le plus souvent pour la décoration que de belles tapisseries, que l'on pose sur un lambris d'appui, qui selon l'élevation des planchers se tient de la hauteur des tablettes des cheminées, ou seulement sur un lambris d'appui de hauteur ordinaire; mais en supposant que cette piece, ainsi qu'il a été dit, fût décorée de tapisseries, il ne s'ensuit pas de-là que l'on en décore les trumeaux des croisées, sur tout dans les Bâtimens modernes, le goût du siécle étant de les tenir le moins large que la construction le peut permettre, (eu égard à la solidité;) il n'en est pas de même des anciens Edifices ou l'on affectoit au contraire d'éclairer aussi peu les appartemens, qu'on les perce presque tout à jour aujourd'hui: en supposant donc parler de la décoration moderne, qui est l'objet de cet ouvrage, les trumeaux des appartemens devenans en général étroits, on les décore (même dans les

pieces où l'on admet la tapisserie) de glaces enfermées dans des bâtis de menuiserie ornés de Sculpture, ainsi qu'il s'en voit plusieurs exemples dans cette seconde Partie, & l'on place la tapisserie le long des murs de réfend marqués 1, 2, 3, au lieu que dans les autres pieces revêtues de menuiserie l'on affecte de feindre, pour plus de symétrie, des portes vis-à-vis & à côté de celles qui sont nécessaires à une piece de parade, ainsi qu'on voit marquée celle 4, l'on revêtit aussi les petits dosserets 5, entre les manteaux de cheminée & les portes d'enfilade, de menuiserie, pour éviter de trop petits morceaux de tapisseries qui feroient un mauvais effet, & pour la symétrie on affecte de l'autre côté de la cheminée un pareil morceau de lambris. Cette même raison m'a fait ceintrer les angles 6 de cette piece du côté des croisées, où j'ai placé un morceau de lambris qui lie le dosseret de la croisée avec celui de la porte; j'ai aussi arrondi les angles du côté de la porte d'entrée sur lesquels doit passer la tapisserie, au lieu que si cette piece étoit revêtue de menuiserie, elle recevroit la même décoration que ses angles opposés. La porte d'entrée marquée 7, se trouve d'alignement à celle 8, qui sort dans le Jardin par un escalier à deux rampes & à double pallier, dont l'on voit une partie exprimée dans cette prumiere Figure, ainsi qu'un arrachement des pieces qui environnent celle dont nous parlons.

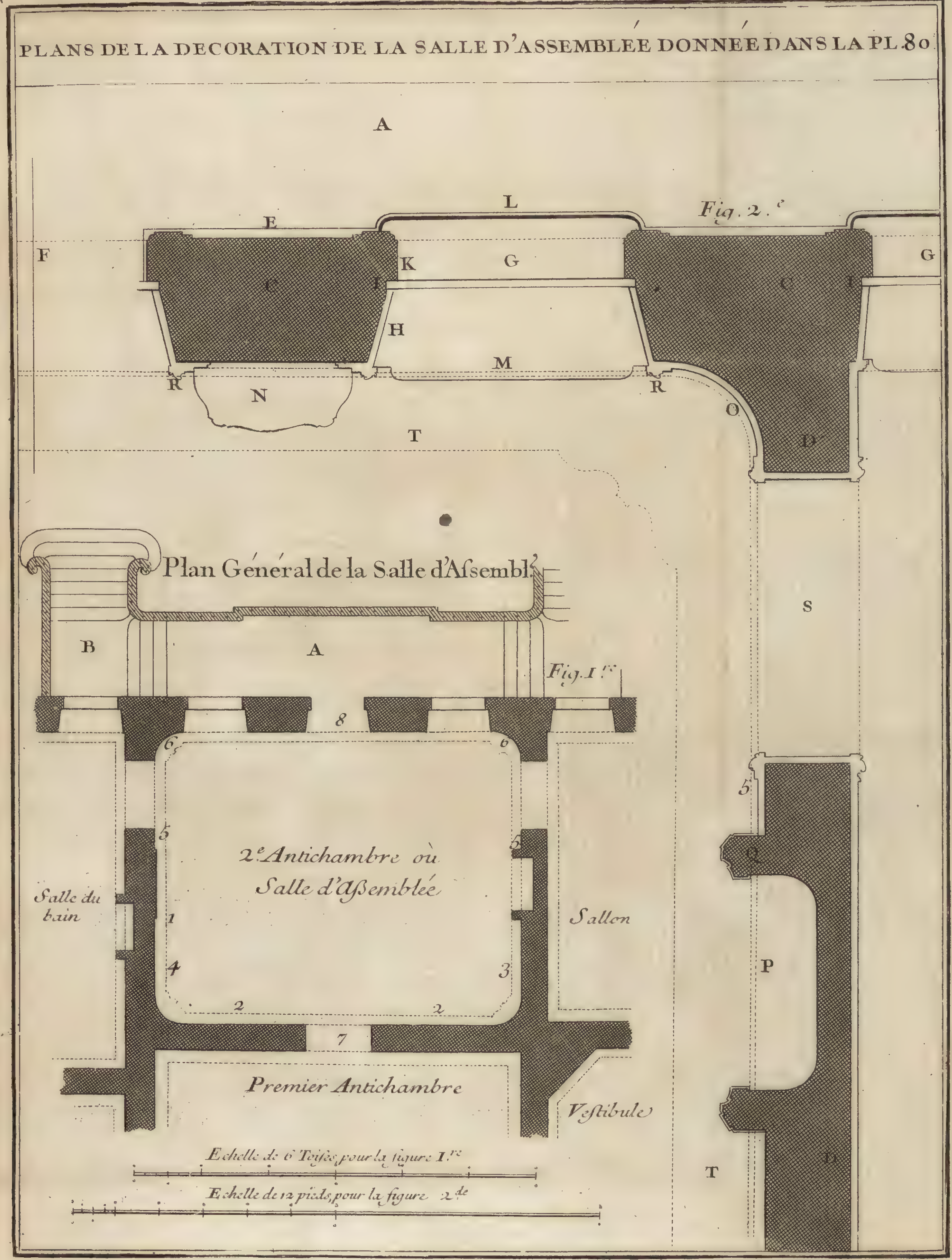
La Figure deuxiéme offre une partie en grand de la proportion des croisées & des trumeaux, que donne pour exemple la décoration de la Planche précedente, le contour du Plan de la banquette, de la table de marbre & de l'apui du balcon à banquette qui est en dehors, la saillie de la corniche intérieure, son contour dans ses angles, & l'arrondissement que forment les panneaux placés dans les

angles de cette piece, ainsi qu'ils se voyent expliqués par lettres de renvoi dans l'explication ci-dessous.

Explication des termes de la Planche 80, N°. 3.

A. *Terrasse.*
B. *Pallier.*
C. *Murs de faces.*
D. *Mur de réfend.*
E. *Trumaux.*
F. *Porte croisée.*
G. *Croisée en banquette.*
H. *Embrasure ou embrasement.*
I. *Feuillure.*
K. *Tableaux.*
L. *Appui qui reçoit le balcon à banquette.*
M. *Banquette saillante sur le nud du lambris.*
N. *Plan de la table de marbre portée sur son pied en console.*
O. *Portion circulaire ornée de panneaux de menuiserie, décorée de Sculpture.*
P. *Foyer de la cheminée.*
Q. *Jambage.*
R. *Chambranle de menuiserie qui ferme l'ambrasure des croisées en anse de panier.*
S. *Baye de la porte à placard qui donne entrée au Sallon.*
T. *Saillie de la corniche.*





B. inv. et sculp.

Des Sallons, ou Salles de Compagnie.

Mon deſſein n'eſt pas de parler ici des Sallons à l'Italienne, qui embraſſent pluſieurs étages, en ayant donné un exemple dans le premier Volume * : je ne veux pas non plus faire mention de ceux, qui quoique d'une hauteur ordinaire, ſont traités avec une extrême magnificence; la ſimplicité fait ici tout mon objet, & je n'entends parler que de ceux qui ne s'attirent des applaudiſſemens que par la beauté des formes, la ſymétrie & la varieté des contours : une décoration qui plaît par ces avantages, doit être eſtimée beaucoup au-deſſus de celle qui frappe par ſon ſeul éclat, & ſi elle a de la peine à ſe faire donner la préference au premier coup-d'œil, la réflexion & la comparaiſon de ſes parties, les unes avec les autres, en font bientôt connoître l'excellence; au lieu qu'après un examen exact, on ſe répent preſque toujours des applaudiſſemens qu'on a donnés à celle qui ne ſe diſtingue que par la profuſion de l'or, & la diverſité des matieres, & qu'on revient aiſément à la décoration qui exprime cette ſageſſe qui caractériſe la véritable Architecture. Je me perſuade que les perſonnes qui ne ſe laiſſent point conduire par l'opinion, & qui ne cherchent que le progrès de cet Art veulent s'en former une parfaite idée, tomberont aiſément d'accord, qu'on doit rejetter cette multiplicité d'ornemens qui ne compoſent qu'un tout embaraſſé.

Je ne veux cependant pas dire, qu'il faille affecter une trop grande ſimplicité, qui ſeroit une marque de ſterilité; mais j'entens que l'on obſerve des repos, que toute l'étendue d'une piece ne ſoit pas indifféremment ornée; que les parties ſupérieures, comme les cheminées, les portes, les

* Planches 7 & 8.

croiſées paroiſſent commander au reſte, ſoit par leur élevation ou leur marques de richeſſes ſingulieres, & que les morceaux qui leur ſont inférieurs, comme les trumeaux & les doſſerets qui les ſéparent, ſoient tenus plus ſimples. Sans cette précaution, l'œil trouvant une même richeſſe de quelque côté qu'il ſe tourne & étant également occupé, ne peut rien diſtinguer qui mérite la préference ; ce qui embaraſſe ſi bien l'eſprit du ſpectateur, que comme nous l'avons dit, il ſort de cette piece ſans avoir retenu aucune de ces formes.

J'ai donc affecté de donner de la ſimplicité à la décoration de la Planche 81 ; faiſant néanmoins enſorte qu'elle fût ſuſceptible de richeſſes ſans une extrême dépenſe, dans le deſſein de la faire ſervir au Sallon du rez-de-chauſſée de la troiſiéme partie du premier Volume ;* lequel Sallon eſt deſtiné à raſſembler les compagnies. C'eſt à la décoration de ces ſortes de pieces qu'on donne ordinairement de grandes parties ; les petites faiſant un mauvais effet dans un lieu un peu vaſte, & étant ſujettes à devenir ſales & difformes par la pouſſiere que le concours du monde y éleve, & par la fumée qu'exhalent les lumieres : ce n'eſt qu'aux appartemens d'Eté & où l'on ne fait pas une perpetuelle réſidence, que les dernieres richeſſes peuvent convenir.

On doit décorer avec une exacte ſymétrie les Sallons & autres lieux ſemblables qu'on habite l'Hyver par préference, & la diſtribution des glaces doit auſſi concourir à leur beauté ; la reflexion des bougies y faiſant une agréable répetition. Dans cette vûe, les angles de cette piece ſont à pans, ** que j'ai ornés de glaces, au-deſſous deſquelles ſont poſées des tables de marbre ſur des pieds en conſo-

* Planche 23. ** Ainſi qu'on le peut voir dans le Plan en grand de cette piece à la Planche ſuivante cotée 81, N°. 2.



ELEVATION GEOMETRALE D'UN GRAN

A . *Portes a Placard et a doubles venteaux ferrées sur l'epaisseur de leurs chambranles.*

B . *Panneaux de glace pratiqués dans les pans coupés des angles de cette piece.*

Plan de la table



B. inv. et f.


LLON VÛ DU COTÉ DE LA CHEMINÉE Premier Volume Planche 28 Partie troisieme.
F
E
D
A
B
C
Plan du Jambage.
7 8 9 10 Pieds
C . Lambris d'appuy dont la cimaise est chantournée
D . Grands tableaux.
E . Dessus de portes avec panneau.
F . Corniche avec voussure.

le : des girandoles qui reçoivent des bougies, paroiſſent ſortir des enroulemens qui forment les bordures des glaces, & viennent s'aſſeoir ſur ces tables : elles font de ces quatre angles une agréable ſymétrie avec celles qui ſont placées vis-à-vis ſur la cheminée. De grands tableaux ſéparent les portes d'avec la cheminée, & occupent fort heureuſement les grandes parties qui les reçoivent : des panneaux de menuiſerie y auroient paru trop ſimples ; ceux de Sculpture y auroient été trop riches & ſeroient devenus d'une forme ingrate. J'ai poſé ces tableaux ſur un lambris d'appui dont la forme eſt aſſez nouvelle ; mais qui peut être autoriſée, parce qu'elle eſt d'intelligence avec la traverſe des bordures, & que la cimaiſe du lambris d'appui eſt faite exprès pour recevoir les ſophas qui doivent meubler cette piece. Je dois dire à cette occaſion que tout doit concourir dans une décoration à ſon ordonnance générale, que les meubles en font partie, & que par conſéquent ils doivent être relatifs aux contours, à l'élevation & au plan de la piece ; c'eſt cette harmonie qui forme un beau tout, & qui fait qu'une piece moins riche, l'emportera toujours ſur une plus magnifique, pour laquelle on n'aura pas eu les mêmes égards.

On doit auſſi avoir attention dans l'ordonnance des ornemens, de leur donner plus ou moins de force, ſuivant qu'on les dore, ou qu'on y paſſe ſeulement une couleur uniforme : cette attention doit s'étendre juſqu'aux profils dont on ne dore quelquefois qu'une partie ; parce qu'alors les membres qui les compoſent, peuvent avoir plus de largeur que lorſqu'ils ſont dorés en plein. Quelquefois on ſe contente de dorer les bordures des tableaux & des glaces, & de paſſer une couleur ſur le reſte de la décoration & des ornemens.

Il faut auſſi prendre garde de ne pas faire, ſans de ſolides raiſons, une confuſion de diverſes matieres dans une décoration, qui n'en devient que plus reguliere & plus belle lorſqu'une ſeule matiere la compoſe. Je déſirerois que cette regle fût obſervée même dans l'imitation; car les choſes mêmes que nous ſçavons être feintes, déplaiſent quand elles ne ſont pas vraiſemblables; & ſous prétexte d'un plus grand agrément, on ne doit pas donner la couleur du marbre à des parties qu'on ſent bien ne pouvoir être d'un marbre effectif. Envain l'on veut ſurprendre de l'admiration par de telles ſuppoſitions, la reflexion donnant une idée préciſe de l'ordonnance d'une piece, ne laiſſe jamais douter un connoiſſeur du peu de grace & de ſolidité qu'elle auroit, ſi ſa décoration étoit réellement conſtruite de la matiere dont elle n'a que l'apparence. Ces imitations ne ſont tolerables que quand il s'agit de la décoration de quelque fête publique : elles ne conviennent non plus que pour des modeles ſur leſquels on veut aſſayer différentes couleurs à l'égard des compartimens, afin d'en voir le ſuccès avant que de les exécuter de la véritable matiere pour laquelle on ſe détermine par cet eſſai. En un mot, on devroit refuſer le nom d'Architecture à tout ce que l'eſprit le plus fécond ſçauroit imaginer, dès qu'il ne pourra être exécuté de la matiere qui s'offre aux yeux : il ne faut pas même que l'œconomie engage à tromper de cette maniere; car premierement il eſt honteux que dans la maiſon d'un grand Seigneur, on ſubſtitue par une fauſſe repréſentation, une matiere inférieure à celle qui devroit y être employée, & c'eſt vouloir en faire paſſer les décorations pour de ſimples modeles : ſecondement, lorſqu'un particulier eſt borné à l'égard de la dépenſe, il doit ſe reduire à des matieres dont le prix

n'excede

n'excede pas ſes moyens. L'Architecture qui eſt la baſe de tous les Arts qui concernent le Bâtiment, ne doit admettre rien de faux : comme étant l'ame de tout l'édifice, c'eſt à elle de reprimer leur trop grande vivacité, de leur aſſigner des places convenables & de faire enſorte qu'ils la faſſent valoir elle-même, bien loin de la détruire : d'ailleurs la licence de mêler le faux avec le vrai, ne réuſſit jamais bien, le tems en découvre bientôt l'imperfection & perſuade le Public, ou de l'œconomie du Maître ou de l'impoſſibilité de l'exécution.

J'ai remarqué dans un Bâtiment moderne qu'un Architecte avoit voulu marier dans la décoration intérieure d'un Sallon, le plâtre avec la menuiſerie, par la difficulté qu'il trouvoit d'exécuter en bois les courbes qui forment la corniche & la naiſſance du ceintre du plafond, ce qui auroit exigé de lui une toute autre ordonnance de deſſein, ou auroit jetté dans une fort grande dépenſe. Quelque ſupportable que paroiſſe cette foible raiſon, je ne puis regarder une telle décoration que comme le modele d'un morceau à édifier, après que l'Architecte ſe ſera conſulté au ſujet des formes générales ; car il n'eſt pas poſſible que les yeux ne découvrent les joints que forme le plâtre qui prend naiſſance ſur le bois ; & quoique cet aſſemblage ſoit uni par une même couleur, on s'appercevra toujours de la jonction des deux différentes matieres ; ce que le tems rendra deſagréable de plus en plus. Cela eſt d'autant moins à imiter, que les ornemens en bois peuvent & doivent être travaillés avec plus de légereté que ceux qu'on fait de plâtre, & par conſéquent ces divers ornemens forment ſous une même couleur une diſproportion qui péche contre la convenance & les principes de la bonne Architecture.

Pour finir ces reflexions, je dirai ſeulement que le prin-

cipal ſoin d'un Décorateur doit être de ſe regler ſur la deſtination du lieu, auſſi-bien que ſur la qualité de la matiere, ſuivant qu'il lui eſt permis de la choiſir, ou qu'elle lui eſt preſcrite par l'œconomie. Il faut que la ſolidité s'accorde avec l'exécution; & il ne doit pas s'expoſer à ſe repentir de lalegereté avec laquelle il aura décoré un appartement, ou de l'aveugle complaiſance qu'il aura eue pour les perſonnes qui le mettent en œuvre, par la reflexion que jamais la cenſure ne roule que ſur lui.

Ayant remarqué ci-deſſus que la forme des meubles concouroit à la grace de la décoration d'une piece, j'ai exprimé dans la Figure 1re de la Planche 81, N°. 2, le plan de ceux qui peuvent y être placés de maniere à relever l'éclat de la décoration plûtôt que de la déſunir. Nous avons dit page 103, que la cymaiſe du lambris étoit chantournée de maniere à couronner les ſophas A, qui ſe doivent mettre au-deſſous des tableaux placés dans les trumeaux B, au côté de la cheminée C, & vis-à-vis ſon trumeau D. Ces meubles, ſans occuper de place, font un bon effet, & ayant environ ſix pieds de long peuvent contenir pluſieurs perſonnes; car c'eſt une attention qu'il faut avoir de pratiquer des ſieges dans une piece à peu près ſelon la quantité du monde que ſa deſtination doit attirer, afin de n'être pas dans la néceſſité d'y apporter un nombre de ſieges étrangers qui défigurent l'ordonnance & la diſtribution des meubles mobiles, tels que ſont les tables de marbre, les torchieres, banquettes * & autres, dans les grandes pieces ſujettes à recevoir nombreuſe compagnie, comme les Sallons, Galeries, Salles de compagnie, &c. Je conviens qu'il eſt difficile de placer aſſez de

* Que l'on garnit le plus ſouvent de couſſins ou petits matelas faits exprès & que l'on tient de la même étoffe que les rideaux & portieres.

meubles qui contribuent tous à l'harmonie de la décoration, & que l'on eſt obligé alors d'y introduire des ſieges commodes qui ſe tranſportent d'un bout de la piece à l'autre ſelon le beſoin que l'on en a; mais en général il faut avoir en vûe d'en admettre le plus que faire ſe peut dans ces pieces d'aſſemblées, & cette raiſon doit faire rejetter les formes irrégulieres, par la difficulté d'y en pouvoir placer commodément. Suivant ce principe j'ai mis dans les trumeaux des croiſées E, des ſieges qui peuvent tenir deux perſonnes. Dans toute autre décoration ces trumeaux auroient été mieux occupés par des tables de marbre, ainſi qu'il s'en voit dans les angles F de cette piece, qui ſont à pans coupés, & où on pourroit reciproquement placer des ſieges comme aux trumeaux des croiſées.

La diſtribution de ces meubles & leur relation avec la diſtribution & décoration, doit s'entendre en général pour toutes les pieces qui ſont d'un pareil uſage, & c'eſt pour donner une idée de leur liaiſon avec les plans & élevations que j'ai rapporté ces Planches après coup, auſſi-bien que pour faire ſentir la relation des faces oppoſées à celles que l'on trouve dans les décorations ci-jointes.

La Figure deuxiéme donne en grand une partie du plan de l'élevation que l'on voit en la Planche 81, & une portion du retour en équerre de cette même piece où ſont exprimées les croiſées qui éclairent ce Sallon, leſquelles font partie de la diſtribution du rez-de-chauſſée de la troiſiéme partie du premier Volume, Planche 23.

Explication des termes de la Planche 81, N° 2.

A. *Sopha dont la forme est déterminée dans la décoration, Planche 81, & dont on a parlé page 103.*

B. *Trumeaux occupés par des tableaux qui se voyent aussi Planche 81.*

C. *Foyer de la cheminée accompagné du jambage, & dont on voit le contour de la tablette dans la Planche 81.*

D. *Trumeau de glace qui fait face à la cheminée.*

E. *Trumeaux qui peuvent être ornés de menuiserie ou de glaces, & qui feroient un agréable effet se trouvant vis-à-vis les uns des autres.*

F. *Pans coupés de la même largeur des trumeaux E, & qui sont occupés par des glaces qui se reflechissent.*

G. *Table de marbre sur laquelle on peut asseoir des girandoles.*

H. *Sieges en forme de sopha, à la place desquels on pourroit substituer des tables de marbre.*

I. *Chambranle saillant formé ainsi pour loger dans cette saillie la brisure du guichet de la croisée, ainsi qu'il est expliqué dans le chapitre de la menuiserie en parlant de la croisée à double parement.*

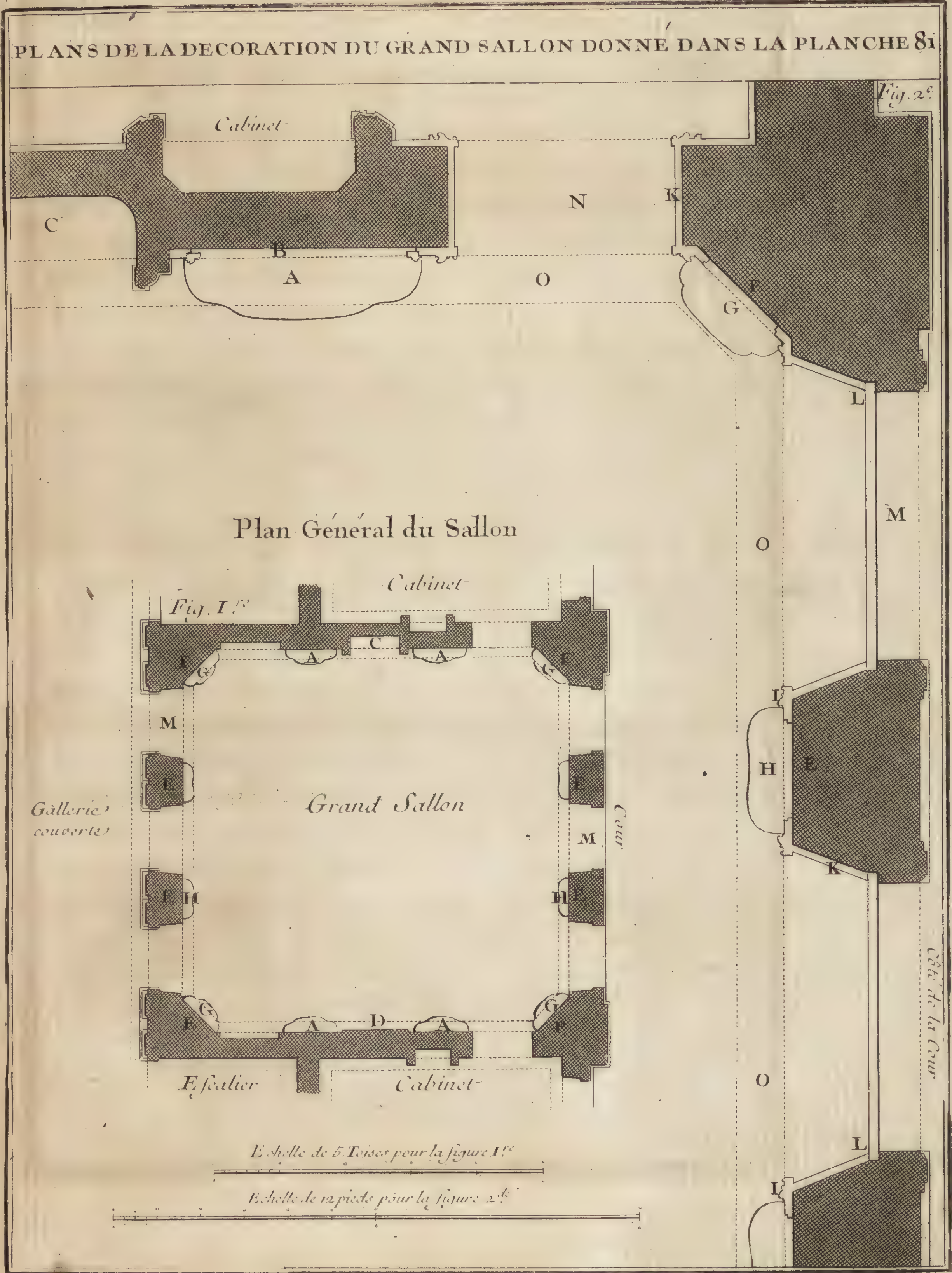
K. *Epaisseur du lambris qui revêtit cette piece.*

L. *Naissance du bâtis dormant de la porte croisée sur laquelle viennent se fermer les guichets.*

M. *Porte croisée.*

N. *Porte à placard dont les venteaux s'ouvrent dans les embrasures.*

O. *Saillie de la corniche du plafond.*



Blanc del. et f.

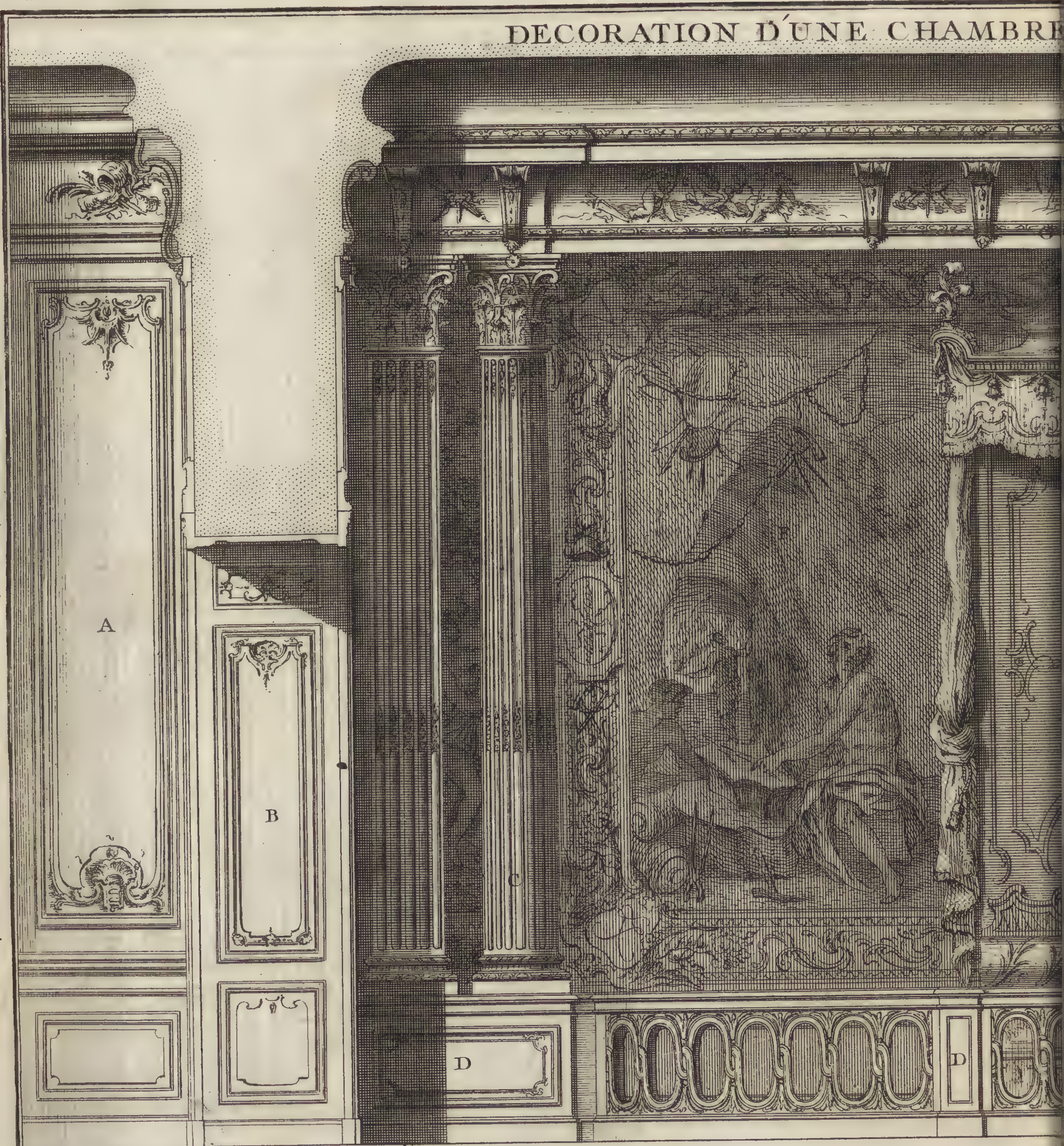
Des Chambres de Parade.

De toutes les pieces qui composent un appartement de parade, il n'en est point qui exigent plus de richesse, de bon goût & de regularité que celles-ci. Le nom qu'on leur donne doit s'entendre de leur décoration, de l'assortiment des meubles, de la symétrie des glaces, des tableaux & autres ornemens qui doivent y être placés avec une parfaite intelligence. Quoique la richesse semble ici être autorisée, elle ne demande pas moins qu'on y observe des repos entre chacune des parties supérieures qui composent leur décoration. Il est souvent d'usage de séparer les alcoves d'avec les chambres par des ordres de colonnes; mais alors il est des regles de convenance dont on ne doit pas s'écarter, les colonnes ne pouvant être employées en alcove que lorsqu'on veut les fermer d'une balustrade de hauteur d'appui; laquelle hauteur doit être en relation avec celle du piédestal ou dé qui reçoit la colonne. Car si cette balustrade venoit se terminer sur le fust de la colonne, elle feroit un mauvais effet; & si elle étoit isolée & placée au-devant, elle cacheroit une partie de la hauteur de l'Ordre. Ce seroit encore un défaut, selon moi, d'élever un Ordre d'Architecture sur le parquet d'un plancher, devant toujours, ainsi qu'une figure, être posé sur un piédestal, afin que l'œil puisse l'appercevoir d'un seul tems; ce qui n'est pas possible, lorsqu'une colonne est sans piédestal, parce qu'alors il faut promener sa vûe à plus d'une reprise sur le haut & sur le bas. Il faut donc éviter d'employer des colonnes, lorsque la hauteur du plancher ne permet pas de les élever du parquet: la même raison doit empêcher alors l'usage des estrades: cependant comme la dignité des appartemens des Souverains en exi-

ge la pratique, il faut ou pouvoir élever ſon Ordre, comme on l'a dit, ou ſe paſſer de cette maniere de décorer. mais comme dans les maiſons des grands Seigneurs on n'épargne pas la hauteur des appartemens lors de leur conſtruction, & que dans les anciens Châteaux dont les faces extérieures ſubſiſtent, & où il ne faut que travailler aux dedans, les pieces ne ſont le plus ſouvent que trop élevées & trop ſpacieuſes, je n'ai point donné d'autre exemple de chambre de parade que celui à colonnes, parce qu'il décore avec le plus de majeſté; toutes les autres manieres étant plus en uſage aux chambres ordinaires, telle qu'eſt celle qu'on peut voir à la Planche 84.

La décoration de cette chambre de parade eſt priſe dans le plan du rez-de-chauſſée du premier Volume, Planche deuxiéme : je la fais voir de deux côtés, dont l'un eſt celui du lit, l'autre celui de la cheminée. Ce dernier ſe reſſent le plus de la décoration qui eſt uſitée dans les appartemens : les Ordres d'Architecture étant rarement employés dans les pieces revêtues de menuiſerie, & étant plûtôt reſervés pour les Veſtibules & les Sallons conſtruits de pierre ou de marbre. J'ai orné ce côté de piece auſſibien que celui qui lui eſt oppoſé & celui que les croiſées occupent, de grandes parties, afin qu'elles puſſent correſpondre à la nobleſſe de l'Ordre Corinthien qui décore le côté de l'alcove. Dans la Planche 82 on voit la décoration de cette alcove & celle du lit que j'ai tenu fort orné & placé ſur un fond de tapiſſerie poſé ſur un lambris d'appui, l'uſage n'étant pas de revêtir de menuiſerie toute la hauteur des murs contre leſquels un lit de parade eſt adoſſé : j'en ai uſé ainſi ſur les côtés qui forment la profondeur de l'alcove, afin d'en détacher la décoration d'avec celle du dedans de la chambre, qui eſt toute de menuiſerie. Ordi-

DECORATION D'UNE CHAMBRE



A. Partie de la decoration de la grande gallerie
B. Embrasures des portes a placard
C. Colomne groupée d'un pilastre
D. Appuy servant de balustrade laquelle separe l'alcove d'avec la Chambre de parade.

B. inv. et f.

PARADE VÜE DU CÔTÉ DU LIT. *Premier Volume planche 2. partie premiere*



...ize Pieds.

E. *Lit de parade côuronné d'une imperiale*
F. *Tapisserie regnante autour de l'alcove*
G. *Corniche avec metopes formant platebande*
H. *Partie de la decoration de la Salle d'assemblée.*

nairement on peint cette menuiſerie en blanc & on dore les ornemens; mais je ne ſerois pas toujours de cet avis à cauſe du peu de rapport qui ſe trouve entre cette couleur & le bois dont il faut indiſpenſablement ſe ſervir pour le revêtiſſement des pieces de cette nature. Je conviens que le blanc a beaucoup d'éclat ſous l'or, & qu'ils font enſemble un très-bel effet; mais il donne auſſi une idée de fraîcheur qui ne peut convenir qu'à des appartemens qu'on n'habite que le jour & dans les ſaiſons chaudes ou temperées. D'ailleurs réſervant l'uſage des tapiſſeries pour les alcoves, les ſujets coloriés dont elles ſont compoſées, tranchent trop avec le fond blanc qui regne dans la piece, & je lui prefererois volontiers la couleur de bois tendre, malgré le ſentiment de ceux qui la renvoyent aux refectoirs. On eſt aujourd'hui dans le goût de peindre les lambris en bleu, en verd, en jaune & autres pareilles couleurs, qui ne font pas mal dans les petits appartemens particuliers, mais qui ne conviennent point aux pieces de parade & d'aſſemblée. J'ai ſouvent conferé ſur ce ſujet avec des gens de l'Art, & ce que j'en ai dit dans le premier Volume pages 26 & 27, en parlant de la diſtribution de la même piece dont je donne la décoration, m'a fait paſſer ſouvent pour être auſſi ſingulier dans mes opinions, que ceux avec qui je me ſuis entretenu m'ont paru attachés à leurs ſentimens. Au reſte je ne fais qu'expoſer ici mon ſentiment, & je conſens qu'on ne le ſuive qu'autant qu'il ſemblera plauſible. Dans la liberté que je me ſuis permiſe de m'expliquer naturellement, on ne doit pas s'attendre que je m'écarte jamais de cette apparente vraiſemblance; c'eſt-elle ſeule qui ſatisfait l'imagination du Spectateur, & qui le fait juger ſainement des beautés de la décoration.

Je ſuppoſe donc le fond de ce lambris peint en couleur

de bois tendre, qui me paroît s'assortir le mieux avec les meubles & la tapisserie de l'alcove, & apporter plus de repos que le blanc. Tous les ornemens doivent en être dorés, & les tableaux qui sont au-dessus des portes, doivent être d'un bon choix, & relatifs à l'usage de la piece. Tout ce lambris est couronné d'une riche corniche ornée de consoles & dont les métopes sont enrichis de bas-reliefs & de trophées. J'ai ménagé une petite voussure qui fait prendre naissance au plafond sur la corniche, & qui le détache avec le nud du lambris; le plafond peut être orné de peintures, comme il s'en voit une infinité dans les appartemens de conséquence, qui tiennent un rang beaucoup supérieur à ceux qui sont traités en Sculpture moderne. On en voit où l'on a marié la Peinture avec la Sculpture, & qui offrent un très-beau coup-d'œil; mais il faut éviter le défaut de rendre les compartimens de Sculpture aussi legers qu'on les fait présentement, ou aussi pesans qu'une partie de ceux des derniers siecles. La hauteur du plancher doit déterminer leur force, de même que la magnificence du lieu doit regler leur ordonnance. Mon avis en général est que les plafonds soient peu chargés d'ouvrage, prenant garde cependant que les ornemens qu'on y employe ne soient pas maigres : les sujets de peinture qu'on y met, ne doivent pas non plus être trop chargés, afin que la voussure ne semble pas trop écrasée. Les sujets qui deviennent lourds & d'un coloris forcé, paroissent approcher à l'œil la hauteur du plafond. Je ne prétens parler ici que du plancher d'un appartement de moyenne élevation, & non des pieces à double étage, telles que le Sallon à l'Italienne de la premiere partie du premier Volume, où la Peinture doit être bien caracterisée, & le coloris mis dans toute sa vigueur. Il est néanmoins des ap-

partemens

DECORATION D'UNE CHAMBRE DE PAR



A. Dosseret occupé par un pilastre
B. Porte a placard a doubles venteaux
C. Grand panneaux qui s'eleve de dessus le lambris d'appuy.



C

A

chelle de 12. Pieds.

D . Colomne Corinthienne elevé sur son Piedestal, formant l'Acove .
E . Porte de degagement sortant dans les garderobes
F . Lit de parade vû par le profil .

B. inv. et f. 87

partemens, qui quoiqu'ils n'ayent de hauteur qu'un étage, ont une élevation qui exige cette même vigueur : tel eſt celui que vient de peindre le fameux feu Monſieur le Moine, dans le Sallon de Marbre à Verſailles, morceau admiré de tous les connoiſſeurs ; mais ces magnifiques ouvrages n'appartiennent qu'à des appartemens de la derniere conſéquence, & dont je ne parle ici qu'en paſſant, n'ayant pour objet que des Maiſons de plaiſance, où le plus ſouvent la Sculpture eſt admiſe ſeule dans ces ſortes de décorations.

J'avois projetté de donner divers deſſeins de plafonds de Sculpture ; mais la varieté & le nombre des matieres dont je parle, m'ont fait préferer des parties plus eſſentielles & qui appartiennent davantage à l'Architecture. D'ailleurs je reſerve à inſerer de ces ſortes d'exemples dans la ſuite des morceaux détachés que j'ai promis au Public, page 76, auſſi-bien que des ornemens de corniches qui font partie du même objet.

J'ai exprimé aux deux côtés de l'alcove les arrachemens des pieces qui précedent & ſuivent cette Chambre de parade, afin de donner, quoique en petit, une idée de l'embraſure des portes de communication & du profil de leurs chambranles & deſſus de portes, dont on voit la décoration dans la Planche 83, qui offre auſſi le deſſein de la cheminée & du profil du lit qui ſe trouve enclavé dans la profondeur de l'alcove, laquelle contient un tiers de toute la profondeur de la Chambre de parade, ainſi qu'on peut le remarquer dans la Planche 82 & 83, N°. 2.

J'ai placé la cheminée dans le milieu de l'eſpace qui me reſtoit entre la colonne groupée de l'alcove & la porte à placard qui donne entrée dans cette piece, faiſant attention que ſi je l'euſſe miſe au milieu de la piece en-

tiere, comme je l'ai marqué dans le Plan, * le panneau de menuiſerie qui ſe ſeroit trouvé entre la cheminée & la colonne, ſeroit devenu trop large pour ſa hauteur; & que ſi j'euſſe voulu y mettre un pilaſtre pareil à celui qui eſt dans l'encoignure A, & pour la ſymétrie en placer encore un de l'autre côté de la porte, l'ordonnance de la décoration de cette partie auroit été coupée par de trop petits membres d'Architecture. D'ailleurs en prenant le parti de placer la cheminée dans le milieu, entre la porte & la colonne, cette cheminée, la porte & les panneaux qui les ſéparent ſont diviſés dans la même proportion ſans ſuperiorité. Je n'ai pû néanmoins éviter un inconvenient, qui eſt que le chambranle de la cheminée ſe trouve un peu près de l'appui ou baluſtrade de l'alcove; ce qu'on doit éviter pour ne pas rendre l'accès du foyer difficile. Si cette faute peut paroître legere ici, je veux dire dans une chambre de parade, où d'ordinaire il ne ſe rencontre qu'un petit nombre de perſonnes choiſies, elle ſeroit inexcuſable dans une Salle d'aſſemblée ou de compagnie.

Je rapporte ces différentes circonſtances pour rappeller l'embarras où ſe trouve ſouvent un Architecte, lorſqu'il veut accorder la proportion des formes avec la ſymétrie, & la décoration avec la diſtribution; principe qui néanmoins eſt indiſpenſable, lorſqu'on veut plaire, ſe diſtinguer dans ſon Art, & décorer avec ſuccès.

J'ai tenu la glace de la cheminée fort élevée; afin de faire dominer ſon couronnement ſur celui de la porte. Son chambranle eſt d'un contour aſſez heureux, & afin de le lier avec le bâtis de la glace, j'ai fait prendre naiſſance ſur ſa tablette à des girandoles portées par des conſoles qui s'agrafent ſur ſes retours.

* Planche deuxieme, premier Volume.

J'ai exprimé ſur la Planche cottée 82 & 83, N°. 2. une partie en grand du Plan de la Chambre de parade du côté de la cheminée & de l'alcove, qui ſont les deux côtés dont on vient de voir les décorations dans les Planches précedentes 82 & 83. Je n'ai point donné le Plan général de cette piece n'ayant pû le placer ſur cette même Planche, à cauſe que j'ai voulu tenir cette partie de Plan auſſi grand & ſur la même échelle que l'élevation ; d'ailleurs j'ai déja dit, page 110, que les décorations étoient celles de la chambre de parade du premier Bâtiment, Planche 2, premier Volume, où ſe trouve en petit la diſtribution générale de cette piece, & dont on a parlé pages 26 & 27. Cette diſtribution quoiqu'en petit, peut donner une idée aſſez diſtincte des décorations opoſées à celles que l'on a rapportées dans la Planche 82 & 83, avec ce que l'on a dit précedemment. Il eſt à obſerver que la Planche 83 offre le côté de la cheminée, mais qu'elle n'a pas été retournée en la gravant, ce qui fait voir le lit à gauche au lieu qu'il devroit être à droite & que je crois néceſſaire devoir rappeller ici que la cheminée ſe trouve placée différemment dans le Plan que dans l'élevation. Dans le Plan par la raiſon que ſi l'on eût mis la cheminée comme dans la décoration, elle ſe ſeroit trouvée trop proche de la baluſtrade, & dans l'élevation, ſi on l'eût mis comme dans le Plan, cela auroit répandu une méſintelligence dans la décoration, ainſi que j'en ai dit quelque choſe, ci-devant, & qui ſe ſeroit trouvé repetée (rapport à la ſymétrie) dans le côté oppoſé de cette piece, vû qu'il eſt indiſpenſable de placer les trumeaux vis-à-vis la cheminée. Cette chambre eſt éclairée par trois croiſées qui ſont face à l'alcove ; il eſt à obſerver qu'il faut munir les croiſées des appartemens de cette conſéquence

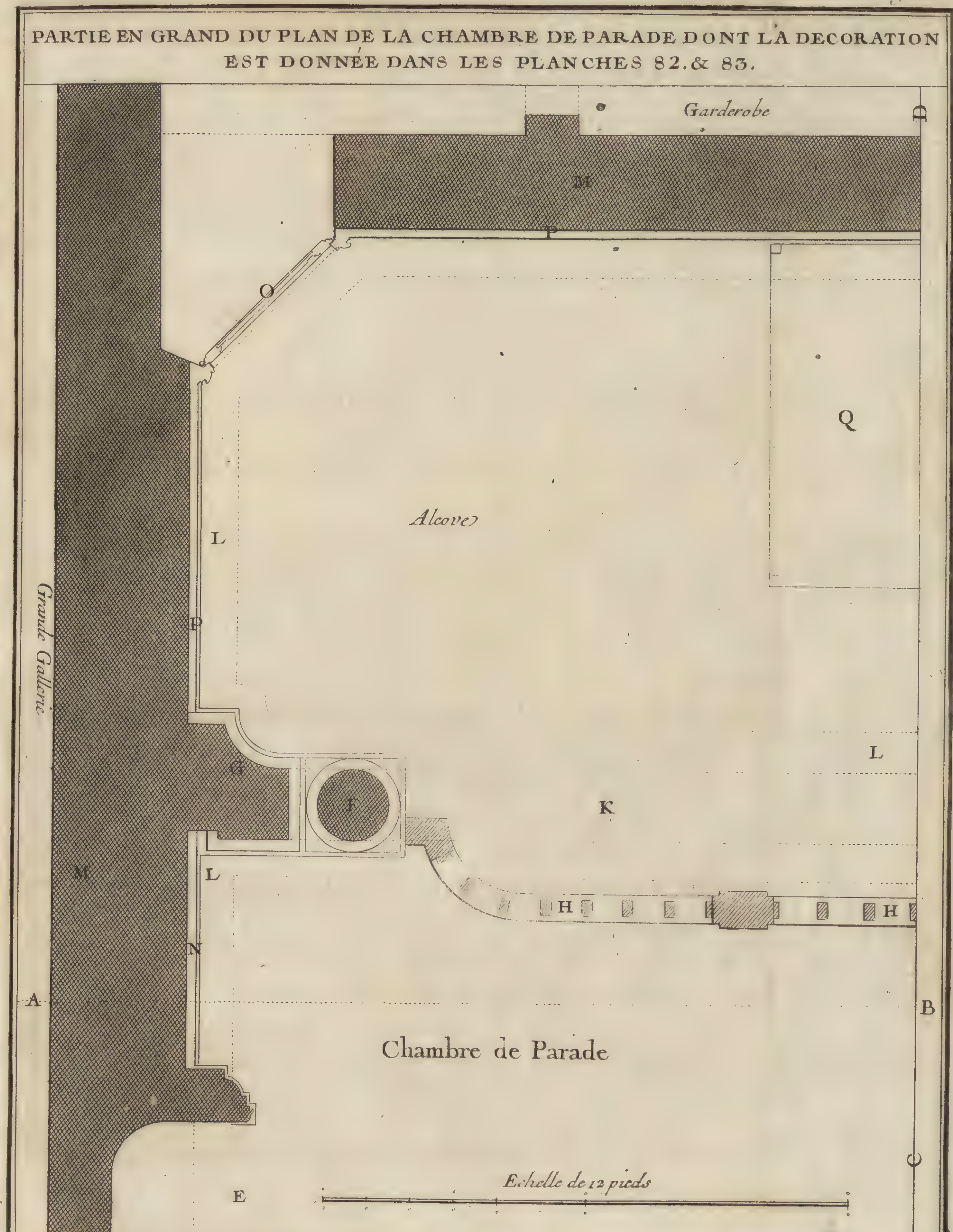
de guichets, & quand cela ſe peut ſans defigurer les faces extérieures, il eſt bon d'y introduire de doubles chaſſis ; cette précaution conſerve les meubles dans la grande chaleur, lorſque l'on n'habite pas continuellement un Edifice, de même cela les preſerve de l'humidité pendant l'Hiver.

L'on ſentira les diſtributions des décorations précedentes par la partie qu'offre ce Plan, où j'ai marqué le contour de la baluſtrade avec celui du Plan de la colonne groupée d'un pilaſtre, expliqués dans les termes ci-deſſous.

Explication des termes de la Planche 82 & 83, N° 2.

AB. *Ligne ſur laquelle eſt élevée la décoration de la Planche* 82.
CD. *Ligne ſur laquelle eſt élevée la décoration de la Planche* 83.
E. *Cheminée placée ſuivant la décoration, faiſant le point milieu de l'eſpace de la porte à l'alcove.*
F. *Plan de la colonne.*
G. *Plan du pilaſtre angulaire.*
H. *Plan de l'appui ou baluſtrade orné d'entrelas.*
I. *Piédeſtaux ou acroteres qui ſéparent les travées des entrelas.*
K. *Plafond formé par la platebande qui ſoutient les colonnes & pilaſtres.*
L. *Saillie des corniches.*
M. *Murs de refend.*
N. *Epaiſſeur du lambris adoſſé contre le nud du mur, & qui revêtit tout l'intérieur de cette piece.*
O. *Porte de dégagement formant un pan coupé.*
P. *Epaiſſeur du lambris d'appui ſur lequel s'éleve la tapiſſerie qui orne l'intérieur de l'alcove.*
Q. *Lit de parade.*

PARTIE EN GRAND DU PLAN DE LA CHAMBRE DE PARADE DONT LA DECORATION EST DONNÉE DANS LES PLANCHES 82. & 83.



B. inv. et fec.

Des Chambres en niche.

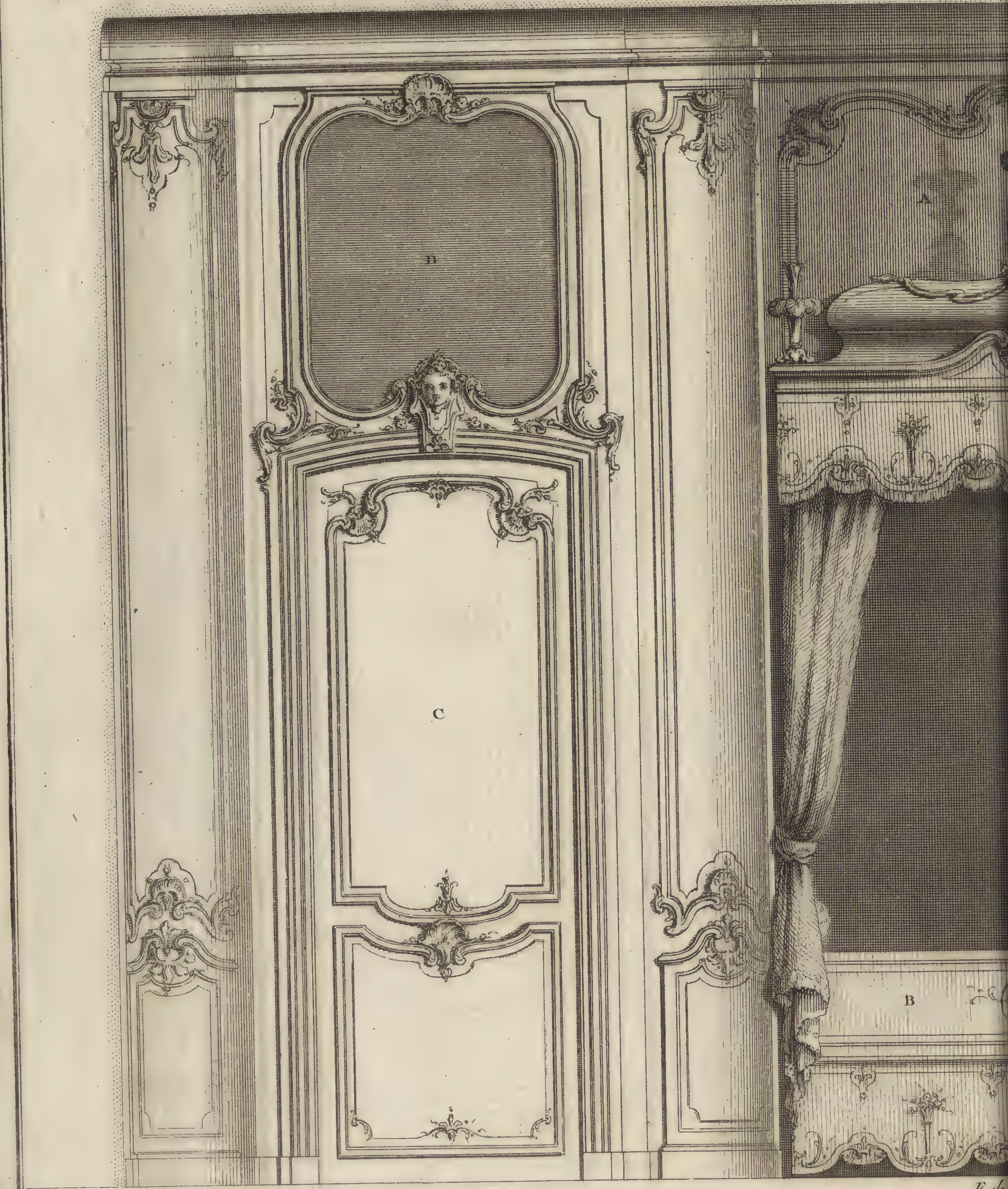
Les Chambres à coucher que l'on appelle en niche, différent des autres, en ce qu'elles ne ſont employées que dans des appartemens d'Hyver, ou dans des petits appartemens à la campagne, où l'on ſacrifie les pieces de nuit à celles qui ſont deſtinées pour les amuſemens du jour. Il y en a de différentes eſpeces, quelques-unes ſont en alcove & elles en portent le nom: cette alcove eſt fermée par le haut d'un panneau de menuiſerie chantourné, qui s'étend dans toute la largeur de l'ouverture où eſt placé le lit, qu'on apperçoit de front dans le renfoncement.

D'autres s'appellent Chambres en niche, & ce nom leur eſt particulier, parce qu'en effet elles ne contiennent qu'une niche qui n'a préciſement d'eſpace que ce qu'il en faut pour contenir le lit qu'on y place de côté & qui le plus ſouvent eſt à deux chevets, tel qu'eſt celui que je donne ici à la Planche 84. J'y ai ſupprimé le panneau qui ferme ces niches par en haut auſſi-bien que les alcoves, pour laiſſer voir l'impériale du lit qui eſt chantournée d'un goût fort nouveau, & qui offre plus de richeſſe que n'auroit fait le ceintre ſurbaiſſé d'un chambranle d'alcove. Au-deſſus de cette impériale ſe voit une partie du nud du lambris décoré d'un panneau qui vient ſe terminer par en bas ſur la traverſe du lambris d'appui qui doit être pratiqué derriere ce lit, auquel un damas plein & orné d'une broderie legere convient parfaitement. Quelquefois on orne de glaces, le fond de ces lits; mais cette décoration n'appartient qu'aux grands Seigneurs, & même n'eſt admiſe que dans quelque petit appartement reſervé. Je ſuppoſe le fond de celui-ci doublé d'une étoffe pareille à celle qui eſt employée au reſte, & qui peut recevoir quelque bro-

derie qui s'aſſortiſſe avec les chantournés qui ſe poſent ſur les deux chevets. On peut exécuter ce lit de toute autre étoffe ſuivant la ſaiſon, ſans rien changer à ſon ordonnance : aux deux côtés ſont placés des portes de dégagement entre des pilaſtres circulaires qui donnent beaucoup de relief à cette piece. J'ai rempli le deſſus de ces portes par des glaces au lieu d'y mettre des tableaux, afin de procurer du jour aux dégagemens qui ſont derriere. * Par cette maniere d'éclairer les garde-robes par des deſſus de portes ornés de glaces, on évite de faire des portes vitrées, qui dans un appartement décoré ne font pas un auſſi bon effet que des portes pleines & à placard.

Comme la plus grande partie de cette décoration eſt occupée par la niche & par des portes, j'ai ſupprimé les cymaiſes qui ſéparent ordinairement les lambris d'appui d'avec celui qui monte ſous la corniche, & j'ai ſeulement aſſujetti les petits panneaux des pilaſtres à la hauteur de la cimaiſe qui doit regner dans le reſte de l'ordonnance de la piece & qui détermine la hauteur du lambris. Cette cymaiſe dans le cours de la piece, peut auſſi être chantournée; alors il faut prendre garde que les contours qu'on lui donne, ſoient non-ſeulement relatifs aux formes de deſſus, mais qu'ils ſoient encore ajuſtés à la forme des meubles qui ſont au-deſſus, de ſorte que leur hauteur ne puiſſe rien cacher de la cymaiſe : il faut même faire enſorte que lorſqu'on déplace ces meubles, le vuide qu'ils laiſſent ne paroiſſe pas défiguré ; ce qui demande que le lambris qui ſe trouve derriere eux, ſoit toujours d'accord avec la décoration de deſſus. On voit dans la Planche 81 l'exemple d'un lambris d'appui dont la cymaiſe eſt aſſujettie au contour de la traverſe du tableau qui le couronne, & eſt pro-

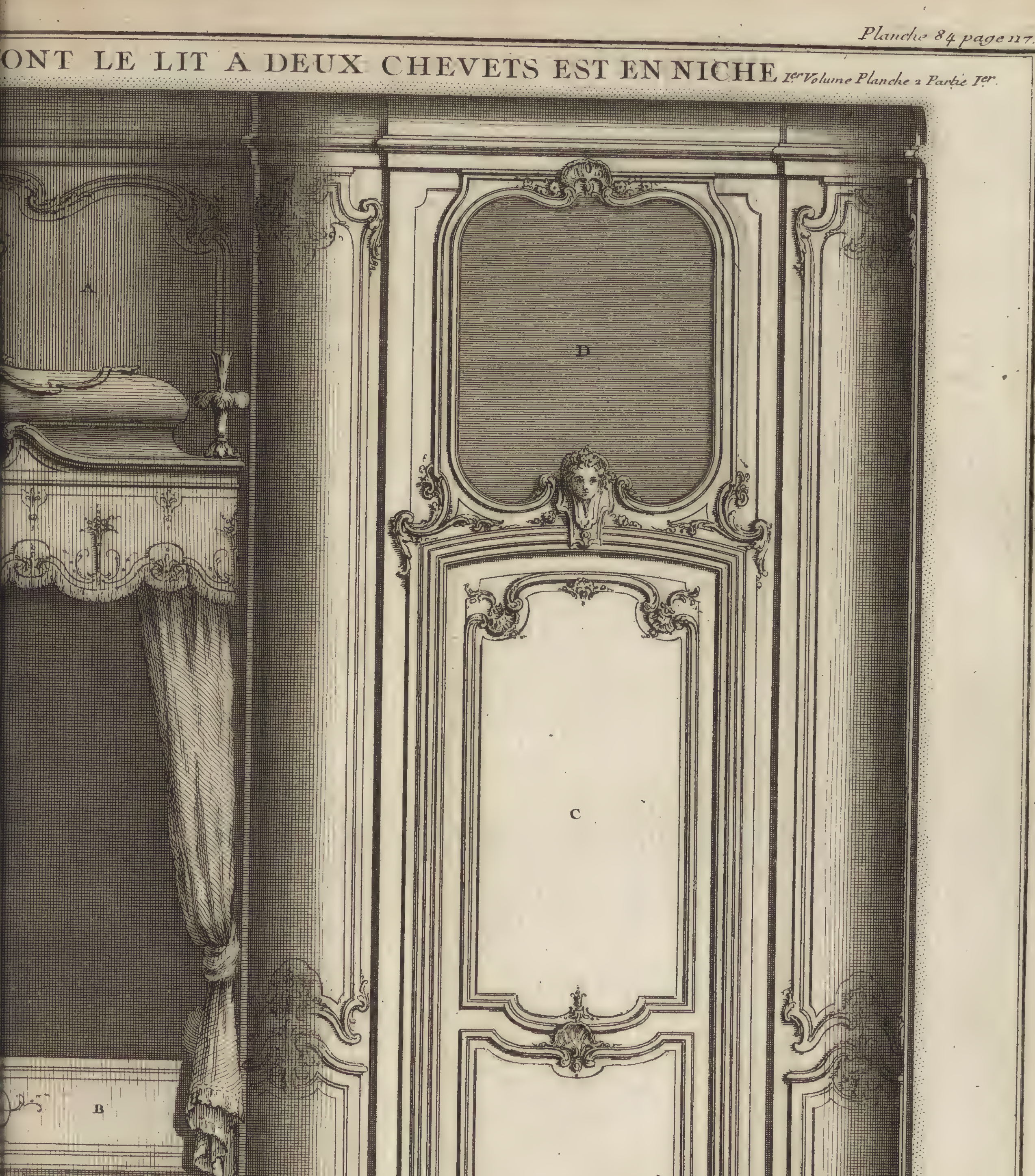
* Voyez ce que j'ai dit au ſujet des garde-robes, premier Volume, page 27



A . Renfoncement pour recevoir le lit a deux chevets
B . Lit en niche couronné d'une imperiale chantournée

B. inv et f.

ONT LE LIT A DEUX CHEVETS EST EN NICHE 1.er Volume Planche 2 Partie 1.er



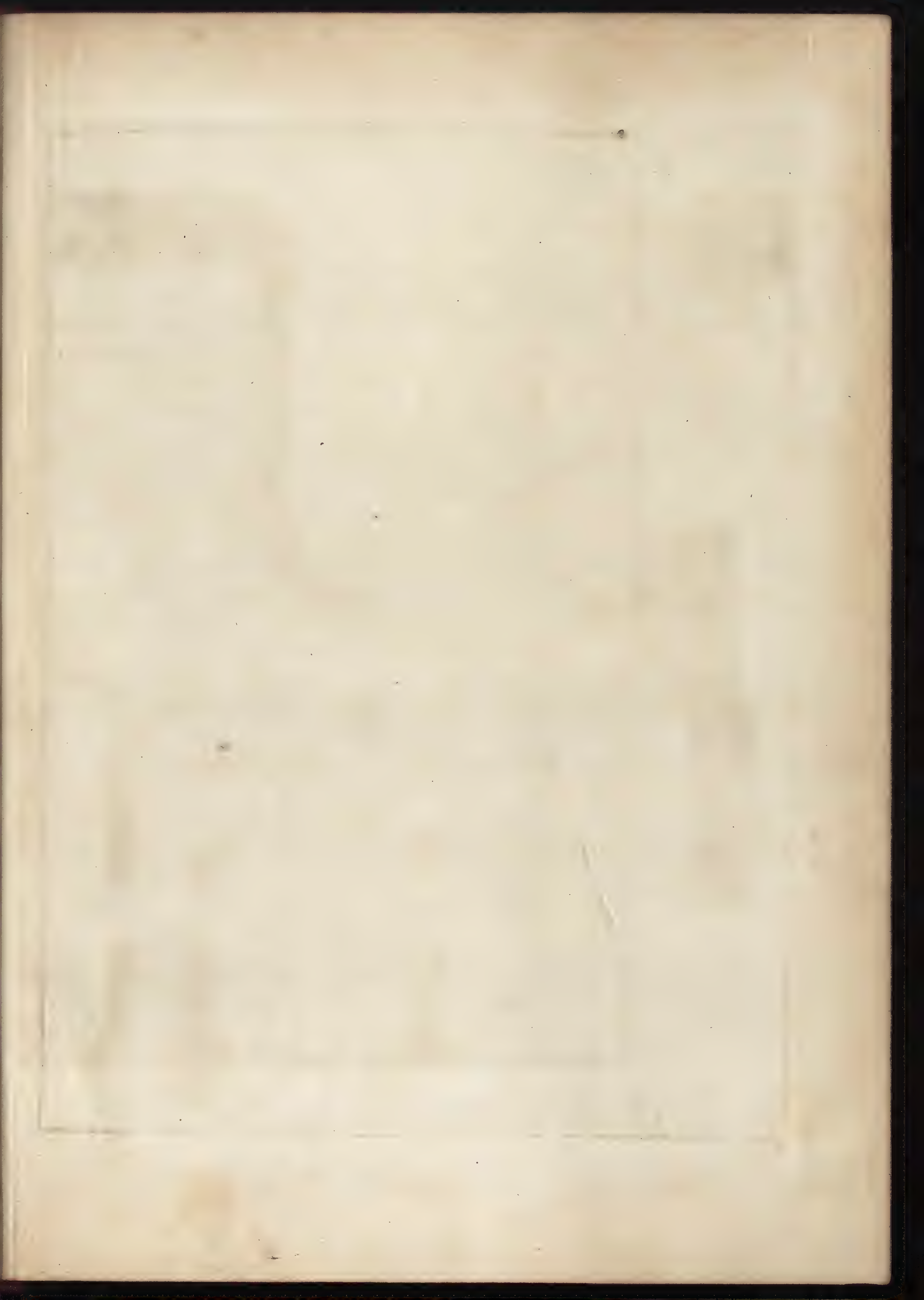
C . Porte de garderobe placée entre des pilastres circulaires

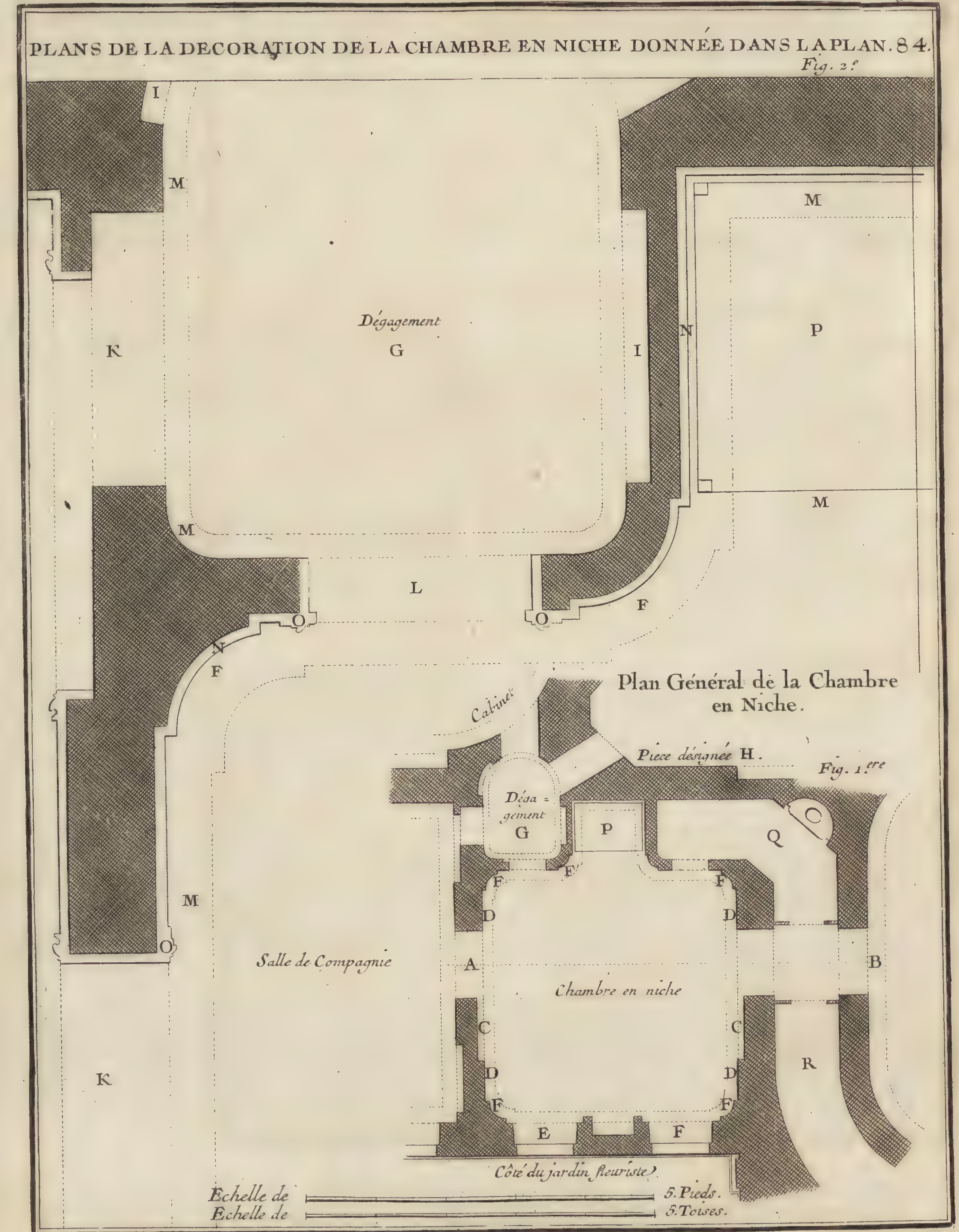
D . Dessus de porte garnie d'une glace pour eclairer la garderobe placée derriere

pre en même tems à recevoir un ſopha, tels à peu près que ceux qui ſont repréſentés dans la Planche 85, où l'intention du meuble eſt exprimée. La forme des meubles dépend ſouvent de celle du Plan, & ils ſervent quelquefois à racheter dans une piece des vuides dont il faut ſçavoir faire uſage & arrondir les angles à propos. L'Architecte doit obſerver auſſi de comprendre dans la décoration générale d'une piece les formes des meubles ſupérieurs & les plus remarquables; afin de les faire valoir à proportion de leur uſage & de leur ſupériorité. Suivant ce principe, l'impériale du lit en niche de la Planche 84, dont nous parlons, eſt plus élevée que les portes qui ſont à ſes côtés; la partie du milieu d'une décoration, de quelque eſpece qu'elle ſoit, devant toujours commander ſur le reſte.

La Planche 84, N°. 2, repréſente une partie du Plan en grand de la décoration de la Chambre en niche, & le Plan général de cette piece avec l'arrachement de ſes dépendances. La Figure premiere ſe trouve en petit marquée O dans le Plan du rez-de-chauſſée de la premiere partie, & je l'ai rapporté ici plus en grand, tant pour éviter l'embarras d'avoir recours au premier Volume, que parce que j'ai exprimé ici plus poſitivement les portions circulaires que forment les pilaſtres qui chantournent cette piece, & dont je n'ai déterminé les formes que lorſque je ſuis venu à reſoudre la décoration que l'on vient de voir. Cela me donne occaſion de repéter ici qu'il ſeroit néceſſaire, lorſque l'on compoſe les diſtributions du Plan, d'avoir égard à la décoration de chacune des pieces, afin de n'être point obligé de détruire après coup, ou de faire des changemens qui prolongent l'exécution & augmentent la dépenſe. Il eſt inconteſtable que cette prévoyance de la part de l'Ar-

chitecte est d'une conséquence infinie pour la diligence du Bâtiment, qu'elle met en état le conducteur de donner à chacun des ouvriers la partie qui lui convient, & que par ce moyen, lorsque le Bâtiment est élevé, la menuiserie, la maçonnerie de leger ouvrage, la Sculpture, la Ferrure, &c. se trouve en état d'être posée dans l'arriere saison, où les gros ouvrages d'un Bâtiment se trouvent suspendus. Ayant été assujetti à la ligne des portes AB, dont j'ai voulu conserver le coup-d'œil, qui est le même que j'ai fait observer en OP dans la Planche 79, N°. 2, en parlant de la premiere Anti-chambre page 92, cette contrainte m'a déterminé à mettre à côté des portes d'enfilade AB, des portes feintes C, de pareille largeur, hauteur & décoration, & que l'on peut traiter dans l'intention que nous avons déja donnée dans le Chapitre deuxiéme page 76; au moyen de ces fausses portes C, les dosserets D deviennent égaux, & la décoration de cette piece est d'une symétrie parfaite. En faveur de cette symétrie je me suis déterminé à placer la cheminée dans le trumeau des deux croisées qui éclairent cette piece; cette maniere de placer une cheminée dans le trumeau d'une croisée peut convenir ici, mais cette licence ne vaudroit rien lorsqu'il s'agiroit de la décoration d'une piece de parade, parce que vrai-semblablement elle ne pourroit contenir autour d'elle les compagnies qui ordinairement sont attirées dans les grandes pieces d'honneur. Il arrive quelquefois, lorsqu'il s'agit de ces petites pieces, qu'on les place dans les angles; plusieurs Architectes se déclarent pour cette maniere de placer les cheminées par préference à celles admises dans les trumeaux, néanmoins il est des cas où la distribution ne le peut permettre, & il suffit alors de considérer l'avantage qui en revient à la piece.




PLANS DE LA DECORATION DE LA CHAMBRE EN NICHE DONNÉE DANS LA PLAN. 84.
Fig. 2.e
Dégagement
G
K
I
M
N
P
L
O
F
Plan Général de la Chambre en Niche.
Cabinet
Piece désignée H.
Fig. 1.ere
Déga-gement
G
P
Q
D
A
B
Salle de Compagnie
Chambre en niche
C
R
E
Côté du jardin fleuriste
Echelle de 5. Pieds.
Echelle de 5. Toises.

B. inv. et fec.

La Figure deuxiéme donne en grand le détail des contours qui forment la décoration de la Planche 84 avec une partie des arrachemens des pieces qui l'environnent; comme en parlant de ſa décoration nous avons dit ce qu'exigeoit ſa diſtribution, je paſſe à l'explication des termes qui la concernent.

Explication des termes de la Planche 84, N° 2.

AB. *Enfilade qu'il a fallu ménager par rapport au Plan général, voyez la Planche 2e du premier Volume.*
C. *Porte feinte.*
D. *Doſſeret.*
E. *Croiſées donnant ſur le Jardin Fleuriſte.*
F. *Portion circulaire qui détermine les pilaſtres dont les angles de la décoration de cette piece ſont ornés.*
G. *Dégagement dont on a parlé page 34, premier Volume.*
H. *Piece deſtinée à divers uſages, deſignée dans la Planche 2e. Tome premier.*
I. *Renfoncemens garnis de tablettes deſtinées à recevoir les uſtanciles néceſſaires à l'uſage de ce dégagement deſigné page 34, premier Volume.*
K. *Porte qui donne iſſue dans la Salle de compagnie.*
L. *Baye des portes à placard & à petit cadre, dont les deſſus ſont garnis de glaces pour éclairer ces dégagemens.*
M. *Saillie des corniches.*
N. *Epaiſſeur du lambris qui revêtit cette piece.*
O. *Chambranle des portes.*
P. *Lit en niche & à deux chevets, couronné d'une impériale.*
Q. *Lieux à ſoupape.*
R. *Echapée de l'Eſcalier qui deſcend du premier étage.*

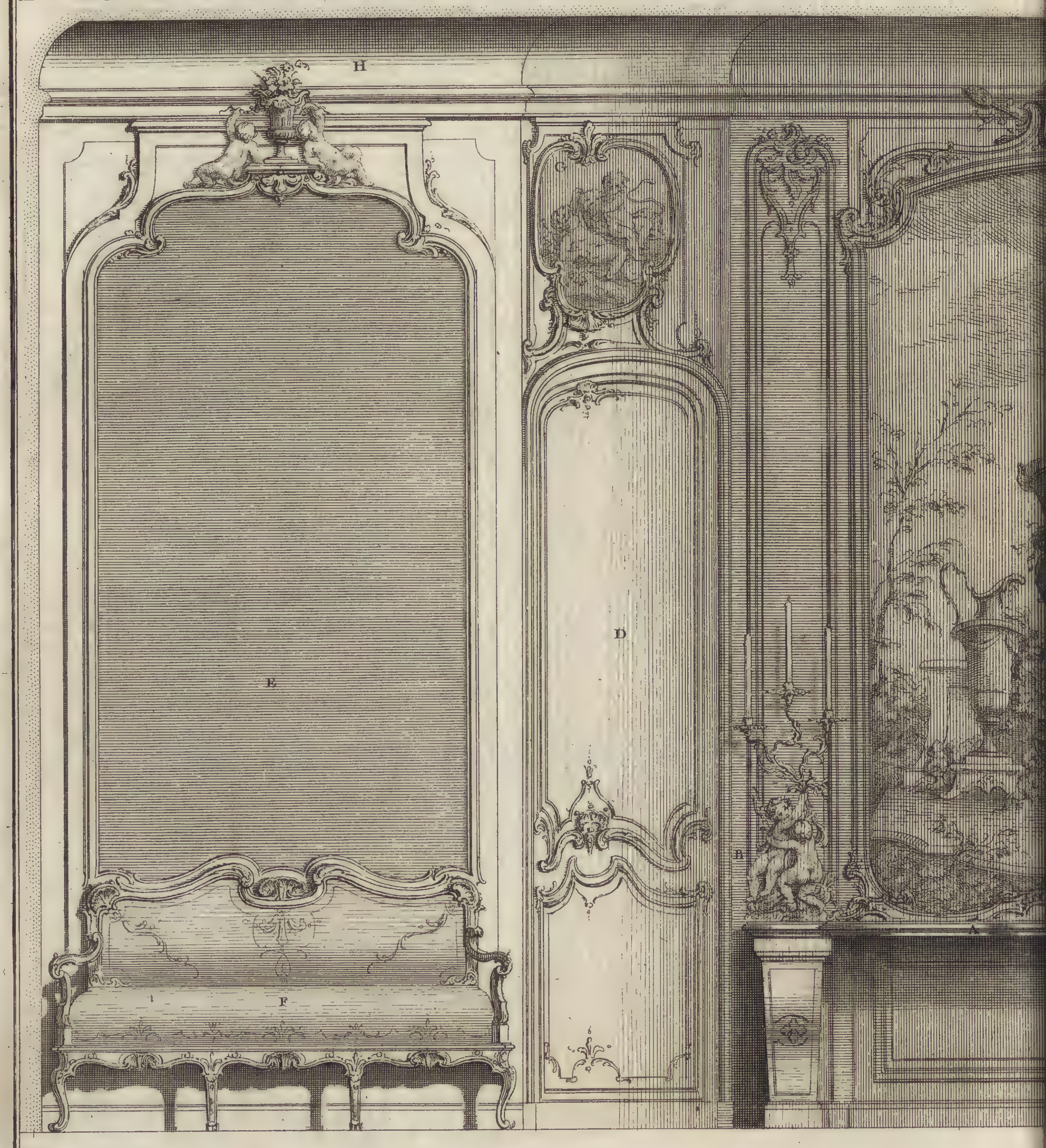
Des Salles à manger.

La décoration de la Salle à manger de la Planche 85, peut être à l'usage des Maisons de plaisance qui composent les quatre dernieres parties du premier Volume, où l'on a fait connoître page 33, que dans un Bâtiment plus considérable & plus magnifique, tel que celui de la premiere partie, il falloit aussi une décoration beaucoup plus riche. C'est dans les Bâtimens de la derniere importance, que l'usage des buffets ne doit point être admis, tandis qu'ils font une des principales beautés des Salles à manger des Maisons de campagne des particuliers. Je ne veux cependant pas faire entendre parlà que dans les maisons des Grands il ne faille pas désigner la destination d'une Salle à manger, ayant dit jusqu'à présent qu'on devoit toujours caracteriser l'usage de chaque piece, mais je suis pour qu'on y observe une certaine prudence; par conséquent dans un lieu destiné aux repas des personnes d'une distinction supérieure, il ne faut point affecter un vain étalage, qui ne donneroit qu'une foible idée de leur puissance.

A l'égard des Fontaines, l'expérience a fait connoître qu'elles causent trop d'humidité dans les Salles : d'ailleurs quand on les y place, le service des Domestiques paroît trop aux yeux, & il est plus séant qu'il se fasse dans une piece voisine, comme il a été dit en parlant de la distribution de la premiere partie, page 38. Ces deux desagrémens doivent donc les faire supprimer, même dans les Maisons des particuliers.

On peut désigner dans les grands Edifices, la destination d'une Salle à manger par les attributs qu'y peut apporter la Sculpture, & par les allégories que peuvent of-

DECORATION D'UNE SALLE AMANGER VÜE DU CÔTÉ DU BUF

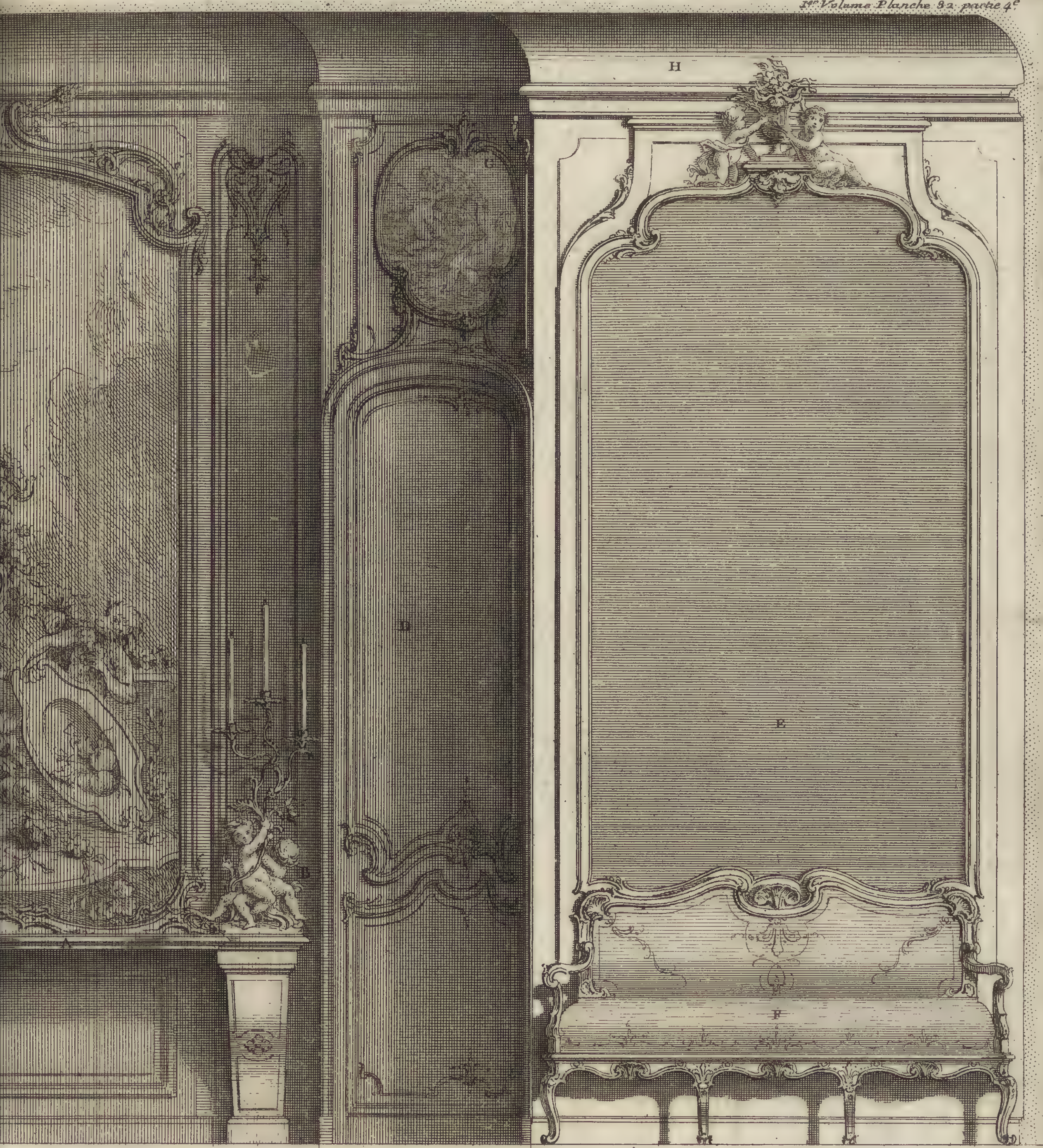


Echel

A . *Table de marbre pour recevoir des desserts*
B . *Groupe d'enfans de bronze portants des girandolles.*
C . *Grand tableau colorié et posé entre des pilastres de menuiseries*
D . *Porte de degagement pratiquée dans des portions circulaires*

ET DONT LES ORNEMENS SONT DOREZ SUR UN FOND BLANC

1er Volume Planche 82 partie 4e



pieds

E. *Grand trumeau de glace formant avant corps.*
F. *Sopha dont la forme est assujettie a la traverse d'en bas des glaces*
G. *Petit dessus de porte peint en camäieu rechaussé d'or.*
H. *Partie de la corniche qui doit couronner cette piece.*

B. inv. et f.

rir les tableaux dont on orne les dessus de portes, ceux des cheminées & des trumeaux, aussi bien que les peintures du plafond lorsqu'on en introduit l'usage. Cette maniere de désigner ces Salles à manger, doit s'entendre de toutes les autres pieces qui composent un appartement de parade. Dans les maisons d'une moindre considération on affecte des allégories moins couteuses, & souvent même on se contente des meubles principaux, comme dans les Salles à manger ordinaires, les tables ou buffets; dans les chambres à coucher, les alcoves, niches, &c.

C'est sur la différence des rangs & des moyens qu'un Architecte prudent doit se regler: & il vaut mieux s'écarter quelquefois de l'usage ordinaire, que de mettre un particulier dans le cas de ne recevoir aucune commodité des dépenses qu'il a faites; & l'objet de la décoration intérieure doit être de la proportionner à la condition de la personne qui nous met en œuvre, & d'y faire entrer tout ce qui est nécessaire à ses différens usages. C'est par cette attention qu'on se fait louer d'avoir joint le bon goût & l'élegance à la facilité du service des Domestiques. En un mot on doit avoir attention de ne point sacrifier l'intérêt du particulier à celui d'avoir la vaine satisfaction de décorer suivant le caprice de la mode, qui passe promptement, & ne laisse à la suite du tems que la honte de l'avoir suivie.

Comme les décorations de la derniere richesse demandent une étude particuliere, & que l'occasion de les exécuter n'est pas fréquente, j'ai crû devoir donner le dessein d'une Salle à manger qui fût plus convenable aux Bâtimens particuliers qu'aux Edifices de la derniere importance; telle est celle que l'on voit à la Planche 85. Je l'ai cependant rendue susceptible de quelques ornemens qui peuvent s'appliquer à toute autre indifféremment.

Le Plan du rez-de-chaussée de la quatriéme partie du premier Volume, offre la distribution d'une Salle à manger qui peut recevoir la décoration de l'exemple que je rapporte ici, ayant assujetti les contours qui déterminent la forme de cet exemple à celle du Plan de cette Salle. Elle peut paroître trop magnifique pour ce Bâtiment, où j'ai affecté de la simplicité ; les trumeaux de glaces & les sophas que j'y ai mis, appartenans aux plus belles décorations ; mais comme je l'ai dit, me trouvant borné par le peu d'exemples que ce Volume pouvoit contenir, j'ai voulu donner dans les décorations que j'offre, quelques desseins de meubles ; pour faire voir la liaison qu'ils ont avec les décorations de menuiserie ausquelles ils doivent souvent être assujettis ; de même qu'on leur conforme quelquefois ces mêmes décorations.

Les portions circulaires marquées D sont décorées de portes, dont l'une des deux sert de dégagement, sans occuper beaucoup de place. Au-dessus de ces portes sont des tableaux peints en Camaieu rehaussés d'or ; afin de mettre de la diversité entre eux & le tableau colorié qui orne le renfoncement de cette décoration. Il est bon d'user de cette varieté, pour mieux faire valoir un tableau principal qui se trouve placé proche des autres. Aux deux côtés de celui-ci, sont des pilastres qui viennent se terminer sur la table de marbre, laquelle reçoit sur ses angles des groupes d'enfans, qui peuvent être de bronze, ainsi que les girandoles qu'ils soutiennent. Ces groupes sont posés sur des consoles ; & le milieu de la table est soutenu par des armatures de fer qu'il faut cacher à la vûe. Cette table de marbre, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, sert à recevoir le dessert & les autres services de la table, lorsque le lieu ne permet pas qu'ils soient placés dans des

pieces précedentes. Les trumeaux qui ſont aux côtés de ces portions de cercle, ſont d'un deſſein fort ſimple ; mais leurs proportions & leurs glaces offrent plus d'agrément que toute la Sculpture qu'on auroit pû y mettre. On peut ſubſtituer des tableaux à ces glaces, qu'on reſervera alors pour les trumeaux des croiſées & pour la cheminée. Les ſophas qui ſont exprimés au-deſſous, peuvent être également appliqués à toute autre décoration, & à leur place on peut mettre dans celle-ci des tables de marbre, ou ſeulement un lambris d'appui, au-devant duquel ſeroient placés des meubles plus faciles à être dérangés pour le ſervice, devant avoir attention qu'outre le talent de décorer, il faut avoir celui de ménager toutes les commodités qui conviennent à l'uſage d'une piece.

Nous avons attribué la décoration ci-deſſus à la Salle à manger de la Planche 32 du premier Volume, où l'on en trouve le Plan en petit; mais comme j'ai eu deſſein dans la Planche 85, N°. 2, d'exprimer les contours en grand de la forme de cette piece & où l'on pût ſentir les reſſauts que forme la menuiſerie, j'y ai joint auſſi la forme générale de la piece, afin de n'avoir pas la peine de recourir au premier Volume. La Figure premiere la déſigne avec la naiſſance des dégagemens qui l'environnent, ce qui me donne occaſion de rappeller ici que les pieces de forme irréguliere occupent beaucoup de terrain, mais auſſi faut-il convenir qu'elles aident ſouvent à rendre la diſtribution d'un Plan d'un ſervice beaucoup plus aiſé, & qu'elles facilitent par les arrondiſſemens que l'on donne aux pieces des Maîtres, la commodité de paſſer avec abreviation dans celles deſtinées aux garde-robes. Nous avons dit ailleurs la maniere dont le plus ſouvent on éclairoit ces paſſages, dégagemens ou garde-robes, lorſqu'elles ne peuvent tirer

leurs jours ſur les cours ou Jardins, en pratiquant des glaces au-deſſus des portes au lieu de tableaux ; mais il arrive des cas où ces jours ne peuvent ſe mettre en pratique par la nature de la piece qui étant conſtruite de pierre ou de marbre comme le ſont le plus ſouvent les Veſtibules, Salons & autres, derriere leſquels on a beſoin de ces degagemens, alors quand les garde-robes montent de fond on en perce les planchers que l'on éclaire en lanterne. Cette maniere d'éclairer ainſi ces ſortes de pieces ne doit être miſe en pratique qu'à la derniere extremité,& à l'uſage des pieces que l'on appelle perdues, tels que ſont les paſſages de communication, certains dégagemens, &c. ainſi qu'il s'en trouve toujours dans les grands Edifice, & où il vaut mieux profiter de ces faux jours que d'y être privé de toute lumiere; j'en ai vû de pratiqués ainſi dans le grand Bâtiment de Madame la Ducheſſe,nommée le Palais de Bourbon,& dans une infinité d'autres grandes Maiſons.

J'ai arrondi les angles de cette piece du côté des croiſées pour éviter les petites parties qu'auroient formé les doſſerets des portes & des croiſées, qui deviennent toujours obſcurs, outre que l'œil ſe plaît davantage à rencontrer une portion circulaire qu'un angle droit; j'ai ceintré la corniche dans les quatre angles, quoique les deux du côté de la niche ſoient droits, parce qu'elle ſe lie davantage avec les formes circulaires qui compoſent le renfoncement où eſt placée la table de marbre A; j'ai placé la cheminée le plus près de la porte qu'il a été poſſible, afin de l'éloigner du ſopha B qui occupe cette partie droite. Vis-à-vis cette cheminée doit être un trumeau qui y faſſe ſymétrie, au moyen de quoi le milieu CD ſera formé & décoré de glaces, & celui EF ſera décoré d'une glace en face du tableau poſé au-deſſus de la table de marbre A qui

figurera avec celle G posée au-dessous du trumeau.

Il faut observer, même quand l'on seroit privé des glaces, tableaux & autres décorations semblables, qui tiennent de la derniere magnificence, qu'il faut avoir le même égard pour tenir sa décoration dans une symétrie reguliere, que cette partie dans l'ordonnance générale d'une piece apporte beaucoup d'agrément; qu'elle tient lieu, & même qu'elle doit être préferée, ainsi qu'on l'a dit ailleurs, à une richesse indiscrette dans laquelle on est souvent entraîné par le goût du siecle.

La Figure deuxiéme offre un détail précis des contours de la menuiserie & d'une partie du plan des meubles qui décorent cette piece; l'on y trouve aussi le Plan de la table de marbre A & celui de la tablette de la cheminée Q, qui aide à rendre les formes générales d'une piece agréables, sur tout lorsqu'elles sont d'intelligence avec ceux des meubles assortis aussi à la forme générale; c'est un compte que l'Architecte doit se rendre absolument avant que de passer à l'exécution, s'il veut parvenir à un tout heureux; rien n'offre tant de satisfaction aux connoisseurs : & même ceux qui s'y connoissent le moins se trouvent comme obligés d'admirer une décoration qui les surprend par cette simplicité entendue, qui leur feroit un effet contraire dans une décoration plus susceptible d'ornemens qui n'auroit pas cette relation intime qui doit être entre les parties & le tout.

Explication des termes de la Planche 85, N°. 2.

A. *Plan de la table de marbre ſervant de buffet.*

B. *Plan du ſopha.*

CD. *Ligne horiſontale qui détermine le milieu de cette piece, lequel eſt occupé par la cheminée & le trumeau vis-à-vis.*

EF. *Ligne perpendiculaire qui traverſe la Salle à manger depuis le milieu du trumeau des croiſées juſqu'au fond de la niche.*

G. *Table de marbre portée ſur un pied en conſole.*

H. *Portion circulaire dans laquelle ſont ajuſtées des portes à placard.*

I. *Niche décorée d'un tableau encaſtré dans des pilaſtres de menuiſerie décorés de ſculpture.*

K. *Trumeau de glace montant juſqu'au-deſſous de la corniche.*

L. *Jambage de la cheminée.*

M. *Renfoncement pratiqué, tant à deſſein de feindre des portes de ſymétrie à celles qui ſont effectives, que pour recevoir des tablettes qui ſervent d'entrepot aux uſtancilles néceſſaires à l'uſage de ces eſpeces de garde-robes.*

N. *Saillie de la corniche.*

O. *Epaiſſeur du lambris qui revêtit cette piece.*

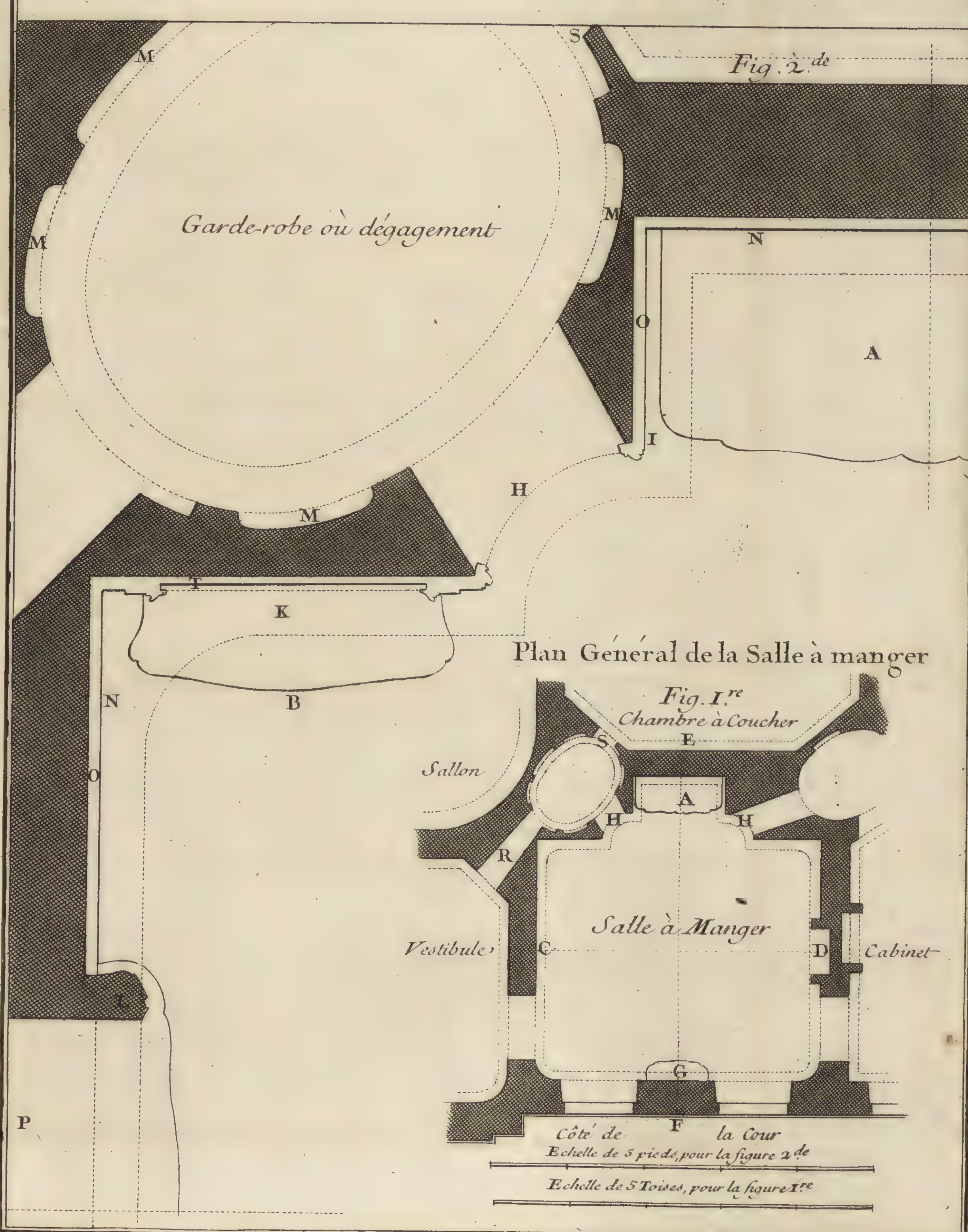
P. *Foyer.*

Q. *Plan de la tablette de la cheminée.*

R. *Porte de dégagement qui mene au Veſtibule.*

S. *Porte qui paſſe à la chambre à coucher.*

T. *Parquet pour recevoir la glace du Trumeau* K.


PLANS DE LA DECORATION DE LA SALLE A MANGER DONNÉE DANS LA PLAN. 85.
Fig. 2.de
Garde-robe ou dégagement
M
S
N
O
A
I
H
T
K
B
L
P
Plan Général de la Salle à manger
Fig. I.re
Chambre à Coucher
Sallon
E
S
A
H
R
Salle à Manger
Vestibule
C
D
Cabinet
G
F
Côté de la Cour
Echelle de 5 pieds, pour la figure 2.de
Echelle de 5 Toises, pour la figure I.re

B. inv. et f.

Des Salles des Bains, & des Cabinets d'aiſance ou lieux à Soupape.

J'ai joint ſur la Planche 86 la décoration d'une Salle de bains à celle d'un Cabinet d'aiſance à ſoupape, ces deux pieces ſe trouvant aſſez ordinairement voiſines l'une de l'autre. La décoration de cette Salle des bains, eſt traitée dans la même intention de celle que j'ai décrite dans le premier Bâtiment du premier Volume, page 73, & dont on trouve la diſtribution de l'appartement complet à la Planche 10. Je ſuppoſe la conſtruction de cette décoration de pierre de liais ou de marbre; ce qui m'a porté à en rendre l'Architecture mâle. On la fait le plus ſouvent de menuiſerie à divers compartimens de panneaux, ſur leſquels ſont peints des arabeſques, des animaux, ou des fleurs, ainſi qu'on en a auſſi parlé, premier Volume, page 73. Mais il eſt certain que la maniere de décorer en pierre de liais ou en marbre eſt celle qui a le plus de nobleſſe & qui convient le mieux aux pieces qui demandent de la fraîcheur, & qui reçoivent toujours un peu d'humidité des baignoires qui y ſervent. Lorſqu'on employe la menuiſerie à revêtir les murs d'une Salle des bains, ce ne doit être que quand un Bâtiment n'étant pas fort étendu, on eſt obligé de la reduire à un entre-ſol ou à une garde-robe contigue à quelque grand appartement de Maître, auquel cas une ſeule baignoire ſuffit. Mais j'entens parler ici d'un appartement de bains complet, tel que celui du Château de S. Cloud, placé au rez-de-chauſſée de l'aîle droite, ou comme celui dont on a parlé ci-deſſus.

Sous le nom d'appartement de bains complet on entend une Salle à une ou pluſieurs baignoires, précedée d'une Anti-chambre pour les Domeſtiques & accompagnée d'u

ne Chambre à coucher à un ou plusieurs lits, suivant la quantité des Baignoires. Près de cette Chambre doivent être une Garde-robe pour changer de linge, & un Cabinet d'aisance à soupape. On doit aussi construire derriere la Salle une autre petite piece servant d'étuve, pour contenir l'eau chaude dans une chaudiere mobile placée sur un fourneau pratiqué sous une espece de hotte de cheminée, par laquelle la vapeur de l'eau & la fumée du bois & du charbon se dissipent. De cette chaudiere doit partir un tuyau à plusieurs branches, qui passent au travers du mur pour s'aller rendre dans chaque Baignoire & y porter de l'eau chaude; il faut aussi tenir dans cette étuve un petit reservoir d'eau froide pour fournir au besoin, & où l'eau peut être amenée par un robinet branché sur le conduit qui doit amener l'eau à ces sortes de pieces, & sur lequel doit être pratiqué plusieurs ajoutoirs qui conduisent l'eau froide aux baignoires, à la chaudiere, au petit reservoir, & par tout où besoin est, ainsi qu'il se peut remarquer dans la Planche 86, N° 2. Ce conduit doit prendre sa naissance à un reservoir pratiqué à cet effet dans quelque partie du Bâtiment un peu éminente, afin de donner à l'eau le pouvoir de s'élever selon la nécessité qu'il y a de tenir les chaudieres, petits reservoirs, & baignoires dans une hauteur inégale & lui donner en même tems plus de rapidité; l'on doit avoir soin de pratiquer proche l'étuve une autre petite piece que l'on nomme chaufoir, destinée en effet à secher les linges & à chaufer ceux dont on a besoin pour le service des Maîtres.

Nous avons dit quelque chose de l'exposition des appartemens des Bains dans le premier Volume, ainsi je n'en parlerai point ici, & je reviens à la décoration de la Planche 86, dans laquelle on voit l'élevation des baignoires que l'on peint extérieurement en huile, de la couleur qui

s'assortit le mieux avec celle qui domine dans la piece, elles ne doivent avoir ni moins de deux pieds trois quarts, ni plus de trois pieds de haut : on les tient d'une longueur & largeur plus ou moins grande, suivant l'étendue du lieu ; mais elles ne doivent pas avoir moins de quatre pieds de long, & on peut leur donner jusqu'à six pieds sur trois à quatre de large. On leur donne différens profils ; quelquefois on les tient renflées par le bas en forme de balustre ; quelquefois on les tient droites avec des moulures & ornemens ; je trouve que cette derniere façon est la meilleure, parce qu'elles sont plus faciles à nettoyer. Au bas & dans le fond intérieur de ces baignoires, doit être ajustée l'embouchure d'un tuyau qui sert de décharge lorsqu'on veut changer d'eau étant dans le Bain, par le moyen d'une bonde qui se leve & s'abaisse facilement. Cette décharge doit s'aller repandre dans les dehors, & par cet expedient les baignoires ne sont point sujettes à être déplacées & peuvent être tenues dans un état de propreté par la commodité de l'eau qui y est amenée & qui a sa sortie en levant la bonde qui fait le même effet de la masse de plomb à l'usage des lieux à soupape.*

Ces baignoires sont placées dans un renfoncement circulaire B en forme de niche, & couronnées d'une impériale chantournée C, qui peut être garnie d'étoffe ou de toile de cotton, ainsi qu'il a été dit en parlant de la distribution d'un appartement de bains. ** La porte qui se trouve entre ces deux baignoires, est enfermée dans une arcade feinte de même forme que les niches dans lesquelles les impériales sont placées. Au-dessus des portes est un tableau : si la piece étoit décorée de pierre ou de marbre un

* Voyez la Planche 86, N°. 3, & l'explication de ses termes, page 139.
** Premier Volume, page 73.

bas-relief y conviendroit mieux que le tableau. Les pilaſtres qui ſéparent les arcades en anſe de pannier, ſont tenus fort ſimples, étant ſeulement ornés d'un quart-de-rond à baguette, comptant que la varieté des couleurs tiendroit lieu de richeſſe, ſi cette piece s'exécutoit en marbre. J'ai orné le milieu de la hauteur de ces pilaſtres de conſoles propres à ſoutenir des porcelaines, leſquelles conviennent à l'uſage de ces décorations. On leur peut cependant ſubſtituer des girandoles ou des bras pour éclairer la nuit, leſquels feroient ſymétrie avec ceux qu'on peut attacher aux autres pilaſtres qui accompagnent les baignoires. La corniche F qui couronne cette piece, ainſi que le Cabinet d'aiſance, eſt tenue fort élevée, afin de corriger la hauteur du plancher. C'eſt ordinairement l'expédient dont on uſe lorſque proche d'un grand appartement, la commodité oblige de pratiquer de petites pieces, dont par conſéquent le peu d'étendue ne cadre pas avec la grande élevation des planchers des grandes pieces. Les corniches que l'on appelle à vouſſure y ſont d'un grand ſecours, à cauſe qu'elles rachetent le nud du plafond par des courbes qui ſervent de friſe, & que l'on peut orner de peinture ou de ſculpture. Il faut néanmoins obſerver que dans des Edifices dont les appartemens ſont fort élevés, la hauteur de ces corniches pourroit devenir exceſſive, en voulant contenir toute celle des pieces voiſines, & que pour éviter ce défaut, on doit alors pratiquer des entre-ſols ſur ces petites pieces qui ſont ordinairement à côté l'une de l'autre; & que quand il n'y en a qu'une entre pluſieurs grandes, & qu'ainſi l'entre-ſol deviendroit de peu d'uſage, il faut alors former un faux plancher * ſous lequel la corniche ſe termine, & pratiquer une double vouſſure dans le plafond

* Ainſi qu'on l'a fait remarquer, page 82 premiere partie, premier Volume.

LIEUX A SOUPAPE VÛS DU CÔTÉ DU SIEGE. DECO



A. *Niche dans laquelle est pratiquée le Siege*
B. *Elevation du Siege dont l'on trouve le plan et la Coupé, planche 86. N°. 3,*
D. *Dassier revêtu de maroquin*
C. *Tablette sur laquelle sont ajustées les mains qui font agir la bonde et ajoutoir*
E. *Glace en forme de panneau a dessein d'eclairer les garderobes placées derriere.*
F. *Panneaux de menuiserie servans de venteaux de porte a des armoires de la profondeur de la niche, pour serrer les ustanciles necessaires a l'usage de cette piece.*



A. Elévation des baignoires
B. Niches dans lesquelles sont enclavées les baignoires
C. Imperiales enclavées dans les culs de four qui ferment les niches
D. Rideaux qui vont et viennent sur des tringles tournantes et qui meublent le fond de ces niches
E. Rideaux attachés sur les extremités des niches, et qui se tirent lorsque l'on met les baignoires en usage
F*. Corniche en forme de voussure pour racheter la hauteur des planchers,

B. inv. et f.

que l'on environne d'un cordon orné de ſculpture, comme on le voit à la corniche du Cabinet ou lieux à ſoupape, inſeré ſur la même Planche où cette décoration de la Salle des bains eſt repréſentée : on trouve le Plan de cette derniere ſur la Planche 86, N° 2.

La Figure premiere de cette Planche offre le Plan général de la Salle des Bains avec la naiſſance des pieces néceſſaires à ſa deſtination & qui doivent être en correſpondance les uns avec les autres, à cauſe des tuyaux & conduits qui ſont néceſſaires à l'uſage commun de ces pieces, comme on peut le remarquer par le détail des parties qui compoſent la Figure deuxiéme de la même Planche, dont on trouve l'explication des termes ci-derriere.



Explication des termes de la Planche 86, N°. 2.

A. *Plan des Baignoires.*

B. *Fourneaux pratiqués dans une piece voisine, laquelle sert à entretenir l'eau chaude de la chaudiere C qui est au-dessus & qui la communique dans la baignoire A par le tuyau D.*

C. *Chaudiere ou reservoir d'eau chaude élevée au-dessus du fourneau B d'environ quatre pieds, laquelle contient toute la grandeur du fourneau & dont on ne voit ici que la moitié.*

D. *Tuyaux branchés qui amenent l'eau chaude de la chaudiere C dans les baignoires AA.*

E. *Tuyau amené d'un reservoir étranger qui fournit l'eau froide au reservoir F, à la chaudiere C, & aux baignoires AA, & qui se prolonge jusqu'au siege des lieux à soupape marqués T dans la Planche suivante.*

F. *Reservoir d'eau froide.*

G. *Branchage qui fournit de l'eau fraîche à la cuvette ou coquille.*

H. *Partie du tuyau qui conduit l'eau froide à la baignoire placée de l'autre côté de la piece, ainsi qu'il se voit dans le plan au-dessous, Figure premiere.*

I. *Cuvette ou coquille pour se laver les mains.*

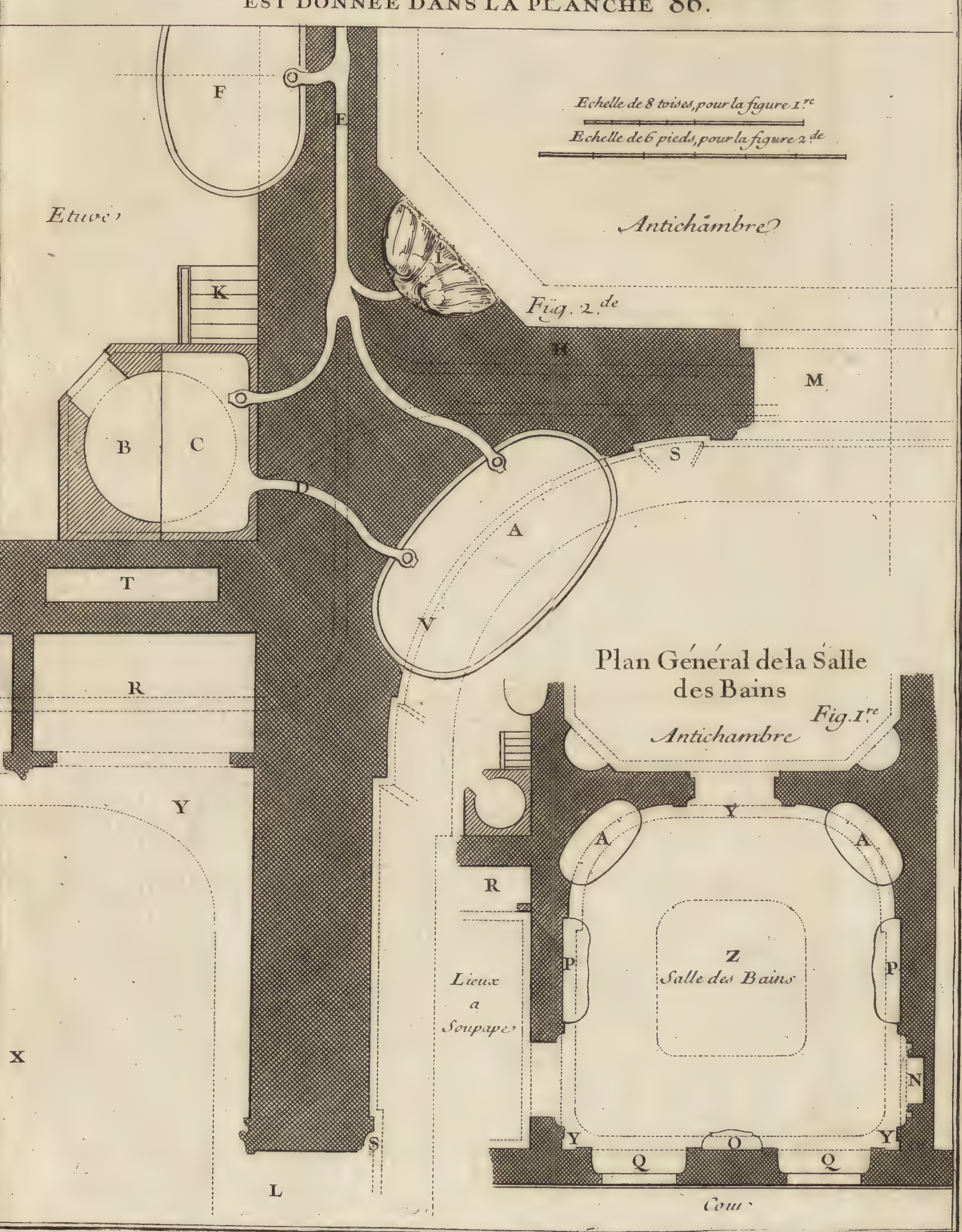
K. *Degré qui conduit au reservoir d'eau chaude qui est élevé dessus le fourneau B.*

L. *Porte faisant symétrie à celle M, & à l'arcade vis-à-vis où est placée la cheminée N, laquelle termine l'enfilade de l'appartement des Bains dont la chambre à coucher se trouve contigue aux lieux à soupape.*

M. *Porte qui donne entrée à cet appartement par l'Antichambre.*

N. *Cheminée enfermée dans une arcade de même forme que la*

PLANS DE LA SALLE DES BAINS ET DE SES DEVELOPPEMENS, DONT LA DECOR.ON EST DONNÉE DANS LA PLANCHE 86.



porte exprimée dans la décoration de la Salle des Bains Planche 86.

O. *Table de marbre pratiquée dans le trumeau des deux croiſées qui éclairent cette piece.*

P. *Sopha ou canapé placé entre les reſſauts formés par les portions circulaires & l'avant-corps que ſont les portes.*

Q. *Embraſement des croiſées aſſujetties à la même forme & contour des portes de cette piece.*

R. *Armoire pratiquée à côté de la niche du ſiege des lieux à ſoupape.*

S. *Pilaſtre orné de conſoles garnies de porcelaines convenant à l'uſage de la décoration de cette piece.*

T. *Tuyau par où s'exhale la fumée du fourneau.*

V. *Embouchure d'un tuyau qui doit être garni d'une bonde qui ſe leve facilement pour laiſſer écouler l'eau des baignoires lorſqu'on la veut changer.*

X. *Lieux à ſoupape ou Cabinet d'aiſance.*

Y. *Saillie de la corniche.*

Z. *Vouſſure formée par le plafond.*

&. *Portion circulaire qui détermine les arcades dans leſquelles ſont enfermées les portes, les croiſées & la cheminée de cette piece.*



Des Cabinets ou lieux à ſoupape.

Depuis quelques années ces ſortes de pieces ſont devenues en France fort en uſage dans les maiſons de conſéquence : elles ſont connues ſous le nom de lieux à l'Angloiſe, qui ſuivant quelques perſonnes leur a été donné, parce que l'origine en vient d'Angleterre : cependant ayant conferé avec pluſieurs perſonnes du païs qui m'ont dit en méconnoître l'uſage à Londres, je les ai nommés ici Lieux à ſoupape. Ce nom, ſelon le ſentiment de pluſieurs, leur convient d'autant mieux que c'eſt par le moyen de la ſoupape ou maſſe pratiquée dans la cuvette de ces lieux, qu'on peut les tenir près des appartemens, ſans riſquer qu'on y reçoive aucune mauvaiſe odeur. Malgré l'opinion de certains Architectes qui en blâment l'uſage proche des appartemens fréquentés, par la raiſon que l'eau qui doit y être abondante pour la propreté de ces lieux, forme une corruption avec la matiere qui ſéjourne dans la chauſſe d'aiſance, & qui malgré l'attention la plus exacte tranſpire toujours au travers de ſon ouverture où eſt la bonde ou maſſe de plomb ; néanmoins il faut convenir que ces lieux ſont d'un uſage très-commode, & que l'on peut prévenir l'inconvénient ci-deſſus en leur pratiquant des foſſes que l'on appelle perdues, parce qu'elles ne ſe vuident jamais, les eaux ſouterraines entraînant avec elles les matieres.

Pour rendre ſenſible le dévelopement du ſiege, j'en ai fait un Plan & une coupe ſur la Planche 86, No. 3, pendant que la décoration de la piece où ce ſiege eſt placé, ſe trouve ſur la Planche 86, où eſt deſignée celle des Bains. Cette décoration de lieux à ſoupape ne reçoit dans ſon ordonnance rien d'extraordinaire ni qui ſoit ſingulier par rap-

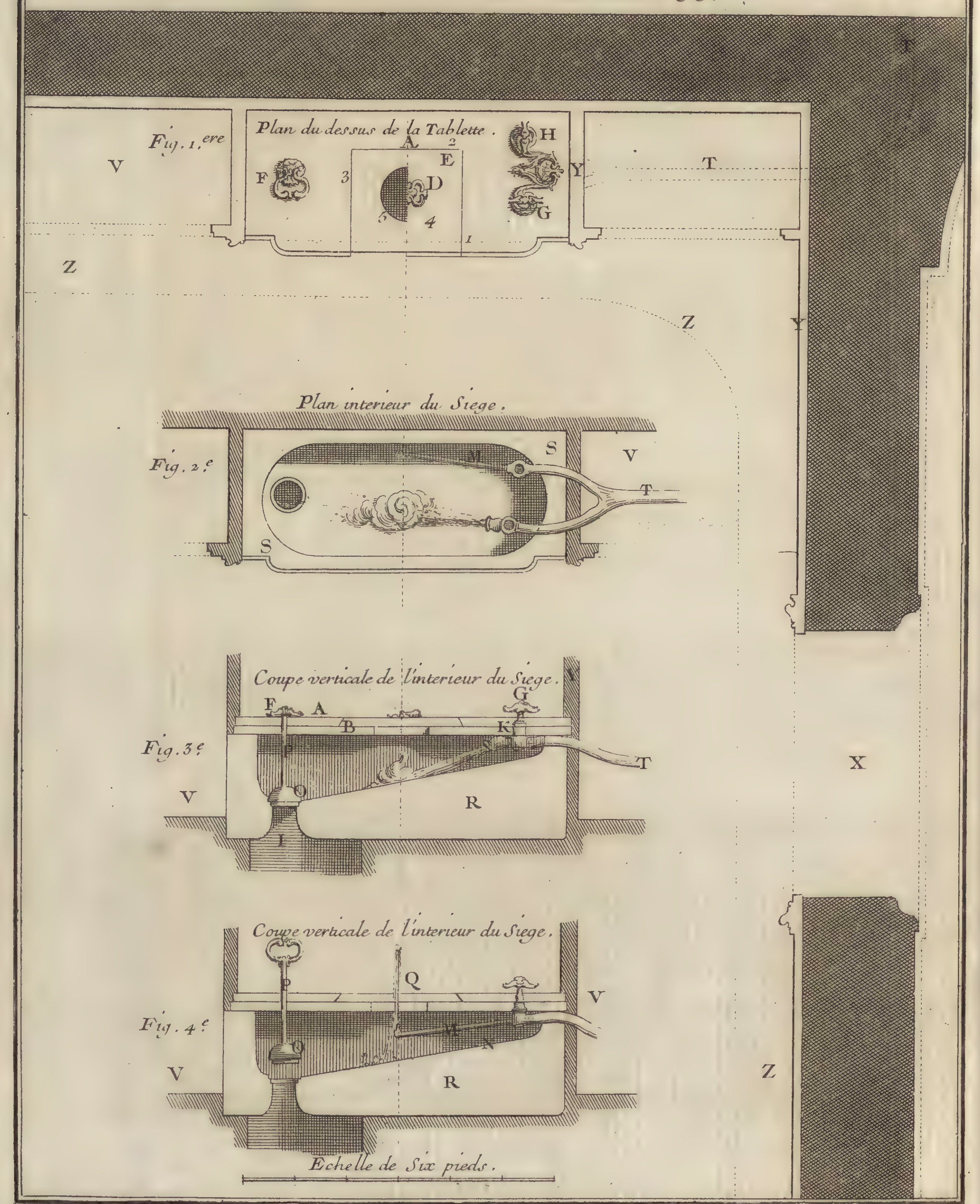
port

port à ce ſiege. Elle offre le côté de la niche qui reçoit ce ſiege, & qu'on enferme de cette maniere, afin qu'à ſes deux côtés on puiſſe pratiquer des armoires de la profondeur de cette niche, leſquelles ſervent à ſerrer les eaux de ſenteur, le linge & les autres uſtanciles néceſſaires à l'uſage de ces cabinets. Le fond de cette niche eſt occupé par une glace E, au lieu de laquelle on peut mettre un tableau ou un panneau de Sculpture. Cette glace eſt exprimée, ainſi que celles qui ſervent de tableaux au couronnement des panneaux du lambris F qui accompagne la niche, dans l'intention expliquée à la page 27 du premier Volume, au ſujet des garde-robes ſituées entre deux appartemens.

Au-deſſous de la glace & au-deſſus du ſiege, eſt placé un petit doſſier C qu'on fait ordinairement de maroquin enfermé dans un cadre de menuiſerie chantourné. Ce cuir convient mieux que le bois, parce que l'eau qui ſort de l'ajoutoir ou flageolet pratiqué dans la cuvette, & qui s'éleve au-deſſus de la lunette lorſque l'on ſe veut laver, pourroit gâter la menuiſerie en rejailliſſant ſur elle, au lieu que ne donnant que contre le maroquin elle s'écoule & s'eſſuye facilement. Cette petite piece eſt décorée de peu de Sculpture, parce qu'ordinairement on en peint les panneaux d'ornemens arabeſques qui ſont en uſage dans ces eſpeces de garde-robes, ainſi que les ornemens de Sculpture groteſques dans le goût du ſiécle, leſquels ne devroient être admis naturellement que dans ces ſortes de pieces qui demandent de la legereté, ainſi qu'il a été dit de quelque autre au premier Volume, page 88. Le plafond & la corniche ſont auſſi deſtinés à être peints, ce qui joint à la Sculpture & à la dorure qui entrent dans cette décoration, produit un agréable effet. Comme cette décoration n'of-

fre rien du détail des parties qui composent ces lieux à soupape qui sont toutes renfermées dans l'intérieur du siege,on en trouve le developement dans la Planche 86,N°. 3 qui offre en la Figure premiere le Plan du dessus de la tablette du siege où sont pratiquées les mains & anneaux qui font mouvoir les robinets qui sont enfermés dans la cuvette, ainsi qu'on peut le remarquer, Figures 2, 3 & 4, dont j'ai donné les termes dans une explication particuliere, afin d'en rendre le détail plus intelligible. Il ne me reste plus qu'à dire qu'une piece de cette espece seroit inutile dans un lieu où l'on n'auroit pas la commodité de l'eau ; que son revêtissement se fait de marbre, de menuiserie, de carreaux de fayance &c : qu'il vaut mieux la paver de marbre que de parquet, & qu'enfin il est bon de pratiquer dans cette même piece une niche ou renfoncement pour recevoir une cuvette avec une fontaine pour se laver les mains, qui fasse symétrie à une autre qui puisse recevoir des tablettes sur lesquelles soient placées les fayances à l'usage des urines.

PLANS ET PROFILS DE LA DECORATION DES LIEUX A SOUPAPE DONNÉS DANS LA PLANCHE 86.



Explication des termes de la Planche 86, N°. 3.

A. *Dessus de la tablette de marbre qui couvre la cuvette.*
B. *Double tablette sur laquelle est pratiquée la lunette.*
C. *Lunette qui se couvre au moyen de la partie de tablette marquée* 1, 2 & 3, *qui se leve & s'abaisse ainsi qu'on en voit la moitié baissée en* 4 & *l'autre moitié ouverte en* 5.
D. *Anneaux ou mains qui aident à lever la partie du lambris* 1, 2 & 3, *laquelle se fait de menuiserie pour plus de legereté, & qui se peint en marbre lorsque la tablette A en est construite, ce qui fait que le plus souvent ces banquettes, ainsi que le dessus de ces tablettes se font de marqueterie afin que ces parties de tablettes ne soient pas défigurables & qu'elles s'encastrent de maniere à ne point laisser voir de joint.*
E. *Charniere qui attache cette partie* 1, 2 & 3 *à la tablette, ou lorsque l'on s'en veut passer on entaille les joints en chanfrein, comme on le voit par la coupe de cette tablette A Figure* 3e.
F. *Main qui leve la bonde ou masse de plomb enfermée dans la cuvette, comme on la voit baissée dans la* 3e. *Figure, & levée dans la* 4e.
G. *Olive ou bouton monté sur sa platine & qui ouvre le robinet K, Figure* 3e.
H. *Olive ou bouton qui fait mouvoir le flageollet & qui l'amenne au centre de la lunette quand on en a besoin.*
I. *Embouchure de la chausse d'aisance fermée par la bonde ou masse de plomb Figure* 3e.
K. *Robinet, qui lorsqu'il est ouvert par le bouton G, chasse avec rapidité la matiere tombée par la lunette C dans la cuvette.*
L. *Jonction ou nœud qui fait mouvoir le flageollet ou ajoutoir par le moyen du bouton H premiere Figure.*

M. *Ajoutoir ou flageollet qui forme un petit jet qui sert à se laver par l'ouverture de la lunette* C *&* *qui se repand de-là dans la cuvette.*

N. *Cuvette panchée sur sa longueur afin que l'eau amenée avec rapidité du robinet* K, *precipite dans la chaussée d'aisance la matiere lorsque la bonde ou masse est levée comme en la Figure* 4.

O. *Bonde ou masse qui se leve lorsque l'on fait usage de ces commodités & qui par son poids se tient bien fermée dans sa feuillure pour empêcher la mauvaise odeur.*

P. *Tringles qui attachent la masse à la main* F.

Q. *Petit jet d'eau qui sert à se laver & dont la chute se va perdre dans la chausse d'aisance.*

R. *Massif de la cuvette.*

S. *Dessus de la cuvette sur laquelle sont posées les tablettes A B.*

T. *Tuyau qui vient du reservoir de la Salle des Bains marquée* E *à la Planche précedente, & qui fournit l'eau nécessaire au Robinet* K *& à l'ajoutoir M.*

V. *Armoire pratiquée à côté de la niche pour serrer les linges & autres ustanciles à l'usage de ces commodités.*

X. *Porte qui communique à la Salle des bains & qui fait face à la chambre à coucher qui est contigue à ces lieux à soupape, par laquelle il faut passer pour y arriver.*

Y. *Lambris qui forme la distribution de cette décoration.*

Z. *Saillie de la corniche avec Voussure.*



De la décoration de la Chapelle du premier Bâtiment du premier Volume.

Je donne cette décoration de Chapelle, moins pour fournir un exemple dont on ne puiſſe s'écarter que pour rapeller au Lecteur les difficultés qu'il faut ſçavoir ſurmonter, quand il s'agit d'accorder tout enſemble la décoration avec la diſtribution, la commodité avec la bienſéance, & la richeſſe avec la convenance. Par exemple, il eſt de la bienſéance que lorſqu'il s'agit d'une Chapelle de la conſéquence de celle-ci, on ménage un endroit où l'Aumônier puiſſe ſe retirer pour s'habiller & ſe deshabiller; de même qu'il eſt de la commodité d'y reſerver un lieu propre à ſerrer les ornemens & qui ſoit à la portée. Il a fallu auſſi dans la diſtribution de cette Chapelle, garder des égards pour ſa décoration; & voulant lui donner de la richeſſe, il a été néceſſaire de le faire avec un eſprit de convenance par rapport au caractere du lieu. Un Architecte ne doit jamais dans la conduite de ſes travaux perdre de vûe ces différentes conſidérations; & c'eſt ſur les trois circonſtances rapportées ci-deſſus, qu'eſt fondée toute la perfection d'un Bâtiment & de ce qui le concerne. Pour former ſon goût à cette harmonie ſi judicieuſe & qui plaît ſi univerſellement, il faut avoir recours aux morceaux célébres, en faire ſon étude, y accoûtumer ſes yeux & faire paſſer dans ſon imagination les idées des eſprits ſupérieurs qui en ont été les inventeurs. On ne doit louer la capacité d'un Architecte, que lors qu'à leur exemple il a ſçû faire regner l'heureux accord dont nous venons de parler; donner de la ſupériorité aux parties à qui elle eſt dûe, ſupprimer toutes les petites, en éviter la multiplicité qui ne ſert qu'à occuper les yeux & à cacher la beauté

générale de l'Edifice, & lors qu'enfin il a toujours eu présent à son esprit le caractere du Bâtiment ou de la piece qu'il lui falloit édifier. C'est pour cette derniere raison que j'ai tenu d'un dessein mâle, l'Architecture de la décoration de la Chapelle que je donne, devant être revêtue de marbre, ou du moins de pierre de liais. Cette piece contient dans sa hauteur l'élevation des deux étages dont on a parlé dans les distributions de la premiere partie du premier Volume, Planche 2 & 3, ce qui lui donne un air de grandeur digne de l'usage auquel elle est consacrée.

Le rez-de-chaussée est décoré d'un Ordre Ionique couronné de son entablement, au-dessus duquel s'éleve un Attique qui tombe à plomb des pilastres Ioniques & qui porte une corniche qui tient lieu d'architrave à la voussure du plafond, formant une gorge à l'imitation de la frise d'un entablement, laquelle va racheter la petite voussure qui imite la corniche; cette voussure qui forme la calote de cette Chapelle est d'un contour assez heureux & convient volontiers à terminer la grande élevation d'une piece à double étage. La corniche portée par les pilastres Attiques & qui forment des especes d'archivoltes aux croisées, sert à rendre l'élevation de ce plafond en voussure plus élegante, & a donné occasion de placer sur leur retombée des figures en bas-relief qui feroient un bon effet avec la peinture dont le plafond peut être orné. La forme des embrasemens des croisées est différente de celle des tableaux, les croisées antérieures étant à plein ceintre, au lieu que pour donner plus de soutient aux figures placées sur la corniche circulaire des croisées intérieures de cette Chapelle je l'ai tenue en anse de pannier. Cette différence de ceintre n'est point un vice & peut faire au contraire un bon effet par la varieté des contours qu'elle offre à

DECORATION D'UNE CHAPELL

A. Terasse qui descend dans le Parc par le perron. B.

C. Mur de face faisant partie d'une des faces laterales.

C

Côté du Jardin fleuriste

C

A

B

A L'ITALIENE VÜE DU CÔTÉ DE L'AUTEL. Ier Volume Planche 2 et 3 Partie Ier

D. *Mur de face faisant partie d'une des ailes de la coupe.*

F. *Terrasse qui regne au tour du pavillon de la Chapelle.*

D

Côte du Jardin de l'Orangerie.

D

E

...lle de 12 Pieds

B. inv. et f.

la vûe & la décoration que peuvent recevoir ces embrasemens en arriere-voſſure ; j'ai exprimé des glaces dans les bayes des croiſées, étant de la magnificence d'un lieu de cette conſéquence de n'y point admettre les croiſées ordinaires, & qui d'ailleurs doivent être reſervées pour les autres pieces d'un appartement. Je n'ai exprimé ici que la menuiſerie qui reçoit les glaces ; il eſt bon d'avertir que ces panneaux ſe garniſſent d'armatures de fer à double feuillures pour les recevoir, ce qui évite la dépenſe des glaces d'une certaine grandeur, autant pour l'œconomie que pour la ſolidité.

Au-devant de cette décoration que nous avons dit devoir être de pierre ou de marbre, eſt pratiqué un coffre d'autel adoſſé ſur un lambris de menuiſerie qui ſe trouve iſolé du nud du mur d'environ cinq pieds, ainſi qu'il a été dit dans le premier Volume au ſujet de cette même Chapelle, & dont on trouve le Plan en grand dans la Planche 87, N°. 2 de ce Volume. L'objet de cette décoration iſolée ſur le nud du mur a été de pouvoir pratiquer derriere elle une Sacriſtie pour retirer l'Aumônier après & avant la célebration, & de pouvoir en même tems reſerver un oratoire qui ne fût point en vûe ; à cet effet audeſſus de cette décoration de menuiſerie peut être pratiqué un faux plancher qui mette ces deux petites pieces dans le recueillement néceſſaire à leur deſtination, ſur tout pouvant être diſtraits par le coup-d'œil des perſonnes qui ſe peuvent placer dans la tribune du premier étage que l'on peut voir dans la Planche 3e. du premier Volume, au lieu qu'en toute autre occaſion il importeroit peu que ces deux retranchemens fuſſent découverts. J'ai tenu ce deſſein d'une grandeur diſtincte ; & comme ces eſpeces de décorations ſont auſſi ſujettes à la varieté de l'ordon-

nance de la décoration intérieure que leur matiere peut être diverſe, je paſſe à l'explication des termes de la Planche 87, N°. 2, qui offre le Plan de cette Chapelle en grand.

Explication des termes de la Planche 87, N°. 2.

A. *Retable d'Autel.*

B. *Gradin ſur lequel ſe poſent les ornemens.*

C. *Marches ſur leſquelles eſt élevé l'autel afin qu'on apperçoive de plus loin l'Aumônier.*

D. *Cloiſon de menuiſerie élevée d'environ neuf pieds, & au-devant de laquelle eſt placé le coffre d'Autel.*

E. *Autre cloiſon qui ſépare l'Oratoire d'avec la Sacriſtie.*

F. *Oratoire dans lequel on peut pratiquer des armoires pour ſerrer les ornemens de l'autel.*

G. *Prie-dieu.*

H. *Coffre d'Autel.*

I. *Porte croiſée qui ſort ſur la Terraſſe & qui donne la facilité à l'Aumônier ou à ſes deſervans d'entrer dans la Sacriſtie ſans paſſer par la Chapelle.*

K. *Porte ſortant auſſi ſur la Terraſſe ainſi que celle qui lui eſt oppoſée, & au travers deſquelles les gens de livrée viennent entendre la Meſſe.*

L. *Arcade qui perce dans le Sallon de la Chapelle & qui doit ſe fermer après la Meſſe pour plus de bienſeance* (Voyez ce que j'ai dit à ce ſujet aux pages 35 & 36, premier Vol.)

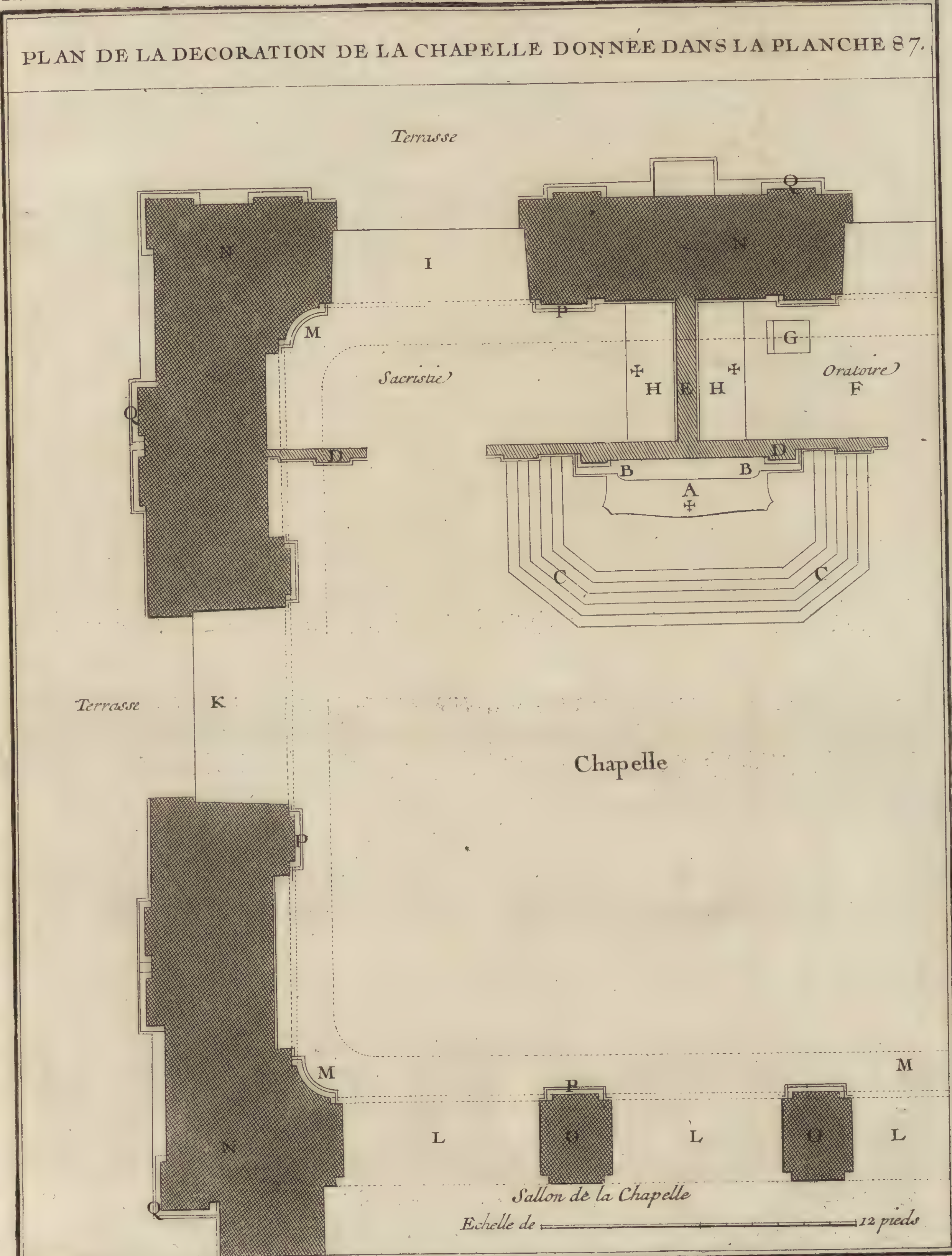
M. *Saillie de la corniche Ionique qui ſoutient l'Attique du premier étage de la décoration de cette Chapelle.*

N. *Mur de face.*

O. *Mur de refend.*

P. *Plan des pilaſtres Ioniques qui décorent le rez-de-chauſſée de cette Chapelle.*

Q. *Plan des pilaſtres Doriques qui décorent les faces extérieures du Pavillon dans lequel cette Chapelle eſt diſtribuée.*


PLAN DE LA DECORATION DE LA CHAPELLE DONNÉE DANS LA PLANCHE 87.
Terrasse
N
I
N
Q
P
M
G
Sacristie
H
E
H
Oratoire
F
Q
D
D
B
B
A
C
C
Terrasse
K
Chapelle
M
M
P
N
L
O
L
O
L
Q
Sallon de la Chapelle
Echelle de 12 pieds

B. inv et fec.

De la décoration des Eſcaliers.

Ayant promis dans le premier Volume, page 40, de donner la décoration du grand Eſcalier du premier Bâtiment, cela m'a engagé à donner dans celui-ci, Planches 88 & 89, l'élevation de ſes deux principaux côtés : j'ai déja dit quelque choſe des proportions qu'il faut garder dans la conſtruction des Eſcaliers, ainſi je n'ai ici que ſa décoration pour objet.

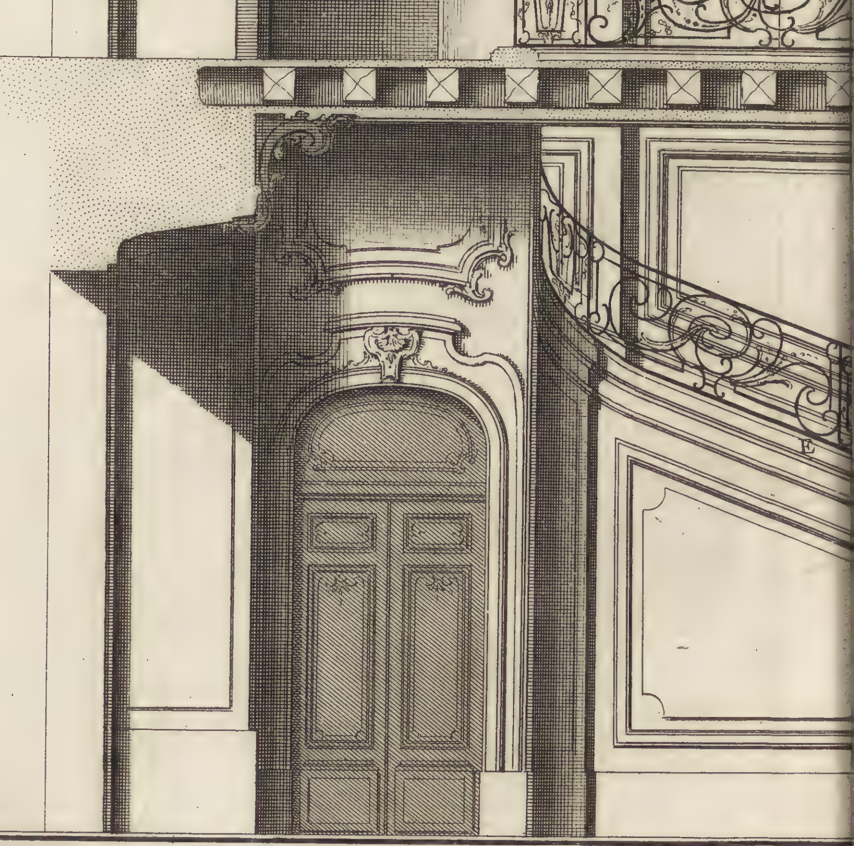
C'eſt dans cette partie du Bâtiment que l'Architecte doit faire voir ſa capacité, rien n'exige tant de goût & d'expérience; en effet l'Art avec lequel il faut ſçavoir ménager les courbes & les rampans des Eſcaliers, & l'élegante proportion qui doit être obſervée dans tout ce qui compoſe leur décoration, eſt ce qu'il y a de plus difficile dans l'Architecture. Dans un morceau de cette conſéquence, rien ne doit échapper à l'exactitude de celui qui l'édifie & tout doit ſatisfaire l'œil du Spectateur éclairé. La coupe des pierres doit faire une des beautés de la conſtruction, les maſſes générales & les membres d'Architecture de chaque partie, doivent former entr'eux cette élegance qui diſtingue les décorations ſubalternes de celles dignes de l'admiration des plus intelligens dans l'art de bâtir : enfin la Sculpture & la Peinture doivent auſſi former un heureux accord. Pour y parvenir avec ſuccès, il n'y faut rien imaginer que de mâle, & s'attacher au Spectacle entier; la véritable beauté d'une décoration de cette eſpece, ne conſiſtant pas en celle de chaque partie conſidérée à part; mais dans une harmonie générale qui fait admirer les talens de celui qui a pû y réuſſir.

La décoration des Eſcaliers ſe fait ordinairement de pier-

re en conſtruiſant leurs cages auſquelles on laiſſe des boſſages pour les différentes ſaillies, ou bien elles ſe revêtiſſent de marbre par incruſtation, quelquefois les parties ſupérieures ne ſe font que de maçonnerie de leger ouvrage, comme plafond, vouſſure, &c. & alors on les badigeonne pour les aſſortir avec la couleur de la pierre ; ou on les peint en marbre, lorſque ces Eſcaliers en ſont conſtruits. Je ſuppoſe que celui dont nous parlons eſt édifié de pierre de Saint-Leu, on le peut également ſuppoſer de marbre, parce qu'on doit garder à l'égard de ces deux différentes matieres la même proportion dans l'ordonnance générale. Le pallier du premier étage eſt conſtruit de charpente pour le rendre moins peſant à l'œil étant apperçû du Veſtibule, & j'ai fait terminer l'arcboutant de pierre A contre la marche de pallier B, ainſi qu'on peut le voir à la Planche 89. J'ai obſervé dans la décoration du rez-de-chauſſée & du premier étage, une correſpondance de proportion qui ne ſouffre pas que rien porte à faux. C'eſt une attention néceſſaire, quand même elle n'ajouteroit rien à la ſolidité ; parce qu'en ne l'ayant pas on bleſſe ſouvent le coup-d'œil, ſur tout lorſqu'il s'agit des pieces à double étage telles que celles-ci. J'ai tenu les croiſées qui font partie de la décoration, dans une proportion relative aux faces extérieures ; ayant ſeulement rendu leurs embraſemens évaſés, pour leur donner une largeur plus grande & proportionnée à leur élevation. J'ai décoré ces croiſées d'un bandeau, & leurs claveaux ſont ornés de clefs en conſoles, qui ſemblent porter le poids du pallier conſtruit de charpente, comme il a déja été dit, & contre lequel vient ſe terminer la rampe C du premier étage, laquelle deſcend ſur le pallier D, pour de là conduire ſur la rampe E qui mene ſur le pallier F, Planche 88, duquel

DECORATION D'UN ESCA

Côté de l'entrée



Echelle de

IER VÛ SUR LA LARGEUR *Premier Volume planche 20 et 3e partie 1re*

K

Antichambre

M

I

F

Salle a Manger

G

18 Pieds.

88

B. inv. et f.

DECORATION D'UN ESCALI

Premiere Antichambre.

Vestibule.

Echelle de

R VÛ SUR LA LONGUEUR *Premier Volume planche 2 et 3 partie 1re*

H

C

I

A

D

Antichambre.

Piece destinée a divers usages.

18 Pieds.

89

B. inv. et f.

on arrive au rez-de-chauſſée G. On voit le retour de la rampe C, & l'élevation de celle E à la planche 88. Au-deſſus de ces rampes, pour regagner la hauteur de la plinthe ou corniche H qui regne au premier étage, ſont diſtribués des panneaux I, formés par des avant-corps en relation avec les maſſes ſupérieures du premier étage. Une riche rampe revêtit l'échifre ou noyau de cet Eſcalier, l'uſage des baluſtrades étant peu de mode à préſent, à cauſe que la beauté d'un Eſcalier conſiſte dans ſa legereté, & dans ce qui eſt propre à faire appercevoir aiſément ceux qui montent ou deſcendent. Cette rampe vient ſe terminer contre la porte qui donne entrée dans l'Anti-chambre M du premier étage, de laquelle porte on voit le Profil K à la Planche 88, où eſt auſſi deſignée la décoration du fond du premier étage de cet Eſcalier, que l'on apperçoit du Veſtibule. Tout ce premier étage eſt décoré d'un Ordre Ionique, de l'ordonnance duquel on peut juger par les deux Planches dont nous parlons, les faces oppoſées étant ſemblables pour l'ordonnance des pilaſtres; ainſi qu'on peut le voir dans les Plans qui ſe trouvent à leur ſuite, ſur les Planches 89, N°. 2, & 89, N°. 3. J'ai couronné cet Ordre Ionique d'une corniche compoſée, qui a environ le cinquiéme de la hauteur de l'Ordre. Je n'ai pû donner plus d'élevation à la vouſſure qui eſt au-deſſus, & qui termine la hauteur de cet Eſcalier, à cauſe du peu d'exhauſſement que m'a donné la hauteur des combles, ainſi qu'il ſe peut voir par les arriere-corps de la façade du côté de l'entrée, d'où cet Eſcalier tire ſes jours. * La corniche eſt ornée de conſoles qui répondent au milieu de chaque pilaſtre, & ſon cordon ſur lequel la vouſſure vient s'aſſeoir ſt auſſi orné de Sculpture. Les métopes de cette corniche

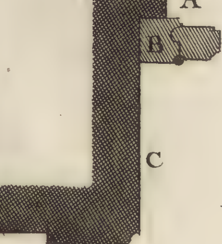
* Premier Volume, Planche 4[e] premiere Partie.

ſont tenus fort ſimples pour plus de grandeur, & j'ai fait enſorte que les cartels qui couronnent les croiſées agrafent l'architrave, & tiennent lieu de bas-relief à la friſe. Cette liaiſon, lorſqu'il s'agit de la décoration d'un lieu ſpacieux, ne peut que bien faire; & c'eſt par le ſuccès de celle-ci que j'ai été excité à donner à la ſuite de ces décorations deux exemples de vouſſures de croiſées, dont nous parlerons ci-après.

Les deux angles du premier étage de cet Eſcalier ſont circulaires, leſquels ſont décorés de trophées d'armes, & d'enfans qui forment un très-bon effet par la diverſité des maſſes qu'ils font avec la niche qui orne le fond de cet Eſcalier, Planche 88. J'ai exprimé la diſtribution de ces différentes parties dans le Plan du premier étage, Planche 89, N°. 3, & l'on en pourra juger ayant eu ſoin de tenir ſon échelle un peu grande, auſſi bien que celle du rez-de-chauſſée qui le précede & des diſtributions deſquels nous avons parlé dans le premier Volume, Planches 2 & 3, pages 38, 39, 40, 41 & 42, & dont nous donnons l'explication des termes page 150. Avant que d'y paſſer je dois rappeller les deux exemples de vouſſures de croiſées dont j'ai parlé ci-devant, leſquels ſont ſuivis de quatre autres exemples qui donnent une idée des ornemens acceſſoires à la décoration des appartemens.

La Planche 90 offre un couronnement de croiſée à l'uſage des revêtiſſemens de maçonnerie, tels à peu près que ceux qui ſe voyent à la Planche 89, & celle 91 donne l'exemple d'une vouſſure de croiſée qui peut s'exécuter en menuiſerie & dont les ornemens doivent être dorés; ces deux exemples ſont rapportés ici plûtôt pour faire ſentir la différence des ornemens qui s'exécutent en plâtre d'avec ceux de menuiſerie, que pour offrir

COURONNEMENT DE CROISÉE DE MAÇONNERIE POUR LA DECORATION INTERIEURE



Plan



Echelle de 4 pieds.

A. *Tableau.*
B. *Plan de la Croisée de Menuiserie.*
C. *Embrasement de la Croisée.*
D. *Bandeau couronné d'un Cartel.*

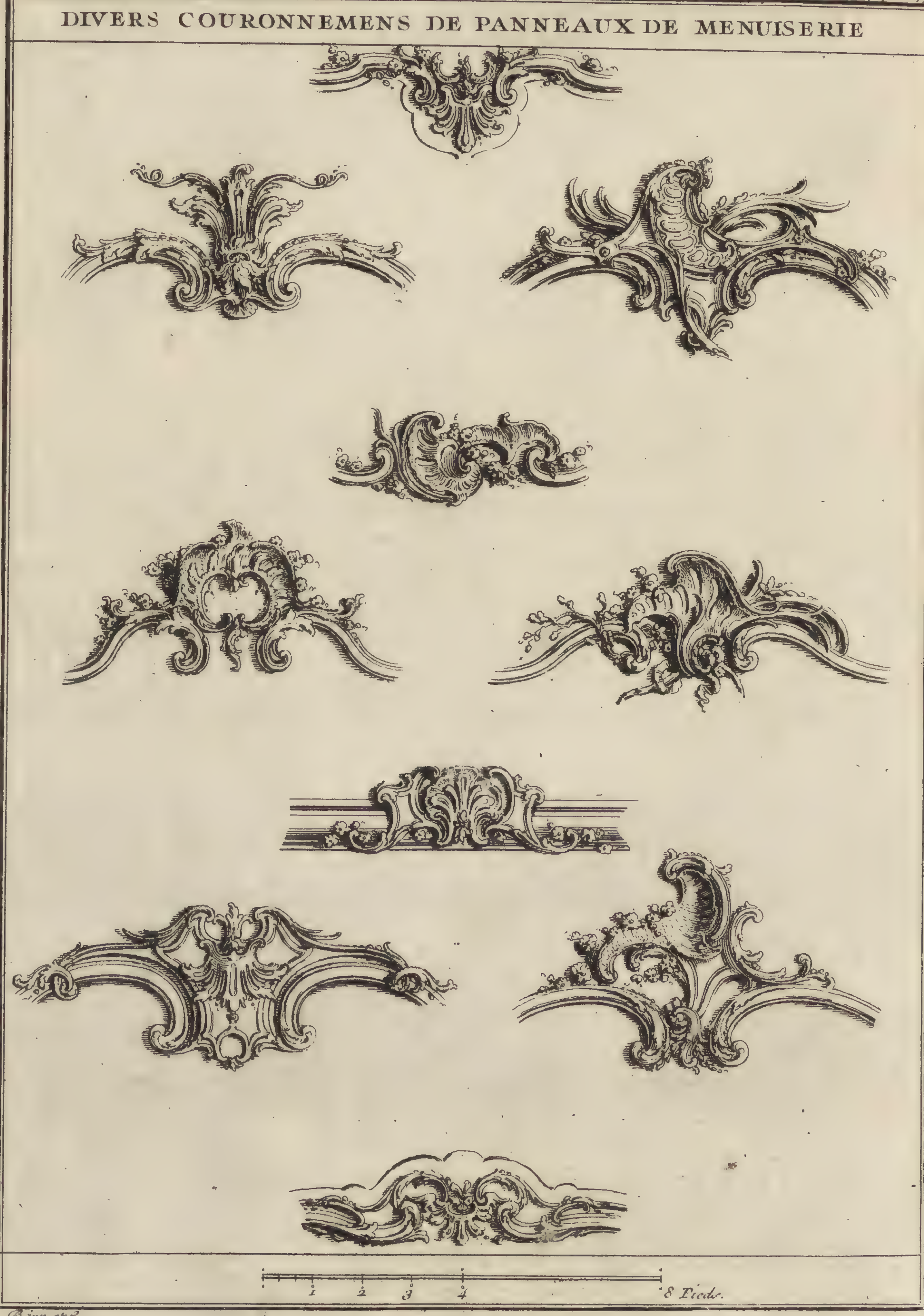
B. inv. et fec.

VOUSSURE DE CROISÉE DE MENUISERIE POUR LA DECORATION INTERIEURE



B. inv. et fec.

DIVERS COURONNEMENS DE PANNEAUX DE MENUISERIE



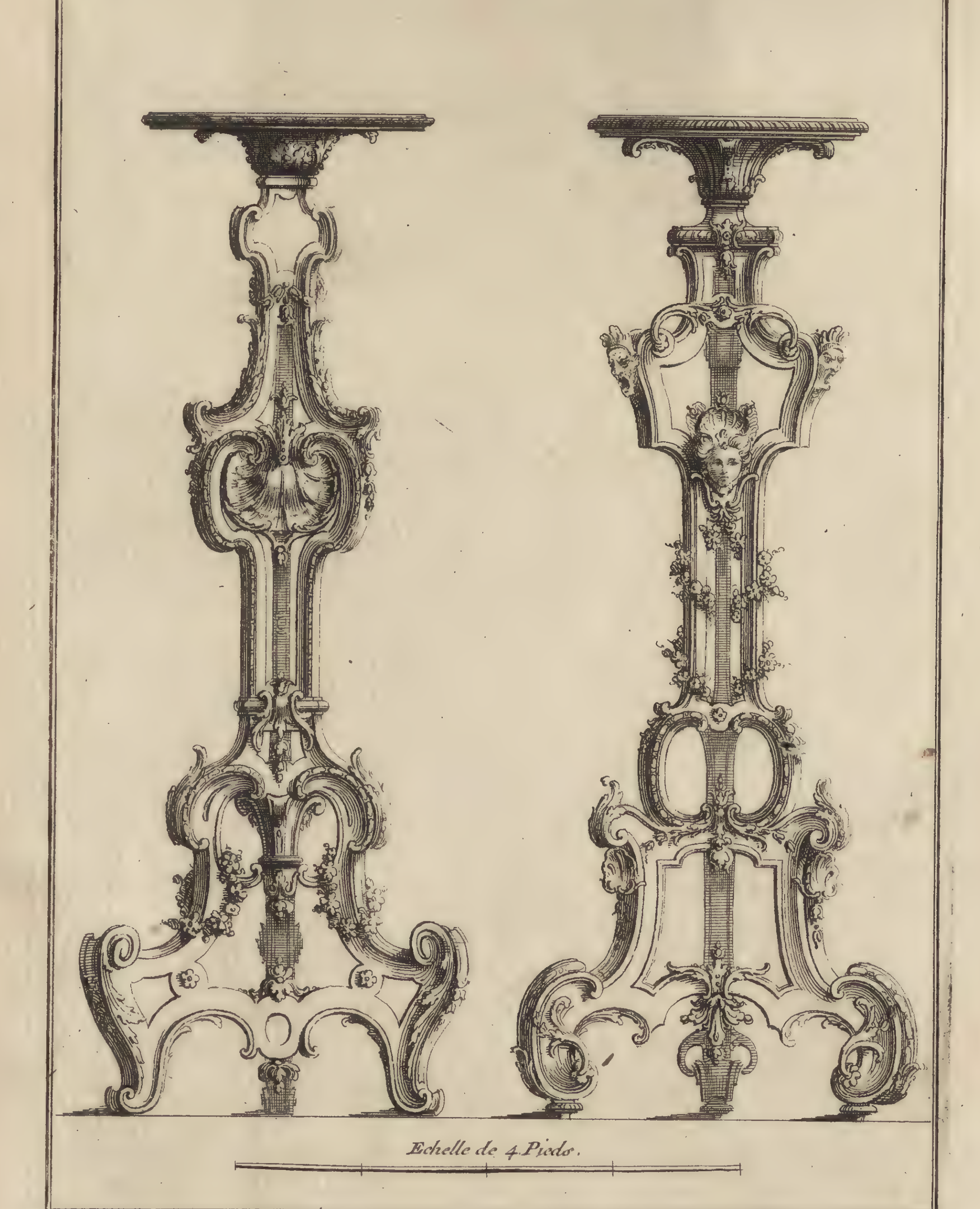
B. inv. et F.



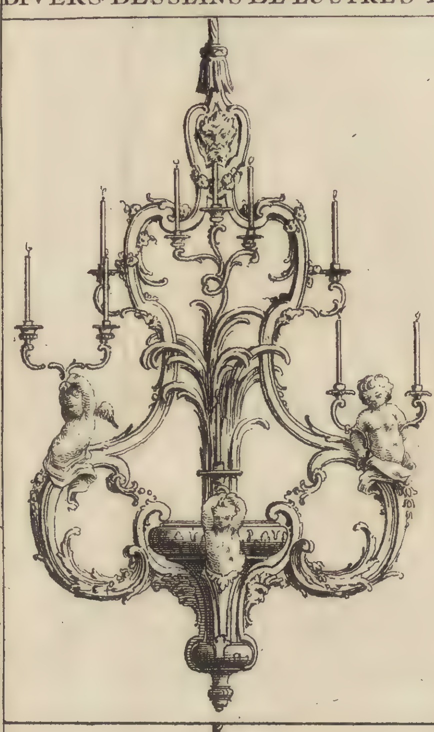
DIVERS DESSEINS DE VASES POUR DES DÉCORATIONS D'APPARTEMENTS



DESSINS DE TORCHIERES POUR LA DECORATION DES APARTEMENS

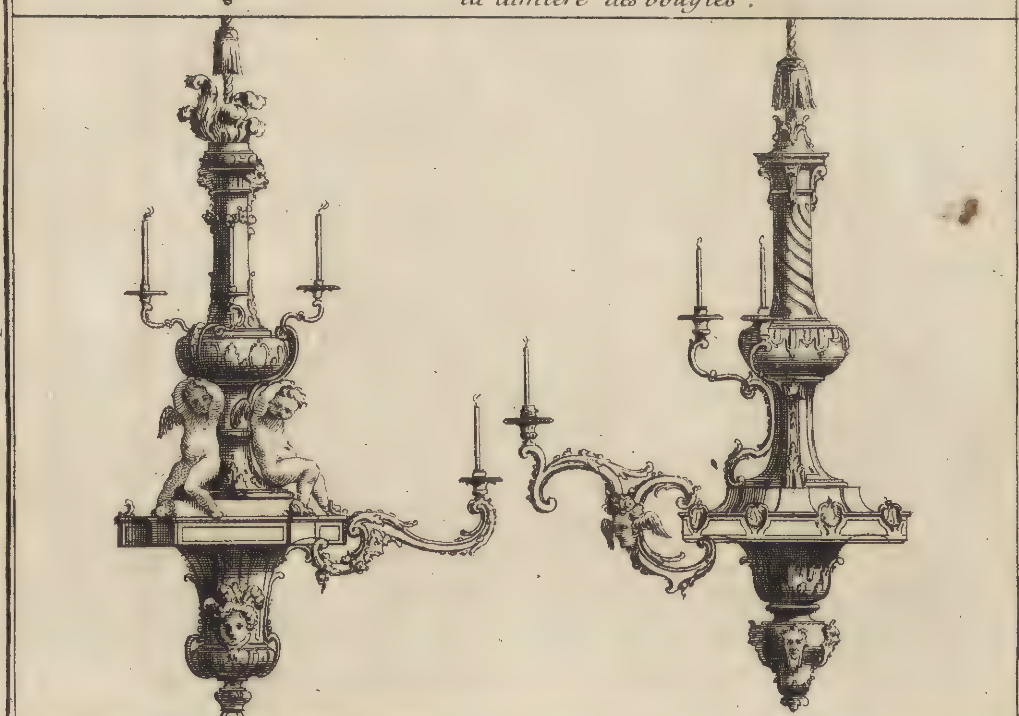


DIVERS DESSEINS DE LUSTRES POUR LA DECORATION DES APARTEMENS





A. *Glace Servant à repeter la lumiere des bougies.*



CB. inv. et F.

la diverſité des ornemens dont ces parties de décoration peuvent être ſuſceptibles.

La Planche 92 offre l'exemple de diverſes parties de couronnemens de panneaux de menuiſerie à l'uſage de la décoration des appartemens, dont une partie eſt tenue ſymétriſée & l'autre dans le goût du tems, afin de donner à choiſir ; je ne rappellerai point à leur occaſion la prudence dont il faut uſer à l'égard de ces derniers, en ayant aſſez parlé dans le corps de l'ouvrage, & tout ce que j'en pourrois dire ici paroîtroit hors d'œuvre.

La Planche 93 donne différens exemples de vaſes portés ſur des conſoles à l'uſage des Galeries, grands Sallons & autres pieces d'un Bâtiment de la derniere conſéquence, on les trouvera de formes nouvelles ; la licence & la fécondité de l'eſprit peut ici ſe donner carriere, ces ſortes d'ornemens n'étant qu'acceſſoires à l'Architecture, & ne devant être, à proprement parler, introduits dans la décoration que pour en relever la ſimplicité.

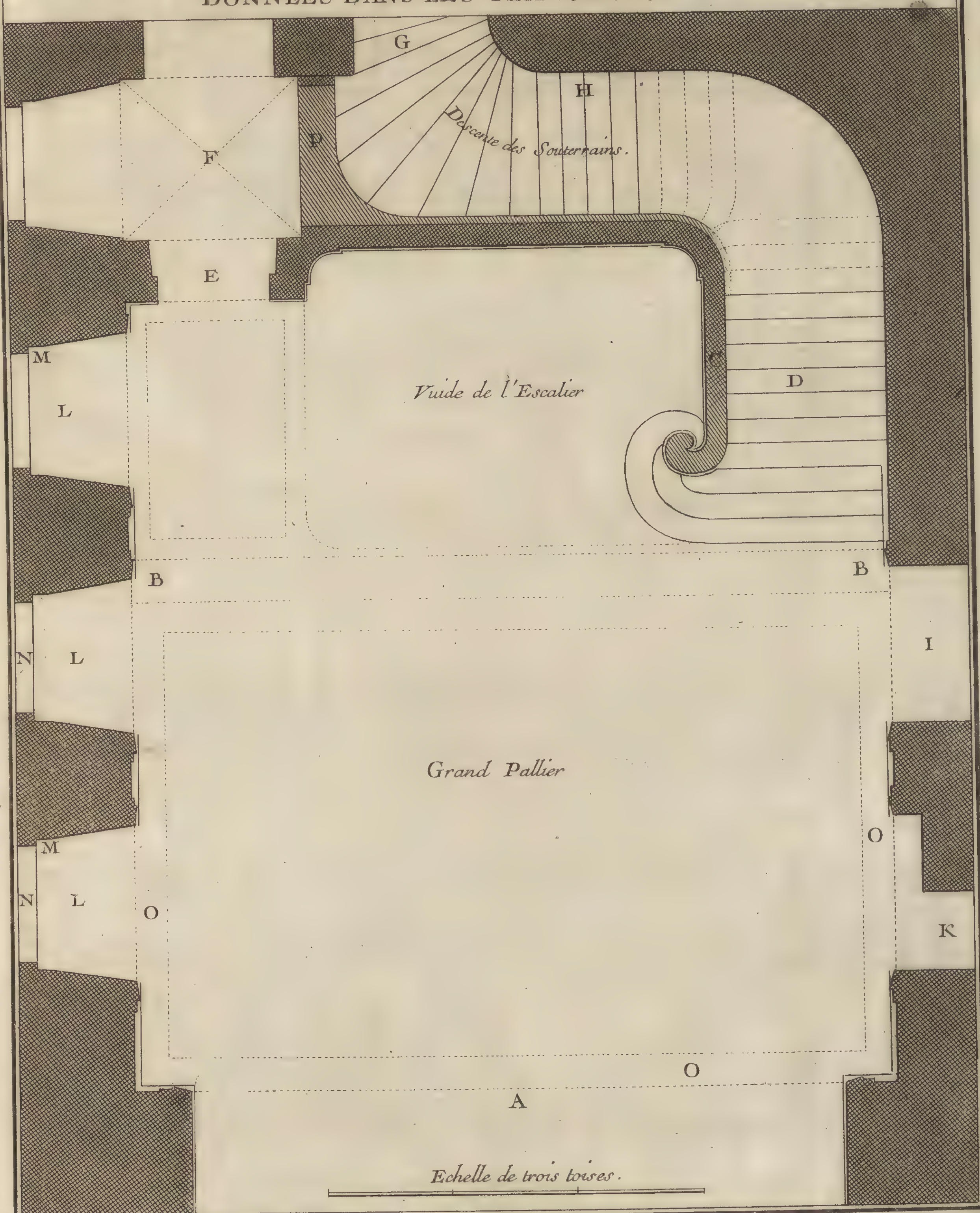
La Planche 94 préſente deux deſſeins de torchieres, eſpeces de meubles qui ſervent à porter des girandoles pour éclairer pendant la nuit les grands appartemens; on s'en ſert auſſi dans les décorations des fêtes publiques, mauſolés, & autres, auſſi bien que les luſtres que donne pour exemple la Planche 95, leſquels s'exécutent pour l'ordinaire de bronze ou de métail qui puiſſe recevoir l'or moulu.

J'avois deſſein de m'étendre plus au long au ſujet de ces derniers exemples, leſquels quoiqu'ils regardent l'Architecture d'aſſez loin, ont cependant beſoin que la ſageſſe qui en eſt le caractére en empêche la profuſion. Mais il auroit fallu que j'en euſſe formé un Chapitre exprès, qui n'auroit pû avoir une place convenable dans ce Volume, c'eſt

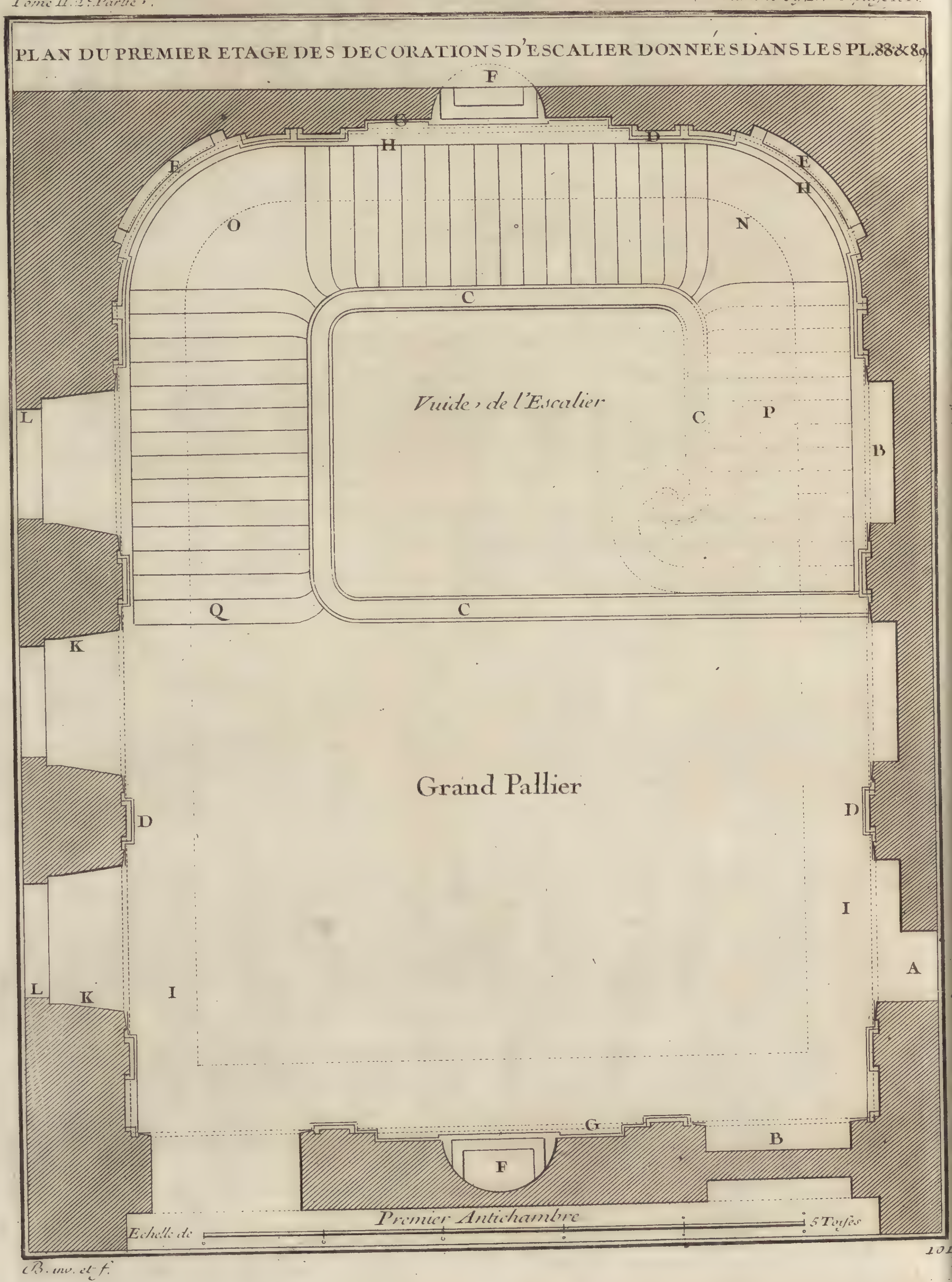
pourquoi je me borne au peu d'exemples ci-dessus ayant dessein par la suite d'en donner en feuilles avec ceux que j'ai déja promis, si ceux-ci paroissent avoir satisfait les curieux ; d'ailleurs j'ai eu soin d'exprimer dans les douze décorations précedentes les meubles principaux à l'usage des pieces que j'ai représentées, & jointes avec ces dernieres elles donneront une idée générale de ces sortes d'ornemens ; revenons à l'explication des Planches 89, N°. 2 & 89, N°. 3.

Explication des termes de la Planche 89, N° 2.

A. *Grande arcade qui annonce l'escalier au Vestibule.*
B. *Ligne ponctuée qui exprime la plate-bande qui reçoit la rampe du premier étage.*
C. *Limon rampant de l'escalier.*
D. *Longueur des marches.*
E. *Porte au-dessous de la troisiéme rampe.*
F. *Passage vouté à voute d'arrête portant le deuxiéme pallier.*
G. *Porte qui descend au sous-terrain par les degrés H, & que l'on voit Planche 2e Tome premier.*
I. *Porte qui donne entrée dans la Salle à manger.*
K. *Porte qui donne issue à un petit escalier de dégagement.*
L. *Embrasement des croisées qui donnent du côté de l'entrée.*
M. *Feuillures qui reçoivent les chassis à verre.*
N. *Tableau des croisées.*
O. *Corniche formant plafond au-dessous du pallier du premier étage.*
P. *Tablette sur laquelle est posée une grille de fer par laquelle l'escalier H reçoit du jour par le passage F.*


PLAN DU REZ DE CHAUSSÉE DES DECORATIONS D'ESCALIER DONNÉES DANS LES PLANCHES 88. & 89.
G
H
Descente des Souterrains.
P
F
E
M
L
Vuide de l'Escalier
C
D
B
B
N
L
I
Grand Pallier
M
O
N
L
O
K
O
A
Echelle de trois toises.

B. inv. et fec.


PLAN DU PREMIER ETAGE DES DECORATIONS D'ESCALIER DONNÉES DANS LES PL. 88 & 89.
F
G
H
D
E
E
H
O
N
C
Vuide, de l'Escalier
C
P
L
B
Q
C
K
Grand Pallier
D
D
I
A
L
K
I
G
B
F
Premier Antichambre
Echelle de
5 Toises

B. inv. et f.

Explication des termes de la Planche 89, N°. 3.

A. *Portes dont l'on voit l'usage, Planche troisiéme, premier Volume.*
B. *Portes feintes.*
C. *Limon ou tablette qui reçoit la rampe de fer.*
D. *Plans des pilastres Ioniques dont l'on voit les décorations dans les Planches* 88 *&* 89.
E. *Piédestal pratiqué dans un renfoncement & portant un bas-relief de Sculpture.*
F. *Niches ornées chacune d'une figure posée sur un piédestal.*
G. *Renfoncemens dans lesquels sont pratiquées les niches.*
H. *Retraite qui reçoit la saillie des membres d'Architecture & qui est à plomb du nud du mur du rez-de-chaussée.*
I. *Saillie de la corniche du plafond.*
K. *Embrasure des croisées.*
L. *Tableau des croisées.*
M. *Points qui expriment la rampe de fer.*
N. *Premier pallier marqué F, Planche* 88.
O. *Deuxiéme pallier marqué D, Planche* 89.
P. *Ligne ponctuée qui exprime les marches du rez-de-chaussée.*
Q. *Marche de pallier.*



CHAPITRE QUATRIE'ME.

De l'assemblage & des différens Profils de Menuiserie à l'usage de la décoration des appartemens.

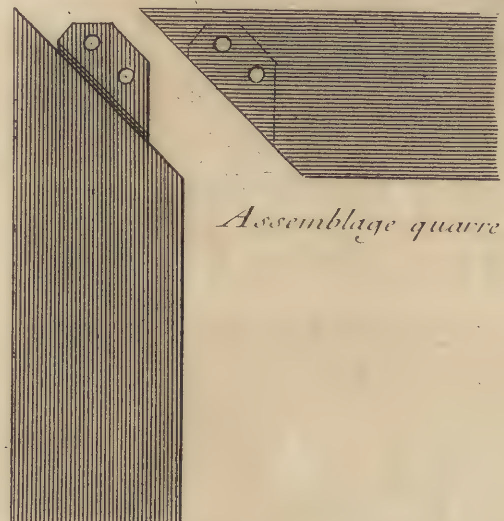
N'AYANT encore rien trouvé sur cette matiere qui fût assez developpé, j'ai crû devoir m'y attacher & en donner des exemples d'une grandeur sensible & distincte : j'avertis que je me suis plus appliqué à la partie du dessein, qui est l'art de profiler, qu'à la coupe des bois sur laquelle Monsieur Blanchard a écrit; au lieu qu'aucun Auteur n'a parlé du sujet que je vais traiter, & que ce silence est souvent cause que cette partie de l'Architecture est négligée par les éleves & même par les ouvriers, quoiqu'elle leur soit essentielle.

Par le nom de Menuiserie, on entend l'art de travailler & d'assembler le bois pour former les divers compartimens des lambris qui revêtissent les pieces d'un appartement Cette menuiserie d'assemblage consiste en bâtis & panneaux joints à tenons & mortoises, rainures, feuillures & languettes, enfourchemens, épaulemens & recouvremens : elle se distingue en deux especes, l'une s'appelle dormante & concerne toutes les especes de lambris, l'autre se nomme mobile & regarde toutes les fermetures.

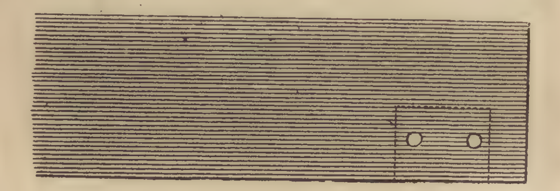
Il est une autre sorte de Menuiserie qui s'appelle placage : celle-ci se fait de bois précieux, tels que l'ébeine, le bois de la Chine, le bois de violette, le cedre, &c, qui se refendent par feuilles pour les ouvrages de marqueterie, & qui s'appliquent par compartimens & saillie sur la premiere sorte de Menuiserie.

La Menuiserie d'assemblage se fait de différentes manie-

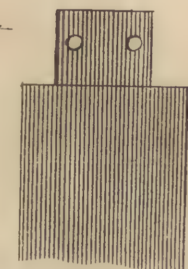
DIVERS ASSEMBLAGES POUR LA CONSTRUCTION DES REVETISSEMENS DE MENUISERIE



Assemblage quarré

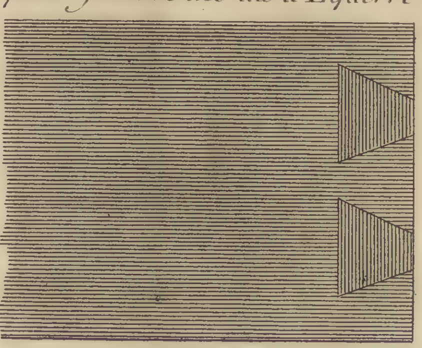


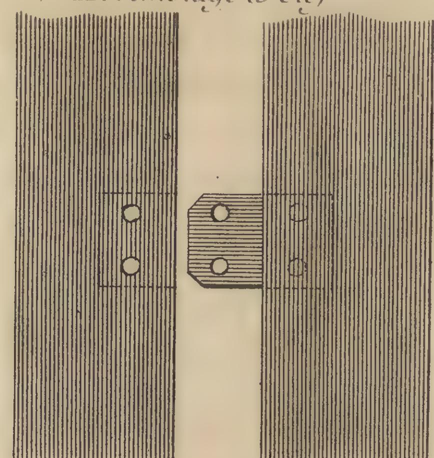
Aßemblage a Onglet



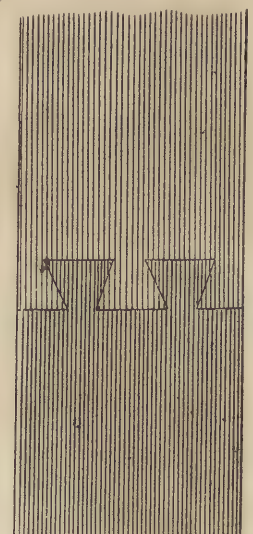
Assemblage à Clef

Aßemblage a queüe d'Aronde pour joindre des ais a Equerre





Aßemblage a queüe d'Aronde pour joindre deux ais bout a bout



Aßemblage en fauße coupe

res ſuivant la nature & la ſujettion de l'ouvrage. La plus ſimple s'aſſemble quarrément par tenon & mortoiſe. L'aſſemblage en anglet, ou onglet, eſt celui qui ſe fait en diagonale ſur la largeur du bois & qu'on retient par tenon & mortoiſe. L'aſſemblage en fauſſe coupe eſt celui qui étant en onglet & hors d'équerre, forme un angle obtus ou aigu. Celui à clef ſert à joindre deux ais dans un panneau par des clefs ou tenons perdus, de bois de fil à mortoiſe de chaque côté collés & chevillés. L'aſſemblage à queuë d'arronde ſe fait en triangle à bois de fil par entaille, pour joindre deux ais bout à bout. Celui qui ſe fait par tenons à queuë d'arronde, qui entrent dans des mortoiſes pour aſſembler deux ais quarrément & en retour d'équerre, eſt nommé aſſemblage à queuë percée. Celui qui n'eſt différent de la queuë percée, que parce que ſes tenons ſont cachés par un recouvrement de demie épaiſſeur à bois de fil & en onglet porte le nom d'aſſemblage à queuë perdue.

Pour donner une idée de ces différens aſſemblages, je les ai exprimés à la Planche *96*. Il s'en fait encore d'autres; mais je me ſuis borné à rapporter les plus uſités. La pratique d'un ouvrier intelligent & les diverſes formes auſquelles on eſt aſſujetti pour le revêtiſſement des pieces d'un appartement, où il eſt impoſſible de ſe paſſer de ces aſſemblages, déterminent ſur le choix de leurs coupes, qui ne différent qu'en très-peu de choſe. Dans les Planches qui ſuivront la *96*^e^. on verra pluſieurs deſſeins de profils où ſuivant que le beſoin l'exigeoit, on a mis en uſage les aſſemblages ci deſſus. J'ai aſſujetti ces profils aux parties des décorations d'apparremens qui compoſent le troiſiéme Chapitre de ce Volume: j'ai tâché d'en détailler les aſſemblages autant que la grandeur du Volume me l'a permis; & pour joindre à la théorie les connoiſſances que donne la

pratique, j'ai consulté les personnes de l'Art les plus en réputation; ainsi je me flate que l'étude que j'ai faite de cette partie de la décoration, & qui a été secondée de l'expérience la plus consommée, fera trouver dans les desseins que je donne beaucoup d'utilité, tant pour les ouvriers, qui jusqu'à présent n'ont rien eu de précis sur ce sujet, que pour les personnes qui s'adonnent à l'Architecture, & auxquelles cette partie du Bâtiment est tout-à-fait nécessaire.

Afin que les Profils que j'offre ici, ne parussent pas embrouillés par des chiffres, j'ai eu soin de les reduire à la grandeur de demi-naturelle. Si l'on ne veut pas faire usage de l'échelle qui est au bas, il suffira de se ressouvenir qu'en doublant la grandeur de ces Profils, on aura la juste proportion des grosseurs, largeurs & épaisseurs que doivent avoir chaque partie dont ils sont composés, comme je le ferai sentir à l'explication des Planches, après que j'aurai dit quelque chose des especes, des façons & des défauts des bois qui s'employent pour la Menuiserie dont il est question.

Par le mot d'especes on doit entendre les différentes qualités ou la constitution naturelle du bois. Le meilleur pour l'exécution de la Menuiserie est celui qui a cinq années de coupe, qui a peu de fil & qui est moins poreux que le dur, qui est destiné à la Charpenterie: il faut aussi qu'il soit sain, & que pour cela il n'ait aucuns nœuds vicieux, qu'il soit sans malandres, sans gales, fistules, aubier, &c.

On entend par ses façons, ses différentes formes & grosseurs, après qu'il est débité, pour être employé. On appelle méplat, celui qui a beaucoup plus de largeur que d'épaisseur, comme les membrures. Le bois refait est celui qui de gauche & de flache qu'il étoit, est équarri &

dreſſé au cordeau ſur ſes faces. On nomme bois corroyé, celui qui eſt applani à la varlope. On donne le nom de bois bouge à celui qui bombe en quelques endroits.

Par le défaut du bois, on entend tout ce qui le fait mettre au rebut, & empêche qu'il ne ſoit employé à la Menuiſerie, ſur tout quand elle doit être placée dans un lieu apparent.

On appelle bois roulé, celui dont les cernes ſont ſéparés, & qui ne faiſant pas corps, n'eſt pas bon à être employé. Le bois carié eſt celui qui a des malandres & des nœuds pourris. On nomme bois blanc, celui qui tient de l'aubier & qui ſe corrompt facilement. Le bois qui ſe tourmente, eſt celui qui ſe dejette étant employé, faute d'être bien ſec.

Je rapporte ces différentes circonſtances, pour que ceux qui mettent le bois en œuvre, puiſſent éviter qu'il n'ait ces défauts, & pour donner à ceux qui font travailler, une connoiſſance générale des qualités du bois dont les ouvriers ſe ſervent; étant très-eſſentiel, lorſqu'on décore une piece un peu conſidérable, que la Menuiſerie qu'on y employe, ſoit d'un bois choiſi avec ſoin, afin que quand on la veut vernir, il ne s'y voye ni tache ni défectuoſité; & que lorſque les moulures & les ornemens ſont dorés ou ſe ſont de quelque couleur, le bois ne vienne pas à ſe déjetter, faute d'avoir été employé à propos.

Des developemens d'une Croiſée à double parement.

J'ai exprimé ſur la Planche 97 le Profil en élevation & le plan coupé d'une croiſée à double parement, dont on peut voir en petit l'élevation du côté des guichets, à la Planche 80. Je me ſuis borné à l'exemple de la Planche 97, tous les autres que j'aurois donnés ne pouvant

différer de celui ci qu'en très-peu de chose, & ayant rempli les espaces de cet exemple des parties qui pouvoient apporter quelque changement.

Pour donner la force convenable au bois d'une croisée, il faut avoir égard à la grandeur de sa baye : sa hauteur doit aussi déterminer à la faire à imposte ou non, & sa largeur, si l'on tiendra les dormans & battans minaux plus ou moins forts. Celle que je propose, a quatre pieds dix pouces entre les deux tableaux, sur onze pieds de hauteur, compris les feuillures. J'ai averti que pour éviter de cotter les mesures de chaque partie de ces Profils, je les avois tenus grands comme le demi naturel ; ainsi je ne m'attacherai qu'aux termes & aux usages.

On appelle croisées à double parement, celles dont les petits bois sont quarderonnés des deux côtés, comme celui C ; ce qui n'est d'usage que dans la construction des croisées d'un Bâtiment considérable ; & où l'épaisseur du bois permet de pousser ses Profils ; car quand il s'agit d'une croisée ordinaire, on se contente de faire le côté intérieur à parement, & le dehors seulement avec feuillure, comme en la Figure V. On orne ces petits bois, de moulures rondes avec des baguettes aux côtés, comme à la Figure U. Quelquefois on pousse seulement un rond entre deux quarrés, ainsi qu'on le voit en V, & l'on assemble à trefle, ou à pointe de diamant, ces différens Profils pour plus de propreté, comme à la figure X. Ceux à trefle sont les plus propres ; mais il faut observer que lorsqu'on fait ces petits bois à double parement, on affecte l'assemblage à trefle du côté intérieur, & celui à pointe de diamant du côté extérieur.

J'ai fermé la croisée, & je ne donne que la moitié de son guichet, où j'ai exprimé les différentes largeurs des

bastis qui le forment, afin d'avoir occasion de dire qu'il vaut mieux s'attacher à cacher le joint des deux brisures sur le milieu du petit bois, que d'affecter que les panneaux du guichet soient de même largeur; parce qu'alors le joint paroîtroit en dehors; ce qui feroit un mauvais effet. Cette différence de largeur des panneaux dans le guichet d'une croisée, n'est jamais sensible; parce que le plus petit côté se brise derriere le plus grand, qui fait parement dans l'embrasure de la croisée, lorsque le guichet est ouvert, ainsi qu'on le peut voir exprimé dans la Planche dont nous parlons. J'ai exprimé l'embrasure G de cette croisée qui vient se retenir à rainure dans le chambranle H. Cette sorte d'embrasure évasée, ne doit être d'usage que lorsque la baye de la croisée devient un peu étroite par dedans, par rapport à sa hauteur; car quand la largeur d'une croisée se trouve en proportion avec sa hauteur, je suis d'avis de retourner quarrément l'embrasure de maçonnerie, comme je l'ai exprimé par la ligne Z, & de faire que les guichets de la croisée, lorsqu'ils sont brisés & ouverts, forment le revêtissement de l'embrasure de la croisée. Il faut alors faire saillir le chambranle H du nud de l'embrasure Z de l'épaisseur du battant dormant A; afin que le retour du chambranle H* soit à fleur des battans de guichet E. Quoique cette derniere maniere ne soit pas encore fort en usage, elle est la plus approuvée, & aussi la plus propre, en ce que l'épaisseur des battans de guichet E, loin d'être apperçue dans l'appartement, comme dans la premiere maniere, se trouve logée derriere la largeur du chambranle H*, derriere lequel on attache un petit tasseau, ou tringle, marquée AA pour racheter le vuide qui peut rester entre le nud du mur Z, & le nud du derriere du battant du guichet. Cette tringle ou tasseau, doit servir à entretenir &

a faire affleurer le nud de devant du battant de guichet au chambranle, ainsi qu'on peut le remarquer dans les différentes parties marquées BB. La brisure de ces guichets, qui se ferre avec des fiches à nœud ou à broche, & à refondrement, se fait de deux façons différentes que j'ai exprimées: l'une que l'on appelle à noix marquée 1, l'autre qu'on nomme à feuillure désignée par 2. Celle 1. est la plus solide, & de plus n'empêche pas que les champs des battans ne soient de même largeur; au lieu que lorsqu'elle est à feuillure, la profondeur de la feuillure inférieure diminue beaucoup le champ du battant. Il est cependant à observer que lorsqu'on veut que les guichets s'ouvrent d'équerre, il vaut mieux se servir de la brisure 2, parce qu'en se servant alors de la brisure 1, la saillie de la noix feroit un vuide entre l'arrête du champ du battant E, & celle du chambranle H*; ce qui n'arrive pas, lorsqu'on se sert de l'autre brisure, où l'arrête du battant E est vive, la feuillure se trouvant derriere. Pour rendre ces différences plus sensibles, j'ai marqué par des lignes ponctuées la brisure 1 à la brisure 2, & réciproquement la brisure 2 à la brisure 1.

Ces différences paroissent peu de chose aux personnes qui s'attachent superficiellement à cette partie, & principalement aux ouvriers qui n'ont souvent pour but que de hâter leur ouvrage, sans se mettre en peine d'en rechercher la perfection; mais je trouve qu'il est essentiel d'y reflechir; que cette attention ne doit pas échapper à l'Architecte chargé de la conduite des différentes parties d'un Bâtiment, & qu'avant de constater l'épaisseur des murs de face, il doit considérer la largeur des bayes des croisées, & voir si leurs embrasemens peuvent contenir les guichets dans toute leur largeur.

Après avoir recommandé plus d'une fois aux personnes

qui veulent s'adonner au Bâtiment de penſer au ſpectacle général de l'Edifice, je ne puis trop leur conſeiller de ſe rendre expérimentées dans le détail du Bâtiment: en effet dans combien d'occaſions ne ſe trouve-t-on pas conſulté ſur des parties de décoration, qui étant différentes les unes des autres, exigent la pratique ou du moins la théorie ſur tout ce qui le concerne? Lorſqu'on néglige cette connoiſſance ſi néceſſaire, n'eſt-on pas ſouvent obligé de ſe confier aveuglement à des Entrepreneurs, qui n'ayant qu'une pratique groſſiere, nous font tomber dans des fautes difficiles à reparer?

Un Architecte jaloux de ſa gloire, doit avoir l'œil ſur tout, & être en état de ſe faire rendre raiſon, & de juger des différens ouvrages. Si malgré ſa prudence & ſon habileté il ſe gliſſe toujours quelque imperfection, à quoi ne s'expoſent point ceux qui n'ayant pour toute ſcience que l'amour du Bâtiment, veulent par œconomie ſe paſſer d'Architecte, lorſqu'ils font bâtir? Ils ſe livrent alors à divers ouvriers que l'étude n'a point éclairés & qui travaillans par habitude & non par raiſonnement, ne ſçauroient que mal réuſſir. Ce qui m'entraîne à cette réflexion eſt le déſir que j'ai d'appeller l'Architecte à la pratique, & de tâcher d'amener juſqu'à l'élevation de la théorie la plûpart des ouvriers. Les défauts qui ſe remarquent dans les divers ouvrages d'un Bâtiment, ne viennent que de ce que très-peu de perſonnes ont uni ces deux parties enſemble. L'Artiſan ſemble n'oſer ſortir des ténebres qui l'enveloppent, & ſe borne à ſon travail manuel; & la plûpart de nos jeunes Architectes croiroient déroger à leur qualité, s'ils s'inſtruiſoient des arts qu'on appelle mécaniques, & qui cependant leur ſont ſi utiles, que ſans les approfondir, ils ne ſçauroient ſe dire véritablement ſçavans. Ce

qui devroit détruire une aussi dangereuse prévention, c'est le grand exemple que nous fournit M. Gabriel Premier Architecte du Roy, qui joint à la théorie la plus élevée, la pratique la plus consommée, & sur les talens duquel je ne m'étens point ici, crainte de n'en pouvoir faire assez d'éloge.

Je reviens à la Planche 97, me restant à parler du Profil en élevation de la croisée à double parement. J'ai dit qu'elle avoit onze pieds de haut, & que c'étoit sur sa hauteur qu'on devoit juger s'il falloit y mettre une imposte; parce que quand cette hauteur n'excede pas huit à neuf pieds, on doit la supprimer; & que quand elle va jusqu'à onze ou treize pieds, on est indispensablement obligé d'en mettre une, les ventaux des croisées devenant alors trop hauts pour leur largeur, & pouvant se dejetter & se voiler: j'ai donc supposé à l'exemple que je donne, l'imposte P, qui reçoit la traverse de croisillon O portant jet-d'eau, & au-dessous de laquelle la traverse supérieure du chassis à verre Q vient battre; supposant que lorsque la croisée n'a que huit à neuf pieds, on monte la traverse supérieure du chassis à verre Q, jusques sous la traverse du dormant M, pour y tenir la place de la traverse de croisillon N. Lors de la division des petits bois d'une croisée, on doit avoir attention que les carreaux de vitre soient toujours plus hauts que larges; ce qui fait mieux que s'ils étoient quarrés. On doit sur tout éviter de leur donner moins de hauteur que de largeur. Il faut aussi observer de faire regner autour de l'arrête du chassis à verre, tant sur les montans que sur les traverses, un Profil moins grand de la moitié que celui des petits bois. La traverse d'en bas ou inférieure S, doit porter jet-d'eau & venir faire battement sur la piece d'appui T du chassis dormant, portant

auſſi jet-d'eau, pour rejetter l'eau ſur l'appui de pierre dans lequel il vient s'encaſtrer. Les guichets doivent monter de toute la hauteur de la croiſée, lorſqu'elle eſt quarrée, ou qu'elle eſt bombée ; mais quand elle eſt en plein ceintre, les guichets ſe terminent à l'impoſte, & les parties ceintrées reſtent ſans guichet. Aux croiſées quarrées ou bombées, qui ſont d'une grande élevation, on briſe les volets dans leur hauteur, ſur tout lorſqu'il y a des entre-ſols : cela ſe pratique auſſi dans des appartemens fort élevés, & où il ſeroit à craindre que la grande hauteur des volets ne les fît déjetter en s'ouvrant & ſe fermant, ce qui les empêcheroit de ſe bien fermer par les eſpagnolettes. On donne différens compartimens aux panneaux de ces guichets ; mais comme on peut le voir par les Profils des battans de guichet E, on n'en décore qu'un côté, qui eſt celui qui fait parement lorſqu'ils ſont ouverts, le derriere n'en pouvant être apperçû, même lorſqu'ils ſont fermés. On voit une intention de différens panneaux de guichets dans la croiſée en petit de la Planche 80, leſquels ſont reduits d'après les Profils dont nous parlons.

J'ai exprimé la naiſſance du revêtiſſement du lambris, qui décore les trumeaux des croiſées que je donne pour exemple, afin de faire ſentir la correſpondance que les différens champs, les moulures, les chambranles, bâtis, avant & arriere-corps doivent avoir enſemble par rapport à leur ſaillie. Le champ I ſépare le chambranle H d'avec la moulure de la glace K. J'ai auſſi exprimé l'aſſemblage du parquet qui reçoit la glace, lequel vient s'emmancher dans le champ I qui lui ſert de bâtis. Ce parquet de glace ſe fait de petits panneaux de bois de mérain de huit à neuf pouces en quarré, & de montans & de traverſes de même eſpece que ſon bâtis, ainſi qu'on le voit marqué en L.

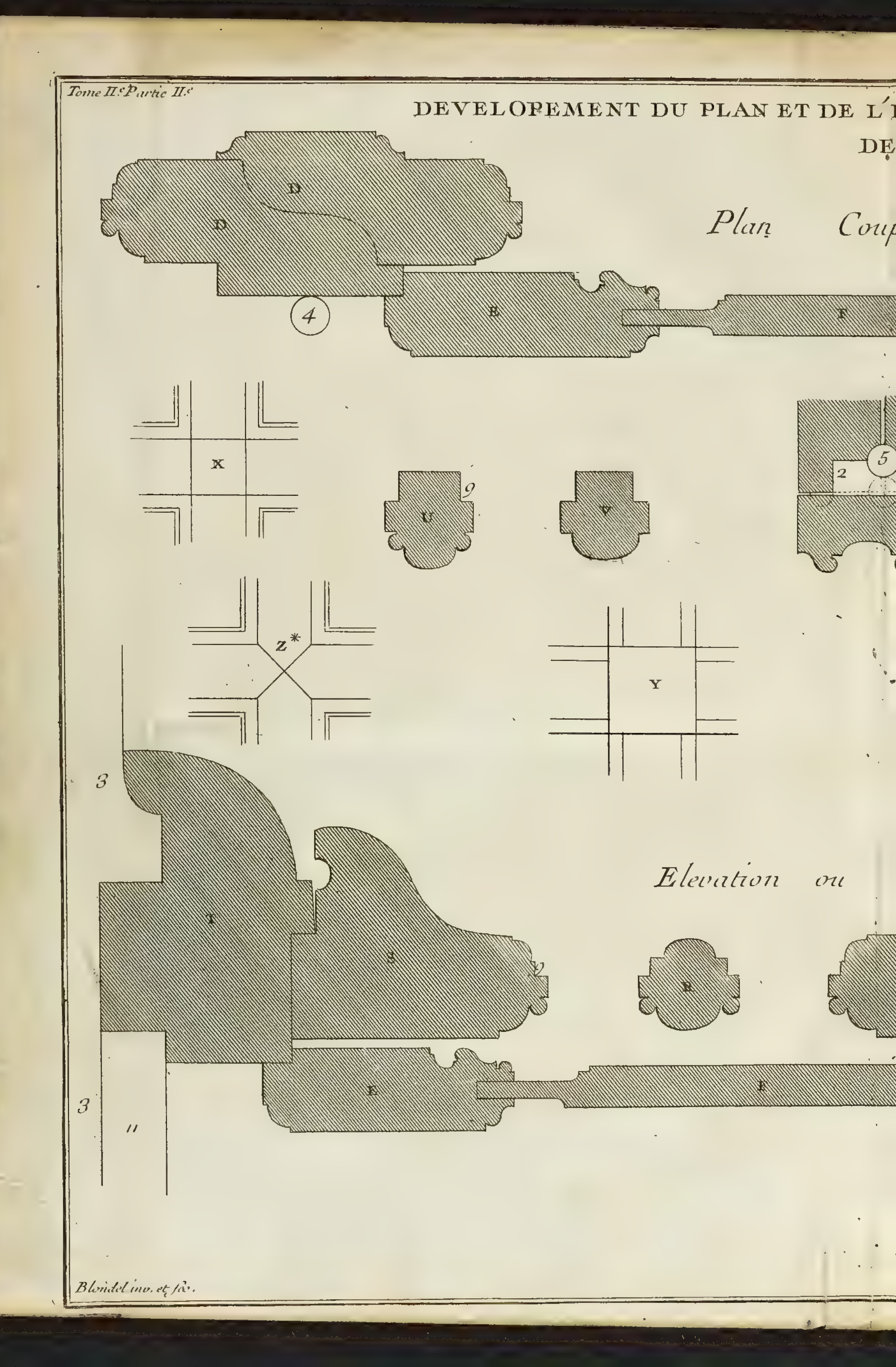
J'ai tracé en dedans de la traverſe d'appui T, une feuillure ſervant à recevoir l'épaiſſeur de la tablette 11, ſoit qu'elle ſoit de menuiſerie, ou qu'elle ſoit de marbre, cette croiſée étant à banquette; ce qui ſerviroit également à une croiſée qui s'ouvriroit depuis le haut juſqu'en bas, parce qu'alors la feuillure de la traverſe recevroit le parquet. La gache de l'eſpagnolette, de la tringle 4, de laquelle j'ai exprimé la groſſeur, vient s'attacher avec platine ſur cette traverſe, lorſque la croiſée eſt à banquette; mais lorſqu'elle s'ouvre du haut en bas, cette croiſée ſe ferme par un verrouil à douille emmanché dans l'eſpagnolette, ainſi qu'on le voit à la Planche 58.

Explication des termes de la Planche 97.

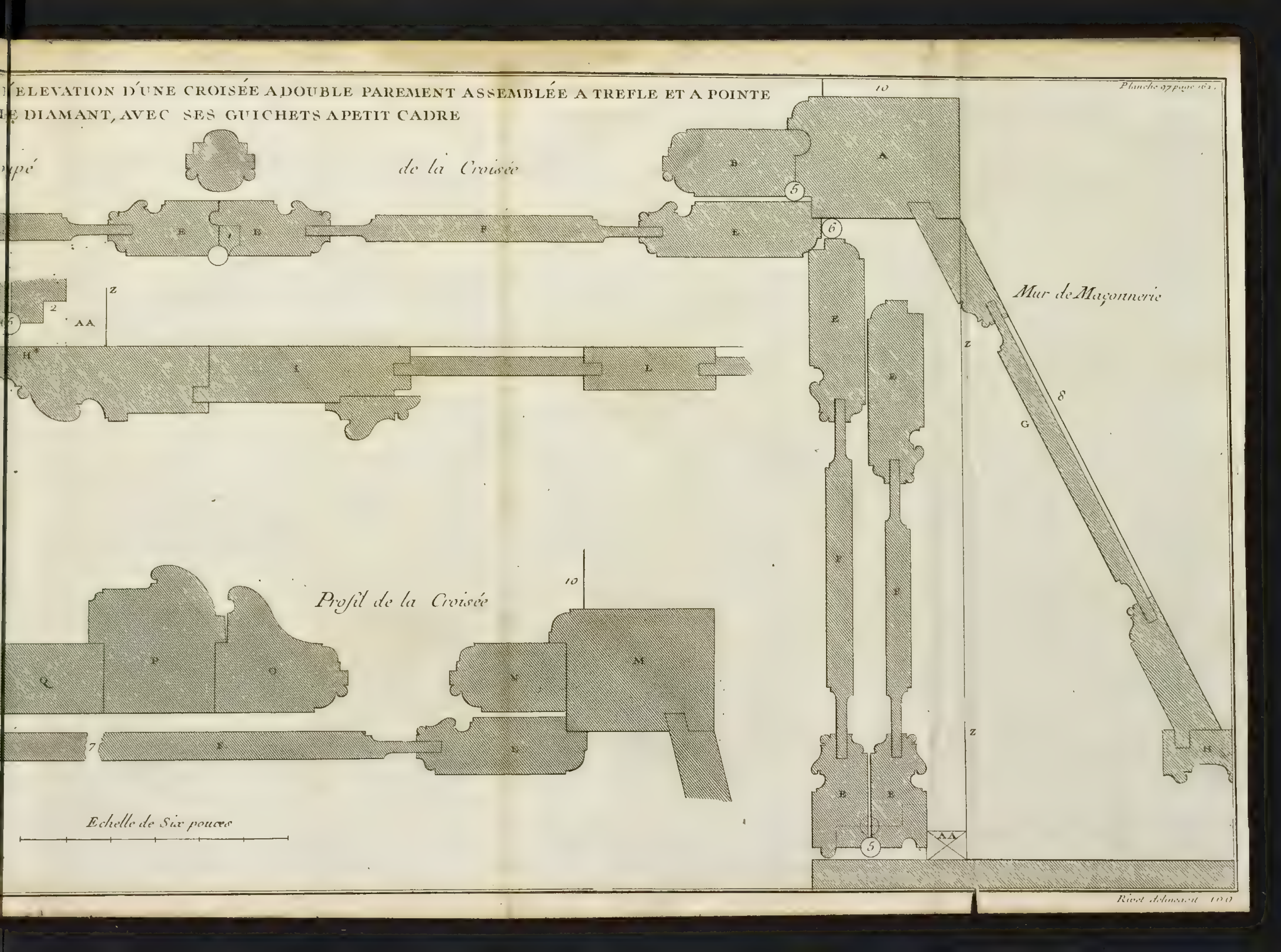
A. *Battant de dormant.*
B. *Battant à noix.*
C. *Montant de petit bois à double parement.*
D. *Battans ménaux.*
E. *Battant de guichet.*
F. *Panneaux de guichet.*
G. *Embraſement d'aſſemblage.*
H. *Chambranle qui reçoit dans ſa reinure l'embraſure* G.
H*. *Chambranle avec une ſaillie derriere, laquelle ſe loge la briſure du guichet de croiſée.*
I. *Champ qui ſépare le chambranle* H* *d'avec la glace.*
K. *Moulure de la glace.*
L. *Parquet de glace aſſemblé de petits panneaux de bois de mérain.*
M. *Traverſe du dormant.*
N. *Traverſe de croiſillon.*
O. *Traverſe de croiſillon portant jet-d'eau.*
P. *Impoſte avec moulure.*

DEVELOPEMENT DU PLAN ET DE L'

DE



Blondel inv. et sc.


ELEVATION D'UNE CROISÉE A DOUBLE PAREMENT ASSEMBLÉE A TREFLE ET A POINTE
DE DIAMANT, AVEC SES GUICHETS A PETIT CADRE
de la Croisée
Mur de Maçonnerie
Profil de la Croisée
Echelle de Six pouces
A
B
E
F
G
H
I
L
M
N
O
P
Q
AA
Z
5
6
7
8
10
Planche 97 page 161.
Rivet delineavit 100

Back of
Foldout
Not Imaged

Q. *Traverſe ſuperieure du chaſſis à verre.*
R. *Traverſe du petit bois.*
S. *Traverſe inferieure du chaſſis à verre portant jet-d'eau.*
T. *Traverſe d'appui de dormant.*
V. *Petit bois à un ſeul parement ſimple.*
U. *Petit bois à un ſeul parement & à baguette.*
X. *Elevation de petit bois aſſemblé à tréfle avec baguette.*
Y. *Elevation de petit bois à plinte élegie ſimple.*
Z*. *Elevation de petit bois à pointe de diamant avec baguette.*
Z. *Embraſement de maçonnerie retourné d'équerre.*
AA. *Taſſeau ou tringle attachée derriere le chambranle* H* *pour tenir la briſure du guichet à fleur de ſon arrête.*
1. *Noix du battant de guichet ſur laquelle s'attachent les fiches à nœud.*
2. *Feuilleure du battant de guichet ſur laquelle s'attache la fiche à nœud.*
3. *Appuis de pierre.*
4. *Groſſeur de la tringle de l'eſpagnolette.*
5. *Fiche à nœud à double broche & à refondrement.*
6. *Fiche à vaſe.*
7. *Panneaux de guichet interrompus dans leur hauteur.*
8. *Embraſement de maçonnerie évaſé.*
9. *Feuillure qui reçoit les carreaux de verre.*
10. *Naiſſance du tableau de la croiſée de maçonnerie.*
11. *Epaiſſeur de la tablette de la Banquette.*

Des developpemens des Portes à placard & à doubles ventaux & à double parement.

La Planche 98 offre le dévelopement de l'assemblage & des Profils d'une porte à placard à double parement. J'ai exprimé l'embrasure de cette porte marquée Z, que je n'ai pû tenir dans sa proportion à cause du peu de hauteur de la Planche, m'étant seulement attaché à donner aux profils & aux assemblages la grandeur du demi naturel, telle qu'on a pû le remarquer dans la Planche précedente. J'ai fermé le ventail B, que je suppose de trois pieds de largeur, la baye de la porte formée par le chambranle C, étant large de six pieds. Les portes de cette largeur sont destinées pour les grands appartemens; celles des appartemens ordinaires, ne sont le plus souvent que de quatre pieds un quart, ou quatre & demi. L'exemple que nous offre la Planche, dont nous parlons, est tiré d'après la porte à placard de la Chambre de parade du rez-de-chaussée du premier Bâtiment du premier Volume, Planche deuxiéme de laquelle on trouve la décoration générale à la Planche 83 de ce Volume-ci. J'ai ajouté de l'autre côté de l'embrasure le chambranle C qui décore la Salle d'assemblée qui suit celle de parade, derriere lequel j'ai ferré les ventaux des portes, de façon qu'ils l'affleurent de demi épaisseur de bois. Ce chambranle C fait former plafond au chambranle A par dedans la Chambre de parade. La baye que forme ce chambranle A est moins large de quatre pouces que celle formée par le chambranle C, afin de laisser de l'espace entre l'arrête H du chambranle A & le nud de l'embrasure N pour loger le ventail B, lorsqu'il est ouvert, dans l'embrasure qui doit être tenue de la largeur de ce ventail, qui pour lors lui

sert de revêtissement & semble ne tenir aucune place.

Les ventaux de ces portes à placard se ferrent différemment sur les chambranles : la maniere la plus ordinaire & la moins sujette, est celle que la Figure M représente ; mais on ne s'en doit servir que dans des appartemens ordinaires & où l'épaisseur des murs ne reçoit pas les ventaux dans toute leur largeur ; car il est désagréable de voir saillir les ventaux des portes dans l'intérieur des pieces, sur tout lorsqu'on veut profiter du coup-d'œil d'une longue enfilade d'appartemens. Quelquefois quoiqu'on fasse ouvrir les portes dans l'épaisseur des murs, on ferre les ventaux en saillie sur le derriere des chambranles, comme il en est marqué un arrachement au profil marqué K ; & alors on se sert des fiches à vases de huit à neuf pouces entre vases ; au lieu qu'en la premiere maniere on les ferre avec des fiches à nœuds ou à brisure, de même qu'on ferre les chassis à verre sur les dormans, ainsi que nous l'avons dit ci-devant.

J'ai exprimé au-dessus du chambranle K le profil des bâtis & de la bordure du dessus de la porte, avec la naissance du plafond de l'embrasement. Je n'ai point rapporté ici d'embrasemens à voussures ni un nombre infini de chambranles, & d'autres placards dont les portes à double parement sont susceptibles, les exemples en élevation des planches précédentes en pouvant donner une idée plus precise du côté de la décoration, & les profils, par rapport au dessein, causant peu de différence, ainsi qu'il est dit ci-après.

Explication des termes de la Planche 98.

A. *Chambranle dans lequel vient s'assembler le lambris G qui revêtit la Chambre de parade,* (Planche 2e premier Volume.)

B. *Ventail à double parement supofé ouvert & qui se vient loger derriere la saillie du chambranle A.*

C. *Chambranle avec feuillure qui reçoit les ventaux de la porte à placard de la Salle d'assemblée,* (premier Volume Planche 2e.)

D. *Bâtis des ventaux.*

E. *Cadre à double parement.*

F. *Panneaux.*

G. *Lambris qui décorent l'interieur de la Chambre de parade & de la Salle d'assemblée.*

H. *Epaisseur du Chambranle dont le retour s'aligne avec le bâtis du ventail B.*

I. *Bâtis ou champ de l'embrasure qui fait parement lorsque le ventail de la porte est fermé.*

K. *Traverse du chambranle portant sur son épaisseur le bâtis du dessus de porte.*

L. *Naissance du plafond de l'embrasure de la porte.*

M. *Chambranle sur lequel se ferrent les ventaux des portes pour s'ouvrir dans l'interieur de la piece.*

N. *Partie du lambris qui vient s'assembler dans le chambranle M.*

O. *Fiche à vase.*

P. *Naissance du ventail.*

Q. *Partie de l'embrasure.*

R. *Mur de maçonnerie.*

S. *Partie de la traverse du bâti du ventail qui vient battre derriere le chambranle* K, *à demi-épaisseur de bois.*

DEVELOPEMENT D U
AVEC SES CHA

Salle d'Assemblée

D E F F

Profil du dessus de porte

R

Chambranle sur l'Arrète duquel se ferre le venteau des portes

P O M Q

R

K L S

Ec

B. inv. et fecit

E PORTE A PLACARD ET A DOUBLE PAREMENT
RANLES ET SES DIFFERENTES SUJETTIONS .

Salle d'Assemblée

E D C G

B D I R

E

N

F

E

B D I

Mur · de refend

H R

A

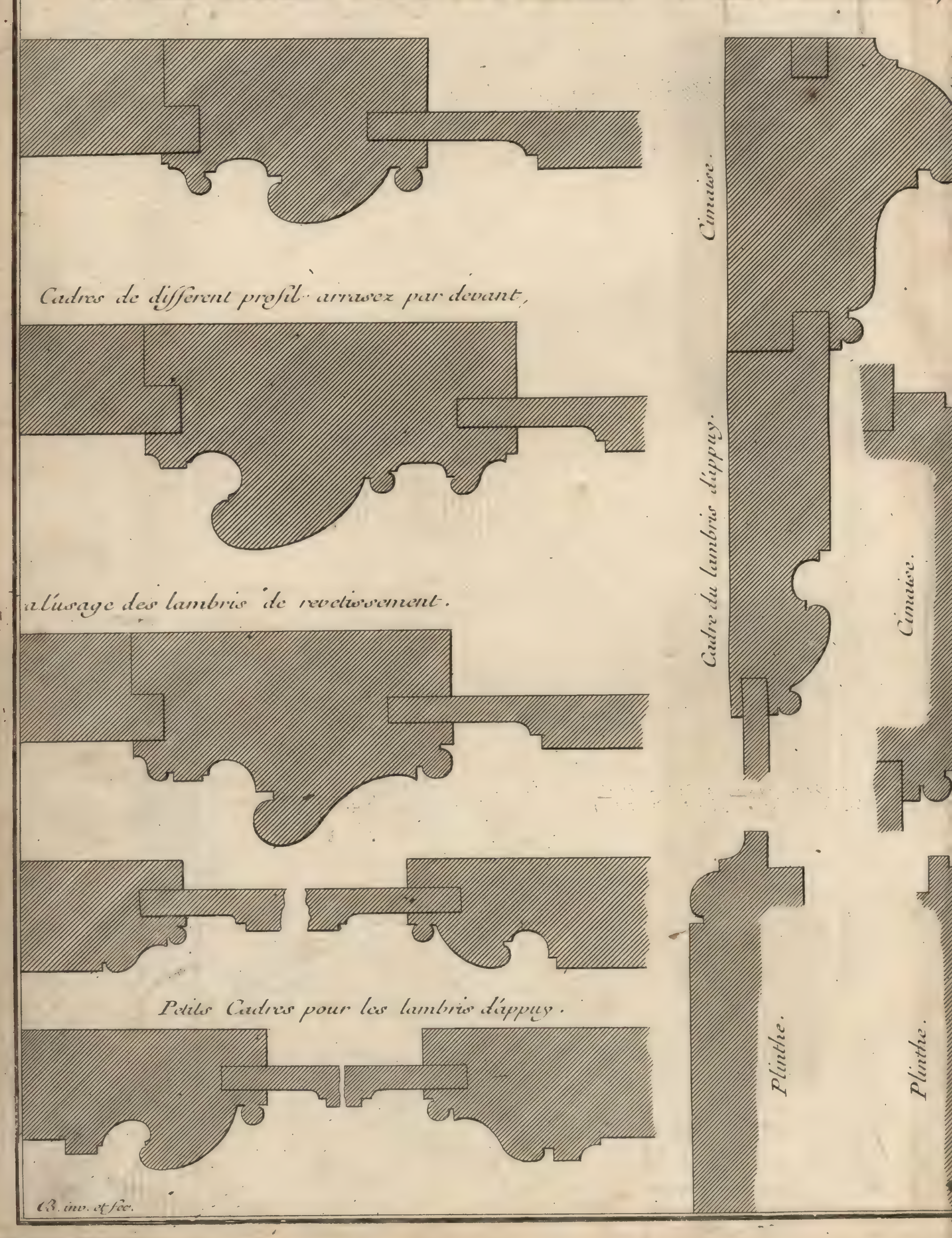
Chambre de Parade

e de six pouces

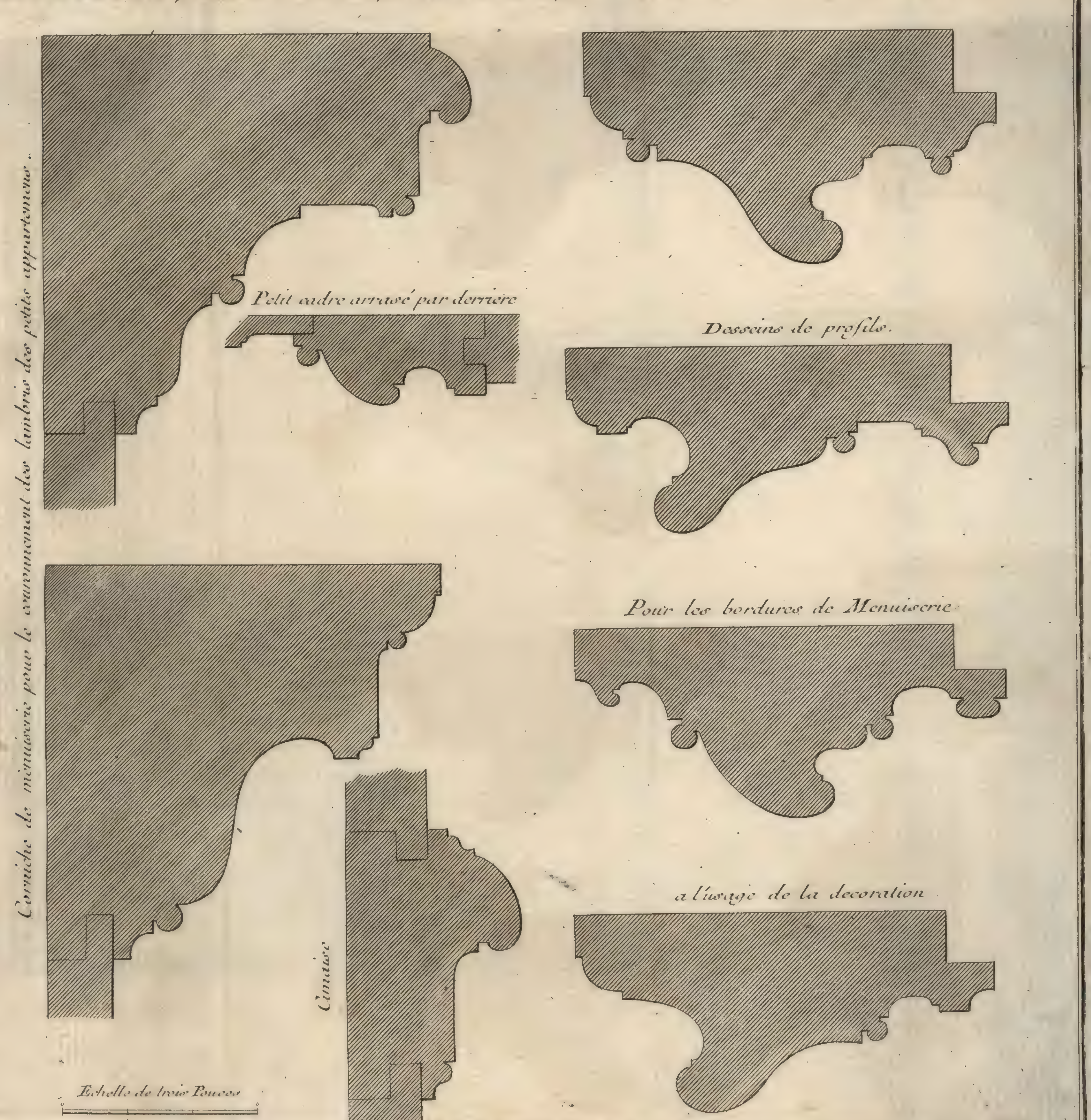
Rivet filius delin.

Back of
Foldout
Not Imaged

DIVERS CADRES POUR LES LAMBRIS DE REVETISSEMNT, [cut off]



AMBRIS D'APPUY, CORNICHES, BORDURES, CIMAISES, SOCLES, &c.



Rivot filius delin

Back of
Foldout
Not Imaged

La Planche 99 offre plusieurs desseins de placards, & différens Profils de cadres pour les lambris de revêtissement, pour les bordures, les lambris d'appui, les cimaises, les plintes, &c. sur lesquels il n'est pas besoin de nous arrêter; les assemblages étant toujours les mêmes, & les contours des Profils se faisant mieux sentir par le dessein que par un discours bien étendu.

Pour parvenir à l'excellence des Profils de cette espece, on doit sçavoir qu'il est nécessaire d'éviter la repétition dans les Profils d'une même piece, sans néanmoins tomber dans un contraste outré. La Menuiserie a sa façon de profiler qui lui est particuliere & qui ne convient pas à toute autre partie de l'Architecture. Les plus habiles y observent des loix dont il ne leur est pas permis de s'écarter. Les boudins, les doucines, les becs-de-corbins, quarts-de-rond, bouemens, gorges, gorgerins, baguettes, astragales, filets &c. sont les moulures qui composent les Profils dont nous parlons. La beauté & la varieté de ces Profils, consiste dans les divers arrangemens de ces moulures, dans les différentes proportions qu'il faut garder entr'elles, & dans l'habileté de l'exécution. Le peu que je mets ici sur ce sujet, peut en donner une connoissance générale : une plus grande quantité d'exemples n'auroit pû offrir que du superflu; puisqu'à dire vrai, deux ou trois différens desseins sont capables d'épuiser cette matiere, que le plus ou le moins de grandeur & d'ornemens, fait paroître nouvelle d'un appartement à un autre.

Lorsqu'on détermine dans une piece, des Profils qui appartienent autant à la décoration générale, qu'à celle de la Menuiserie en particulier, il est essentiel d'éviter qu'ils ne se confondent pas sous les ornemens. Loin que la Sculpture doive les ensevelir, il faut au

contraire que ces Profils ſe deſſinent & ſe développent de façon qu'ils paroiſſent moins aſſujettis à la Sculpture qu'à l'Architecture, dont on perd de vûe les principes ſolides quand on en uſe autrement. En effet lorſqu'on a donné naiſſance à un membre d'Architecture, ne doit-il pas faire partie des maſſes générales, & eſt-il rien de plus abſurde que de le faire perdre dans le courant d'une décoration, qui ne peut plus être regardée que comme un aſſemblage de parties eſtropiées ou un tout mal aſſorti ? En un mot la ſageſſe & la ſimplicité ſont les ſeuls guides qui conduiſent à la perfection d'un Bâtiment, & lorſqu'on ſe jette imprudemment dans les chemins trop frayés de la nouveauté, on riſque de s'écarter pour toujours de la véritable route qui conduit à la bonne Architecture.

Fin du ſecond Volume.



TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce second Volume.

A.

B.

C.

L.

M.

S.

T.

V.

Fin de la Table des matieres.

De l'Imprimerie de J. CHARDON.

